هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13066 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 31 JANVIER 1987

BBC : la fin d'un mythe

Encore un mythe qui s'effondre : celui de la sacro-sainte indépendance de la BBC, vénérable institution britannique, référence suprême, magistral contre-exemple qu'appelèrent un jour ou l'autre à la rescousse tous les journalistes de toutes les télévisions publiques européennes malmenées par le pouvoir politique.

M. Alasdair Milne, directeur général de la compagnie, un homme qui n'a cessé de faire croisade pour ce qu'il estimait être la mission du service public, n'a pas démissionné « pour raisons personnelles ». Même si l'on ignore encore les faits précis qui ont précipité sa décision, celle-ci survient après une série d'attaques que les travaillistes qualifient de « véritable campagne de dénigrement » orchestrée par les conservateurs. Il paraissait à peu près certain ce vendredi que M. Milne a dû obtempérer à l'injonction du président du Bureau des gouverneurs, M. Duke Hussey, nommé récemment par le gouvernement. Or c'est la première fois dans l'histoire de la BBC que pareille chose se produit.

Ce mythe, au demeurant, commençait à avoir du plomb dans l'aile, car depuis deux ans les incidents ne cessaient de s'accumuler, et M. Milne, considéré pourtant comme un homme fort, capable de résister aux différentes pressions, connaissait l'inconfort d'être pris entre deux feux : celui des journalistes d'une part, défendant l'indépendance de leur outil de travail mais qui ont peut-être livré ici ou là de mauvais combats ; celui du pouvoir de l'autre, par l'intermédiaire du Parti conservateur, et par ses relais au sein même de l'institution.

Les griefs de Mme Thatcher contre la compagnie furent d'abord d'ordre économique. Le financement de cette énorme machine par la redevance ne correspond pas, en effet, à la philosophie libérale d'un gouvernement. Ce n'est toutefois pas sur ce terrain que tout s'est joué, le gouvernement ayant provisoirement renoncé à la véritable révolution qu'aurait été l'introduction de la publicité sur les chaînes publiques.

D'autres griefs sont d'ordre politique, et les journalistes de la BBC n'avaient ces derniers temps plus grand-chose à envier à leurs collègues français, aux prises avec les procès pour partialité ou subissant les attaques de la base du RPR contre la « télévision-Léotard ».

La première crise a éclaté en 1985 avec une grève des journalistes pour protester contre l'ingérence du gouvernement, qu'ils considéraient comme une censure. Les incidents n'ont plus cessé, jusqu'à la décision récente de M. Milne d'annuler pour des raisons tenant à la sécurité nationale une émission portant sur le projet Zircon de construction d'un satellite espion britannique. M. Milne n'avait cependant pas cessé de dénoncer la menace que faisait peser sur l'indépendance de la compagnie les agressions répétées des ténors du Parti conservateur, à commencer par M. Tebbit, son leader, qu'une émission satirique d'une chaîne privée concurrente représente comme le « blouson noir » de Mme Thatcher.

Il est difficile de prévoir ce qu'il va advenir maintenant que certains députés conservateurs réclament sans ambages d'autres têtes. Les structures de la BBC en tout cas ont failli, au moment même, et ce n'est pas une coïncidence, où la Grande-Bretagne entre dans une période préélectorale.

(Lire nos informations page 4.)

Les nouvelles priorités du gouvernement

M. Chirac veut redonner cohérence à sa politique et cohésion à sa majorité

M. Jacques Chirac a réuni, le jeudi 29 janvier, à l'Hôtel Matignon, le gouvernement pour arrêter les « nouvelles priorités » de son action en 1987.

Le premier ministre a annoncé ses orientations, et les projets de loi qui les traduisent, au cours d'une conférence de presse. Son objectif est de redonner cohérence à sa politique et cohésion à sa majorité.

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, est chargé d'ouvrir plusieurs négociations avec les syndicats et de préparer des projets de loi, notamment sur la formation professionnelle et sur les chômeurs de longue durée.

J'existe, j'ai une politique, mon gouvernement n'a pas d'états d'âme, et la majorité parlementaire obéit au doigt et à l'œil : il y avait urgence pour M. Chirac à délivrer ce message.

On ne savait plus très bien où en étaient le premier ministre et son équipe, au terme d'un festin de difficultés ingurgitées en un temps record : levée en masse de la jeunesse au début décembre, cascade de conflits sociaux dans le secteur public pour les fêtes de fin d'année, « turbulences » monétaires. La digestion, naturellement, avait été laborieuse, malgré la pause imposée à un gouvernement boulimique de réformes.

Le premier ministre, par fonctions, avait dû disperser ses activités sur tous les fronts à la fois, au risque d'apparaître hésitant, maladroit, voire incohérent. Au sein du gouvernement, les débats avaient été rudes et fort peu discrets. Dans la majorité, les centristes, relayés par M. Barre, s'en faisaient l'écho en déplorant, avec la gauche, l'absence de dialogue social, tandis que les libéraux refusaient bruyamment qu'on leur *« refile le mistigri des insuffisances gouvernementales »*.

Il était temps que M. Chirac procède à ce qu'on a appelé, à gauche en 1984, une *« clarification »* des solidarités gouvernementale et majoritaire, et qu'il exhibe, devant les caméras de télévision, un gouvernement duquel aucune tête, à l'exception de la sienne, n'est censée dépasser.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)



Etudiants, cheminots, instituteurs...

La révolte des enfants de 68

Etudiants et lycéens, cheminots, instituteurs... Les mouvements sociaux qui remuent la société française depuis plus de deux mois ont un point commun : ce sont au départ des révoltes de la jeunesse. Après la victoire des étudiants, c'est un conducteur de train de trente et un ans qui, dans une pétition « sauvage » où il exprimait le malaise de ses camarades, a lancé la grève de la SNCF. Et celle qui touche une centaine d'écoles de la région parisienne mobilise surtout les jeunes maîtres, mécontents du projet de statut de directeur d'école préparé par M. Monory.

Ainsi, pour la deuxième fois en vingt ans, un gouvernement, apparemment fort, se trouve sérieusement ébranlé par la contestation inattendue de la jeune génération. Inattendue ? Et pourtant... Même s'il est toujours plus aisé de trouver des explications *a posteriori* que de prévoir, on peut constater que les indices du mouvement actuel étaient nettement perceptibles dans des études récentes, dont plusieurs sont rassemblées dans un ouvrage qui vient de paraître : *les Jeunes et les autres* (1).

On peut y lire en particulier les résultats d'une enquête réalisée par l'Union des industries métallurgiques et minières auprès d'une vingtaine de responsables d'entreprise sur l'opinion qu'ils ont des jeunes.

Ceux-ci, nous disent ces industriels, sont généralement motivés, dynamiques, capables de s'adapter et de prendre des responsabilités, désireux de se former et de progresser sur le plan professionnel. Mais ils rejettent les contraintes, les modèles et l'autorité formelle. Ils ne sont pas prêts à accepter n'importe quelle tâche ni à sacrifier leur vie personnelle à leur métier. Ils ne sont pas attachés à leur entreprise et rejettent à la fois la hiérarchie traditionnelle et l'emprise syndicale (2).

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 18.)

(1) *Les Jeunes et les autres. Contributions des sciences de l'homme à la question des jeunes*, coordonnées par François Proust. Edité par le Centre de recherche interdisciplinaire de Vaucresson, 54, rue de Garches, 92420 Vaucresson. 2 vol.

(2) On trouvera une analyse analogue dans l'enquête de Marie-Claude Betbeder « Embauche des jeunes : ça repart », dans *le Monde de l'éducation* de décembre 1985.

Bertrand Poirot-Delpech sous la Coupole

Bertrand Poirot-Delpech a été reçu à l'Académie française le jeudi 29 janvier. Il était entouré de ses parrains, MM. Henri Troyat et Henri Gouhier, qui fut, comme devait le rappeler M. Alain Decaux, le professeur de philosophie du nouvel académicien. Bertrand Poirot-Delpech fit l'éloge de son prédécesseur, le romancier Jacques de Lacretelle. Evoquant le personnage de *Silbermann* – un adolescent juif – le feuilletoniste du *Monde* rappela avec émotion la figure d'un de ses camarades de classe, juif lui aussi, qui fut déporté pendant l'Occupation. Comment apprendre tranquillement le latin quand un Riskine disparaît et ne revient pas ? Notre collaborateur a achevé son remerciement par une défense de l'écrit et de la lecture.

Saluant celui qui est désormais le benjamin de l'Académie, M. Alain Decaux mit quelques notes d'humour dans son portrait de Bertrand Poirot-Delpech, faisant allusion à son goût de la farce, à ses talents d'imitateur et de joueur d'accordéon. L'historien souligna les deux aspects du nouvel académicien : le côté Poirot et le côté Delpech, la mélancolie et le secret mariés à l'ironie. *« Elève Poirot-Delpech, quand cesserez-vous donc de ricaner »*, disait François Mauriac au jeune romancier du *Grand Dadais*. *« Monsieur, vous nous manquiez »* : c'est par ces mots que M. Alain Decaux, en conclusion de son discours, pria le nouvel académicien de n'oublier, sous la Coupole, aucun de ses deux visages.

[*Le Monde* publiera demain le discours de Bertrand Poirot-Delpech et celui d'Alain Decaux.]

Tensions dans la majorité à l'approche du « passage du relais »

La marmite italienne

ROME
de notre correspondant

L'étonnante stabilité gouvernementale italienne – plus de trois ans et demi – sous l'égide de M. Bettino Craxi arrive à son terme. Ce n'est pas une prophétie : le principe du « passage du relais » par les socialistes à la démocratie chrétienne a été accepté l'été dernier par les directions des cinq partis de la majorité (outre le PS et la DC, les républicains, les sociaux-démocrates et les libéraux). L'opération devrait intervenir au début du printemps.

M. Craxi a en effet admis de passer la main début avril à l'occasion du congrès de son parti, dont il reprendra effectivement la direction. Mais, à plus de deux mois de cette échéance, de fortes tensions sont perceptibles dans la majorité. Elles s'alimentent tout d'abord des conflits latents entre des formations alliées presque sans interruption depuis 1981, non par affinité mais par nécessité. Deux crises gouvernementales sérieuses ont ébranlé cette alliance – à l'automne 1985 et durant l'été 1986, – l'une et l'autre résolues au profit de M. Craxi. Mais ces difficultés permanentes sont naturellement exaspérées par l'approche des échéances.

La conviction est ici répandue que le PS – élément indispensable, avec ses 11,4 % de voix seulement, de toute majorité (une entente entre DC et PC étant désormais exclue) – ne fera rien pour faciliter la tâche de son successeur démocrate-chrétien, en principe de M. Giulio Andreotti, actuel ministre des affaires étrangères.

Les socialistes ont certes admirablement géré leur petit capital électoral : M. Craxi n'a-t-il pas établi un record de durée gouvernementale ne le cédant en longévité au palais Chigi, depuis 1946, qu'aux démocrates-chrétiens De Gasperi, Moro et Fanfani ? Mais, comme toute formation, le PS entend bien élargir son assiette : il fonde tous ses espoirs sur une stratégie de l'activisme qui lui a déjà fort bien réussi. N'est-ce pas notamment en rendant impossible toute stabilité gouvernementale durant la précédente législature (1979-1983) que M. Craxi a convaincu la classe politique du caractère inéluctable de son arrivée aux affaires ?

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 4.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

L'enlèvement d'une équipe de Médecins sans frontières en Somalie et un colloque organisé les 4 et 5 février par la fondation Liberté sans frontières ramènent l'attention sur les questions de santé dans le tiers-monde. Deux médecins, Bernard Topuz et Alain Destexhe, confrontent leurs points de vue sur le cas des « soins primaires » donnés par les agents de santé villageois.

L'échec des soins de santé primaires

La réhabilitation des hôpitaux et des dispensaires ainsi qu'une meilleure formation des personnels existants sont une priorité absolue

par ALAIN DESTEXHE (*)

DANS le domaine de la santé, on est passé d'un extrême à l'autre, des hôpitaux ultramodernes aux agents de santé villageois : deux stratégies inadaptées pour les pays démunis.

Au lendemain des déclarations d'indépendance, dans leur volonté de rattrapage, les Etats africains, souvent mal conseillés, construisaient dans les capitales des hôpitaux ultramodernes, calqués sur les CHU. Ces structures n'avaient ni les moyens de fonctionner ni le personnel qualifié en nombre suffisant et absorbaient en pure perte l'essentiel des budgets de la santé publique. Une majorité de la population ne bénéficiait d'aucun accès aux soins.

Devant ce constat, l'Organisation mondiale de la santé adoptait à partir de 1978 une nouvelle stratégie : les soins de santé primaires. Plutôt que de recourir aux hôpitaux modernes et au corps médical, la priorité devait aller aux zones rurales et à la médecine préventive. Des agents de santé villageois, recrutés dans les communautés, se voyaient confier les soins de base, l'éducation sanitaire et la prévention. La médecine traditionnelle était censée fournir un appoint précieux. On espérait ainsi étendre la couverture sanitaire à toute la population par ces moyens supposés simples, efficaces et peu coûteux.

Neuf ans plus tard, les résultats son décevants. Les agents de santé villageois – « piliers de soins de santé primaires » – ne répondent pas aux espérances. Ces programmes ne sont ni simples ni efficaces ni peu coûteux.

Le dilemme est le suivant : d'une part, l'efficacité de l'agent villageois ne pourrait augmenter qu'au prix d'une formation accrue, de recyclages fréquents, d'une supervision régulière, d'une logistique renforcée et d'une rémunération correcte. Mais peut-on encore, dans ce cas, parler d'agents villageois ? D'autre part, les conditions d'un fonctionnement correct sont à un coût prohibitif et dépassent les capacités d'absorption des pays les moins avancés. Certes, il y des microprojets où les résultats peuvent sembler satisfaisants. Mais une chose est de faire de l'animation et de l'éducation au niveau de quelques villages, avec un encadrement important ; autre chose est de proposer cette stratégie au niveau national comme une alternative aux systèmes médicaux classiques.

Grandes endémies en recrudescence

En effet, dans de nombreux pays africains la situation sanitaire se détériore. Les équipes médicales de Médecins sans frontières, qui travaillent dans dix-huit pays au sud du Sahara, ont chaque jour l'occasion de le constater. Les grandes endémies sont en recrudescence. Les hôpitaux sont vides, la population n'y va plus, sachant qu'elle n'a rien à en espérer : les médecins se voient parfois réduits à l'oisiveté parce qu'ils n'ont rien pour travailler ! Dans ces conditions, il n'est pas réaliste de prétendre couvrir toute la population avec des agents de santé villageois.

Les soins de santé primaires, à travers des agents villageois, ne sont pas non plus adaptés à la majorité des pays d'un tiers-monde de plus en plus hétérogène. Certes, en Afrique, la situation est préoccupante, mais depuis quarante ans les conditions sanitaires de la majorité des pays en développement se sont considérablement améliorées. La mortalité infantile a chuté de 50 %, l'espérance de vie est passée de quarante et un ans à cinquante-sept ans. Les pathologies se modifient : les maladies infectieuses (faciles à traiter à un faible coût) diminuent. En revanche, les accidents et les maladies cardio-vasculaires et tumorales (nécessitant des traitements hospitaliers longs et coûteux) augmentent. Ce phénomène va s'accentuer à l'avenir avec l'urbanisation galopante du tiers-monde (35 % de la population, mais déjà 70 % en Amérique latine) et le vieillissement de la population par suite des transitions démographiques : en Amérique latine et en Asie la baisse de la fécondité suit la chute de la mortalité. Les hôpitaux, les dispensaires et les médecins vont voir leur rôle encore accru. Ces progrès ne doivent rien aux stratégies d'agents villageois.

Le développement économique, l'amélioration de l'alimentation, le recul de l'analphabétisme, ont des effets induits sur la santé plus importants que les politiques sanitaires. Cependant, les pays qui ont mis en place des structures de santé efficaces (les NPI du Sud-Est asiatique, Costa-Rica, Cuba, Sri-Lanka – avant la guerre civile) ont commencé par les universités et les écoles de santé, puis par des hôpitaux et des dispensaires fonctionnant avec du personnel professionnel qualifié avant d'étendre la couverture médicale à toute la population.

Dans le domaine de la santé comme ailleurs, la raréfaction des ressources dans les pays démunis rend d'autant plus importante la rigueur des choix stratégiques. La situation de nombreux pays d'Afrique n'est malheureusement pas sur le point de s'améliorer. La réhabilitation des hôpitaux et des dispensaires et une meilleure formation des personnels existants sont une priorité absolue. Ces services répondent aux besoins des populations et sont une condition indispensable à la mise en place des soins primaires et aux succès des actions préventives.

(*) Docteur en médecine, chercheur à la fondation Liberté sans frontières.

De retour du Burkina-Faso

Les agents de santé villageois sont indispensables et ne pratiquent pas une médecine à bas prix

par BERNARD TOPUZ (*)

A l'heure où les trois quarts de la population mondiale sont victimes des maladies de la pauvreté, le message est très simple : rendons les communautés responsables des améliorations non négligeables qu'elles peuvent mettre en œuvre elles-mêmes, hygiène, assainissement, nutrition... dans le contexte intégré du développement agricole et rendons-leur accessibles les premiers soins de base.

Une lame de rasoir propre pour couper le cordon ombilical, de l'eau, du sel et du sucre pour lutter contre la diarrhée, de la Nivaquine et de l'aspirine contre les accès de paludisme, ... telles sont quelques-unes des mesures simples dont dépendent des millions de vies humaines chaque année. Elles ne coûtent pas cher et pourtant sont loin d'être appliquées. Dès lors, on peut se poser la question du pourquoi et du comment.

Nous avons maintes fois dénoncé, dans le tiers-monde l'accaparement, par l'hôpital, d'une grosse partie des budgets de santé, sans bénéfice pour la majorité de la population, qui continuait d'être exclue de toute forme de progrès sanitaire et médical. La révolution des soins de santé primaires (SSP) est née de ce constat. Il s'agissait de repenser une décentralisation effective du système de santé.

L'exemple du Burkina-Faso, dont je reviens, frappe l'imagination. Dans un pays où les voies de communication sont difficiles, à la fois du fait de la faible infrastructure routière et de l'isolement forcé en saison des pluies, une grande campagne a été lancée : « un village : un poste de santé primaire ». Objectif : sept mille cinq cents SSP, avec chaque fois un agent de santé communautaire et une accoucheuse villageoise formés sur un programme simple : le traitement des plaies, des diarrhées, de la fièvre et du paludisme, de la conjonctivite, les mesures d'hygiène pour l'accouchement sain et le suivi du périmètre brachial des jeunes enfants pour dépister la malnutrition. Chaque agent, choisi par sa communauté villageoise, reçoit une formation d'un à deux mois puis se voit attribuer une trousse médicale, un vélo et du petit matériel destiné aux travaux d'assainissement. Voici plantés au sein de leurs communautés les catalyseurs de l'effort de promotion villageoise vers la santé (1), et ce n'est pas rien !

Ici et là, on entend cependant dire parfois que les soins de santé primaires sont une médecine à bas prix, une braderie du progrès médical des cinquante dernières années. Rappelons à ce propos que les agents de santé villageois s'intègrent dans la pyramide du système de santé. Ils ne peuvent prétendre à une fonction diagnostique et thérapeutique très poussée. Au-dessus d'eux, se trouvent les infirmiers dans les dispensaires, puis les médecins dans les centres médicaux.

L'hôpital lieu de formation

Enfin, chaque province comporte un hôpital, lieu de référence et de formation. Le médecin responsable provincial de la santé au Burkina-Faso a la charge de superviser cette petite pyramide. A lui d'organiser la formation des infirmiers pour qu'ils soient eux-mêmes capables de former et de superviser les agents de santé. Les SSP ne se réduisent pas à une catégorie de personnel aussi utile soit-elle.

Quelle est la place de la coopération française dans ce système ? J'ai ramené du Burkina-Faso un souvenir obsédant : la double rangée de toilettes construites par le Fonds d'action de la coopération française à l'hôpital de Zabré. Elles sont condamnées pratiquement depuis leur ouverture. Dans un pays sans eau, comment concevoir un investissement si peu adapté ? Depuis, le petit hôpital de Zabré ne comporte même pas de latrines ! Imaginez la chaîne infectieuse qu'il dissémine à travers les excréments répandus dans les jardins de l'hôpital.

Avec l'argent de ces toilettes on aurait pu former des dizaines d'agents de santé à l'hygiène et susciter la construction de centaines de latrines propres et adaptées. A l'heure où le gouvernement français ampute les crédits attribués à un certain nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) d'aide au développement, ne serait-il pas préférable de réorienter les fonds de la coopération vers ces ONG qui ont accumulé, au fil des années, une expérience précieuse ?

Les pays du tiers-monde ont plus besoin que jamais d'une aide à la réalisation des SPP. Continuerons-nous de leur installer une technologie souvent lourde, inadaptée, qui profite à certains fabricants français et à certaines minorités corrompues du tiers-monde ? Continuerons-nous à les submerger de médicaments souvent inutiles, dont les vertus miracles sont louées à profusion et dont les sièges de laboratoire se trouvent souvent à Paris ou participerons-nous enfin au fantastique effort d'émancipation de la santé pour tous en l'an 2000 ?

(*) Docteur en médecine, responsable « santé » de Frères des hommes.

(1) Huit domaines précis ont été identifiés sans les SSP : la nutrition, l'eau et l'assainissement, les vaccinations, la santé de la mère et du jeune enfant, le traitement des maladies les plus courantes, l'utilisation des médecines traditionnelles, l'éducation pour la santé et l'accès aux médicaments essentiels.

LU

« L'AFFAIRE FERNAND IVETON », de Jean-Luc Einaudi

Une victime oubliée de la guerre d'Algérie

QUI se souvient de Fernand Iveton ? Ce jeune ouvrier pied-noir et communiste fut pendant un moment sous les feux de l'actualité en 1956, lorsqu'il fut condamné à mort pour avoir déposé une bombe dans une usine algéroise. Découvert à temps, l'engin avait été désamorcé et, de toute façon, n'aurait dû exploser qu'à un moment où le bâtiment était désert. Iveton n'avait pas de passé terroriste ni même trouble.

Il fut néanmoins guillotiné en février 1957 à la prison Barberousse de la Ville blanche, après avoir crié *« Vive l'Algérie ! »*. Durant toute la guerre d'indépendance de ce pays, il fut le seul Européen, ou si l'on préfère le seul pied-noir, le seul Algérien non musulman à être condamné et exécuté par la justice française pour avoir participé à la lutte du Front de libération nationale algérien, le FLN.

En refusant la grâce de cet homme de trente ans – dont le livre de Jean-Luc Einaudi restitue la vie courte et simple, entre la plage et l'usine, véritablement digne d'un héros de Camus – le président Coty avait invoqué *« l'exemple »*. Il ne fallait pas que des pieds-noirs basculent du côté des nationalistes algériens ! Et le ministre de la justice de l'époque, François Mitterrand, n'avait pas refusé son sceau non plus.

Peut-être, s'interroge l'auteur, la mort sur l'échafaud d'Iveton a-t-elle joué un rôle en faveur de l'abolition de la peine capitale, un quart de siècle plus tard, par le président Mitterrand ? Le chef de l'Etat n'a, en tout cas, pas répondu à la lettre de Jean-Luc Einaudi à propos d'Iveton, tandis que l'administration lui faisait savoir que son dossier ne serait accessible au public, selon une loi de 1979, qu'en 2057... Quant aux pièces relatives au recours en grâce, elles ont disparu...

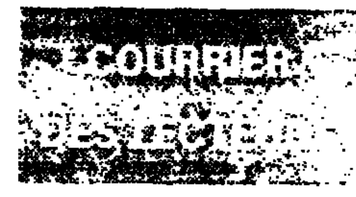
En revanche, Jean-Luc Einaudi, que ni l'âge (il est né en 1951) ni la profession (il est éducateur) ne prédisposaient à se pencher sur cet épisode enfoui de l'histoire franco-algérienne, a pu rencontrer nombre de témoins de la vie et du drame d'Iveton, dont sa veuve – une Polonaise, non communiste, maintenant retirée en France. Et, à travers le bref destin d'Iveton, ce communiste lassé des atermoiements de son parti à propos de l'avenir de l'Algérie, c'est toute une tranche de la vie des « petits Blancs » de ce pays, coexistant souvent dans une grande familiarité avec les musulmans, qui est reconstituée avec bonheur, même si l'auteur n'a pas toujours su éviter sur l'Algérie française certaines idées reçues que les témoignages qu'il rapporte viennent d'ailleurs contredire.

Le supplicié avait cru possible une Algérie indépendante où toutes les ethnies, toutes les pensées y compris l'athéisme auraient droit de cité. S'il revenait...

Il fallait sans aucun doute tirer de l'oubli ce « précurseur » malheureux qui n'a pas même une rue à son nom dans Alger, capitale d'Etat. Son père essaya en vain d'obtenir cette modeste consolation des autorités algériennes. Désespéré, il se retira en France et baptisa *Villa Fernand* – il n'osa pas ajouter *Iveton* – la maisonnette du Midi où il allait bientôt mourir, sans avoir lu le livre d'Einaudi, qui vaut au moins autant qu'une plaque dans une artère algéroise.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ *L'Affaire Fernand Iveton. Pour l'exemple.* Enquête de Jean-Luc Einaudi, préface de Pierre Vidal-Naquet. L'Harmattan, 250 p., vingt photos inédites, 130 F.



La mort de Freud

Le Texte *contre* l'euthanasie du psychanalyste R.W. Higgins paru dans le numéro du 21 janvier 1987, page 10, est très intéressant, mais un « détail » le met complètement en cause dans son ensemble : Sigmund Freud, qui a sans doute aussi son mot à dire d'un point de vue psychanalytique, avait choisi l'euthanasie. Il est mort d'une piqûre de morphine administrée par son médecin, le docteur Max Schur, après entente préalable entre eux (voir le livre du docteur Schur, *la Mort dans la vie de Freud*, Gallimard, 1976).

LAURENT DISPOT (*Paris*).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1986

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Burkina-Faso

La fin de la conférence islamique de Koweït et les conflits au Proche-Orient

La résolution sur la guerre du Golfe ménage l'Iran

KOWEIT
de notre envoyée spéciale

Jusqu'à la dernière minute, la guerre du Golfe a été au centre des entretiens des chefs d'Etat venus au cinquième sommet islamique de Koweït, retardant de plusieurs heures la séance de clôture jeudi 29 janvier. L'envoi, longtemps envisagé, d'une délégation à Téhéran, a été suspendu dans l'attente de contacts exploratoires permettant de savoir si celle-ci serait reçue dans la capitale iranienne. Pourtant, à la demande de la Syrie, alliée de l'Iran et du Pakistan (lequel ménage Téhéran dont il souhaite la présence aux négociations tripartites sur l'Afghanistan), la résolution finale sur la guerre du Golfe a été modifiée pour devenir plus neutre vis-à-vis de l'Iran.

Exprimant *« sa satisfaction devant le consentement de l'Irak à mettre un terme à la guerre et à résoudre le conflit de manière pacifique »*, le sommet n'appelle plus explicitement l'Iran à répondre favorablement aux offres de paix de Bagdad. Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de la séance de clôture, Cheikh Sabah El Hamed, ministre des affaires étrangères du Koweït, a cependant affirmé que la Conférence avait fait la différence entre *« ceux qui acceptent les efforts de médiation et ceux qui les rejettent »*. Cette modification de la résolution, souhaitée par l'Algérie mais non demandée, puisque Alger entend relancer sa médiation entre les deux belligérants et préfère rester neutre, pourrait faciliter les contacts que doit avoir prochainement dans la capitale iranienne le ministre algérien des affaires étrangères.

Campus de luxe

Au même titre que l'Iran, l'Union soviétique a été ménagée par l'Organisation de la conférence islamique. Dans leur résolution sur l'Afghanistan, les participants au sommet se déclare seulement *« préoccupés par l'intervention militaire soviétique »* et lancent un appel au *« retrait immédiat total et inconditionnel de toutes les troupes étrangères d'Afghanistan »*. Ce retrait, note aussi la résolution, *« lèverait un obstacle majeur dans les relations entre les pays islamiques et l'Union soviétique »*. Invités, les moudjahidins afghans n'ont pu se faire entendre à la tribune que lors de la séance de clôture.

A propos du terrorisme, le sommet a adopté la résolution koweïtienne, qui condamne sans appel les actes terroristes et les Etats qui les soutiennent, mais fait une distinction entre le terrorisme et les luttes de libération nationale, dont celles *« du peuple palestinien »* et *« des peuples d'Afrique du Sud et de Namibie »*, explicitement mentionnées. A cet égard, Cheikh Sabah a souligné : *« Nous ne sommes pas contre des actions, à Jérusalem et dans les territoires occupés par Israël, contre les forces israéliennes. »* Le sommet a aussi adopté la demande syrienne de convocation d'une conférence internationale pour définir le terrorisme.

Malgré le rejet de principe par le Liban, qui considère que c'est une affaire intérieure, et les réserves syriennes, le sommet islamique a *« stigmatisé »* la poursuite du siège des camps palestiniens au Liban et dénoncé les arrestations et les agressions dont sont victimes les Palestiniens. Il demande le retour de ceux qui ont été dispersés par cette guerre et la reconstruction des camps.

Que restera-t-il de ce cinquième sommet islamique ? *« C'est un succès à cent pour cent »*, a déclaré, jeudi, Cheikh Sabah, qui avait toutes les raisons d'être satisfait pour son pays. Nul doute que les autorités koweïtiennes ont dû pousser un « ouf » de soulagement en reconduisant à l'aéroport les derniers chefs d'Etat qui quittaient le Koweït. A peine terminé le ballet des Mercedes blindées solidement encadrées de voitures de police, le palais des conférences, d'habitude forteresse impénétrable, semblait comme à l'abandon. Les commandos de paras, les policiers et les gardes du corps disparus, on se serait presque cru sur un campus de luxe le jour des vacances.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Les Occidentaux et les otages du Liban

● Le gouvernement de Bonn cherche à négocier
● Tentative d'enlèvement d'une ressortissante suisse à Beyrouth

Fidèles à une politique qu'ils veulent sans concession à l'égard du terrorisme, les Etats-Unis se sont *«félicités»*, jeudi 29 janvier, de la décision française de faire juger Georges Ibrahim Abdallah devant la cour d'assises et ont pressé le gouvernement de Bonn d'extrader le Libanais Mohamed Ali Hamadei. Dans un communiqué, le département d'Etat souligne que la décision française est, parmi d'autres, l'un des événements *«témoignant de la détermination de la communauté internationale»* à combattre le terrorisme au moment où la situation est plus grave que jamais au Liban.

M. Abdallah, le chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), doit comparaître en février devant la cour d'assises de Paris pour son rôle présumé dans les meurtres du lieutenant-colonel Charles Ray, attaché militaire adjoint américain, de l'attaché commercial israélien Yacov Barsimantov, en 1982, ainsi que de la tentative d'assassinat contre le consul général des Etats-Unis à Strasbourg, M. Robert Homme, en 1984. L'été dernier, Washington s'était publiquement inquiété de la mansuétude dont pourrait, selon eux, bénéficier Georges Ibrahim Abdallah de la part de la justice française.

Dans le même temps, les Etats-Unis, au lendemain des élections ouest-allemandes, maintiennent une discrète pression sur le gouvernement de Bonn pour qu'il extrade le Libanais Mohamed Hamadei. Arrêté le 13 janvier à Francfort en possession d'explosifs, il est soupçonné par Washington d'être l'un des responsables du détournement d'un appareil de la TWA sur Beyrouth en 1985, au cours duquel un passager américain a été assassiné par les pirates. Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, a ainsi souligné, devant la presse, que les Etats-Unis ne renonceraient pas à leur demande d'extradition de Mohamed Hamadei (dont un frère a aussi été arrêté cette semaine en RFA), en dépit du rapt de deux citoyens ouest-allemands et de trois Américains intervenu à Beyrouth dès que la démarche de Washington a été connue. Les Etats-Unis espèrent même que la décision d'extradition sera prise *« rapidement »*, a dit M. Shultz.

Transmise il y a plus de dix jours à la justice ouest-allemande, la demande d'extradition n'était toujours pas parvenue jeudi au tribunal de Francfort, qui doit l'instruire avant qu'une décision soit prise au niveau politique, rapporte notre correspondant à Boon, Henri de Bresson. En dépit du mutisme total observé par les autorités, il semble que le gouvernement n'ait pas perdu espoir de pouvoir négocier et parvenir à un arrangement permettant la libération des otages de Beyrouth. De bonnes sources, on annonce d'ailleurs qu'un émissaire ouest-allemand, M. Reinhard Schlagintheit, a été dépêché à Téhéran pour solliciter l'intervention des autorités iraniennes auprès des ravisseurs.

A la pression diplomatique sur les gouvernements européens les Etats-Unis ajoutent une présence militaire importante au large de Liban. Dix bâtiments de la VIe flotte, ayant à leur tête le porte-avions nucléaire géant *Nimitz*, vont rester en Méditerranée orientale pour surveiller l'évolution de la situation au Liban, a annoncé le Pentagone.

La menace d'une éventuelle opération militaire américaine pour récupérer les otages est apparemment prise au sérieux par un des mystérieux groupuscules ayant revendiqué l'enlèvement, samedi dernier, de trois professeurs américains et d'un de leurs collègues, indien. Le « Djihad islamique pour la libération de la Palestine » – qui a produit la photo d'un des enseignants, M. Robert Polhill, – a assuré jeudi qu'il tuerait quatre otages étrangers en cas d' *« attaque américaine »*.

Prise pour une Française

Les Occidentaux paraissent toujours aussi menacés au Liban, particulièrement à Beyrouth-Ouest, dans la partie musulmane de la capitale libanaise. Jeudi, une jeune femme de quarante ans, employée de l'organisation humanitaire Terre des hommes, a échappé de justesse à l'enlèvement. Elle se trouvait dans un camion transportant du lait, au passage entre les secteurs est et ouest de la capitale, lorsque son véhicule a été arrêté par des hommes armés. Ces derniers lui ont demandé si elle était française ; après avoir été molestée, la jeune femme n'a été laissée en liberté que lorsqu'elle fut prouver qu'elle était de nationalité suisse.

Enfin, au onzième jour de sa disparition, il n'y avait toujours aucune nouvelle de l'émissaire anglican, M. Terry Waite. Selon certaines sources, il poursuivrait sa mission de médiation dans la plaine de la Bekaa (est du Liban). – *(AFP, AP, Reuter.)*

M. Chirac affirme que l'étape actuelle des pourparlers avec les autorités iraniennes sera « décisive »

M. Jacques Chirac a annoncé, le jeudi 29 janvier au cours de sa conférence de presse que les négociations franco-iraniennes en vue de normaliser les relations entre les deux pays avaient repris *« cette semaine »* à Paris et que l'étape actuelle des pourparlers serait *« décisive parce que le problème est extraordinairement complexe »*. Le premier ministre a rappelé que les dernières discussions qui s'étaient déroulées à Téhéran s'étaient *« soldées par un échec »*. Il a précisé que la négociation portait *« sur un seul point, depuis que nous avons réglé le problème de la présence sur notre sol d'opposants au régime iranien, c'est-à-dire le contentieux financier »*. Il a rappelé à ce propos que la France avait *« posé dès le départ un principe, qui ne saurait supporter aucune espèce de dérogation ; qu'il n'était pas question pour nous de parler de quoi que ce soit d'autre et qu'il ne s'agissait pas pour nous d'accepter la moindre exportation d'armes, qu'elles soient offensives ou défensives. »*

M. Chirac semble ainsi rejeter l'une des requêtes formulées la semaine dernière à Paris par M. Ali Ahani, émissaire du ministère iranien des affaires étrangères, qui avait redemandé que la France adopte une attitude *« neutre »* dans la guerre Irak-Iran, expulse les opposants iraniens et cesse de soutenir le régime irakien de Saddam Hussein avec lequel son pays est en guerre depuis six ans. Mais M. Ahani avait aussi clairement indiqué à M. Chirac et à son ministre des affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, que la prochaine étape dans les efforts de normalisation serait la reprise des négociations sur le remboursement du prêt Eurodif. C'est d'ailleurs M. Amrolahi, président de l'organisme iranien de l'énergie atomique, qui se trouve actuellement à Paris, pour les négociations sur le remboursement du prêt de 1 milliard de dollars – plus les intérêts, qui se montent, selon les Iraniens, à la même somme – accordé par le chah pour Eurodif. M. Amrolahi a été reçu par M. Jean-Claude Trichet, directeur de cabinet du ministre des finances Edouard Balladur, qui dirige, côté français, les négociations sur le contentieux financier. Mais la reprise générale des négociations sur ce contentieux devrait se tenir début février à Paris entre M. Trichet et M. Navvab, premier responsable iranien des négociations financières.

A propos du Liban, le premier ministre a déclaré, au cours de sa conférence de presse, que les dispositions prises sur la situation des Français à Beyrouth ne correspondait *« pas du tout »* à un désengagement de la France au Liban. Il a précisé sa position sur les journalistes : *« Si j'étais sûr qu'ils aillent au Liban pour rester tranquillement à un endroit où ils ne risquent rien pour travailler, eh bien, je ne m'en préoccuperais pas. Mais je sais bien que ceux qui partent là-bas, par définition, vont prendre des risques, et des risques qui restent déraisonnables, déraisonnables pour eux, qu'il n'est pas de la responsabilité de leur direction d'assumer, et qui, de surcroît, représentent un risque important pour la France, car, qu'on le veuille ou non, c'est ensuite un moyen de chantage sur la France qu'il n'est pas acceptable de courir sans y avoir réfléchi à deux fois. »*

Téhéran rejette l'appel à l'« arrêt immédiat de la guerre »

L'appel à l'*« arrêt immédiat »* de la guerre du Golfe, lancé jeudi, à Koweït, à l'issue du cinquième sommet de l'OCI, a été aussitôt rejeté à Téhéran par le président iranien, Ali Khamenei, qui a estimé que les résolutions de la conférence sur le conflit irano-irakien étaient *« coupées de la réalité »*. *« Au lieu de condamner et d'expulser le régime irakien pour l'agression commise envers un autre pays musulman, ils se sont simplement contentés d'exprimer une froide invitation à faire la paix, ce qui n'a aucune portée pratique »*, a déclaré M. Khamenei au cours d'une intervention télévisée.

Sur le terrain, la situation autour de Bassorah demeure stationnaire. L'Irak a annoncé, jeudi, que ses troupes avaient repoussé les *« forces d'invasion iraniennes »* sur trois axes du front méridional à l'issue de violents combats. Les Iraniens, pour leur part, affirment que leurs troupes ont progressé en direction du port irakien de Bassorah dans la nuit de mercredi à jeudi, selon trois axes, au nord et à l'ouest de la rivière Jassim, affluent du Chatt-el-Arab, et à l'ouest du lac des Poissons. Comme d'habitude, les deux belligérants donnent des bilans contradictoires concernant les pertes. Téhéran affirme avoir mis hors de combat au cours des récents affrontements environ 2000 soldats irakiens. Bagdad, de son côté, déclare que 5000 soldats iraniens ont été tués au cours de ces mêmes combats. Selon Téhéran, 44700 soldats irakiens ont été tués ou blessés et 2553 faits prisonniers, et 70 avions irakiens ont été abattus depuis le début de Kerbala 5, le 8 janvier. A Bagdad, un porte-parole officiel irakien a évalué à plus de 100000 le nombre de soldats iraniens tués au cours de cette même période. Plus proche de la vérité, le Pentagone estime que près de 20000 Irakiens ont été tués ou blessés depuis le 24 décembre 1986 (date de l'opération Kerbala-4) contre 40000 Iraniens.

Entre-temps, Bagdad a intensifié ses raids aériens contre les objectifs iraniens. Vingt-quatre appareils irakiens ont attaqué jeudi matin, le port de Mah-Chahr, situé à 10 kilomètres au nord de Bandar-Khomeiny, qui a été également attaqué. D'autres appareils ont bombardé les villes de Kachan, d'Ispahan, de Qom, de Tabriz et de Chiraz.

Sur le plan diplomatique, le gouvernement iranien a demandé à nouveau aux Nations unies d'envoyer un groupe d'experts pour constater l'emploi d'armes chimiques par l'Irak. Selon une lettre envoyée au secrétaire général de l'ONU par le représentant de l'Iran aux Nations unies, les forces irakiennes ont fait usage d'armes chimiques sur diverses zones du front, les 16, 18, 20 et 24 janvier derniers. – *(AFP, AP, Reuter.)*

La « qualité de la vie » dans les territoires occupés

QALQILYA
de notre correspondant

L'occupation israélienne en Cisjordanie ménage parfois d'étranges spectacles. Ainsi, le général Shmuel Goren, coordinateur des activités israéliennes dans les territoires, et le général Ephraïm Sneh, chef de l'« administration civile », ont inauguré en grande pompe, mercredi 28 janvier, en présence de plusieurs centaines d'habitants de Qalqilya le premier zoo en Cisjordanie. Caméras, verset du Coran, discours : rien ne manquait à cette déconcertante cérémonie.

Deux tigres, trois lions, un couple d'autruches et une famille de cochons sauvages – plutôt à l'étroit dans leur enclos – ont vu, indifférents, défiler devant eux le cortège officiel, généraux israéliens et notables arabes en tête. Cofinancé par l'administration civile et la municipalité, le zoo a coûté l'équivalent de 1 million de francs. *« L'ouverture de ce parc, a dit très sérieusement le général Sneh, s'inscrit dans notre programme d'amélioration de la qualité de la vie dans les territoires. »*

J.-P. L.

Diplomatie

M. Lech Walesa rencontre le secrétaire d'Etat adjoint américain

Varsovie (UPI) – Lech Walesa, fondateur du syndicat dissous Solidarité, devait rencontrer, vendredi 30 janvier, le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. John Whitehead, actuellement en visite officielle en Pologne. Les autorités polonaises ont, en effet, autorisé le prix Nobel de la paix à quitter son travail aux chantiers de Gdansk afin de permettre cette rencontre, et M. Lech Walesa est arrivé dès jeudi soir à Varsovie.

Jeudi, M. Whitehead s'est entretenu avec le ministre polonais des affaires étrangères, M. Marian Orzechowski. La conversation a principalement porté sur la levée éventuelle des dernières sanctions encore en vigueur qui avaient été imposées par les Etats-Unis contre la Pologne après le coup de force de décembre 1981. Le secrétaire d'Etat adjoint américain a également eu un entretien d'une heure avec le primat de Pologne, le cardinal Glemp.

EN BREF

● **ÉQUATEUR : décès de l'ancien président Galo Plaza.** – L'ancien chef de l'Etat équatorien et ancien secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), Galo Plaza, est mort, mercredi 28 janvier à Quito, à l'âge de quatre-vingts ans d'un arrêt cardiaque. Galo Plaza avait été président de l'Equateur de septembre 1948 à août 1952. Il a aussi été ambassadeur aux Etats-Unis, où il avait fait ses études supérieures. Son prestige et son influence restaient très élevés dans son pays. – *(AFP.)*

● **CONGO : incident frontalier avec le Zaïre.** – Un incident frontalier entre gendarmes zaïrois et miliciens congolais aurait fait au moins trois morts, à la mi-janvier, dans la région de Mindouli, au sud-ouest de Brazzaville, a-t-on appris, lundi 26 janvier, dans la capitale congolaise. Cet affrontement aurait été provoqué par l'incursion de gendarmes zaïrois dans le village de Ngombe, proche de la frontière, où ceux-ci ont l'habitude, selon Brazzaville, de se livrer à des exactions, envers les ressortissants tant zaïrois que congolais. – *(AFP.)*

● **CAMBODGE : démenti vietnamien.** – L'agence Tass a rapporté, mercredi 28 janvier, que Hanoï avait qualifié de *« dénuées de tout fondement »* les informations selon lesquelles le gouvernement vietnamien aurait demandé à la Roumanie de servir d'intermédiaire avec le prince Sihanouk pour tenter de résoudre le conflit cambodgien (*le Monde* du 23 janvier).

● ***Premières inculpations dans l'affaire du Heysel.*** – Albert Roosens, le secrétaire de l'Union belge de football et Michel Kensier, le major de gendarmerie qui commandait à l'époque le district de Bruxelles, ont été inculpés d'homicide involontaire en début de semaine par le juge d'instruction chargé du dossier du Heysel. On estime probable l'inculpation d'autres responsables. Le nom du bourgmestre (maire) de la capitale, Hervé Brouhon, est ainsi souvent cité, comme celui d'autres dirigeants du football belge et de la gendarmerie mis en cause par la commission d'enquête parlementaire. – *(Corresp.)*

Le Monde

Europe

GRANDE-BRETAGNE

La brusque démission du directeur général de la BBC

LONDRES
de notre correspondant

M. Alasdair Milne, cinquante-six ans, a annoncé, le jeudi 29 janvier, qu'il démissionnait de ses fonctions de directeur général de la BBC, cette décision prenant effet immédiatement. Dans un très bref communiqué, M. Milne a évoqué uniquement des *« raisons personnelles »*. On a certes appris que son épouse est gravement malade, mais d'autres motifs semblent avoir poussé M. Milne à ce renoncement. L'opposition soupçonne des « pressions » plus ou moins directes de la part du cabinet de Mme Thatcher ou du Parti conservateur, auxquels M. Milne s'est fréquemment opposé. Et le leader du parti travailliste, M. Neil Kinnock, faisant l'éloge du démissionnaire, n'a pas tardé à déclarer son intention de demander des *« explications »*. Les députés du Labour ont, en outre, adopté une motion demandant au gouvernement de s'abstenir de toute *« ingérence »* dans la désignation du successeur de M. Milne.

Mme Thatcher a déjà répliqué en disant que la BBC était *« totalement indépendante »* et que le directeur général n'était responsable que devant le président de la compagnie (1). Par ailleurs, on souligne que M. Milne, malgré plusieurs prises de positions destinées à défendre l'indépendance de la BBC, avait perdu la confiance d'une partie du personnel, particulièrement à la rédaction, et que cela a contribué à rendre sa tâche de plus en plus difficile.

M. Milne a fait toute sa carrière dans la « grande maison » où il était entré il y a trente-trois ans, travaillant d'abord à la production d'émissions de télévision. C'est en 1982 qu'il accède à la tête de la BBC, à un moment particulièrement délicat. Il ne peut ignorer que le premier ministre attend de profondes réformes. Mme Thatcher n'apprécie guère de la BBC, et pas seulement parce que le financement de cet établissement public, par la redevance, ne correspond pas du tout à ses choix économiques. De nombreux élus conservateurs, les plus à droite, estiment que les informations et beaucoup d'autres programmes reflètent une tendance *« trop à gauche »*.

En 1984, la redevance étant sévèrement limitée par le gouvernement, le directeur général est contraint de faire d'importantes coupes dans son budget et de réduire les effectifs de certains services, mesures qui lui valent l'hostilité des syndicats.

Une riposte cinglante

L'année suivante, une crise majeure éclate quand, sur l'intervention du ministre de l'intérieur, le président de la BBC annule la diffusion d'un documentaire télévisé comportant le portrait d'un dirigeant supposé de l'IRA. Protestant contre cette « censure », le personnel se met en grève. M. Milne obtiendra l'apaisement en montrant clairement qu'il désapprouve l'interdiction – on murmure qu'il aurait déjà envisagé à cette occasion de démissionner. Il rétablit la programmation de l'émission, mais il impose quelques retouches, et cette concession lui retire le soutien de la plupart des journalistes qui avaient serré les rangs derrière lui.

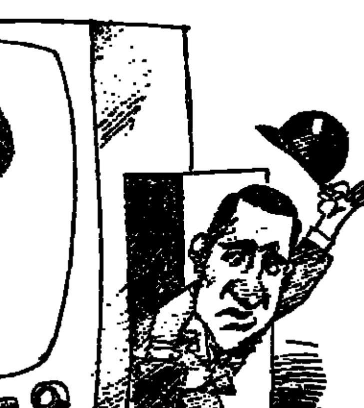
En 1986, une commission chargée de reconsidérer l'avenir de la BBC publie ses recommandations, qui déçoivent l'attente du gouvernement et celle de M. Milne. L'introduction de la publicité est repoussée. En octobre, un nouvel incident ternit l'image de la BBC : celle-ci est condamnée à payer de substantiels dommages et intérêts et à présenter d'humiliantes excuses à deux députés conservateurs qu'un magazine télévisé avait mis en cause dans une enquête consacrée au glissement d'une fraction du Parti conservateur vers l'extrême droite.

Quelques jours plus tard, M. Norman Tebbit, président du parti au pouvoir, membre du cabinet et proche conseiller de Mme Thatcher, accentue l'offensive en produisant un rapport détaillé dénonçant la *« partialité »* des journaux télévisés de la BBC au moment du raid aérien américain contre la Libye en avril.

La riposte de M. Milne devait être assez cinglante, mais elle ne suffit pas à dissiper le malaise. Tout récemment, son interdiction d'une émission dévoilant le secret d'un projet de satellite espion britannique n'a fait qu'y ajouter (*le Monde* du 24 janvier).

FRANCIS CORNU.

(1) Le directeur général est choisi par le « Board of governors », conseil chargé de garantir le statut d'autonomie de la compagnie et de superviser les décisions de l'exécutif. Mais le président et les onze autres personnalités qui forment cette instance sont nommés par le gouvernement.



La marmite italienne

(Suite de la première page.)

Le directeur de l'influent quotidien *la Repubblica*, M. Eugenio Scalfari, a, dans un éditorial demeuré célèbre, comparé la situation italienne à celle de ces bourgades du Far-West qui ne voyaient jadis d'autre salut que dans le choix du chef des bandits écumant la région pour remplir les fonctions du shérif !

Il est possible d'imaginer que, ayant redonné à ses concitoyens le goût de la stabilité, M. Craxi puisse bien désormais ne plus être prisé si, une fois descendu de son piédestal, il entreprenait de relancer l'instabilité. Et pourtant, la méfiance règne. Ses partenaires sont dans l'ensemble convaincus qu'il ne se priverait pas de harceler le prochain gouvernement à direction démocrate-chrétienne – d'autant moins que les élections approchent : elles sont normalement prévues pour le printemps 1988, mais aucune législature n'a accompli ses cinq années depuis 1968. La démocratie chrétienne, dès lors, a-t-elle vraiment intérêt à prendre la tête, en avril, d'un gouvernement dont l'image pourrait pâtir des embrouilles socialistes, et dont la durée serait en toute hypothèse celle que lui assignerait M. Craxi ?

Les projets de référendum

Lors du récent congrès du Parti social-démocrate (PSDI) (*le Monde* du 13 janvier), son leader, M. Francesco Nicolazzi, a fait approuver à une écrasante majorité une stratégie dite d'alternative réformiste – à l'actuelle coalition à cinq, c'est-à-dire la constitution d'un pôle social-démocrate au sens large. Les deux autres petits partis « laïques » alliés dans la majorité ont observé que tout cela tendait à les négliger au profit d'une alliance plus exclusive du PSDI avec le PS, – ainsi qu'avec le modeste mais dynamique Parti radical, désireux de rentrer dans la politique active. Plus grave est la conclusion qu'en a tirée la démocratie chrétienne : l'objectif est de tenter de l'écarter du jeu. Les sociaux-démocrates ne peuvent certes pas mettre en ligne de gros bataillons (4,1 % des suffrages en 1981), mais n'auraient-ils pas agi en discret accord avec M. Craxi ?

La DC n'a obtenu qu'une réponse ambiguë à sa question sur une éventuelle défection du PSDI à l'heure du changement de la garde. Ce ne serait qu'*« à long terme »* ! Cette attitude ne peut évidemment pas inspirer confiance à M. De Mita, le secrétaire général des démocrates-chrétiens, déjà anxieux de nature.

Un deuxième événement vient de souffler le froid dans la majorité. La Cour constitutionnelle a, le 16 janvier, comme elle en avait l'obligtion, publié son avis sur huit projets de référendum dont trois visent à annuler le (très modeste) programme national de production d'électricité nucléaire, trois autres à réformer le fonctionnement de la justice et les deux derniers à interdire la chasse. Les magistrats ont décidé de donner le feu vert aux trois initiatives sur le nucléaire et... deux concernant la justice (1).

La coalition est profondément divisée sur ces initiatives. En substance, le PS, quoique dirigeant le gouvernement, se trouve aux côtés des contestataires... et la DC, parce qu'elle se sent par nature un parti de pouvoir, en tient plutôt pour le *statu quo* en tout domaine. Sur le nucléaire, par exemple, la division est suffisamment profonde pour avoir quasiment fait capoter un projet de conférence nationale d'experts sur l'énergie à qui le Parlement avait demandé un avis sur l'éventuelle poursuite de la construction de centrales. Une date vient péniblement d'être trouvée après des mois d'atermoiements qui ont exaspéré les spécialistes, favorables ou hostiles.

Le jeu est rendu plus complexe encore, si possible, par la présence massive (30 % des voix) sur la scène politique d'un Parti communiste qui est certes le cœur de l'opposition, mais dont les attitudes sont plus spontanément celles d'une formation « responsable ». Ainsi le PC hésite-t-il, malgré les pressions d'une majorité de sa base, à jeter aux orties le peu qui existe en matière de nucléaire ou encore à chambouler les règles de fonctionnement d'une justice où d'ailleurs certains de ses membres sont solidement implantés.

C'est dire que la tenue – normalement entre le 20 avril et le 20 juin – des cinq référendums annoncés n'est pas des plus probables. Ou bien la majorité s'accordera sur des textes de loi visant à désamorcer les projets de consultation populaire (le Sénat a ainsi commencé, le 20 janvier, l'examen d'un train de mesures gouvernementales concernant la justice). Ou bien le couvercle de la marmite sautera et la pacifique *stafetta* (passage du relais) du début du printemps se transformera en une foire d'empoigne avec crise et élections anticipées à la clé. *« Tout est possible »*, confie volontiers M. Craxi à ses interlocuteurs.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Les deux projets acceptés visent respectivement, l'un à abolir la juridiction spécialement chargée de juger les présidents de la République, les ministres et anciens ministres ayant commis des fautes graves dans l'exercice de leurs fonctions (il lui est reproché de n'avoir qu'une seule fois mené une enquête à son terme en quarante ans) ; l'autre vise à restaurer une responsabilité civile ayant porté préjudice à un citoyen.

URSS : la réunion du comité central

M. Gorbatchev s'efforce de surmonter les résistances que suscitent ses projets de « démocratisation »

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev a visiblement du mal à imposer son projet de faire élire à bulletin secret, en laissant le choix entre plusieurs candidats, les dirigeants locaux et régionaux du parti. La résolution du comité central publiée à l'issue de la réunion plénière était discrète sur ce point. Elle n'annonçait pas non plus la réunion en 1988 d'une « conférence fédérale » du parti (1). Le discours de clôture du secrétaire général que publie ce vendredi 30 janvier la *Pravda* a également des accents qui ne trompent pas. M. Gorbatchev s'efforce de dissiper des réticences, voire de vaincre des résistances presque ouvertes. Dans un article paru ce même jour dans *Temps nouveaux*, l'un des principaux commentateurs politiques, M. Alexandre Bovine, attaque sans précautions oratoires les *« conservateurs »* qui s'opposent selon lui à la *« démocratisation »* souhaitée par le secrétaire général.

Plusieurs confidences distillées au cours de la journée de jeudi par des responsables de la propagande auprès de correspondants occidentaux font également état, pour les minimiser, des divergences qui sont apparues lors du plénum sur la question des candidatures multiples. Ce projet ne représente, de toute façon, pas une *« rupture »* avec le passé, mais le début d'un *« processus révolutionnaire »*, remarque l'un d'entre eux. Le choix des mots actuellement est très important...

Le pouvoir de M. Gorbatchev n'est pas sans limites. Son discours de clôture prononcé, mercredi après-midi, devant le plénum n'est publié que ce vendredi par la *Pravda*. La résolution du comité central, qui marque implicitement les réticences d'une proportion non négligeable des 307 membres de cet organisme face à la *« démocratisation »*, avait été diffusée jeudi. Cet ordre de préséance est conforme à l'esprit du système communiste. Entre deux congrès, tous les quatre ans, le pouvoir appartient au comité central, lequel se réunit au moins deux fois par an en séance plénière. Un plénum a le droit théorique (utilisé une fois sous Khrouchtchev) de repousser une mesure proposée par le bureau politique.

M. Gorbatchev a éprouvé le besoin d'affirmer dans son allocution finale devant le comité central que l'*« unanimité »* apparue sur *« tous les problèmes examinés par le plénum »* n'était pas *« formelle »*. Une façon de reconnaître que tout le monde n'était peut-être pas convaincu, au départ, du bien-fondé des mesures de *« démocratisation »* qu'il propose.

Khrouchtchev et Brejnev dénoncés

Le secrétaire général estime qu'il est *« parfaitement logique »* d'avoir mis *« au premier plan »* dans son rapport inaugural mardi *« le thème d'une démocratisation approfondie et sérieuse de la société soviétique »*. Celle-ci est, selon lui, *« la garantie la plus efficace contre le renouvellement des erreurs du passé »*. *« La démocratie nous est aussi indispensable que l'air. Si nous ne le comprenons pas (...), notre politique échouera, camarades ! »*, affirme-t-il.

M. Gorbatchev se veut également persuasif à propos de la *« refonte »* de l'activité dans tous les domaines de la société soviétique, dont la *« démocratisation »* n'est qu'un aspect. *« Il faut mettre fin à la discussion de savoir si nous avons ou non besoin de cette refonte (...). Pouvons-nous nous permettre des hésitations en la matière ? Non, camarades ! »* s'écrie-t-il.

M. Bovine, dans *Temps nouveaux*, met en cause bien plus que ceux qui *« hésitent »*. Il affirme qu'on *« sous-estime l'envergure et la force de la résistance à la refonte »*. Il désigne les *« adversaires principaux : les conservateurs soviétiques frustes et bureaucratiques »*.

A l'instar de M. Gorbatchev, ce commentateur estime que la *« démocratisation »* est la meilleure garantie contre les *« erreurs du passé »*. Mais, à la différence du secrétaire général, il donne des noms et se livre à l'attaque la plus vive parue jusqu'ici dans la presse soviétique contre deux anciens dirigeants : *« Nikita Khrouchtchev, après avoir lancé un défi aux artisans du culte de la personnalité de Staline, a aussitôt encouragé son propre culte. Leonid Brejnev, qui avait pourtant du bon sens, s'est transformé en monument de sa propre personne »*, écrit-il. Il est peut-être bon de rappeler que M. Bovine a été longtemps lui-même un protégé et un laudateur de Brejnev.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Dans son allocution de clôture, M. Gorbatchev a cependant déclaré sur ce point : *« Les membres du comité central se sont prononcés pour la tenue d'une conférence fédérale du parti (...). J'estime que ceux qui n'ont pas pris part au débat partagent, eux aussi, cette proposition (...). Nous jugeons opportun, et je soumets cette proposition à votre examen, que le bureau politique élabore pour un des prochains plenums du comité central des propositions sur les délais et les modalités de la tenue de cette conférence »*.

GRÈCE : les relations avec l'OTAN

M. Papandréou indique que de nouvelles négociations sur les bases américaines vont s'ouvrir

ATHÈNES
de notre correspondant

« Nous ne partons pas, et c'est là une décision prise en pleine conscience. Nous ne partons pas maintenant, parce que des raisons de sécurité nationale nous obligent à rester. » Voilà réglée la question des relations entre l'OTAN et la Grèce, sous le gouvernement socialiste. Dans un discours prononcé au Parlement, où, pendant toute la journée du vendredi 23 janvier, les chefs des partis politiques ont discuté des questions de défense nationale, le premier ministre grec, M. Papandréou, a affirmé qu'un conflit entre la Grèce et la Turquie, paradoxal et improbable en l'état actuel des choses, serait à peu près inévitable si la Grèce quittait l'OTAN. Rester dans l'alliance est donc *« une chose utile »*. Et, a-t-il ajouté, *« si l'OTAN n'admettait pas la particularité de nos positions, le problème serait posé devant le peuple, même par voie de référendum »*.

Cela n'a pas été la seule surprise réservée aux députés et à tous ceux qui ont suivi le débat à la radio, qui transmettait en direct la séance parlementaire.

« Un dialogue d'égal à égal »

M. Papandréou s'est aussi étendu sur la question des bases militaires américaines en Grèce. *« Selon l'accord gréco-américain en vigueur*, a dit en substance le premier ministre, *le statut juridique des bases expire en décembre 1988 et donc, juridiquement, il n'y aura pas de bases militaires après cette date. Par conséquent, toute discussion ou négociation avec les Etats-Unis commencera à partir de zéro... »* Mais il a clairement laissé entendre que de telles négociations auront effectivement lieu et il a exprimé l'espoir que ce sera *« un dialogue d'égal à égal »*. Le gouvernement ne fera pas un seul pas *« sans que le peuple soit au courant et sans que nous disposions de son consentement »*, a-t-il ajouté.

Il s'agit de la reconnaissance officielle du virage politique du gouvernement grec. Le PASOK avait gagné les élections de 1981 en employant, entre autres, des slogans contre l'OTAN et la CEE et contre la présence des bases militaires américaines sur le sol grec. Pour ce qui concerne la CEE, le changement de position a été opéré depuis longtemps. Par contre, sur la question de l'OTAN et des bases militaires, un certains suspense était toujours maintenu. Ce n'est plus le cas. Les détails de la nouvelle politique, qui ne manquera pas de provoquer de fortes réactions à gauche et au sein même du parti socialiste (PASOK) seront connus progressivement dans les mois qui viennent. Les premières discussions avec les Etats-Unis reprendront officiellement au printemps prochain.

THÉODORE MARANGOS.

● **« Réserves » turques au Conseil de l'Europe.** – La commission juridique de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a exprimé, jeudi 29 janvier, sa *« déception »* à la suite des réserves faites par Ankara lors de la reconnaissance du droit de recours individuel devant la Commission européenne des droits de l'homme (*le Monde* du 28 janvier). Ces réserves figurent dans la déclaration du gouvernement turc qui a été rendue publique jeudi par le secrétariat du Conseil de l'Europe, à Strasbourg. La Turquie y subordonne notamment les notions de *« société démocratique »* inscrites dans la Convention européenne des droits de l'homme (liberté d'expression, de religion, de réunion, d'association ou de grève) aux *« principes énoncés dans la Constitution turque »*. – (AFP.)

Asie

PHILIPPINES : après le dénouement de la rebellion militaire

Les autorités craignent de nouveaux soubresauts

MANILLE
de notre envoyé spécial

Le chef d'état-major des forces armées des Philippines, le général Fidel Ramos, a ordonné vendredi 30 janvier l'arrestation d'un général et de trois officiers accusés d'avoir participé à la tentative de coup d'Etat.

Sur un tableau noir, à l'entrée d'un bureau du service de renseignements de l'armée à Camp-Crame à Manille, une inscription en lettres capitales *« Full Alert »* rappelait, vendredi 30 janvier, que le règlement sans effusion de sang de la mutinerie de cent soixante militaires, qui ont occupé pendant soixante heures les locaux de la chaîne 7 de télévision, n'a pas mis fin à la crise que traversent les Philippines à la veille du référendum du 2 février sur la nouvelle Constitution.

« Il est toujours possible que quelque chose se produise au cours des prochaines quarante-huit heures », admet un colonel des services de renseignements militaires. Bien qu'il n'y ait aucune confirmation officielle, il semble, selon des sources militaires, qu'une poignée de soldats insurgés tiendraient encore l'armurerie de la base navale de Sangley, proche de Manille, l'un des trois points d'offensive des troupes rebelles au début de la semaine.

Les événements de ces derniers jours relèveraient en effet d'une opération de déstabilisation de grande envergure (cinq cents militaires ont été impliqués) destinée à permettre le retour de Marcos aux Philippines. C'est en tout cas ce qu'ont révélé, jeudi soir, le général Ramos, chef d'état-major général, et le vice-président Salvadore Laurel.

Selon le consul-général philippin à Hawaï, un boeing 707 de la compagnie privée Pan Aviation de Miami, affrété par un marchand d'armes libanais, M. Sarkis Soghanalian, lui-même lié à un homme d'affaires saoudien ami des Marcos, M. Zadnan Kashoggi, était depuis mardi à Honolulu, où vivent en exil l'ancien président et une vingtaine de ses supporteurs, prêt à les ramener aux Philippines. La Maison Blanche a confirmé, jeudi, avoir été informée des projets apparents de l'ancien président par le gouvernement philippin et avoir dépêché auprès de M. Marcos un représentant du Département d'Etat chargé de lui rappeler qu'il était libre de se rendre où il souhaitait à l'exclusion des Philippines. L'homme d'affaires libanais a nié ces assertions, mais la presse philippine a affirmé, ce vendredi, que la compagnie Pan Aviation est liée à la CIA, et suggérait que le service de renseignements américain aurait pu souhaiter que l'ex-président quitte le territoire des Etats-Unis pour ne pas avoir à témoigner dans l'affaire de l'Irangate.

Depuis des mois la rumeur...

Toujours selon la presse philippine, le plan de M. Marcos aurait été découvert à la suite des achats à Honolulu par son épouse Imelda de vêtements et accessoires militaires, dans un surplus de l'armée américaine, pour un cout total de 2000 dollars.

A Manille, l'*« enlèvement »* mystérieux, mardi, de Dona Josefa, la mère presque centenaire de l'ex-président, par des membres de sa famille avait aussi incité à penser que quelque chose était en train de se tramer. Alors que la vieille dame est en traitement au centre de cardiologie de Manille, des parents sont soudain venus la chercher pour l'emmener chez un de ses gendres, à Ilocos-Norte, province natale de M. Marcos.

La rumeur d'un retour de M. Marcos aux Philippines circule à Manille depuis des mois. L'aéroport international de Laoag, capitale d'Ilocos-Norte, a été fermé depuis l'automne (des tas de pierres en barrant la piste). Selon un document confidentiel des services de renseignements de l'armée, Ferdinand Marcos devait quitter Hawaï le 25 janvier et arriver sur la base aérienne de Villamor, proche de Manille, dont les troupes loyalistes auraient dû alors avoir le contrôle. On ne connaît pas encore les tenants et les aboutissants du complot, notamment les politiciens et les généraux impliqués dans l'opération, ni la manière dont aurait été menée l'opération finale : la prise de pouvoir.

Deux inconnues laissent encore planer des doutes sur la stabilisation de la situation. D'une part, un certain nombre d'officiers et de généraux loyalistes n'ont pas refait surface depuis quelques jours. En outre, il s'est confirmé, depuis l'évacuation des locaux de la chaîne 7, qu'une épreuve de force est en cours entre, d'un côté, la présidente et ses proches conseillers et, de l'autre, la haute hiérarchie de l'armée.

Mme Aquino a annoncé, jeudi soir, qu'étant donné la *« gravité des crimes commis »* par les soldats rebelles, ceux-ci devaient passer en jugement. Or, le général Ramos s'était personnellement engagé à faire preuve de clémence à l'égard des mutins. Il a simplement annoncé qu'une enquête serait ouverte afin d'établir les responsabilités. Pour sa part, le ministre de la défense, le général Ileto, a déclaré jeudi qu'il était *« prématuré de parler de punition »*. Au demeurant, il semble, selon des sources militaires, que les soldats rebelles n'aient pas été désarmés...

PHILIPPE PONS.

Amériques

ETATS-UNIS : l'enquête sur l'« Irangate »

Le rapport de la commission du Sénat estime que la politique étrangère était menée par des « amateurs »

WASHINGTON
de notre correspondant

Publié jeudi 29 janvier par la commission du Sénat pour les affaires de renseignement, le premier rapport d'enquête sur les ventes d'armes secrètes à l'Iran ne conclut pas à la responsabilité de M. Reagan dans le détournement des bénéfices de ces ventes au profit de la guérilla antisandiniste.

« A l'heure qu'il est, a déclaré en présentant ce rapport M. David Boren, le président de la commission, *il n'y a toujours pas de preuve directe que* [le président] *ait ordonné le détournement de fonds ou ait été au courant ».* Le sénateur (démocrate) de l'Oklahoma a cependant aussitôt souligné que cette question ne pouvait être définitivement éclaircie sans les témoignages de l'ancien conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, l'amiral Poindexter, et de son ancien collaborateur, le lieutenant-colonel North.

Seuls – jusqu'à preuve du contraire – à pouvoir fournir un tableau complet des chemins politiques par lesquels l'argent de la République islamique a pu être utilisé pour financer illégalement les *« contras »*, les deux hommes se refusent en effet à toute déclaration depuis le début de l'affaire. Tant qu'ils n'auront pas changé d'attitude, l'absence de *« preuve directe »* d'une implication présidentielle ne prouvera en ce sens rien car elle ne permet pas de savoir si le président des Etats-Unis a laissé violer la loi par ignorance de ce qui se passait à la Maison Blanche ou s'il a pris activement part à une action illégale.

En attendant, le rapport de la commission est quand même plus qu'embarrassant pour M. Reagan car il le contredit sur ses motivations et jette une lumière peu flatteuse sur sa conduite des affaires. Il indique d'abord qu'il apparaît, sur la base des témoignages recueillis, que la décision de vendre des armes à l'Iran est le *« résultat d'une accumulation de plusieurs facteurs »* – non seulement de la volonté de *« bâtir une relation constructive avec des éléments modérés »* de la République islamique, mais aussi de la *« profonde préoccupation personnelle »* de M. Reagan pour le sort des otages américains du Liban ; de l'intérêt d'Israël à développer ses rapports avec Téhéran et de l'effort, enfin, de personnalités privées et notamment de marchands d'armes.

Un gâteau et une bible

Or M. Reagan a, pour sa part, toujours dit que son seul objectif avait été d'essayer de renforcer les éléments potentiellement pro-occidentaux d'un pays d'importance stratégique et qu'il n'avait jamais envisagé de rompre avec sa politique officielle de refus de toute négociation avec des terroristes. Par la simple relation de détails le plus souvent déjà connus, le rapport décrit ensuite le *« réel désarroi »*, selon l'expression du sénateur Boren, dans lequel se trouvait la politique étrangère de ce gouvernement menée, a-t-il estimé, par des *« amateurs »*. Le mot est, de fait, encore aimable quand il apparaît que c'est sur la foi d'un marchand d'armes considéré par le département d'Etat comme un *« affabulateur de talent »* qu'un ancien conseiller de M. Reagan, M. Robert McFarlane, a été envoyé, en mai dernier, à Téhéran avec des armes, convaincu qu'il en reviendrait avec les otages.

Sa délégation, qui incluait notamment le lieutenant-colonel North, apportait un gâteau en forme de clé (symbole d'ouverture) et, quelques mois plus tard – cela a été confirmé parallèlement à la publication du rapport, – M. Reagan devait faire remettre aux Iraniens une bible signée de sa main et qui marquait, elle, *« l'héritage commun des religions musulmane, chrétienne et juive »* et le fait que le président américain *« est lui aussi un homme de Dieu »*. L'idée était, paraît-il, du lieutenant-colonel North, mais le sérieux avec lequel elle a été présentée jeudi par la Maison Blanche après que le président du Parlement iranien eut, la veille, présenté cette bible historique à la presse, conduit à se demander si l'« amateurisme » n'est pas toujours bien représenté dans l'entourage de M. Reagan.

Ce rapport doit maintenant être remis à la commission d'enquête spéciale du Sénat pour laquelle il constituera « une base » de départ.

BERNARD GUETTA.

Le président Garcia à l'Élysée

M. Mitterrand promet l'aide de la France au Pérou dans les négociations avec le FMI

M. Alan Garcia, chef de l'Etat Péruvien, a fait le jeudi 29 janvier une brève visite privée à Paris et a quitté la France ce vendredi pour Madrid, où il doit rencontrer le roi Juan Carlos et M. Felipe Gonzalez. M. Garcia a été jeudi l'hôte à déjeuner de M. Mitterrand et il a reçu le soir la médaille de la Sorbonne (où il a étudié pendant deux ans) des mains de Mme Ahrweiler, recteur de l'Université de Paris.

Les conflits en Amérique centrale et la dette extérieure de l'Amérique latine ont été au centre des conversations *« extrêmement cordiales »* qu'ont eues le jeudi 29 janvier à l'Elysée MM. Alan Garcia et François Mitterrand.

« La France ne doit pas se trouver en retrait par rapport à l'action des groupes de Contadora et de Lima (1) qui interprètent parfaitement les aspirations des peuples de ces régions », a déclaré M. Mitterrand à son interlocuteur, en faisant valoir qu'il fallait *« éviter d'entrer dans la dialectique infernale intervention/radicalisation idéologique »*.

Les deux hommes, indique-t-on à l'Élysée, sont tombés d'accord pour estimer que *« l'Europe des Douze, qui n'est pas suspecte d'impérialisme, pourrait jouer un rôle accru dans la recherche d'une solution négociée passant par le respect des principes de la non-intervention et de l'autodétermination. »* M. Garcia a souligné que *« le gouvernement des Etats-Unis ne doit pas être le tuteur de l'Amérique latine »* et insisté sur l'importance du respect du *« pluralisme idéologique »* sur le continent.

M. Garcia a expliqué que, si le Pérou ne refusait pas de payer sa dette extérieure (14,5 milliards de dollars, dont 1 milliard à la France), il se devait de privilégier le développement économique et social de son pays, sans lequel le Pérou serait incapable de respecter les échéances de ses remboursements.

Au président péruvien, qui lui expliquait que la négociation avec le FMI était bloquée, M. Mitterrand a fait valoir que cette institution financière internationale, tenue de *« respecter certaines règles »*, avait une approche plus *« comptable »* que *« politique »* du problème de la dette en raison de sa crainte de la *« contagion »*. M. Mitterrand a assuré le président péruvien du soutien de la France dans sa démarche pour obtenir des assouplissements financiers de la part du FMI. On relève à l'Elysée que M. Garcia ne manifeste pas une volonté de cesser toute relation avec la communauté financière internationale.

Interrogé à sa sortie de l'Elysée sur les essais nucléaires français dans l'océan Pacifique, pour lesquels Lima avait exprimé son hostilité, M. Garcia a assuré qu'*« il n'y a pas de grand problème entre le Pérou et la France »*. *« Nous sommes très liés à la politique de la France »*, a-t-il souligné après avoir exprimé son attachement aux grands principes de démocratie et d'égalité de la Révolution française.

(1) Le groupe d'appui de Lima se compose du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Pérou.

(Voir page 25, l'article de notre correspondant à Lima sur la nouvelle politique économique du Pérou.)

CHILI

Les lauriers du condamné

Le rédacteur en chef du magazine d'opposition *Analisis*, M. Juan Pablo Cardenas, a appris en même temps jeudi 29 janvier qu'un prix international lui était attribué et qu'il devrait passer ses nuits en prison pendant trois ans pour avoir « diffamé » le président Pinochet. M. Cardenas a indiqué qu'il avait été informé de sa condamnation alors qu'on lui annonçait que le « stylo d'or de la liberté 1986 », destiné à récompenser un journaliste dans son combat pour la liberté de la presse, venait de lui être décerné par la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ), dont le conseil d'administration se réunissait à Istamboul.

Le rédacteur en chef d'*Analisis*, déjà condamné à trois reprises dans le passé, a déclaré : *« Ils vont avoir du mal à expliquer comment un journaliste reconnu à l'étranger comme un défenseur des libertés et de la démocratie peut être condamné au Chili »* et a annoncé qu'il ferait appel.

D'autre part, la justice militaire chilienne a libéré – sous caution de 25 dollars (150 F) – le lieutenant Pedro Fernandez, inculpé après la mort par brûlures d'un jeune opposant au régime militaire (Rodrigo Rojas, photographe). L'autre victime, Carmen Quintana, étudiante, se trouve encore en traitement dans un hôpital canadien. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

M. Chirac rencontrera M. Reagan le 31 mars à Washington

M. Jacques Chirac rencontrera le président Reagan le 31 mars prochain à Washington, a-t-on annoncé jeudi 29 janvier à l'Hôtel Matignon. Le premier ministre effectuera auparavant un bref séjour à New-York.

Le précédent voyage de M. Chirac dans la capitale fédérale américaine remonte à juillet 1985 : alors dans l'opposition, il s'y était rendu à l'occasion d'un congrès de l'Union démocratique internationale, qui regroupe différentes formations de droite et du centre, en tant que président du RPR. Mais il était allé à New-York en septembre dernier, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies.

Quant à la dernière entrevue entre MM. Chirac et Reagan, elle avait eu lieu en mai dernier à Tokyo, lors du sommet des sept pays les plus industrialisés.

Chine

L'expulsion d'un correspondant de l'AFP à Pékin

Lawrence Mac Donald, un des correspondants de l'Agence France-Presse à Pékin, a été placé, ce vendredi 30 janvier à l'aube, par la police à bord d'un vol en partance pour Hongkong, les autorités ayant refusé de revenir sur leur décision de l'expulser (*le Monde* du 28 janvier).

Lawrence Mac Donald, qui se trouvait à Hongkong lorsque Pékin a demandé à l'AFP de le transférer dans un autre poste, avait regagné la capitale chinoise en compagnie du directeur régional de l'Agence, M. Georges Biannic. Celui-ci n'a pu obtenir aucun éclaircissement de la part des autorités sur les faits reprochés à Mac Donald, et l'AFP avait refusé de retirer son correspondant de sa propre initiative.

Le correspondant, de nationalité américaine, a été convoqué à l'aube, ce vendredi, à la police municipale. Son épouse et le chef du bureau de l'AFP à Pékin, qui l'y ont accompagné, se sont vu interdire l'accès aux locaux de cette administration. Dix minutes plus tard, le journaliste en ressortait accompagné de fonctionnaires qui l'ont empêché de prendre congé de son épouse autrement que par un geste de la main à distance, et l'ont emmené à l'aéroport pour le mettre à bord d'un avion spécial pour Hongkong.

Haïti

Une jeune fille tuée par les forces de l'ordre

Port-au-Prince. – Une jeune fille a été tuée le jeudi 29 janvier par les forces de l'ordre à la suite d'une manifestation dans le centre de la capitale. Plusieurs centaines de personnes s'étaient rassemblées pour réclamer la libération d'un jeune homme de vingt-quatre ans, Jean-Baptiste Benoit, surnommé Rambo, arrêté par la police. La démonstration de force de l'armée qui a suivi a entraîné des actes de violence dans le centre-ville, où plusieurs véhicules officiels ont été incendiés.

Ce regain de tension survient quelques jours avant l'anniversaire du départ en exil de l'ancien président à vie Jean-Claude Duvalier (le 7 février), durant la réunion du premier Congrès du mouvement des organisations démocratiques haïtiennes. Neuf cents délégués représentant une dizaine d'organisations politiques et syndicales doivent débattre pendant cinq jours de l'avenir politique de l'île et des risques du retour du « duvaliérisme ». – *(AFP, UPI.)*

République sud-africaine

Larges pouvoirs de censure au chef de la police

Le *Journal officiel* sud-africain a publié, jeudi 29 janvier, dans une édition spéciale, de nouvelles décisions gouvernementales donnant de larges pouvoirs au chef de la police nationale, M. Johan Coetzee, en matière de censure de la presse.

Ces dispositions élargissent la notion de *« compte rendu subversif »*. Elles permettent d'interdire tout journal ou toute émission de radio et de télévision qui évoquerait les objectifs et les raisons d'agir des organisations illégales, tel le Congrès national africain (ANC).

Le gouvernement a ainsi réagi à une décision de la Cour suprême qui, quelques heures auparavant, avait invalidé un décret interdisant aux médias de faire de la *« publicité aux organisations terroristes »*. La Cour suprême avait été saisie par les deux principaux groupes de presse d'expression anglaise, *Argus* et *South African Associated Newspapers*.

D'autre part, l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Grande-Bretagne, M. Denis Worrall, a démissionné de ses fonctions, a annoncé, vendredi 30 janvier, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha.

Des rumeurs insistantes faisaient état, récemment, de la déception grandissante de M. Worrall devant l'absence de réformes substantielles dans son pays.

Le quotidien du Cap *Cape Times*, publié vendredi avant l'annonce de la décision de M. Worrall, émet l'hypothèse que le diplomate pourrait se présenter aux prochaines élections générales en Afrique du Sud contre le Parti national. – *(AFP, Reuter.)*

El Salvador

La guérilla annonce la libération d'un colonel détenu depuis 1985

San-Salvador. – Le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) a annoncé le jeudi 29 janvier que le colonel Omar Avalos allait être libéré à la suite de l'élargissement par le gouvernement de 38 guérilleros. Le colonel Avalos, ancien directeur de l'aviation civile, avait été capturé le 26 octobre 1985. L'archevêque de San-Salvador, Mgr Arturo Rivera, a estimé que cette libération *« était un pas significatif dans la voie de l'humanisation du conflit »*. Le comité de presse des forces armées (COPREFA) a pour sa part qualifié de « geste humanitaire » la libération des 38 guérilleros, dont 23 blessés doivent être expulsés vers le Mexique. – *(AFP., UPI.)*

Afrique

L'enlèvement d'une équipe de Médecins sans frontières

Les rebelles somaliens s'engagent à libérer les dix otages français

Les otages français de Médecins sans frontières sont sains et saufs et sont entre les mains du MNS, a annoncé le président du Mouvement national somalien, M. Ahmed Mohamed Silanyo, vendredi 30 janvier, à Londres, au cours d'une conférence de presse. Il a ajouté que son mouvement était prêt à libérer sans condition les dix otages et que « seuls, quelques arrangements pratiques » restaient à réaliser.

LOYADA (frontière somalienne)
de notre envoyé spécial

« On est bien embêtés par cette histoire d'otages », compatit le chef du poste-frontière de Loyada, à une vingtaine de kilomètres seulement de Djibouti-ville. Il voit passer beaucoup de monde, et établit évidemment un lien entre cette affaire d'enlèvement et le *« conflit »* qui, depuis plusieurs semaines, agite la région d'en face, c'est-à-dire le nord-ouest de la Somalie, où travaillaient justement les dix membres de Médecins sans frontières (MSF), kidnappés le samedi 24 janvier par un groupe armé et emmenés vers une destination inconnue.

Hargeisa, capitale du nord de la Somalie, ville rebelle soumise à un strict couvre-feu, est à environ neuf heures de mauvaise piste de Loyada. Depuis plus d'un mois, elle n'est plus accessible aux camions qui, à partir de Djibouti, la ravitaillaient en produits divers. *« Nous sommes obligés de décharger nos marchandises à Borama, à mi-chemin »*, raconte Ahmed Saïd, un chauffeur de poids lourds qui en revient.

Les habitants de Hargeisa n'ont, semble-t-il, ni l'autorisation, ni la possibilité de quitter la ville. Les choses auraient pris un très mauvais tour après l'assassinat, à la mi-décembre, du chef régional de la sécurité, assassinat revendiqué par le Mouvement national somalien (MNS) et confirmé par des sources indépendantes. *« J'ai entendu tonner le canon à Borama, où j'ai passé la nuit de mercredi à jeudi »*, indique Ahmed Saïd, qui, pour atteindre Loyada, avait dû franchir auparavant une vingtaine de barrages dressés par l'armée somalienne, qui prend sa dîme au passage. *« Avant les événements, il n'y en avait que cinq sur ce parcours »*, dit-il.

Pas de restriction de trafic, en revanche, pour les camions-citernes qui ravitaillent le nord-ouest de la Somalie, notamment en gazole, pour le chantier de construction de la route Garoe-Gardo : le passage à travers la région troublée de Hargeisa ne leur est pas interdit, mais l'escorte militaire, d'ordinaire composée de deux soldats à bord de chaque véhicule, a maintenant été doublée. Les patrouilles n'échappent cependant pas aux multiples tracasseries faussement administratives que l'armée somalienne a imaginées pour profiter des événements.

Dans son numéro de jeudi, *la Nation*, l'hebdomadaire de Djibouti, ne souffle mot de la situation dans le nord-ouest de la Somalie et passe sous silence la prise d'otages, afin de ménager les susceptibilités d'Addis-Abeba et de Mogadiscio. Dans ces délicates affaires, le silence est maintenant de rigueur et la réserve de bon aloi. De passage ici, le docteur Francis Charhon, directeur général de MSF, affirme *« ne disposer d'aucune information sur le lieu de détention des membres de son organisation et sur l'identité de leurs ravisseurs »*.

JACQUES DE BARRIN.

TCHAD

Les raids de l'aviation libyenne ont repris dans le Nord

Les raids de l'aviation libyenne dans le nord du Tchad ont repris au début de cette semaine, confirme-t-on de source occidentale, après que les autorités de N'Djamena ont annoncé le bombardement de Fada (*le Monde* du 30 janvier). On déclare de même source que l'efficacité et la fréquence de ces bombardements sont difficiles à déterminer, alors que la radio tchadienne évoque leur *« intensité inouïe »*.

La même radio diffuse depuis mercredi des éditoriaux particulièrement martiaux, parlant de l'*« accalmie trompeuse »*, des *« grandes batailles qui se préparent »*, et proclame : *« Tchadiens, debout pour la bataille finale, debout pour aller jusqu'à Aouzou ! »*.

La résolution du cinquième sommet islamique de Koweït, qui appelle la Libye à régler son *« différend territorial »* avec N'Djamena, constitue une victoire pour le Tchad, estime aussi la radio. *« Pour la première fois, un sommet islamique prend en compte un conflit territorial entre le Tchad et la Libye en tant que différend territorial, déboutant Tripoli, qui considère le problème comme un conflit entre factions tchadiennes rivales »*, a déclaré un commentateur. Les participants au sommet ont *« appelé les deux pays* (Tchad et Libye) *à régler leur différend par des moyens pacifiques, sans aucune pression ni ingérence étrangères, en accord avec les principes et les objectifs des chartes de la Conférence islamique et de l'OUA »*.

La résolution du sommet n'a pourtant pas été aussi loin que l'aurait souhaité le président Hissène Habré, qui entendait obtenir une condamnation de l'*« occupation libyenne »* du nord du pays.

M. Hissène Habré est arrivé jeudi soir à Bagdad, à l'invitation du président Saddam Hussein.

De son côté, une délégation du *« Néo-Gunt »*, le nouveau gouvernement d'union nationale de transition du Tchad, dont M. Goukouni Oueddeï s'est retiré, est arrivée à Paris. Elle est conduite par M. Mahamat Saleh Ahmat, *« secrétaire d'Etat aux affaires étrangères »* de cette formation rivale des autorités de N'Djamena. Celui-ci a déclaré être venu expliquer aux responsables français *« les changements intervenus au sein du GUNT et les assurer que* [son] *objectif est de parvenir à une paix véritable »*.

TUNISIE

Des syndicalistes interpellés

TUNIS
de notre correspondant

La Ligue tunisienne des droits de l'homme a fait état, jeudi 29 janvier, de plaintes qu'elle a reçues d'*« un certain nombre »* de familles de syndicalistes interpellés durant ces deux dernières semaines. Ces interpellations, qui n'ont pas été confirmées officiellement, concerneraient seize personnes, dont le secrétaire général de l'ancienne union régionale de Gabès, M. Habib Guiza. Toutes demeuraient attachées à l'ancienne direction de la centrale ouvrière UGTT, dont trois membres du bureau exécutif que présidait alors M. Habib Achour.

Après avoir rappelé les différents épisodes qui, depuis dix-huit mois, ont marqué la crise syndicale, la Ligue estime qu'*« il est vain d'escompter une quelconque solution viable par le recours à de telles méthodes et à de tels procédés »*.

Est-ce parce qu'il consacrait un long article à la situation syndicale que l'hebdomadaire du Mouvement des démocrates socialistes (MDS) *Al Mostaqbal* a été suspendu pour six mois ? Le MDS a été informé de cette mesure le vendredi 30 janvier.

M. D.

Politique

Le séminaire gouvernemental et la conférence

Pour sa première conférence de presse officielle, le jeudi 29 janvier – la précédente s'était déroulée le 21 juillet 1986 à l'initiative de l'Association des journalistes parlementaires, – M. Chirac s'est d'abord excusé d'avoir choisi le cadre solennel des salons du Quai d'Orsay pour cause d'exiguïté de ceux de l'Hôtel Matignon. Dans une mise en scène qui rappelait les conférences de presse présidentielles, assis à une table recouverte d'un tapis de feutre beige, ayant en contrebas à sa gauche tous les ministres sauf M. Guillaume (agriculture), sous les lourds lustres de cristal de la « grande salle à manger » du ministère des affaires étrangères, le premier ministre a lu pendant vingt minutes une déclaration liminaire et répondu pendant une heure aux questions des journalistes venus nombreux.

M. Chirac a énoncé tout d'abord les *« trois impératifs »* de l'action du gouvernement pour l'année 1987 : moderniser l'économie pour créer des emplois, ouvrir des chances nouvelles à tous *« dans une société d'initiative, de responsabilité et de liberté »*, enfin *« donner un nouveau souffle au dialogue social »*.

Le premier ministre a cité une dizaine de projets de loi que le gouvernement, qui s'était réuni en conclave à l'hôtel Matignon depuis le matin, avait retenus essentiellement en matière sociale. Il s'agit de textes concernant : Le développement de l'épargne populaire vers l'entreprise :

– La réforme de la création et de la transmission des petites entreprises ;

– Les mesures en faveur des chômeurs de longue durée et en fin de droits ;

– L'apprentissage des jeunes et la formation professionnelle ;

– L'accès à l'emploi facilité pour les handicapés ;

– Le développement de l'initiative et de la solidarité par le mécénat ;

– Le développement des enseignements artistiques ;

– La création d'une force d'intervention du développement dans le cadre de la coopération ;

– L'aménagement du temps de travail (ex-amendement Séguin) ;

– La réforme hospitalière ;

– La construction d'établissements pénitentiaires ;

– L'extension de la participation aux entreprises publiques et aux administrations.

Ces annonces ont satisfait M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, qui a déclaré : *« La France est gouvernée. Jacques Chirac l'a opportunément rappelé alors que certains l'avaient un peu trop vite oublié. »* M. Philippe Mestre, député UDF de Vendée, proche de M. Barre, a assuré : *« Tout député de la majorité ne peut qu'approuver dans leurs grandes lignes les thèmes développés par Jacques Chirac »*, ajoutant que le premier ministre *« pouvait compter sur la totale solidarité de sa majorité »*. Mais il a précisé : *« Il n'est pas interdit de donner quelques conseils au gouvernement. Est-ce critiquer le gouvernement que de faire des propositions qui ne soient pas identiques aux siennes ? »*

En revanche, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a relevé dans les propos du premier ministre une *« contradiction »* puisqu' *« il lance un appel au dialogue social, mais va aussitôt à l'encontre de l'esprit de dialogue en imposant contre l'avis de toutes les organisations syndicales d'enseignants le statut de maîtres-directeurs d'école »*. Quant à M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, il a jugé que, dans les propositions de M. Chirac, *« il n'y avait pas trop de grain à moudre »*, ajoutant : *« Je ne crois pas qu'il y ait un changement fondamental dans la politique économique et sociale du gouvernement. Il y a tout de même un certain nombre de pistes qui sont apparues et dans lesquelles nous allons nous engager. »*

Dans ses réponses aux questions des journalistes, M. Chirac a montré une certaine vivacité pour dire que le gouvernement ne céderait pas sur les augmentations de salaire, un certain humour pour comparer le rapprochement entre centristes et socialistes au monstre du Lochness, une mesure bien calculée pour critiquer M. Barre et M. Mitterrand, un réel agacement à propos de l'affaire Nucci et une grande désinvolture pour affirmer qu'il ne s'occupe pas de la privatisation de la télévision.

« Je gouverne pour tous les Français »

M. Jacques Chirac a fait, en commençant sa conférence de presse, la déclaration suivante :

Le 16 mars dernier, les Français ont fait un choix. Ce choix était courageux et il était sans ambiguïté. Le travail du gouvernement a été très important depuis dix mois. Il a établi les principales fondations d'une société de liberté.

Nous venons de traverser, par ailleurs, une zone de turbulence. Nous avons eu des manifestations étudiantes et lycéennes ; nous avons eu des grèves dans les services publics ; nous avons eu l'offensive du froid ; nous avons eu un certain nombre de désordres dans le domaine monétaire international. Et certains Français s'interrogent. C'est normal, et je les ai entendus.

Et, après en avoir délibéré, j'ai fixé trois impératifs, trois lignes de force, qui vont mobiliser l'énergie du gouvernement cette année. (...)

Premier impératif : poursuivre avec sagesse, ténacité et détermination le renforcement de la modernisation de notre économie pour préparer l'avenir – l'avenir, c'est l'échéance 1992, le marché unique et la suite – et intensifier une politique de lutte contre le chômage.

Deuxième impératif : ouvrir des chances nouvelles à tous les Français dans une société d'initiative, de responsabilité et de liberté sans cesse accrues.

Troisième impératif : améliorer les conditions de vie quotidienne de nos compatriotes et donner un nouveau souffle à l'indispensable dialogue social.

1) Premier impératif : le renforcement de notre économie. Pourquoi ? pour permettre aux entreprises d'être plus compétitives – c'est le fond du problème, – de vendre mieux, donc de produire plus, donc de créer des emplois. Cela nous impose un certain nombre de disciplines, que certains connaissent depuis longtemps et dont les Français ont pris, depuis quelque temps, conscience.

D'abord, la lutte sans répit contre l'inflation. L'année 1986 se solde avec un bon résultat : 2,1 %. Certes, du fait des grèves, du froid, de la remontée du prix du pétrole, la situation peut connaître dans les premiers mois de l'année 1987 une période d'adaptation, après laquelle, je puis vous le dire, l'évolution reprendra un cours satisfaisant, la liberté engendrant, dans ce domaine, des baisses nouvelles.

Deuxième contrainte, deuxième nécessité : le retour à l'équilibre des finances publiques. On a déjà beaucoup fait depuis avril dernier. Pour 1987, je puis vous dire que le budget sera exécuté sans aucun dérapage, et toute dépense nouvelle due, notamment, aux événements récents sera gagée par des économies équivalentes. Quant au budget de 1988, il satisfera à la double exigence que nous avons annoncée, à savoir : nouvelle étape de réduction du déficit et nouvelle baisse de la pression fiscale, ce qui supposera, naturellement, une meilleure maîtrise de la dépense. Par ailleurs, l'effort de désendettement sera poursuivi.

Troisième contrainte ou troisième nécessité : moderniser notre économie. Un projet de loi sera examiné au Parlement, lors de la session de printemps, pour développer l'épargne, afin de l'orienter vers l'entreprise et d'associer les salariés au développement et à l'avenir de l'économie. Un autre projet visera à faciliter la création et la transmission des entreprises, tout particulièrement des petites et moyennes entreprises.

La modernisation de l'économie, c'est, aussi, la recherche. Nous avons beaucoup travaillé depuis quelques mois. L'effort de recherche, tant public que privé, dans son ampleur et dans ses modalités, sera l'une des principales priorités du budget de 1988.

Enfin, l'avenir, c'est l'Europe, l'échéance 1992, le grand marché unique.

2) Deuxième impératif : ouvrir des chances nouvelles à tous les Français dans une société d'initiative, de responsabilité et de liberté. Faut-il rappeler l'œuvre de justice fiscale réalisée, dans le budget 1987 au profit de quatre millions de familles modestes ? Faut-il souligner l'effort public de solidarité vers les plus démunis, le plan Zeller ? Faut-il citer l'aide fiscale et sociale, pour les emplois à domicile, des personnes âgées, des familles, des handicapés ?

Le gouvernement a lancé un plan d'urgence pour l'emploi des jeunes, qui a été un grand succès. Cela nous a coûté fort cher et cela sera poursuivi, mais cela ne doit pas nous faire oublier d'autres situations, celles des hommes et des femmes qui sont privés d'emploi à un âge plus avancé, chômeurs de longue durée, en particulier, qui ont des problèmes sociaux et humains graves, et chômeurs qui arrivent en fin de droits. J'ai demandé au ministre des affaires sociales, après concertation avec les organisations syndicales et professionnelles, de bien vouloir soumettre au vote du Parlement, dès la session de printemps, des mesures législatives, et de prendre les mesures réglementaires qui s'imposent.

Autre inégalité contre laquelle il faut lutter : **la formation et, d'abord, la formation des jeunes.** C'est le problème de l'enseignement, de l'éducation ; c'est là, probablement, que le besoin d'égalité et de liberté est le plus fort.

Que faut-il faire pour la décennie qui vient ? Le ministre de l'éducation nationale l'a parfaitement défini : conduire le plus grand nombre de jeunes possible au niveau du baccalauréat, le plus rapidement possible, pour mieux assurer leur entrée dans la vie active, diversifier les formations universitaires, répondre aux besoins, qui changent sans cesse, dans une société moderne dont, peut-être, la moitié des emplois, aujourd'hui, sont inconnus et existeront en l'an 2000, c'est-à-dire dans treize ans. D'où la poursuite et l'intensification de cet effort, et, aussi, une large concertation, pour que chacun prenne bien la dimension du problème, avec les salariés, les familles, les étudiants, les universitaires, les enseignants, etc., qui sera conduite par le ministre de l'éducation nationale et le ministre délégué chargé de l'université et de la recherche.

Dans le même esprit, un projet de loi sur l'apprentissage passera au printemps prochain, concernant la formation professionnelle, domaine où la France a fait des efforts considérables – notamment pour l'insertion des partenaires sociaux, qui s'y sont consacrés avec foi et efficacité, – mais domaine où notre système connaît une sorte de retard ou de sclérose dus au fait qu'il a quinze ans d'âge maintenant.

Enfin, il faut faire un effort pour favoriser l'accès de tous les jeunes Français à la culture. Ce programme de développement des enseignements artistiques sera l'une des grandes actions menées, conjointement, par le ministre de la culture et celui de l'éducation nationale.

Il est vrai que la jeunesse a aussi des inquiétudes et des espérances et que, au-delà des actions nécessaires d'éducation et de formation, au-delà de l'effort en ce qui concerne l'emploi et l'insertion dans la vie active, il y a d'autres horizons à ouvrir dans les domaines culturel, social, éducatif, sportif, qui doivent être, notamment, facilités par le développement de la vie associative, qui doit avoir les moyens de le faire. Cela fera l'objet d'un important projet de loi sur le développement de l'initiative et de la solidarité, qui est la forme moderne de ce que l'on appelait, dans le temps, le mécénat.

J'entends, également, rénover la coopération que nous menons avec les pays en développement, pour y associer beaucoup plus de jeunes qui ont le goût du don, du partage, le goût de l'initiative. J'ai demandé aux ministres compétents de créer, ainsi, une force d'intervention pour le développement au service d'un grand nombre de pays qui seront, sans aucun doute, heureux d'accueillir les jeunes talents français.

Enfin, les difficultés économiques et sociales engendrées par la période de crise que nous avons traversée depuis de nombreuses années ont suscité des phénomènes nouveaux et qui sont inacceptables, phénomènes d'exclusion ou de marginalisation (...).

3) Troisième et dernier impératif : améliorer les conditions de vie quotidienne des Français et donner un nouveau souffle au dialogue social. Le gouvernement entend prendre, dans ce domaine, tout un ensemble de mesures, à la fois cohérentes et concertées, et préparer ainsi, en quelque sorte, une nouvelle ambition sociale pour la France.

Dans les prochaines semaines, je vais recevoir les organisations syndicales et les organisations d'employeurs pour recueillir toutes les propositions et suggestions pour un renouveau du dialogue social et, surtout, pour un nouvel élan à la politique contractuelle, dans un contexte qui est le nôtre aujourd'hui, un contexte d'adaptation permanente, de reconversion de certaines activités et, surtout, un contexte, je l'espère, durable de stabilité des prix.

Je verrai d'ailleurs, dans le même esprit et dans la même période, les dirigeants des entreprises publiques, car il apparaît clairement qu'il y a, au niveau du dialogue social dans les grandes entreprises publiques nationalisées, un problème qui doit être résolu.

L'avenir de notre économie est lié à notre capacité de maîtriser socialement les conséquences des changements technologiques. Il y a un certain nombre de problèmes : la mobilité géographique et professionnelle des salariés, les effets sur l'emploi des changements technologiques et l'information des salariés. Il ne peut y avoir d'acceptation des transformations sans que les choix soient préparés avec clarté, expliqués, discutés, avant d'être mis en œuvre. Il y a là un ensemble de mesures qui seront prises, également, dans le prochain semestre.

Les entreprises de notre pays qui gagneront la partie de la compétitivité, cette compétitivité sera acquise, notamment, par les entreprises qui sauront réunir autour d'un même projet social les chefs d'entreprise, le personnel d'encadrement et les salariés. La participation est donc plus que jamais au cœur de notre projet social.

Dans le cadre de cette participation, le capitalisme populaire est un thème auquel je suis attaché par tradition. Nous avons déjà beaucoup fait pour cela, et les privatisations en cours, notamment le succès extraordinaire qui est celui de Paribas actuellement, renforce, naturellement, la portée de cette politique. Il ne faut pas, pour autant, négliger les autres formes de participation : l'intéressement aux résultats, l'association aux décisions, l'extension des cercles de qualité, ou d'autres techniques de même nature, techniques de dialogue, de relations humaines, qui ne doivent pas rester cantonnées à certains secteurs de l'économie française, notamment au secteur privé. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de généraliser et de transposer ces techniques de participation aux entreprises publiques et aux administrations, et j'ai demandé à M. Arthuis, secrétaire d'Etat, de me proposer pour le 1er mai, et après une large concertation, les modalités d'application de la participation au secteur public et à l'administration, ce qui constitue une très importante innovation sociale.

Vivre mieux ensemble dans le respect mutuel, c'est, bien entendu, également trouver une solution au problème de la tranquillité et de la sécurité. Il incombe à l'Etat d'améliorer la situation. Notre gouvernement a fait un grand effort dans ce domaine, et cet effort commence à porter ses fruits. Le gouvernement déposera, dès la session prochaine, le projet de loi sur les établissements pénitentiaires.

Enfin, et puisque, hélas ! le risque persiste en permanence, chacun doit savoir que ma détermination à lutter contre le terrorisme est totale, avec toutes les incertitudes que comporte ce phénomène. Et je rappelle, en toute hypothèse, un principe qui ne saurait connaître de dérogation : c'est qu'une démocratie ne peut céder à aucun chantage.

Les arbitrages du premier ministre

« L'antisocialisme social »

Après les avoir méconnues dans sa première année d'exercice du pouvoir, la gauche avait entrepris, à partir de juin 1982, d'adapter sa politique aux faiblesses de l'économie et, plus particulièrement, de l'industrie française. De même, la droite a découvert, à travers les grèves dans le secteur public et les conséquences du froid, les carences du dialogue social et l'aide aux plus démunis. Comme l'avaient fait les socialistes avant lui, M. Jacques Chirac, refusant d'admettre que l'action qu'il a dirigée pendant six mois était déséquilibrée et qu'un tournant est nécessaire, accuse ses prédécesseurs d'avoir, par leur politique économique, aggravé les inégalités et rendu leur réduction plus difficile. Ce n'est donc pas, a-t-il expliqué jeudi, à ses propres erreurs qu'il remédie, mais aux conséquences de celles des socialistes. Ce qu'il entend faire, désormais, ne donne pas raison, *a posteriori*, à la gauche. Au contraire, a dit le premier ministre, *« c'est l'antisocialisme, mais c'est social »*.

L'heure est venue de montrer que *« le gouvernement gouverne pour tous les Français »*, a dit encore M. Chirac, et non pas seulement pour ses partisans, ni pour les catégories sociales qui s'étaient mobilisées contre la gauche entre 1981 et 1986, et pour la faveur desquelles la compétition s'aiguise entre le premier ministre et M. Raymond Barre en vue de l'élection présidentielle. M. Chirac s'adresse, ainsi, une consigne à lui-même autant qu'aux ministres qui pourraient être tentés de soigner une clientèle.

Ayant goûté les fruits amers de la cohabitation – les leçons reçues du président de la République face à la crise universitaire et aux grèves, la sanction du Conseil constitutionnel sur l'amendement Séguin, – M. Chirac se donne les moyens d'un nouveau départ : établissement d'un programme législatif et réglementaire précis et limité, par l'exercice de sa fonction d'arbitrage à ciel ouvert, ou presque ; engagement du gouvernement sur ce programme, devant l'opinion jeudi, devant les députés, sans doute, dans deux mois ; mobilisation des élus dans quatre régions où la concurrence est vive au sein de la majorité (Alsace, Rhône-Alpes) ou entre celle-ci et l'opposition (le Sud-Ouest, l'Ile-de-France). *« Il est beaucoup trop tôt pour partir en campagne »*, disait le premier ministre, le 26 janvier, en Alsace, et il l'a répété, jeudi, aux membres du gouvernement réunis à l'hôtel Matignon, mais la cohabitation est une campagne permanente.

Le programme du gouvernement, qui rend caduque la plate-forme, en grande partie réalisée, sur laquelle le RPR et l'UDF s'étaient mis d'accord pour les élections de mars 1986, n'est pas celui du candidat Chirac, mais il le préfigure. Le premier ministre l'a situé à l'horizon 1992 (entrée en vigueur du marché unique européen) et, même, 2000 pour la formation. Il a énoncé comme priorité à long terme l'Europe, la recherche et l'éducation. La perspective sociale qui prédomine, à court terme, se traduit dans la liste des projets de loi retenus par M. Chirac à partir des soixante-quinze propositions que lui avaient soumises les ministres.

A la session de printemps, qui s'ouvre le 2 avril, ou, pour quelques textes, à celle d'automne, le Parlement sera saisi des projets suivants, outre le texte sur l'aménagement du temps de travail, annulé par le Conseil constitutionnel pour vice de procédure, et le texte sur la concurrence annulé aussi et dont M. Michel d'Ornano, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, devra présenter une nouvelle version : le projet de loi de programmation militaire et le projet de loi sur l'épargne, prévus pour une session extraordinaire, à laquelle M. Chirac avait renoncé en décembre ; le projet de loi sur l'apprentissage, annoncé par le premier ministre en Alsace ; des projets de réforme hospitalière ; des projets sur la création et la transmission des petites et moyennes entreprises, sur la création de prisons privées, sur la formation professionnelle, sur les enseignements artistiques, sur la drogue, sur les relations entre les usagers et l'administration fiscale, sur l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés, sur les chômeurs de longue durée, sur le développement de l'initiative et de la solidarité, sur la garde conjointe des enfants dont les parents divorcent.

Le projet de réforme du code de la nationalité, que M. Albin Chalandon, après l'avoir préparé, estime nécessaire de soumettre à une longue concertation, est enterré. M. Chirac, qui, la semaine dernière encore, jugeait *« trop long »* le délai d'un an annoncé par le garde des sceaux pour cette concertation, a indiqué, jeudi, qu'il n'a *« aucune idée »* du moment où ce texte pourrait venir en discussion au Parlement. Cette question a donné lieu à un débat au cours de la réunion du gouvernement. M. Chalandon a souligné que le problème posé est, en réalité, beaucoup plus vaste, puisqu'il s'agit de la capacité de la société à intégrer, dans l'avenir, un nombre croissant de Français d'origine étrangère. M. François Léotard a fait, à ce sujet, une longue intervention sur la façon dont les jeunes générations vivent la question de l'*« identité »*, culturelle, nationale, européenne.

Autre projet à risque, le texte de Mme Michèle Barzach sur la réforme hospitalière n'est pas abandonné, mais réduit à quelques articles *« essentiels »*, dont celui qui rétablit les services à la place des départements, d'autres dispositions devant être prises par décret. Le projet sur l'usage et le trafic de la drogue, œuvre de Mme Barzach et de M. Chalandon, est maintenu, de même que le texte du ministre de la justice sur les prisons privées, qui ne devrait pas soulever de difficultés dès lors que le gardiennage sera assuré, dans ces établissements pénitentiaires, par des fonctionnaires.

La responsabilité collective du pouvoir

Le projet de loi sur la formation professionnelle que le secrétaire d'Etat, Mme Nicole Catala, est chargé de préparer, le sera après une négociation qui doit associer, a indiqué M. Chirac, les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Il s'agit de refondre la loi qui avait inspiré M. Jacques Delors, conseiller de M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, en 1971, et qui avait été déjà revue par M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, en 1984. C'est là un des domaines ouverts à la concertation sociale sous la direction de M. Philippe Séguin.

Le premier ministre va, lui-même, recevoir les uns après les autres, avec *« déclarations sur le perron »*, à l'hôtel Matignon, les représentants des organisations syndicales, dont il avait seulement rencontré, jusqu'à présent, de façon informelle, les principaux dirigeants (à l'exception du M. Henri Krasucki, avec lequel il avait, toutefois, échangé quelques mots au cours d'un dîner avec des syndicalistes européens). M. Chirac a prévu, aussi, de recevoir les dirigeants des entreprises publiques et nationalisées, en groupe ou séparément, pour examiner avec eux les possibilités de relance du dialogue social dans ces entreprises. Enfin, M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat à la concurrence et à la consommation, doit remettre, d'ici au 1er mai, ses premières conclusions sur les mécanismes d'intéressement et de participation – cercles de qualité, notamment – qu'il est possible d'introduire dans les entreprises publiques, voire dans les administrations.

A ces chantiers de concertation sociale devrait s'ajouter celui qu'avait annoncé M. Séguin sur l'extension de la couverture conventionnelle. En outre, le ministre des affaires sociales envisage de pérenniser, au-delà de la propagation de son plan jusqu'en juillet prochain, son dispositif pour l'insertion professionnelle des jeunes. La répartition des exonérations de charges sociales, à 100 % et à 50 %, entre les différentes formules, étant revue, l'objectif est d'avoir en moyenne, chaque année, cinq cent mille à six cent mille jeunes embauchés à ce titre par les entreprises.

L'aide aux chômeurs de longue durée ou parvenus en fin de droits doit donner lieu, aussi, à des consultations, sur la base desquelles M. Séguin déposera, au printemps, un projet de loi. M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales, a traité longuement d'autre part, jeudi, à l'hôtel Matignon, du problème des retraites, autre sujet de négociations avec les partenaires sociaux.

« Quand on gouverne, on gouverne ; quand on fait de la politique, on fait de la politique », a dit M. Chirac. La formule visait, bien sûr, ses concurrents directs – MM. Mitterrand et Barre, – mais, aussi, ceux qui, au sein du gouvernement, se soucieraient de *« peaufiner leur image »* plutôt que d'assurer la responsabilité collective du pouvoir. Que M. Léotard et ses amis libéraux se le tiennent pour dit : entre M. Barre et M. Chirac, il n'y a pas de troisième voie. Quant aux barristes, il leur est rappelé que, engagés au gouvernement, ils ne peuvent jouer sur deux tableaux.

PATRICK JARREAU.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

de presse de M. Jacques Chirac

Le gouvernement gouverne pour tous les Français. Les grands idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité sont un bien commun. Au-delà d'une certaine phraséologie, au-delà de certaines affirmations idéologiques, il y a une réalité, c'est que les inégalités que connaît notre pays ont eu tendance, depuis quelques années, à s'accroître. Elles se sont accrues du fait de la crise, c'est vrai ; elles se sont également accrues du fait d'une politique qui a dégradé la situation de notre économie et, par voie de conséquence, forcément, dégradé sa capacité à faire face à des actions de réduction des inégalités. (...)

Le gouvernement veut gouverner avec le souci constant de comprendre les préoccupations quotidiennes de chacun, de répondre à l'aspiration de tous à vivre dignement dans une société où la participation engendre le respect mutuel. Il gouverne pour donner aux Français plus d'initiative, plus de responsabilité, plus de liberté. Il gouverne pour assurer l'avenir de notre pays, car il croit profondément et avec une grande confiance aux capacités de la France à assurer son avenir dans un cadre de progrès social. Il ne se laissera en aucun cas détourner de son chemin par des considérations d'ordre électoral. Il a reçu une mission en mars dernier.

Il gouverne, enfin, pour la France, pour mieux affirmer sa place et son identité dans le monde, sa modernisation, pour lui assurer sa sécurité, pour renforcer sa mission de coopération et de solidarité, notamment à l'égard de pays en voie de développement. C'est une certaine idée de la France métropolitaine, de la France d'outre-mer, de nos concitoyens qui vivent dans nos frontières et des très nombreux d'entre eux qui vivent à l'étranger. C'est bien une certaine idée de la France que nous entendons, en commun, solidairement, sans aucune espèce d'état d'âme, défendre, conformément à la mission que nous avons reçue.

Nous avons une grande ambition pour la France, ce n'est pas, certes, une politique de facilité que nous avons engagée et que nous poursuivons, mais une politique d'effort, de courage et de liberté. Pour ma part, j'ai confiance. Je sais que dans le cœur des Français, dans leur jugement, le courage finit toujours par gagner, et, croyez-moi, nous n'en sommes pas dépourvus.

La coexistence n'est pas un idéal

Répondant aux questions, le premier ministre explique que l'objectif d'une inflation à 2 % pour 1987 lui paraît *« raisonnable »*. Il souligne toutefois un *« risque »*, celui d'une *« très légère poussée »* dans les deux premiers mois. Elle serait cependant suivie d'un *« retour à une situation équilibrée »*. Pour l'emploi, il souhaite qu'en 1987 *« il soit bien acquis que la France ne détruit plus d'emplois »*. Il espère un *« bilan positif »*, mais ne peut pas le garantir. A propos de la croissance, M. Chirac remarque qu'il *« n'est pas évident »* que les prévisions de la loi de finances, c'est-à-dire un taux de 2,5 %, soient atteintes. La croissance, dit-il, *« peut malheureusement être un tout petit peu inférieure »*.

A propos de la cohabitation, M. Jacques Chirac déclare : *« La coexistence (...) n'est pas mon idéal politique. C'est clair. Elle est dans la nature des choses, raisonnable (...).*

» La coexistence existe, et elle existera jusqu'au terme, jusqu'aux prochaines élections.

» Tout ce que je souhaite – et d'ailleurs ce que je pense, – c'est que, lors des prochaines élections, il y aura confirmation par les Français de leur vote de mars dernier : un président de la République issu de l'actuelle majorité et, par voie de conséquence, un terme mis à une expérience de coexistence dont on s'apercevra alors qu'elle n'aura pas eu que des effets négatifs, notamment pour mieux apprécier ce que doit être exactement l'équilibre des pouvoirs dans notre pays, et pour provoquer un certain retour à ce qu'était la pratique institutionnelle du début de la Ve République. »

Interrogé sur son absence apparente de concertation avec les organisations syndicales depuis le 16 mars, M. Chirac note qu'il les a reçues *« à de très nombreuses occasions »*, officiellement ou officieusement. Depuis deux mois, dit-il, il a vu à plusieurs reprises les dirigeants syndicaux *« à une exception près »*.

L'agitation du microcosme

M. Chirac n'a observé aucun signe *« sérieux »* d'un rapprochement entre socialistes et centristes. Il compare cette affaire à celle du monstre du Lochness. Il souligne qu'il demandera *« peut-être »* un vote de confiance à l'Assemblée nationale, mais qu'il n'a pas l'impression d'avoir besoin d'*« être relégitimé »* au sein de son gouvernement et de sa majorité.

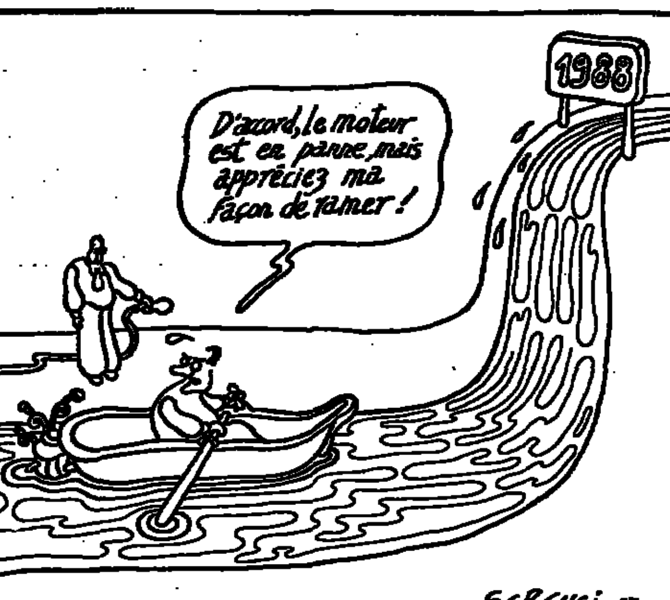
Le premier ministre ne sait pas si la réforme du code de la nationalité sera examinée lors de la prochaine session parlementaire. Il rappelle que ce texte fait actuellement l'objet d'une concertation. En revanche, il signera le décret réformant le statut des maîtres-directeurs d'école. *« Tout organisme,* dit-il, *doit avoir un responsable. »*

Interrogé sur la fin de son *« état de grâce »*, M. Chirac souligne qu'il n'y en a pas eu pour son gouvernement. Il remarque que les résultats des élections partielles expriment pour sa majorité une *« stabilité »*, voire une *« légère amélioration »*, par rapport au 16 mars. *« C'est pour moi le seul critère qui compte, le reste c'est l'agitation du microcosme, comme disent certains... »*

Sur la Nouvelle-Calédonie, le premier ministre confirme que, pour le référendum, le corps électoral retenu comprendra, comme lors du vote ayant conduit à l'indépendance de Djibouti, tous les électeurs habitant le territoire depuis plus de trois ans. Il ajoute que le conseil des ministres examinera le projet de loi dès que M. Bernard Pons *« aura terminé ses consultations »*.

Je ne vois pas de tournant

M. Chirac annonce que le gouvernement n'a pas reçu de *« menaces explicites »* de reprises des attentats terroristes en France, mais reconnaît : *« Nous faisons très attention. J'entends bien que, hélas, on a beau faire attention, dans un domaine comme celui-là, il y a toujours de très grands risques (...). Le risque n'existe pas pour la France particulièrement, il existe pour les démocraties (...). »*



M. Chirac ajoute que le projet de loi sur la réforme hospitalière sera maintenue *« dans ses éléments essentiels et discutée à l'occasion de la session parlementaire de printemps »*. Il affirme qu'il refuse de s'occuper des conditions de privatisation de TF 1. *« C'est le problème de la Commission nationale,* dit-il. *Pas celui du gouvernement. »*

M. Jacques Chirac refuse ensuite de qualifier de « tournant » la politique qu'il annonce :

« Je ne vois pas dans l'action gouvernementale (...) de tournant, mais une sorte de continuité. Nous avions annoncé avant les élections du 16 mars les principales mesures que nous prendrions pour rétablir les fondations d'une société de liberté. Nous les avons prises (...). Nous poursuivons exactement dans la même voie, naturellement compte tenu de l'évolution des problèmes. »

Sur la situation économique il déclare : *« 1985 est la dernière année de l'expérience socialiste ; 1986 est la première année de l'expérience de notre gouvernement (...). Les structures essentielles sur le plan international n'ont pas bougé. En matière de croissance : 1985 : + 1,1 % ; 1986 : + 2,1 %. En matière d'investissements des entreprises : 1985 : + 1,9 % ; 1986 : + 3,8 % (...). Les prix à la consommation : 1985 : + 4,7 % ; 1986 : + 2,1 %. Commerce extérieur : (...) pour la première fois depuis de très nombreuses années, nous avons équilibré notre commerce courant. Nous avons un excédent substentiel de notre balance des paiements. Notre masse monétaire a connu un accroissement exemplaire : 4,8 %. Aucun autre Etat européen important ne peut en dire autant. (...) Ce qui veut dire en clair que tous nos indicateurs se sont très sensiblement améliorés.*

» Il y a eu une turbulence monétaire liée à un certain nombre d'éléments, notamment à la baisse du dollar et à une certaine idée que se fait la République fédérale d'Allemagne de la gestion de sa monnaie, et qui a eu pour conséquence un réajustement monétaire. Pour la première fois dans notre histoire contemporaine, la première, pas un seul pays ne nous a demandé... de dévaluer. »

Le gouvernement n'a aucun état d'âme

« J'ai confiance. Naturellement, il y aura ici ou là une crise, une crispation, une difficulté, un affrontement, un problème. C'est dans la nature des démocraties. (...) C'est dans la nature des choses, à une encablure des prochaines grandes élections. Mais le terrain s'est sérieusement solidifié sous nos pieds. C'est la raison pour laquelle, je vous le dis très clairement, nous continuerons.

» J'ai retiré la loi Devaquet parce que je me suis aperçu qu'il y avait une incompréhension qui se traduisait par le fait qu'il y avait des lycéens dans la rue et que l'on ne se bat pas avec des lycéens, et que cela ne touchait pas à l'essentiel. Les choses se feront peut-être un peu moins vite, peut-être un peu moins bien, mais de la même façon.

» Mais en revanche, sur l'affaire des grèves, là on touchait à l'essentiel, c'est-à-dire à l'amélioration de notre situation économique. (...) Et si nous avions cédé le moins du monde, ce que je n'ai jamais envisagé un seul instant, et ce que je ne ferai pas, alors, c'était tout le processus qui repartait (...).

» Je suis bien décidé à poursuivre dans cette voie parce que c'est la voie de l'assainissement et de la modernisation de notre économie (...). Le gouvernement n'a aucun état d'âme dans ce domaine (...). Tout le monde est parfaitement déterminé à poursuivre cette action en sachant parfaitement qu'elle est soutenue par la totalité de notre majorité (...). Il ne nous a jamais manqué une voix (...). Je puis vous dire qu'il ne nous en manquera aucune, quels que soient les votes et les débats, lors de la session de printemps ou lors de la session d'automne (...).

» Alors je vois les uns ou les autres essayer, et (...) engager des actions pour tenter de déstabiliser le gouvernement parfois en donnant des coups réguliers, parfois en dessous de la ceinture (...). Ce ne sont pas des coups qui sont susceptibles de nous faire perdre l'équilibre. Parfois les uns ou les autres portent des jugements excessifs sur l'action gouvernementale. Cela peut venir de l'opposition, et c'est son rôle. Cela peut venir parfois du chef de l'Etat, et à ce moment-là j'ai l'occasion de lui exprimer mon étonnement. Cela peut venir de tel ou tel représentant de la majorité, et cela est normal de la part de ceux qui n'assument pas les responsabilités. Mais cela ne changera pas notre action et (...) notre confiance (...).

» Quand on gouverne, on a autre chose à faire qu'à peaufiner son image ou son dossier de candidature à telle ou telle élection. On essaie d'assumer ses responsabilités, ce n'est pas toujours facile. On se heurte à bien des difficultés. Eh bien, on est là pour les assumer. Je peux vous dire que le gouvernement les assume dans la sérénité et la confiance. Il continuera. »

PUBLICATION JUDICIAIRE

La société FLODOR d'une part, la société FROMAGERIES BEL - LA VACHE QUI RIT d'autre part,

Par jugement contradictoirement rendu le 7 janvier 1983, confirmé et complété par l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 6 mars 1986, la société FROMAGERIES BEL - LA VACHE QUI RIT a été déclarée déchue de ses droits sur la marque « Aperi » déposée par elle le 24 janvier 1973 sous le nº 145 311 pour désigner des biscuits salés accompagnant l'apéritif, pour non exploitation de cette marque.

En outre, le jugement et l'arrêt ont débouté la société FROMAGERIES BEL - LA VACHE QUI RIT de son action en contrefaçon ou imitation frauduleuse dirigée contre la marque Aperichips, laquelle a été jugée indépendante de Apericube et autres marques comportant le radical aperi, en raison du caractère évocateur de ce préfixe et des suffixes différents.

La société FROMAGERIES BEL - LA VACHE QUI RIT a été condamnée à payer à la société Flodor différents dommages-intérêts pour les préjudices que cette instance judiciaire, manifestement abusive, avait occasionnés à la société FLODOR.

Le jugement comme l'arrêt a ordonné l'insertion dans trois journaux, aux frais de la société FROMAGERIES BEL - LA VACHE QUI RIT.

Maître Bernard Pochon, avocat à la Cour. – SCP Bommart Forster, avoués.

Politique

Après les déclarations

Un message direct à la majorité

LES électeurs de la majorité et plus spécialement les sympathisants du RPR commençaient à ne plus reconnaître dans le premier ministre le Jacques Chirac habituel, celui pour lequel ils avaient voté le 16 mars dernier.

Le député de la Corrèze avait-il perdu la main, *n*'était-il pas en train de s'enliser dans les sables mouvants de la cohabitation, ne se perdait-il pas dans des gesticulations stériles entre l'Hôtel de Ville de Paris et son département d'élection, entre la direction du gouvernement et la présidence de son parti, entre des négociations internationales et les palabres avec ses partenaires, entre la conduite de l'action quotidienne et la hantise de l'élection présidentielle ?

M. Chirac pouvait se consoler en mesurant les résultats rassurants des élections locales partielles sans toutefois se dissimuler complètement qu'un vent mauvais menaçait de se lever contre lui. Les sondages l'avertissaient en effet que les « déçus du chiraquisme » allaient peut-être se compter en nombre croissant.

Contrairement à la légende qui s'attache à lui, ce n'est pas sur une foucade que M. Chirac a décidé de tenter de se ressaisir, mais après réflexion. Tirant la leçon des événements des deux mois écoulés, il a, dans sa conférence de presse de jeudi, sinon modifié son cap du moins changé de ton et de méthode.

« Social toute » : tel est désormais le mot d'ordre. Négociation, consultation, concertation sont maintenant les concepts redécouverts dont l'usage est universellement promis, mais dont l'absence lui avait été durement reprochée.

Ses partisans ébranlés retrouveront avec soulagement les vocables qui illustraient son comportement de naguère : ténacité, détermination, courage, volonté, mais aussi confiance, *sérénité*, optimisme et pour les gaullistes les plus sociaux, participation. Le RPR et aussi les divers clubs qui en sont proches insistaient depuis le 16 mars pour que la « participation », vénérable concept gaullien, entre dans les faits. Peut-être M. Chirac pensait-il aussi aux membres du CDS et naturellement à la jeunesse, auxquels certaines initiatives ne devraient pas déplaire comme le quasi-abandon de la réforme du code de la nationalité ou comme la création d'une force d'intervention pour le développement, ou encore l'aide aux handicapés et la lutte contre la marginalisation et l'exclusion ou enfin la reprise de l'« amendement Coluche ».

A l'égard de tous ceux qui cherchent à « déstabiliser » le gouvernement, M. Chirac a rarement été aussi clair depuis le 16 mars. Qui douterait qu'il pensait à M. Raymond Barre en parlant avec un rien de condescendance de ceux *qui* dans la majorité le critiquent en expliquant qu'ils sont excusables puisqu'« *ils n'assument pas de responsabilités* » ? Pour la première fois aussi, il a rangé le président de la République dans la catégorie des « *déstabilisateurs* » qui portent « *parfois des jugements excessifs* ».

Cette allusion dont certains membres du gouvernement et de son entourage souhaitaient qu'elle fût encore plus explicite a néanmoins été ensuite jugée par eux suffisante. Enfin, ses partisans de la majorité auront noté qu'à plusieurs reprises il a condamné sévèrement le bilan des socialistes, allant jusqu'à dire que leur politique avait fait entrer la société française « *dans la décadence et l'impuissance* ». Au total, M. Chirac a bien voulu convaincre que la cohabitation ne l'empêchait pas — ou plutôt ne l'empêcherait plus — de conduire sa politique. Mais ce message était davantage destiné à bien convaincre et mieux retenir les électeurs de la majorité qu'à s'en prendre directement à la gauche.

ANDRÉ PASSERON.

Les nouvelles priorités

(Suite de la première page.)

Il était temps qu'il affirme la cohérence — lutte contre l'inflation et dialogue social — d'une politique dont on discernait mal les grands axes.

A trop attendre, M. Chirac risquait de se retrouver dans une situation comparable à celle qu'avaient dû affronter, à Matignon, M. Barre à la fin du septennat de M. Giscard d'Estaing et M. Mauroy à mi-parcours de celui de M. Mitterrand. L'un et l'autre de ses prédécesseurs avaient dû faire face à la désaffection croissante de l'opinion et à une fronde ouverte au sein de leur majorité. M. Chirac s'efforce de stopper net une telle dégradation, pour éviter d'en arriver à ce qu'avait connu M. Barre lorsqu'il subissait les assauts du RPR contre sa politique économique et sociale et M. Mauroy quand il fut accusé de trahison par le Parti communiste.

Il n'a cependant pas atteint le fond de l'impopularité où avaient plongé MM. Barre et Mauroy. Il peut surtout se prévaloir d'un socle électoral apparemment solide. La gauche, comme MM. Barre et Giscard d'Estaing, avait été déstabilisée par des élections partielles alarmantes (municipales de 1977, européennes de 1979 pour M. Barre ; législatives partielles de janvier 1982, cantonales de 1982 et 1985, municipales de 1983 pour M. Mauroy).

Comme M. Mauroy, le premier ministre actuel est en mal d'explication de sa politique. Mais il n'en est pas encore à parler dans le vide, pénible épreuve subie par l'ancien premier ministre de l'union de la gauche, dont les interventions, en 1984, n'étaient plus entendues, ni même poliment écoutées.

A la manière de M. Mauroy en 1983 avec son plan de rigueur et ses « *clignotants* » passant « *au vert* », M. Chirac affirme que son action s'inscrit dans la continuité, assure que « *les indicateurs s'améliorent* » et dément que l'empreinte sociale de sa politique — dialogue, participation, solidarité, lutte contre les phénomènes de marginalisation et pour l'emploi — constitue un tournant, voire une simple rectification de trajectoire. Il se prive ainsi d'un effet psychologique sur l'opinion. Mais il préserve l'apparente cohérence d'un gouvernement et d'une majorité dont il s'agit de concilier à la fois les exigences de respect des promesses électorales et les aspirations à la « *conscience sociale* » chère à M. Giscard d'Estaing. Il se drape du même mouvement dans l'attitude de l'homme d'Etat qui ne cède rien sur l'essentiel (l'inflation, donc l'emploi), quitte à en subir les conséquences électorales.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● **« La Démocratie chrétienne, force internationale. »** — Les travaux d'un colloque organisé les 2, 3 et 4 mai 1984 au Sénat avec de nombreuses communications d'universitaires, d'historiens de sociologues, de politologues ; des notes répertoriant en annexe toutes les données historiques et techniques utiles à la compréhension de ce sujet, se retrouvent dans un ouvrage copieux et précieux intitulé *la Démocratie chrétienne, force internationale,* publié sous la responsabilité de M. Hugues Portelli par l'Institut de politique internationale et européenne de l'université Paris-X-Nanterre. Cinq cents pages retraçant l'histoire, la culture et l'organisation des organisations internationales et régionales démocrates chrétiennes depuis le début du siècle jusqu'au congrès de Lisbonne du Parti populaire européen en juin 1986. (Collection « Recherche de politique comparée », nº 2. Prix : 100 F.)

La gestion sans l'enthousiasme

M. Jacques Chirac va donc faire d'une des plus grandes coupes budgétaires de 1987 — la recherche — la priorité de 1988, et du plus grand oubli de 1986 — le dialogue social — son objectif majeur pour l'année. Il est toujours bienvenu de reconnaître ses erreurs. Et celles-là étaient majeures.

Cela dit, le tournant amorcé après les mouvements estudiantins et sociaux n'est pas comparable à celui qu'avaient effectué les socialistes en 1982. Le gouvernement Mauroy avait été acculé au changement — jamais reconnu — par dix-huit mois de gestion malheureuse : l'endettement s'était creusé au même rythme que les déficits, et le Fonds monétaire international frappait à la porte. Le politique triomphant — et souvent bien ressenti dans le pays — s'était heurté au mur des contraintes économiques.

C'est aujourd'hui l'inverse qui se produit. Le premier ministre peut en effet, comme il l'a fait jeudi, avancer de bons indicateurs économiques en 1986 : l'évolution des prix la plus faible depuis trente ans, une croissance (2,1 %) encore insuffisante mais en nette reprise par rapport aux années précédentes, un investissement productif qui croît de près de 4 % (si l'investissement industriel est moins brillant), un commerce extérieur équilibré pour la première fois depuis 1978, un pouvoir d'achat en net regain après trois années de vaches maigres, et l'arrêt des destructions d'emploi même si le chômage, lui, continue d'augmenter (+ 5,5 %).

Mais ces chiffres n'ont qu'un sens relatif. Ils résultent pour partie de l'effondrement des cours du pétrole et de l'érosion du dollar. De plus, les effets d'une politique économique sont souvent lents à se faire sentir. Ainsi est-il aussi difficile de rendre responsable M. Chirac du bon indice des prix de 1986 que de la forte dégradation des exportations industrielles de la France. Même s'il a sa part des deux, comme l'a M. Fabius, qui l'a précédé, et quelques autres.

Bref, la gestion économique de la France n'a pas été trop mauvaise en 1986. Comme l'écrit l'*Economist* de Londres — qui sut naguère décerner des bons points à la gestion socialiste seconde manière et qui met moins de passion dans ses jugements sur l'Hexagone que les commentateurs locaux — « *malgré les remous affolants, de la politique, la France, selon ses propres critères, se débrouille assez bien* » ; et d'ajouter que pour retrouver confiance les Français « *devraient se débarrasser de ce passe-temps obsessionnel qui constitue à comparer leurs propres performances économiques avec celles de l'Allemagne de l'Ouest* ». Un splendide isolement qui, il est vrai, a amené les Britanniques à se faire dépasser par les Allemands, les Français, voire les Italiens.

Une faible marge de manœuvre

Plus contestables ont été certains choix à plus long terme ; la recherche en était l'exemple le plus flagrant ; avec une baisse des crédits de 5 % entre 1985 et 1987 dans un domaine primordial *(lire page 30 du « Monde Affaires » « La conviction de M. Kourilsky »)* ; mais aussi le refus d'aider l'investissement et une certaine indifférence sociale. C'est à cela que cherche à remédier M. Chirac, un peu tard, aujourd'hui. Et de multiplier, comme pour occuper le terrain, les projets sociaux et économiques : mesures en faveur des chômeurs de longue durée ou en fin de droits, apprentissage des jeunes et formation professionnelle, accès à l'emploi des personnes handicapées, participation dans l'administration et le secteur public, développement de l'épargne, création et transmission des entreprises. Autant de propositions que l'on entend en France depuis des années et dont il faudra attendre les détails et le vote pour en juger réellement.

Si le premier ministre est obligé de faire ainsi du qualitatif, c'est que sa marge de manœuvre est faible. Outre les aléas qui résultent des évolutions possibles du prix du pétrole et des risques d'instabilité monétaire, l'année 1987 s'annonce difficile. L'inflation pourrait, M. Chirac le reconnaît, reprendre, au moins dans les premiers mois, et l'activité économique initialement prévue en croissance de 2,8 % sur l'année sera sûrement plus modeste (le premier ministre parle avec optimisme de 2,5 %). Avec un commerce extérieur toujours fragile, il ne peut donc compter que sur la rigueur salariale pour consolider la désinflation et sur la rigueur budgétaire pour éviter les déficits. Quelle sera, dans ces conditions, l'attitude des salariés dans les entreprises qui annonceront une santé heureusement retrouvée et des profits en hausse parfois spectaculaire au printemps ? De plus, les baisses d'impôt promises — imprudemment — pour 1988 rendent d'ores et déjà difficile le prochain exercice budgétaire.

Le dialogue social n'est qu'une formule. C'est son contenu qui permettra aux syndicats d'aider à passer peut-être ces caps périlleux. En attendant cette véritable relance sociale, si les causes du « tournant chiraquien » ne sont pas les mêmes que celles du « virage socialiste », les effets, eux, sont proches. Le gouvernement n'a plus guère — comme M. Fabius — à mettre en avant que sa gestion. A droite comme à gauche, on se méfie certes désormais des idées, mais la bonne gestion comme seule ambition, ce n'est guère exaltant...

BRUNO DETHOMAS.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

ALAIN POHER en baryton et, à sa rescousse, Jacques Chaban-Delmas en ténor léger, viennent de chanter sur fond de Constitution un duo de la colère du meilleur effet. Ils ont bissé avec tant d'ardeur et crié si fort que les choristes se firent à peine entendre. Raymond Barre en Chaliapine n'a lui-même pas réussi à couvrir de sa basse les vocalises des duettistes.

Pourquoi ces derniers criaient-ils ? Pour être entendus. De qui ? Telle est la question, ainsi que le disait le cher vieux William. A quelles fins ? Là est aussi la question, d'un autre ordre.

De qui ? Moins du Conseil constitutionnel que de l'opinion. Moins des citoyens que de la classe politique. Moins de celle-ci que de l'un de ses camps, le leur.

A quelles fins ? Sur le Conseil constitutionnel, l'effet ne peut être que nul. Le voudrait-il (!) qu'il ne dispose d'aucun moyen de revenir sur sa décision. Quant à menacer, cela n'est pas moins vain à propos d'une institution dont la composition n'évolue que lentement, et dont la réforme (qui exige celle de la Constitution) ne peut être sérieusement envisagée.

De la polémique qui vient de s'ouvrir, l'opinion se moque éperdument. Il ne saurait lui être fait grief de n'éprouver qu'une passion limitée pour le droit parlementaire. De plus, les étudiants ne paraissent pas disposés à descendre dans la rue pour conspuer le Conseil constitutionnel.

La classe politique. Dans l'opposition, on doit se gausser que la majorité crie « touché ! » si naïvement. Il ne peut donc s'agir, pour les deux présidents du Parlement, que de se faire bien voir du premier ministre, le cas échéant sur sa demande.

L'explication, certes plus subtile, qui veut que l'entreprise soit destinée à nuire à la cohabitation est très discutable, c'est-à-dire aventureuse. Si cette coexistence venait à être rompue, et qu'il s'ensuive un scrutin présidentiel anticipé (mais cela fait beaucoup de suppositions), le bénéficiaire de cette rupture serait, à droite, plus probablement M. Barre — décidément très malin — que M. Chirac... et assurément M. Poher, déjà héritier de l'éviction de de Gaulle et de la mort de Pompidou, plus que nul autre.

Le président du Sénat entamerait ainsi son troisième septennat intérimaire et figurerait dans le Livre des records, sans craindre qu'on ne surpasse de sitôt un exploit dû aux malheurs des autres et déjà enregistré. Mais qui voudrait croire qu'un aussi haut personnage, le troisième de la République, en termes de protocole (décret du 2 décembre 1958), se montrerait aussi petit ?

***

QU'ONT donc fait ces messieurs du Palais-Royal ? Ils n'ont évidemment pas censuré le Parlement, mais le gouvernement, qui a voulu, et sa majorité, qui a permis, un détournement de la procédure parlementaire. Allons ! laissons le droit de côté et voyons le bon sens.

Qui ne conviendra qu'il y a eu de l'extravagance, un manque de fair-play, diraient les Britanniques, à faire passer un texte de nature législative, et fort long, pour un banal amendement à un *autre* projet de loi ? « *Loi sur loi ne vaut* », auraient pu dire les juristes d'antan ; une loi ne saurait en cacher une autre, etc.

Le veto du Conseil constitutionnel se comprend, tant au regard de la Constitution que pour le respect dû à la souveraineté nationale et à sa représentation.

La Constitution de la Vᵉ République fut rédigée sous la férule d'hommes empêtrés dans des nostalgies monarchistes (ne serait-ce que de Gaulle lui-même), en tout cas partisans d'un exécutif fort et dominant, autant pour faire prévaloir ces principes que pour contrebattre la IVᵉ République.

Ces rédacteurs ont donc réduit les pouvoirs du Parlement et enserré ceux qu'ils lui concédaient aussi strictement qu'il était possible, sans que le Parlement en vienne à porter indûment ce nom.

Rappelons quelques articles de la Constitution. Les lois que le Parlement est en droit de discuter et de voter sont limitativement énumérées (art. 34). Les sessions ne durent, en tout, que cent soixante-dix jours par an (art. 28), sauf session extraordinaire, que décide seul l'exécutif (art. 29) ou la majorité de l'Assemblée *(id.)*.

Parlement

Mais lorsque, une fois, ce deuxième cas de figure fut réalisé — en 1960, — à propos de questions agricoles, de Gaulle tira argument de ce qu'il devait signer le décret de convocation (art. 30) pour s'y refuser. Il indiqua notamment, dans une lettre du 18 mars à M. Chaban-Delmas, déjà président de l'Assemblée nationale, que ce défaut de signature anéantissait légalement le vote majoritaire de l'Assemblée nationale. Voilà, soit dit par parenthèse, un fameux précédent au refus de M. Mitterrand de signer certaines ordonnances. Dans son cas, il ne fut pas difficile (sauf pour la dernière mésaventure) de tourner le refus présidentiel. Dans le cas de de Gaulle, il fallut s'incliner.

Reprenons le survol de la Constitution. Aucun amendement n'est possible, en toute matière, si le gouvernement estime qu'il aurait pour effet d'augmenter les dépenses ou de diminuer les recettes (art. 40). Ajoutons à cette liste, qui est loin d'être limitative, que l'ordre du jour du Parlement est prioritairement fixé par... le gouvernement (art. 48), et ne manquons pas de rappeler au bon souvenir de ceux qui avaient promis, avant 1981, de le supprimer, un certain article 16, qui, donnant tout pouvoir au président de la République, autorise le Parlement à se réunir de plein droit pour constater qu'il ne peut bouger un orteil. De cet article 16, de Gaulle usa et abusa (1).

C'est dans un tel cadre qu'on a vu prospérer plus que jamais le maintenant célèbre article 49-3, qui permet de considérer « *comme adopté* » un texte qui n'a fait l'objet d'aucune discussion parlementaire.

Puis, comme si cela ne suffisait pas pour tenir le mors serré à un Parlement pourtant docile, de la lecture rigoureuse de la Constitution on est passé aux expédients, qui n'auraient pas moins été ce qu'ils sont si le Conseil constitutionnel les avait avalisés.

***

MAIS, dira-t-on, pourquoi s'embarrasser de procédure ? Du moment que le Parlement a voté — fût-ce en contradiction avec l'article 27 sur le vote personnel, ce que le Conseil constitutionnel a, hélas, absous — pourquoi diable aller chercher *noise*... au gouvernement sur les conditions dans lesquelles ce vote a été émis ?

D'abord, parce que tel qu'il a été acquis (n'entrons pas dans les détails, c'est déjà assez compliqué comme cela), le vote d'un projet de loi sous la forme d'un amendement à un *autre*, né, lui, des travaux d'une commission mixte paritaire entre le Sénat et l'Assemblée nationale, n'est plus susceptible de discussion (art. 45-3). Cela revient, en fait, à étendre le champ d'application de l'article 49-3, sans que soit, dans ce cas, permis le dépôt d'une motion de censure. On retombe dans l'hypothèse de l'article 49-2, qui n'en permet qu'une par session. (Vous suivez ? Faites effort. C'est très important.) Autrement dit, et sans forcer sur les mots, l'Assemblée devient effectivement une Chambre d'enregistrement. Pour une démocratie, cela fait demi-genre.

Si donc la procédure est à ce point essentielle, bien qu'elle paraisse superflue, c'est parce qu'elle fixe les pouvoirs de chacun ; qu'elle empêche (ô combien !) le Parlement d'empiéter sur le droit du gouvernement à gouverner et qu'elle *interdit* à ce dernier de traiter (par trop) le Parlement comme une quantité négligeable.

C'est ce qu'on appelle, depuis Montesquieu et quelques autres, l'équilibre des pouvoirs. C'est tout bonnement ce principe que vient de rappeler le Conseil constitutionnel. Il n'y avait pas de quoi hurler mais plutôt matière à se réjouir. Ne serait-ce que dans l'hypothèse, fatale, où la majorité et l'opposition ayant échangé leurs rôles, le nouveau pouvoir aurait été tenté de vouloir jouer au vilain jeu auquel se sont essayés M. Chirac et son ministre des affaires sociales et qui est désormais impossible.

[P.S. — Les lettres anonymes désagréables sont... désagréables, car il y a parfois matière à y répliquer, et cela ne se peut. Encore plus désagréable sont les lettres anonymes aimables qui privent le destinataire du plaisir de remercier. Au bénéfice de ces observations, l'amateur de Magritte est courtoisement sommé de se dénoncer.]

(1) Le 22 avril 1961, les généraux Challe, Zeller, Jouhaud et Salan avaient déclenché un putsch en Algérie afin d'empêcher que cette dernière ne devînt indépendante. Le lendemain, de Gaulle se saisissait de l'article 16 lui conférant les pouvoirs exceptionnels. Dès le 25, grâce notamment à la résistance du contingent et à l'attitude digne du général Challe, qui, seul, se constitua prisonnier, le putsch était terminé. Mais de Gaulle attendit le 30 septembre suivant pour mettre fin au régime de l'article 16.

L'évolution des crédits de recherche

Voici donc la recherche redevenue prioritaire, dans le discours au moins.

Sacrifiée pendant les années 70 au point que le meilleur indice, le rapport de la dépense nationale de recherche et développement (DNRD) à la PIB, était tombé à moins de 1,7 %, la recherche avait été relancée en 1979 et surtout après 1981. Le budget civil de recherche pour 1986, tel que voté par le Parlement, prévoyait des dépenses de 42 milliards de francs, prolongeant un effort des années précédentes qui devait faire remonter le ratio DNRD *sur* PIB à plus de 2,3 %.

Mais, en mai, le ministre du budget, M. Alain Juppé, annulait près de 3 milliards de francs. Le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT), instance consultative chargée de l'évaluation de la politique de recherche, faisait alors remarquer que, avec ces coupes, « *à un accroissement prévu de 4 % en volume du budget civil 1986 de la recherche se substitue une diminution de même ampleur* ». Le budget pour 1987 ne devait pas réparer cet accroc. M. Alain Devaquet obtenait, en apparence, une augmentation de 5,8 % par rapport au budget rectifié de 1986, mais celle-ci portait sur les seuls crédits inscrits à son ministère, les autres crédits de recherche étant moins bien traités. Le CSRT analysait finalement la situation ainsi : « *En prenant comme indice 100 le budget de 1982, le volume du budget civil de recherche et développement était à l'indice 123,1 en 1985, retombait à 118,3 en 1986 et à 116,5 en 1987.* »

● **Seine-Saint-Denis : polémique.** — Le conseil général de Seine-Saint-Denis a connu une réunion houleuse, le mardi 27 janvier. La proposition du président de l'assemblée départementale, M. Georges Valbon (PCF), de voter une aide de 3 millions de francs en faveur des grévistes de la RATP, de l'EDF et de la SNCF a été le prétexte à de vifs échanges entre les élus communistes et le groupe RPR-UDF. Cette proposition a été adoptée à l'issue d'un débat orageux qui a provoqué le départ des conseillers généraux RPR et UDF. Dans le même temps, l'assemblée départementale a rejeté la signature d'une convention avec l'Etat du plan conçu par M. Adrien Zeller, comportant diverses mesures destinées à lutter contre la pauvreté et la précarité. – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

Politique

de M. Jacques Chirac

Carrefour du développement

« Sérénité parfaite »

D'abord interrogé par Ivan Levaï, d'Europe 1 sur les « *affaires* », M. Jacques Chirac déclare : « *Il y a une affaire qui est une affaire de détournement de fonds publics. La justice en est saisie, et je n'ai aucun commentaire à faire dessus. J'entends que certains, et probablement pas innocemment, essaient d'en profiter pour, tirant un petit bout de l'affaire, en créer une autre, avec le but évident d'essayer de déstabiliser soit un ministre, soit le gouvernement. Eh bien ! qu'ils tirent ! Ils ne déstabiliseront rien du tout. Le ministre de l'intérieur, que vous avez cité, a dit ce qu'il avait à en dire. Je dis qu'il a dit ce qu'il devait dire, et je lui fais toute confiance. Je puis vous dire que cela me laisse dans un état de sérénité parfaite, et que cela ne peut, en aucun cas, m'empêcher de faire quoi que ce soit.* »

Puis, à la fin de cette conférence de presse, le premier ministre a cet échange avec notre collaborateur Alain Rollat :

A. Rollat : « *Trouvez-vous donc banal ou mineur le fait qu'au ministère de l'intérieur on ait un jour délivré un « vrai-faux » passeport à quelqu'un qui était recherché par la justice, afin de l'aider à se réfugier à l'étranger pour se mettre à l'abri des poursuites de celle-ci ?*

M. Chirac : — *Vous en avez la preuve ?*

A. Rollat : — *Il semble...*

M. Chirac : — *Il semble... il semble... Attendez que la justice soit saisie, cher monsieur, ne préjugez pas ! C'est un peu facile. Je pourrais dire des choses sur vous qui vous seraient probablement très désagréables, ce que je me garderai bien de faire en tous les cas tant que je n'en aurai pas la preuve. Alors respectez également la justice et son cours et respectez votre prochain !...*

A. Rollat : — *Il ne m'appartient pas de débattre avec vous sur ce point...*

M. Chirac : — *Certainement pas, je n'ai aucun moyen de débattre !...*

A. Rollat : — *Si je pose la question, c'est parce qu'elle a été posée par un juge d'instruction à un ministre...*

M. Chirac : — *Comment le savez-vous ?*

A. Rollat : — *Le ministre a répondu.*

M. Chirac : — *Il y a en France le secret de l'instruction. Ce n'est pas parce que quelques journaux mènent des campagnes de diffamation à des fins politiques de déstabilisation qu'il faut automatiquement prendre ce qu'ils disent pour argent comptant.*

» *Je vous remercie toutes et tous de votre présence.* »

[Soudain culpabilisé par les prétendues « choses désagréables » que le premier ministre pourrait dire sur son compte s'il en avait la « preuve », notre collaborateur, qui a bien entendu la conscience tranquille, s'en est allé sur-le-champ demander des précisions au ministre de l'intérieur. Celui-ci lui a affirmé que M. Chirac ne lui avait demandé, à son sujet, « aucun dossier »... Le bon sourire de M. Charles Pasqua nous a totalement rassurés !]

Les « passerelles » PS-centristes

MM. Barrot et Delebarre surpris en flagrant délit de rapprochement !

Le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, député UDF de Haute-Loire, et l'ancien ministre socialiste du travail et de l'emploi, M. Michel Delebarre, député du Nord, ont été surpris en flagrant délit de rapprochement politique, le jeudi 29 janvier, au cours d'un débat courtois organisé dans une salle de la rue Cadet, à Paris, autour d'un thème inspiré par les récentes manifestations d'étudiants : « *Elitisme ? Egalitarisme ? Quelle formation pour demain ?* »

On a entendu M. Barrot affirmer que l'élitisme n'était concevable, en matière de formation et d'éducation, qu'à la condition de parler « *d'élites au pluriel : il faut réhabiliter les élites, je n'ai pas peur de le dire,* a lancé l'ancien ministre de la santé, *mais nous devons avoir une pluralité des élites, c'est-à-dire trouver les meilleurs dans tous les secteurs de la vie, et non un certain nombre de modèles* ».

M. Delebarre ne l'a pas contredit : « *Un pays a besoin de cadres et, quelles que soit l'appellation, tout pays a besoin d'une élite conçue comme un bien collectif pour le pays, ce qui n'a rien à voir avec la transmission d'héritages ou de privilèges...* »

On a vu l'ancien ministre socialiste plaider pour « *une véritable égalité des chances* », à partir de l'école maternelle, en multipliant les suggestions et en insistant sur la nécessité de « *décentraliser la gestion de l'éducation nationale* ». M. Barrot n'a pas dit autre chose sur le fond, tout en soulignant que l'« *orientation sélective* » devait s'accompagner de mille précautions.

M. Delebarre a estimé que « *les conditions sont réunies pour qu'un grand débat national ait lieu aujourd'hui pour savoir quel projet éducatif il faut pour la France* » : « *Nous devons avancer vers la recherche d'éléments communs,* a-t'il dit, *éviter que l'éducation nationale soit un jeu de yoyo.* » M. Barrot a surenchéri : « *Il faut que les autres acteurs fassent mieux que les politiques.* »

Très attentive à ces échanges, une étudiante s'est réjouie que ces deux hommes débattent ainsi, à l'écart de toute approche « *doctrinaire* ». Et les deux anciens ministres ont été applaudis avec la même intensité.

La « passerelle » qui a permis cet outrecuidant rapprochement avait été fournie par la principale obédience maçonnique française, le Grand-Orient de France. Dans ce temple de la laïcité, qui prit naguère une part importante à la « guerre de l'école libre », on a d'ailleurs entendu alors le grand maître, M. Roger Leray, lui-même membre du PS, unir dans un hommage aux « *hommes de bonne volonté* », l'ancien directeur de cabinet de M. Mauroy et l'ancien chantre de l'école privée.

A. R.

M. Barre prépare une tournée antillaise

FORT-DE-FRANCE
de nos correspondants

Président de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations, mais aussi délégué national de l'UDF pour l'outre-mer, M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, vient d'effectuer à ce titre un voyage dans les deux départements antillais et en Guyane.

Il s'y est entretenu avec les élus locaux de la participation de la Caisse des dépôts à la mise en œuvre de la loi de programme pour le développement des départements d'outre-mer.

Mais M. Soisson a surtout préparé la prochaine tournée préélectorale de M. Raymond Barre, qui se rendra du 8 au 15 mars en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane.

Dans chacun de ces départements les fédérations de l'UDF ont été réorganisées dans cette perspective.

En Martinique, où seul le CDS dispose depuis peu d'une section alors que les autres militants sont des adhérents directs de l'UDF (le député UDF Jean Maran s'est récemment inscrit au Parti social-démocrate de M. Max Lejeune), l'ancien ministre a pu constater que M. Barre a de bonnes chances d'attirer à lui les anciens giscardiens au moment où le RPR, longtemps en position de monopole à droite, connaît de graves dissensions internes. L'autoritarisme du chef de file local du mouvement chiraquien, M. Michel Renard, député RPR, peut même inciter d'anciens gaullistes à se rallier à l'ancien premier ministre. L'objectif des partisans de M. Barre est ainsi, ouvertement, de faire basculer la majorité locale du chiraquisme dans leur propre courant.

La Guadeloupe présente un peu le même cas de figure depuis que M. Chirac a choisi comme chef de file Mme Lucette Michaux-Chevry, dont l'itinéraire politique a commencé au Parti socialiste avant de s'orienter vers un certain nationalisme avec la création du Parti pour la Guadeloupe (LPG), au détriment des anciens notables gaullistes.

En Guyane, la lutte fratricide qui avait opposé le RPR et l'UDF, à l'occasion des dernières élections législatives, a tourné jusqu'à présent au désavantage de cette dernière formation. Pour relancer l'UDF, M. Soisson fait confiance au concurrent de M. Paulin Bruné, le député RPR Serge Patient, président de la fédération du Parti républicain, conseiller général de Kourou, qui avait été en 1981 le représentant local de M. Giscard d'Estaing.

ETIENNE MARIE
et EDMOND FRÉDÉRIC.

Les syndicats veulent empêcher l'application du décret sur les maîtres-directeurs

Les syndicats d'enseignants et la parisienne » des instituteurs en grève ont vivement réagi à l'annonce par M. Jacques Chirac, jeudi 29 janvier, de la prochaine publication des textes instituant la fonction de « maître-directeur » dans les écoles élémentaires. Le SNI-PEGC (FEN) annonce une « *période de troubles* » et son secrétaire général, M. Jean-Claude Barbarant, déclare qu'« *aucune négociation ne pourrait s'engager avec le ministre sur l'école de demain dès lors qu'il se proposerait de bâtir une école d'avant-hier pour les jeunes d'aujourd'hui* ».

Le SNI a déposé vendredi un « *préavis de grève à durée non limitée* » destiné à « *couvrir toutes les initiatives de ses sections départementales* » et indique qu'il va « *prendre les dispositions nécessaires pour que le décret ne soit pas appliqué* ».

Quant au SGEN-CFDT, il qualifie de « *scandaleuse* » la décision du premier ministre et a proposé jeudi aux autres syndicats « *une riposte unitaire pour le retrait pur et simple du projet* ». La proposition d'une manifestation nationale avait déjà été formulée, la veille, par le syndicat Force ouvrière des instituteurs, le SNUDI. La coordination parisienne, qui est à l'origine de la grève tournante touchant une centaine d'écoles de la capitale depuis trois semaines, parle de « *véritable provocation* » et lance, elle aussi, un appel à une manifestation nationale à Paris la semaine prochaine. Elle a décidé de suspendre la grève à Paris, afin de préparer cette « *réponse massive* ».

M. Bergeron : « C'est avec les syndicats que l'on trouve des solutions »

« *Jacques Chirac a constaté que la politique contractuelle rencontre des difficultés. C'est le moins que l'on puisse dire* », a déclaré M. André Bergeron, le jeudi 29 janvier, à la suite de la conférence de presse du premier ministre. Le secrétaire général de FO a poursuivi : « *Le premier ministre se demande comment mieux prendre en compte les aspirations individuelles de ce que l'on appelle « la base ». Que M. Chirac ne cherche pas ce qui est introuvable. La meilleure manière de faire est de discuter avec les syndicats, en commençant par couper les ailes à ceux qui rêvent de les réduire (...). Finalement, quels que soient les événements, c'est avec les syndicats que l'on trouve toujours des solutions.* »

M. Bergeron a ajouté que, si FO était « *consciente de la nécessité de réhabiliter l'apprentissage, elle s'opposerait à tout ce qui conduirait à l'instauration d'un SMIC jeunes* ».

Intervenant de son côté à Marignane, M. Paul Marchelli, président de la CGC, a exprimé sa satisfaction devant l'intention affichée par M. Chirac de maîtriser l'inflation et d'obtenir une croissance économique de 2,5 %, même si, pour sa part, « *la CGC aurait souhaité une croissance plus élevée* ».

Pour M. Jean Bornard, sa confédération avait déjà estimé que « *le seul moyen d'éviter une récidive des troubles du début de l'année était une sérieuse reprise du dialogue social dans le secteur public comme dans le secteur privé* ». « *Il semble,* indique le président de la CFTC, *qu'elle commence à être entendue et qu'apparaissent les signes d'un certain déblocage.* » La CFTC a également réaffirmé que « *l'amélioration de la situation de l'emploi reste largement conditionnée par le niveau général d'activité* ».

Pour la CFDT, « *le premier ministre persévère dans l'erreur : avant même de recevoir les organisations syndicales et patronales, il annonce toute une série de projets de loi dont plusieurs relèvent au préalable de la négociation* ». M. Edmond Maire parle même de « *confrontation nette, claire tant sur les méthodes que sur le contenu* ».

Enfin, selon M. Alezard (CGT), « *le couplet sur le dialogue social est indigent et ne peut masquer l'intransigeance et l'acharnement du gouvernement et du patronat à l'égard des revendications des travailleurs* ».

● **PRÉCISION.** — La réunion du comité central du PCF qui précédera directement le vingt-sixième congrès (2 au 6 décembre) se déroulera les 9 et 10 septembre et non pas « les 9 *et 10 décembre* » comme nous l'indiquions par erreur dans nos éditions du 29 janvier. Par ailleurs, le PCF réunira un conseil national, comme cela avait été prévu par le bureau politique, en avril 1986, les 14 et 15 mars prochain.

Société

L'affaire du Carrefour du développement

M. Jacques Chirac « fait toute confiance » au ministre de l'intérieur

L'instruction de l'« affaire dans l'affaire » du Carrefour du développement – les conditions de la fuite de M. Yves Chalier au Brésil et la remise d'un « vraifaux » passeport par la DST – se poursuit, vendredi 30 janvier, par la confrontation de M. Chalier et de M. Jules-Philippe Fillipedu, qui l'a accueilli à Rio-de-Janerio. La veille, la confrontation de M. Chalier et de M. Jacques Delebois, contrôleur général de la police nationale, s'était résumée à la répétition, par les intéressés, de leur version des faits. M. Chalier maintient que M. Delebois a organisé sa fuite, tandis que ce dernier nie avoir jamais rencontré M. Chalier après le 16 mars 1986.

Cependant, l'inspecteur divisionnaire René Baudin est revenu sur ses déclarations précédentes mettant en cause M. Delebois. Mardi 3 février, la chambre d'accusation de Paris doit prendre sa décision sur la demande de mise en liberté de M. Chalier. Le juge s'y oppose et le parquet semble abonder dans son sens.

Interrogé, lors de sa conférence de presse du jeudi 29 janvier, sur l'« affaire dans l'affaire », M. Jacques Chirac a répondu : *« Le ministre de l'intérieur a dit ce qu'il avait à en dire, je sais qu'il a dit ce qu'il devait dire, je lui fais toute confiance. »*

M. Delebois pense « être sorti d'affaire »

L'instruction de l'affaire du Carrefour du développement a été marquée, jeudi 29 janvier, par une confrontation, durant trois heures, de M. Yves Chalier, principal inculpé, et de M. Jacques Delebois, contrôleur général de la police. Selon l'ancien directeur de cabinet de M. Christian Nucci, M. Delebois fut l'organisateur de sa fuite au Brésil et l'homme qui concourut à lui obtenir un « vrai-faux » passeport.

Les précisions données à ce sujet par M. Chalier au juge d'instruction, M. Jean-Pierre Michau, avaient amené ce dernier à inculper M. Delebois, dès le 2 décembre 1986, de contribution *« à la délivrance par un fonctionnaire d'un document administratif à une personne qu'il sait ne pas y avoir droit »*. Depuis, un inspecteur divisionnaire de la police de l'air et des frontières, M. René Baudin, lui-même interpellé par la brigade financière, dans la nuit du 20 au 21 janvier, avait à son tour mis en cause M. Delebois. Il déclarait s'être rendu, sur l'ordre de ce dernier reçu par téléphone, à l'aéroport de Roissy, le 23 mai, en compagnie d'une autre personne, pour y accueillir, ce jour-là, le docteur Pierre Chiarelli, qui apportait de Rio le rapport établi par Yves Chalier sur les malversations commises à l'association Carrefour du développement, document qui devait être déposé au ministère de la coopération à l'intention de M. Michel Aurillac. Le docteur Chiarelli était aussi porteur de deux photographies du fugitif, en vue de l'établissement du fameux « vrai-faux » passeport, établi pour Yves Chalier au nom de Yves Navaro (*le Monde* du 27 janvier).

Ce document, dont on sait qu'il fut fourni matériellement par la DST, l'ancien chef de cabinet de M. Nucci l'avait encore sur lui lorsqu'il vint se constituer prisonnier et la pièce fait maintenant partie du dossier qu'instruit M. Michau. C'est pourquoi celui-ci avait convoqué en outre M. Baudin qui, pour sa part, ne devait demeurer dans son cabinet qu'une demi-heure.

Il semble qu'au cours de cette confrontation à trois, M. Delebois se soit surtout attaché à obtenir de M. Baudin une rétractation. Selon la déclaration qu'il fit et fut le seul à faire en quittant le cabinet du juge, M. Delebois a fait valoir que M. Baudin, *« qui venait accueillir chaque jour à l'aéroport deux ou trois personnes à la demande de différents services DST, police judiciaire et même DGSE »*, ne pouvait se souvenir, au bout de huit mois, d'avoir reçu de lui un coup de téléphone ce jour-là. Il aurait ainsi amené M. Baudin à dire devant le magistrat-instructeur que, s'il avait désigné M. Delebois lors de son interrogatoire par la brigade financière – déclaration réitérée dans les heures qui suivirent, devant M. Michau lui-même – c'est parce que ce nom lui avait été répété, sans cesse, par ceux qui l'interrogeaient et qu'à la fin, *« pour se sortir de ce merdier qu'est la garde à vue »*, il avait consenti à donner ce nom, étant menacé de prison. Toujours selon M. Delebois, le procès-verbal d'audition de M. Baudin apporterait une confirmation de ses dires : on y lirait en effet cette phrase : *« Puisque vous me dites que c'est Delebois, eh bien, c'est Delebois. »*

« Dérive politique »

Dans ces conditions, le contrôleur général de la police – qui portait un manteau beige, était coiffé d'un feutre à bords rabattus et abritait son regard derrière des lunettes teintées, – tout en indiquant qu'il est *« peut-être optimiste de nature »*, pense *« être sorti d'affaire »*. Il admet néanmoins que M. Yves Chalier n'est pas revenu, lui, sur ses accusations. *« Mais,* a-t-il ajouté, *cela se comprend ; il ne peut pas perdre la face. J'ai d'ailleurs fait remarquer que ses déclarations ont évolué car, après m'avoir mis seul en cause, le 21 novembre, et en affirmant que c'est moi qui lui avait conseillé de quitter la France, il a attendu le 16 janvier pour faire état, cette fois, d'une rencontre avec M. Pasqua, qui lui aurait donné le même conseil. »*

Bon prince, M. Jacques Delebois n'en veut pourtant pas trop à M. Chalier. *« Je ne dirai pas,* a-t-il conclu, *que cette confrontation s'est passée entre gentlemen, mais j'ai trouvé un homme complètement accablé, se rendant compte que, sur le plan juridique, il n'avait aucune chance et qui tente donc une dérive sur le terrain politique. »*

Enfin M. Chalier – toujours selon M. Delebois et sur la demande de celui-ci – a confirmé qu'il avait reçu au Brésil la visite d'un homme d'une cinquantaine d'années, se présentant comme un envoyé de l'Elysée et qui lui déclara notamment : *« Le président n'a pas pu arrêter l'affaire... »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

M. Charles Pasqua au « Figaro Magazine »

« Pseudo-journalistes »

Dans *le Figaro-Magazine* du 30 janvier, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, s'en prend aux journalistes du *Monde* qui, selon lui, procèdent, dans l'affaire du Carrefour du développement, à un *« détournement de l'information »*. M. Pasqua parle de *« pseudo-journalistes, professionnels de la manipulation, qui utilisent la réputation du* Monde *notamment pour mener des opérations de déstabilisation »*.

« Ils ont, en partie, réussi à saper la DGSE sous le gouvernement Fabius pendant l'affaire Greenpeace en n'hésitant pas à mettre en danger certains de ses agents, dont ils ont livré les noms, ajoute M. Pasqua. *Ils recommencent aujourd'hui en attaquant la DST, l'autre service secret. Quel but poursuivent-ils ? Au service de qui ? » « Rien d'étonnant,* commente le ministre, *de la part de gens qui, avant de s'abriter sous l'enseigne prestigieuse du* Monde, *étaient des militants actifs et importants de mouvements communistes et révolutionnaires »*.

M. Pasqua affirme, d'autre part, que, si ce qu'il appelle le *« montage »* journalistique autour de l'affaire du Carrefour du développement *« trouve un certain écho dans une partie de la presse, c'est que, pour beaucoup* [de journalistes], *plus partisans que journalistes, tout est bon pour combattre le gouvernement, y compris en publiant des allégations sans vérification. » « C'est tellement facile,* conclut M. Pasqua, *de citer* le Monde *comme l'Evangile, même lorsqu'il défie les lois du bons sens »*.

[Pseudo-journalistes ? Georges Marion est titulaire de la carte professionnelle de journaliste nº 37 693 – délivrée le 1er février 1976 – et Edwy Plenel de la carte nº 44 278, délivrée le 16 octobre 1979. – A.F.]



Mensonges, silences et hasards

L'affaire du Carrefour du développement mérite toujours son intitulé prémonitoire. Les nouveaux développements du feuilleton en font aujourd'hui le carrefour des mensonges, des silences et des hasards. Ces trois mots résument en effet la contre-attaque des deux principaux protagonistes directement mis en cause par les accusations de M. Yves Chalier : M. Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération, pour les détournements de fonds ; M. Jacques Delebois, contrôleur général de la police nationale, pour la tentative de manipulation politique du scandale.

Car M. Chalier frappe à gauche et à droite. Ancien chef de cabinet, il fait de M. Nucci son complice dans certaines des opérations frauduleuses pour lesquelles il est lui-même inculpé. Ancien ami de M. Delebois, il assure que ce policier proche du ministre de l'intérieur a organisé sa fuite au Brésil, orchestré ses révélations à distance et facilité la fourniture du fameux « vrai-faux » passeport fabriqué par la DST.

Mensonges ! répondent en chœur MM. Nucci et Delebois. *« Je conteste tout »*, a affirmé dans ces colonnes le premier, tandis que le second a nié, jeudi devant M. Michau, avoir rencontré à trois reprises, après le 16 mars 1986, M. Chalier, comme l'affirme celui-ci. En somme, MM. Nucci et Delebois cohabitent dans l'épreuve. Leurs lignes de défense convergent, par la force des choses, vers un même objectif : discréditer M. Chalier, homme seul, placé en isolement depuis son incarcération, le 16 novembre 1986, et au moral quelque peu atteint, comme en témoignent les calmants qui lui sont administrés à sa demande. S'il ment sur un aspect de l'affaire, pourquoi ne mentirait-il pas sur l'autre ? Coincée entre une incertaine et longue procédure en Haute Cour (versant Nucci) et un « secret défense » proclamé par M. Charles Pasqua lui-même (versant ministère de l'intérieur), l'affaire évoluerait ainsi vers une partie nulle...

Mais cette perspective se heurte aux témoignages, aux recoupements et vérifications opérés par le juge d'instruction. Aussi, à leur première parade – mensonges ! – MM. Nucci et Delebois ont donc chacun ajouté une variante : les silences pour l'un, les hasards pour l'autre.

Habilement, l'ancien ministre brandit la loi du silence parmi ses pairs du monde politique : usage discrétionnaire des fonds spéciaux, financement des campagnes électorales, corruption de certains régimes alliés africains, n'est-ce pas de tout cela que l'on devra parler si vous m'accablez ? De quoi m'accuse-t-on, puisque tout le monde, à droite et à gauche, fait ou a fait la même chose, dit-il en substance, avec une colère et une émotion qui ne sont pas feintes ?

Quant à « l'affaire dans l'affaire », les différentes personnes visées, qui, peu ou prou, semblent toutes mener à M. Delebois, s'attachent, comme ce dernier, à refuter le récit de M. Chalier en plaidant une succession de malencontreux hasards. La liste en est longue. Le commandant Espinet, officier de la police en tenue, affectée dans le service que dirigeait M. Delebois, aurait accompagné M. Chalier à la gare du Nord, quand il s'est enfui de Paris. Pas du tout, assure-t-il : ils se connaissaient de vue et se sont rencontrés, par hasard, dans un drugstore. M. Jules-Philippe Fillipedu, lié au milieu corse des jeux, aujourd'hui inculpé et incarcéré, aurait accueilli M. Chalier à Rio, sur la demande de M. Delebois. Pas du tout, répond-il : il a rencontré, par hasard, M. Chalier dans un bar de la ville brésilienne et, le trouvant sympathique, lui a proposé d'entrer en affaires à ses côtés.

Guerre des polices ?

Responsable d'un cercle de jeux parisien, M. Edmond Raffalli a accueilli à l'aéroport de Roissy le docteur Pierre Chiarelli, qui convoyait, depuis Rio, le rapport de M. Chalier sur les malversations du Carrefour du développement ainsi que les deux photos qui serviront à confectionner le « vrai-faux » passeport. Pas du tout, réplique M. Raffalli : il attendait une jeune femme avec laquelle le médecin a lié connaissance dans l'avion, et c'est pur hasard s'il se trouve malencontreusement sur le chemin du rapport explosif qui aboutira dans « la boîte aux lettres » de M. Michel Aurillac, ministre de la coopération. M. Christian Corsiez, homme d'affaires aux activités africaines, aurait servi de messager entre Paris et Rio et, surtout, payé le voyage vers le Brésil de Mme Maggy Baquian, amie d'Yves Chalier. Pas du tout, rétorque-t-il, si j'ai rencontré Mme Baquian, ce n'est que pour lui remettre des prospectus commerciaux.

M. Delebois, habilement, joue sur ces hasards : les faits ne sont plus niés, ils sont autrement interprétés. M. Chalier affirme l'avoir eu au téléphone, à Paris puis à Rio ? C'était sans doute une autre voix, une voix imitant la sienne, a assuré M. Delebois au juge d'instruction. C'est aussi lui – et non M. Chalier, comme M. Delebois l'a prétendu à la sortie du cabinet de M. Michau – qui a suggéré que M. Chalier, affecté de 1972 à 1974 au SDECE, devenu aujourd'hui la DGSE, aurait pu continuer, lors de sa fuite au Brésil, à être un agent des services secrets manipulé à son insu, sans le savoir lui-même et en n'apparaissant sur aucun organigramme... N'est-ce pas dans ce cadre qu'il aurait reçu à Rio ce mystérieux émissaire disant s'appeler Jean Garnier, se réclamant de l'Elysée, et assurant que *« le président n'avait pu arrêter l'affaire »* ?

Mais le problème pour M. Delebois était, jusqu'à la confrontation de jeudi, le témoignage de M. René Baudin, inspecteur divisionnaire de la police de l'air et des frontières, qui avait assuré aux enquêteurs, puis au juge, avoir accueilli le docteur Chiarelli à sa descente d'avion, aux côtés de M. Raffalli, sur ordre de M. Delebois. Or M. Baudin – nouveau hasard – n'est plus sûr de lui. Moniteur de tir, ayant participé à des stages de formation en Afrique, chef de la cellule d'artificie de l'aéroport de Roissy, il connaît M. Delebois depuis plus de dix ans et le tutoie. Mais, voilà, il n'est plus certain d'avoir reconnu la voix de son interlocuteur qui lui demandait, au téléphone, ce service – qui ne fait pourtant pas partie des prérogatives d'un... artificier. Il disait être Delebois, mais était-ce lui ? Allez savoir ! Le contrôleur général a forcé l'avantage, suggérant au juge que les déclarations de M. Baudin auraient pu lui être dictées par le contrôleur général Georges Gréco, chef de la brigade financière, policier pourtant proche de M. Robert Pandraud, ministre délégué auprès de M. Pasqua...

Cette rumeur de guerre des polices ajoute à la confusion du feuilleton. Une confusion qui, évidemment, dessert la vérité. Ainsi, selon le juge, des *« présomptions graves et concordantes »* existent à l'encontre de M. Nucci, mais on ne sait toujours pas pourquoi M. Chalier a été aidé par des services de police dans sa fuite. Sans doute le juge Michau, malgré les obstacles mis sur son chemin et les contestations dont il est l'objet en proportion de sa détermination – qui l'obligent aujourd'hui à faire quelque peu le gros dos, – veut-il, lui, toujours savoir.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

La fusillade de l'avenue Trudaine

Régis Schleicher et les frères Halphen seront jugés par les assises de Paris

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, jeudi 29 janvier, un arrêt qui renvoie devant la cour d'assises de Paris, spécialement composée de magistrats professionnels, les trois accusés de la fusillade de l'avenue Trudaine. Régis Schleicher, Nicolas et Claude Halfen sont accusés d'avoir participé à l'assassinat de deux policiers et à une tentative d'assassinat contre un troisième commis le 31 mai 1983, avenue Trudaine, puis revendiqués par le mouvement Action directe.

Un premier procès, commencé le 3 décembre 1986, devant la cour d'assises de Paris, avait avorté le 8 décembre, plusieurs jurés ayant renoncé à siéger. Cet incident avait conduit le gouvernement à faire voter par le Parlement, le 30 décembre 1986, un texte permettant d'appliquer la loi du 9 septembre 1986 à des actes antérieurs à sa promulgation.

Cette loi dispose notamment que les crimes *« en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur* seront jugés par une cour d'assises composée de sept magistrats professionnels.

Jeudi 22 janvier, lors de l'audience de la chambre d'accusation, Me Thierry Levy, défenseur des frères Halfen, avait soutenu que la loi du 9 septembre 1986 ne pouvait être rétroactive que si elle portait sur la procédure. Or, selon l'avocat, elle porte sur le fond puisqu'elle crée une infraction nouvelle, dont l'un des éléments constitutifs, la relation avec une entreprise terroriste, n'existait pas au moment des faits.

De surcroît, la loi votée le 30 décembre 1986 serait contraire à la Convention européenne des droits de l'homme, qui assure aux ressortissants des pays contractants la garantie qu'ils ne pourront être jugés que pour des infractions ayant une existence légale au moment où elles sont commises et par un tribunal établi au moment des faits.

La chambre d'accusation a écarté ces arguments, sur lesquels la chambre criminelle de la Cour de cassation sera amenée à se prononcer car Me Thierry Levy a annoncé son intention de faire un pourvoi contre l'arrêt de renvoi, en déclarant, jeudi, au Palais de justice : *« Je crains que les juges professionnels n'aient le sentiment d'avoir une mission politique à accomplir. J'ai toutes les raisons de le croire, en me souvenant des sections spéciales. »*

MARC PORTEY.

Klaus Barbie hospitalisé

Détenu à la prison Saint-Joseph de Lyon depuis le 5 février 1983, Klaus Barbie a été hospitalisé jeudi 29 janvier, en début d'après-midi, au service pénitentiaire du centre hospitalier de Lyon-Sud. L'ancien chef de la Gestapo lyonnaise, qui souffre de difficultés urinaires, doit subir un examen de la prostate. Klaus Barbie avait déjà été opéré d'une hernie étranglée, le 6 mars 1983, à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon.

Son avocat, Me Jacques Vergès, a souhaité que, à l'occasion de cette nouvelle hospitalisation, son client, *« un monsieur de soixante-quatorze ans qui a déjà eu de nombreux problèmes de santé »*, soit soumis à un bilan médical complet.

Le gouvernement veut instituer l'autorité parentale conjointe

Le projet de réforme du code civil qui doit instituer l'autorité parentale conjointe sera soumis au Parlement lors de la prochaine session par le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme. Le texte de M. Claude Malhuret a été rédigé avec le ministère de la justice, corrigé par le ministère de la famille et approuvé par la délégation à la condition féminine. Il comprend deux volets. L'un concerne les enfants du divorce et permet au juge de maintenir l'autorité parentale du père et de la mère malgré la dissolution du couple conjugal ; l'autre, qui s'adresse aux couples non mariés, facilite la procédure qui donne la possibilité au père d'un enfant naturel d'obtenir l'autorité parentale conjointement avec la mère, lorsque celle-ci y consent.

Pour les auteurs du texte, la grande difficulté a été d'éviter une confusion entre les notions d'autorité parentale, de garde et de lieu de résidence qui sont déjà source de conflits. Dans le contexte actuel la loi dit que : *« Si les pères et mères sont divorcés ou séparés de corps, l'autorité parentale est exercée par* celui *d'entre eux à qui le tribunal a confié la* garde *de l'enfant, sauf le droit de visite et de surveillance de l'autre »* (article 373-2 du code civil) et que *« selon l'intérêt des enfants mineurs, leur garde est confiée à* l'un ou l'autre *des époux... »* (article 287).

L'autorité parentale est ici liée à la garde, qui peut être comprise comme l'endroit où vit le plus souvent l'enfant. L'idéal aurait été l'abandon du mot *« garde »* mais celui-ci est utilisé dans des textes internationaux signés par la France. Le secrétariat de M. Malhuret propose donc de modifier ainsi l'article 287 : *« Selon l'intérêt des enfants mineurs, leur garde est confiée à l'un ou l'autre des époux ou aux deux conjointement. Dans ce dernier cas, le juge indique le lieu de résidence habituel... »*

Le lieu de résidence habituelle étant bien spécifié, le mot « garde » sera alors compris comme « garde juridique » et portera moins à quiproquo.

Un droit de surveillance

« Notre désir, explique M. Malhuret, *est de donner la possibilité à tous les parents de continuer à exercer leur responsabilité morale et pas seulement financière vis-à-vis de leurs enfants. Dans la vie quotidienne, ceux-ci continueront à avoir un endroit de résidence priviligié car nous ne pensons pas que – sauf cas extrêmement exceptionnels – cela soit bon qu'un enfant n'ait pas un point d'ancrage. Mais toutes les grandes décisions le concernant devront être prises par le père et la mère ensemble »*.

Dans le cas d'une union libre, la loi actuelle (article 374 du code civil) prévoit que, si un seul des parents reconnaît l'enfant, c'est ce parent-là qui exerce seul l'autorité parentale. En revanche *« si l'un et l'autre l'ont reconnu, l'autorité parentale est exercée par la mère... »* Les pères peuvent toutefois demander l'autorité parentale conjointe, mais la procédure qui consiste à saisir un juge de grande instance est, comme le souligne M. Malhuret, *« difficile, longue et onéreuse. »*

Le projet veut faciliter cette demande *« quand les deux parents sont d'accord »*. Il leur suffira alors de remplir une déclaration commune qui sera déposée auprès du juge d'instance. En cas de conflit, la procédure restera inchangée : les pères demandeurs saisiront le tribunal de grande instance, qui tranchera.

Mais, selon le souhait du ministère chargé de la famille, les auteurs du texte ont introduit la notion de *« droit de surveillance »*. En cas de conflit, le père, ou la mère, qui ne pourrait obtenir l'autorité parentale aurait la possibilité de demander un droit de surveillance. Solution de compromis, celui-ci permettrait au moins au parent demandeur de suivre la scolarité, la santé, éventuellement l'éducation religieuse de ses enfants.

Ce projet, qui a été montré à différentes associations ainsi qu'à des magistrats et à des avocats, devrait subir un ultime examen de passage le 19 février devant la commission consultative des droits de l'homme. Un examen qui ne devrait en fait pas poser de problèmes majeurs.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

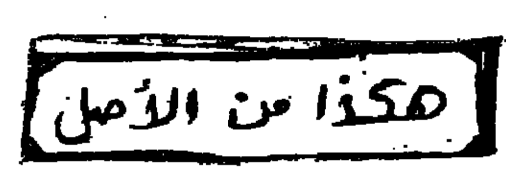
ÉDUCATION

Une campagne de l'UNEF-ID

« Nous, on ne laisse pas tomber. » Tel est le slogan adopté par l'UNEF-ID. La silhouette d'un corps étendu sur le bitume gris, celui de Malik Oussekine, tué par les policiers le 6 décembre, illustre le slogan que l'on retrouve sur les autocollants et les affiches que l'UNEF-ID s'apprête à diffuser massivement. Le syndicat appelle ses adhérents dans chaque université à consigner dans un « Livre blanc des étudiants » leurs revendications. L'UNEF-ID, qui affirme avoir recueilli plus de trois mille cinq cents adhésions depuis décembre, centralisera les propositions lors de son congrès les 8, 9 et 10 mai à Paris.

Ce congrès sera l'occasion, a déclaré M. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID, d'*« un élargissement non seulement à des courants étudiants existant actuellement* (corpos, indépendants, et vraisemblablement les étudiants de l'ex-CERES de l'UNEF-SE), *mais aussi à des courants qui ne sont pas syndiqués ni structurés, qui veulent participer à la rédaction de la charte étudiante »*.





هكذا من الأصل

Le Monde
SANS VISA

Berlin, ou plutôt les deux Berlins, célèbre cette année son 750e anniversaire. Musées, monuments restaurés, concerts, expositions, festivals : un grand show culturel en double commande. Vaudra certainement le voyage.



Ce moine-soldat de l'ordre teutonique gardait l'entrée d'une grande exposition sur la Prusse, organisée en 1981 à Berlin-Ouest, dans le Martin Gropius Bau, à deux pas du mur.

Berlin : 750 ans deux fois

Par Claire Tréan

PEU importe après tout qui, le premier, eut cette étrange idée ; car dès lors que l'un l'avait lancée, l'autre se devait de l'assumer avec enthousiasme. Berlin, Est et Ouest, se prépare à célébrer doublement un singulier anniversaire. 750 ans : pas même un millénaire, autant dire pas grand-chose pour une cité d'Europe. 750 ans qui de surcroît ne correspondent à rien, à aucun événement fondateur, sinon au plus ancien des documents permettant de reconstituer la chronique de la ville, qui date du 28 octobre 1237.

Prétexte des plus arbitraires donc pour un énorme tapage en stéréophonie, un double déploiement de fêtes, de fastes et de culture auquel on aura droit des deux côtés du mur à partir du printemps et jusqu'à la fin de l'année.

Orchestres, opéras, ballets, troupes de théâtre parmi les plus prestigieux afflueront de toute l'Allemagne et des quatre coins du monde dans les deux parties de la ville : le théâtre nô à l'Ouest, le Kabuki à l'Est, le Bolchoï des deux côtés ; il y aura de part et d'autre du divertissement : Mireille Mathieu à l'Est, le départ du tour de France à l'Ouest (un petit tour en secteur français et on mettra les vélos dans l'avion) ; à l'Ouest, un feu d'artifice japonais à embraser toute la « Mittel-Europa », à l'Est un marathon géant « pour la paix », une solennelle cérémonie dans le palais de la République ; des deux côtés, du cinéma à satiété, des conférences, des réouvertures de musées, des inaugurations de nouvelles salles de spectacle et de monuments restaurés, des expositions à n'en plus finir. Des centaines de manifestations au total.



MONIQUE MANCEAU

Mais la compétition n'est bien sûr pas que « culturelle ». Car, par ce grand show en double exemplaire, on entend célébrer d'un côté un anniversaire qui rapproche, de l'autre un anniversaire qui divise.

Ce métro qui passe d'un monde à l'autre

L'histoire, on le sait, se montre à Berlin toute nue. Mais on s'accoutume à tout, même aux aberrations, et les plus invétérés des voyeurs en venaient à se lasser. Ce métro qui passe d'un monde à l'autre et ce mur dont les graffitis ont fait un élément du mobilier urbain devenaient des clichés usés. En période de détente, personne n'avait plus l'idée d'aller crier là-bas *« ich bin ein Berliner »*, et les Berlinois de l'Ouest eux-mêmes, dans leur prospérité retrouvée, avaient tendance à oublier qu'ils vivent sur une île. Et voilà que cet anniversaire saugrenu, parce qu'il va faire étalage de ce que fut cette ville et de ce qu'elle ne peut plus être, secoue cette torpeur et réveille l'interrogation sur l'avenir.

Interrogation ouverte dans la partie occidentale qui se dit « métropole européenne » et, en attendant les incertains rendez-vous de l'histoire, s'efforce de briller de toutes les séductions de l'Occident. Interrogation que la partie orientale, tournant résolument le dos à l'autre, voudrait clore définitivement, en forçant tout à la fois l'histoire, le vocabulaire et le droit international, et en se proclamant *« capitale de la RDA »*.

Entre les deux, le long de cette déchirure qui est celle de l'Europe, des chiens de garde aboient. On s'observe des fenêtres de ces appartements qui, en certains endroits, jouxtent le mur de part et d'autre. Des vieillards socialistes font la queue aux points de passage, chargés des courses faites à l'Ouest pour enfants et petits-enfants. Entre les deux, il y a ces histoires d'amour écartelées, ces rêves impétueux d'escapade qui s'achèvent par un miracle ou dans le sang. Berlin, capitale de l'absurde, fête son anniversaire.

C'est dans la partie occidentale de la ville, extravertie par nécessité, contrainte en permanence d'aguicher l'habitant, le touriste et l'investisseur, que l'idée a pris corps il y a plusieurs années. Quelqu'un se souvint qu'en 1937 Josef Goebbels avait décrété que Berlin avait 700 ans afin d'organiser une grande parade nazie dans la capitale du Reich. Pourquoi ne pas saisir ce prétexte pour mettre sur pied (cinquante ans après) des célébrations qui seraient non seulement un super-festival culturel, mais l'occasion d'une vaste réflexion sur l'histoire ? L'idée était lancée, et avec elle d'interminables débats.

Quelque temps plus tard, les diplomates occidentaux en poste à Berlin-Est en repèrent la trace de l'autre côté du mur. Ils essaient de s'informer ; le Sénat (gouvernement) de Berlin-Ouest tente de la même manière de s'enquérir du programme et de l'ampleur qu'on entend lui donner, à l'Est. Peine perdue, on ne leur répond pas. Dans le courant de l'année 1985, à la surprise générale, le quotidien du parti, *Neues Deutschland*, annonce la création d'un comité pour le 750e anniversaire comprenant cent cinquante personnalités du plus haut niveau et présidé par le chef de l'Etat et du parti lui-même, Erich Honecker. Les Occidentaux savent dès lors que quelque chose d'énorme se prépare dans le plus grand secret, dont ils n'auront une idée précise que fin 1986, lors de la publication du programme par l'Est.

Une formidable opération promotionnelle

Pour Berlin-Est, l'affaire était une aubaine. Tout le centre historique est situé en secteur oriental, ce qui lui conférait un avantage considérable sur la partie occidentale. Pouvait-on rêver meilleure occasion pour lancer une formidable opération promotionnelle à usage interne et externe ? La RDA travaille depuis sa création à se faire reconnaître internationalement comme un Etat à part entière.

Cela signifie sur le plan juridique que ses ressortissants sont citoyens est-allemands, pas allemands tout court, que le « rideau de fer » est une frontière véritable et intangible, pas une « ligne de démarcation », et que Berlin-Est est une vraie capitale, pas le secteur sous contrôle soviétique d'une entité juridique particulière dont les trois autres parties sont sous tutelle américaine, britannique et française (1).

Cela signifie aussi, sur le plan culturel et politique – du moins selon la vision qu'a très habilement développée M. Honecker – que la RDA est, au même titre que l'autre Allemagne, le dépositaire de l'héritage historique et culturel germanique, et non une entité factice, sans racines, créée de toutes pièces en 1949.

Depuis plusieurs années, les historiens est-allemands travaillent à réviser les dogmes : l'histoire n'est plus la simple chronologie des luttes sociales allemandes, ses héros ne sont plus seulement les prophètes du marxisme. D'autres figures charismatiques ont été rendues à la mémoire collective que les gardiens de l'orthodoxie, avant M. Honecker, avaient voulu trop sélective et sectaire : on lui a redonné Frédéric II de Prusse en 1981, Luther en 1983 et il semble bien qu'on soit sur le point de lui restituer Bismarck en 1987.

Tout cela vise à légitimer l'Etat est-allemand, son régime et son chef, en particulier auprès des générations qui, nées après la guerre, n'ont pas vécu la brisure de l'Allemagne et on a un peu l'impression que ce jubilé est conçu comme la consécration de M. Honecker qui, à soixante-quinze ans, touche à la fin de son règne.

Le principal grief des Allemands de l'Est – qui économiquement s'en tirent mieux que leurs voisins – contre leur système, c'est l'enfermement culturel et physique dans lequel il les tient. Il n'est sans doute pas fortuit que le nombre d'Allemands de l'Est autorisés à faire un séjour à l'Ouest ait augmenté récemment dans des proportions inédites (573 000 ont pu faire le voyage en 1986) et qu'on l'ait fait savoir, alors que jusque-là aucun chiffre, aucune information sur cette question n'était jamais donné.

(Lire la suite page 12.)

(1) Berlin est la troisième entité allemande à côté de la RFA et de la RDA. Les alliés ont décidé du statut quadripartite de la ville en 1945, après la capitulation du Reich, et occupé chacun leur secteur. En juin 1948 commence le blocus de Berlin-Ouest et la mise en place du « pont aérien » de ravitaillement par les Occidentaux. Il durera près d'un an. En 1961, les Allemands de l'Est construisent le mur pour mettre un terme à l'exode vers l'Ouest. En 1971, une série d'accords réaffirment le statut quadripartite de Berlin et règlent la circulation entre la RFA et Berlin-Ouest.

ESCALES


CHRISTIAN RAUSCH

A Amsterdam

Trois jours avec Rembrandt, Vermeer, Van Gogh et Franz Hals. Ou plus simplement trois jours à Amsterdam.

Jet Tours propose des *week-ends (Paris-Paris du vendredi au dimanche)* pour des prix variant de 1 170 F à 1 620 F suivant la catégorie de l'hôtel. Le forfait inclut le transport aérien, l'hébergement et les petits déjeuners.

Départs possibles de Lyon (séjours du vendredi au lundi, de 1 940 F à 2 620 F) et de Marseille (du vendredi au lundi, de 2 350 F à 3 030 F).

Les prix cités sont valables jusqu'au 31 mars (vente dans les agences de voyages).

Fête vos jeux !

Le deuxième Festival international des jeux aura lieu à Cannes du 20 février au 1er mars. Au programme des tournois : bridge, échecs, tarot, dames, scrabble, backgammon, mots croisés, belote, go. En 1986, vingt-cinq mille spectateurs avaient assisté aux empoignades de plus de deux mille participants.

A l'occasion de cette manifestation, des tarifs hôteliers « Festival des jeux » et des réductions pour les transports (SNCF et Air Inter) sont proposés par les organisateurs. Un exemple : neuf nuits en hôtel 2 étoiles (chambre double et petit déjeuner), plus train aller et retour : 1 240 F par personne.

Renseignements : Festival international des jeux, direction générale du tourisme, esplanade Georges-Pompidou, 06400 Cannes. Tél. : (16) 93-39-01-01, *poste* 2017.

Chez les Berbères

A ceux qui n'ont pas peur d'effectuer des marches de quatre à six heures par jour en montagne, l'OCCAJ (95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Tél. (1) 45-26-21-21) propose, du 11 au 25 avril, une randonnée pédestre dans le Haut Atlas. Pour escalader des cols de plus de 3 000 mètres, découvrir le Toubkal – point culminant du Maroc, – faire la connaissance des Berbères et de leurs coutumes. Avec, au bout du sentier, deux jours pour visiter Marrakech. *5 600* F par personne de Lyon à Lyon.

Ceux qui préfèrent le sable, le roc et le vent opteront pour la traversée du Hoggar-Tassili en Land-Rover. Treize jours sur le chemin des caravanes, du Niger au cœur de l'Atakor, en passant par Djanet et l'ermitage du Père de Foucault. Du 14 au 26 février et du 18 au 30 avril. 8 990 F par personne, de Paris à Paris. Six personnes par voiture.

Les étriers du Quercy

Stéphane Bigo mène jusqu'à l'âge de trente-huit ans une vie de cadre supérieur. Et puis il décide de découvrir le monde à cheval... Les voyages qu'il accomplit laissent rêveur : 7 000 km en un an à travers la Turquie, l'Irak, l'Iran et l'Afghanistan ; puis la traversée de l'Amérique du Nord, du Colorado au Guatemala ; enfin une expédition d'un an en Amérique du Sud, par le Brésil, le Paraguay, l'Argentine, le Chili, le Pérou et la Bolivie...

Président de l'Association des cavaliers au long cours jusqu'en 1986, auteur de deux livres – *Crinières au vent d'Asie* (Nathan) et *Crinières au vent indien* (Laffont), – Stéphane Bigo considère que l'aventure équestre peut exister aussi en France.

La randonnée de huit *jours qu'il conduit dans le* Quercy est un compromis entre le sport et le tourisme ; il y fait alterner les pique-niques et les repas gastronomiques, les simples gîtes équestres et les gentilhommières.

Stéphane Bigo, Domaine de Cazes (à 3 km de Puy-l'Evêque dans le Lot), renseignements au 16-65-*24-62-30.*

Prix de la randonnée (huit jours pleins) : 5 600 F.



LE DIASCORN/RAPHO

L'îlot Oscar

L'endroit appartient à celui qui le loue le premier. L'îlot Oscar se trouve au large de François sur la côte est de la Martinique. Cocotiers, plage et barrière de corail. *Sous ces cocotiers,* Jumbo propose, en location, une maison coloniale avec femme de chambre, cuisinier et hôte-animateur.

Oscar ne peut être loué qu'à une même famille ou à un groupe d'amis, 6 personnes au minimum, 10 au maximum. Séjour de 6 ou 7 nuits (selon la ville de départ en métropole) pour 8 800 à 10 600 francs par personne, prix incluant l'aller et retour métropole-Fort-de-France, les transferts, les services du personnel et la pension complète. (Vente uniquement dans les agences de voyages.)

Greens d'Azur

Coup d'envoi de la saison golfique sur la Côte d'Azur, le Pro-Am international Gray d'Albion aura lieu, pour la treizième année consécutive, à Cannes. Organisée par la chaîne Abela Hôtels (42-25-29-99), l'Hôtel Gray et Promogolf, cette compétition, qui verra s'affronter des équipes composées chacune d'un professionnel et de trois amateurs, se déroulera, du 1er au 8 mars, sur les parcours de Mandelieu, Valbonne, Valescure, Mougins et Biot.

Le Gray (16-93-68-54-54) propose également des séjours golf (950 F *par personne pour deux nuits* et deux green-fees jusqu'en mars, 1 260 F après) ainsi que des stages de trois jours au golf de Valbonne (1 490 F pour trois nuits, à partir d'avril + 2 000 F pour le stage). Signalons enfin un forfait « forme » (7 jours, 3 140 F) avec accès au Country-club de Mougins.


LE DIASCORN/RAPHO

Bali mercredi

Si vous êtes libre mercredi (ou samedi) pour deux semaines, vous pouvez décider de les passer à Bali, pour moins de 10000 F. L'agence *Itinérances (5, rue Racine,* 75006 Paris. Tél. : 43-26-02-00) s'est donné pour règle de proposer aux voyageurs un hébergement simple et une nourriture locale proche du mode de vie des habitants des régions visitées. Cela lui permet aussi de « casser » les prix.

Ces deux semaines à Bali comprennent donc le vol *Paris-Den Pasar, ville principale* de l'île indonésienne, le séjour dans l'un des bungalows de l'Ida Beach Inn, proche de la plage de Khuta, et les petits déjeuners. Le reste est à inventer sur place : échoppes pour goûter la cuisine du pays, motos à louer pour visiter les sites archéologiques et arpenter les paysages de rizières.

Dans le même esprit, Itinérances a inscrit à son catalogue un voyage-découverte du Yémen du Nord (par groupes de cinq ou dix personnes) : 16 jours, 11 980 F par personne. Prochains départs : 17 mars, 28 avril et 26 mai. Vol direct Air France de Paris à Sanaa. Circuit : Djibla, Taez, Zebid, la côte, puis quelques jours dans les djebels de la région de Manakha et visite de Saada au nord du pays. Logement dans les funduks ou chez l'habitant, nourriture locale, ce qui est, au Yémen, la seule et unique possibilité...

Algérie archéo-romaine

De Tipasa, comptoir phénicien colonisé au 1er siècle après J.C., à Timgad, fondée par Trajan sur un plan rigoureusement orthogonal, l'Algérie se souvient qu'elle fut romaine. Les musées, comme celui de Cherchell, ancienne capitale de la Mauritanie romaine, et les vestiges archéologiques, ceux du fabuleux jardin de pierres de Tipasa par exemple, en témoignent.

L'association Clio-Les amis de l'histoire (10, rue de la Procession, 75015 Paris. *Tél. : 47-34-35-63) organise* un circuit d'une semaine en Algérie (Alger, Cherchell, Tipasa, Djemila, Setif, Annaba, Timgad, Constantine) pour 7375 F par personne de Paris à Paris (vols réguliers, pension complète, supplément pour chambre individuelle, groupes de quinze à vingt personnes).

Berlin : 750 ans deux fois

(Suite de la page 11.)

Le 750e anniversaire vise lui aussi apparemment à conférer au régime une image d'ouverture en donnant en pâture à un public affamé un programme de manifestations culturelles de tous horizons absolument sans précédent.

Il y en aura pour tous les goûts et surtout pour tout le monde, c'est-à-dire pas seulement pour les cadres du Parti et des Jeunesses communistes.

On humanise la Karl-Marx Allee

La RDA avait donc quelques bonnes raisons de saisir la balle au bond et elle a « mis le paquet » comme on ne peut le faire que dans un système où décisions et moyens sont entièrement centralisés. Le programme de reconstruction que M. Honecker avait annoncé en 1981 a été décuplé pour répondre aux ambitions du nouveau projet. En quelques mois, le centre-ville s'est métamorphosé. Le quartier médiéval de l'église Saint-Nicolas, la plus vieille de Berlin, a été ressuscité de ses ruines ; la place de l'académie où se font face les églises allemande et française de part et d'autre de la façade classique du théâtre, a retrouvé sa froide majesté ; le musée vient de réouvrir après restauration complète.

Dans la Friedrichsstrasse, située exactement dans l'axe du fameux Checkpoint Charlie et qui sera par conséquent la voie royale par laquelle les visiteurs de l'Ouest entreront dans la *« capitale de la RDA »*, on s'affaire pour essayer de restituer *« l'atmosphère chaleureuse du vieux Berlin »*, avec cafés, magasins, banques et hôtel de luxe en cours de finition. Même la Karl-Marx Allee, cette monumentale avenue censée être jusque-là la parfaite expression urbanistique du socialisme triomphant, a été jugée trop glaciale et digne d'être humanisée par divers aménagements. Trente mille travailleurs du bâtiment venant de tout le pays ont été mobilisés et campent depuis des mois dans des roulottes.

Pendant que cette affaire était rondement menée à l'Est, à l'Ouest on s'agitait énormément, on discutait beaucoup, on faisait à l'autre partie des offres de coopération qui se heurtaient à un mur, on se perdait dans d'inextricables questions juridico-protocolaires. Que M. Honecker, avec son assurance tranquille et arrogante, lance une invitation aux alliés occidentaux, et c'est l'effervescence dans les états-majors. On se concerte, on discute, la presse locale regorge de polémiques : n'est-ce pas porter atteinte au statut de Berlin ?

Fallait-il assister au concert inaugural à Berlin-Est en janvier ? Oui, décidèrent finalement les alliés, après moult tractations, puisque l'invitation était signée de M. Honecker, président du comité pour le 750e anniversaire et non de M. Honecker, chef de l'Etat est-allemand. Faut-il que M. Diepgen, bourgmestre de Berlin-Ouest, accepte l'invitation qui lui est faite pour la cérémonie finale en octobre où, cette fois, c'est le chef de l'Etat qui invite ?

Destin d'une ville, destin du monde

En fait, tout était plus compliqué pour la part occidentale, hormis l'aspect tourisme et spectacles pour lequel on dispose d'une solide expérience. Quel sens *donner à toute la partie historique* de ce jubilé ? L'événement central dans ce domaine sera, parmi une multitude d'autres expositions, la grande rétrospective sur Berlin organisée dans la maison Gropius, à deux pas du mur et non loin de ce lieu maudit où la Gestapo avait installé son quartier général et ses chambres de torture. Fallait-il en confier la direction à Reinhard Rürup, historien de renom, mais connu aussi pour son appartenance à l'aile gauche du SPD ? Le Sénat en débattit longtemps avant de décider finalement de cette nomination, indice parmi d'autres que la politique n'est pas exactement à Berlin-Ouest ce qu'elle est à Bonn.

Ne risquait-on pas, par cette célébration historique, de donner l'image d'une ville-musée alors que la survie de Berlin-Ouest dépend de son dynamisme économique ? Quel avenir pourrait bien imaginer cette ville dont le destin est lié au destin du monde ? Des conférences-débats rassembleront à l'automne de hautes personnalités politiques internationales pour une réflexion sur ce thème. D'ici là le Sénat de Berlin-Ouest s'est mis d'accord sur une doctrine, assez vague il est vrai, mais qui ne peut pas ne pas l'être : *« Nous devons,* dit le maire, *montrer que Berlin-Ouest est une ville vivable et vivante. Nous devons entretenir le dialogue avec l'Est, et miser à long terme sur l'attraction qu'excerce sur lui notre liberté. La division de l'Europe ne sera pas éternelle. Il nous faut stimuler tout ce par quoi l'Est regarde vers nous. »*

Partie de dupes ? Les Occidentaux ont publié une brochure pour le 750e anniversaire qui donne le programme des manifestations à l'Ouest et à l'Est. La brochure publiée par la RDA (qui s'est arrachée à l'Est et a disparu des librairies en une journée) s'ouvre sur une carte du secteur oriental où Berlin-Ouest ne figure que sous forme d'une minuscule plage blanche, dans le coin en bas à gauche, et ne fait pas une allusion aux manifestations occidentales. *Neues Deutschland* n'y a fait jusque-là référence qu'une fois, évoquant dans le pur vocabulaire de la guerre froide *« ce Berlin-Ouest créé par les puissances impérialistes qui, depuis de nombreuses années, entrave les rapports internationaux au détriment des habitants de la ville et des Européens ».*


CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Musée Pergamon, à Berlin-Est.

De ce côté-ci (occidental), on vante ce qui a été entrepris à l'Est, on en fait même la promotion, car on a de cette ville une idée globale ; l'expression *« Berlin, entre Paris et Moscou »* revient dans tous les discours et sonne comme un euphémisme pour *« Berlin capitale de la nation allemande »*, expression provisoirement interdite.

De l'autre côté, parmi les autres travaux, on renforce le dispositif de sécurité du Check Point Charlie depuis qu'un fou, au volant de son estafette, femme et enfant couchés à côté de lui, tenta, il y a quelques semaines, le grand jeu, mit le pied au plancher, et s'en sortit miraculeusement indemne juste avant que les grilles électriques ne se referment derrière lui.

CLAIRE TRÉAN.

L'agenda

Parmi les nombreuses manifestations prévues au cours de l'année 1987, voici quelques-unes des expositions annoncées :

Berlin-Ouest

« Sept cent cinquante ans d'histoire », maison Martin-Gropius, 15 août-22 novembre. Le point fort de toutes les expositions historiques. Le Moyen Age, les Huguenots, les juifs, le siècle des Lumières, la Réforme, la révolution de 1848 *et*, surtout, le *Berlin du vingtième siècle*, la grande époque des années 20, le national-socialisme, les crises d'après la guerre...

« Le mythe », Anhalter Bahnhof, 15 juin-10 septembre. Sur l'emplacement de la célèbre gare, qui était l'un des joyaux architecturaux de Berlin, endommagée par les bombardements et finalement mise à bas dans la fièvre de la reconstruction de l'après-guerre. Les représentations artistiques, les emblèmes qui font l'identité de Berlin. Un parcours-mémoire reconstituant la vie quotidienne dans la métropole de l'âge préindustriel à aujourd'hui et, au-delà, les « utopies » berlinoises.

« Le voyage », Hamburger Bahnhof, 1er mai-1er novembre. Les voyageurs venus d'ailleurs qui ont fait Berlin. Dans la gare, qui était propriété de la RDA jusqu'en 1984 et qui rouvre ses portes comme Musée des transports, après restauration complète.

« Sept cent cinquante ans d'architecture ». Nationalgalerie, 21 mars-28 mai. Dans le « monument » de la modernité, dû à Mies van der Rohe.

« Exposition d'architecture », 16 mai-13 septembre. Organisée par l'IBA (Internationale Bauausstellung), qui prépare depuis plusieurs années la « reconstruction » de certains quartiers de la ville, à la faveur de concours d'architecture faisant appel à des Berlinois et à de grandes « signatures » étrangères.

« Le cinéma », hôtel Esplanade, 22 mai-30 juin.

« La science », Kongress Halle, 13 juin-1er novembre.

Berlin-Est

« Humour et caricature », bibliothèque municipale, *5 février-7 mars.*

« La vie quotidienne en Brandebourg-Prusse au dix-huitième siècle », musée Bode, 9 janvier-19 avril.

« Deux cents ans de théâtre », Märkisches Museum, 26 mars-31 décembre.

« Berlin de 1911 à 1945 », Musée de l'histoire allemande, 1er juillet-31 décembre.

« Berlin de 1945 à 1987 », dans les ruines du couvent des franciscains, 7 mai-31 octobre.

« Trésors des musées du Kremlin », musée Bode, 8 mai-début août.

« Les arts plastiques à l'époque de Schinkel », dans l'église de Friedrichwerder, due à Schinkel, entièrement reconstruite, à partir du 15 septembre.

Il ne s'agit là que d'un aperçu très sommaire. On peut se procurer le programme des autres expositions et des spectacles : pour Berlin-Ouest, à 750 Jahre Berlin, Budapesterstr. 44 D-1000 Berlin 30 ; et, pour Berlin-Est, à Reisebüro der DDR Alexanderplatz 5, Berlin/RDA.

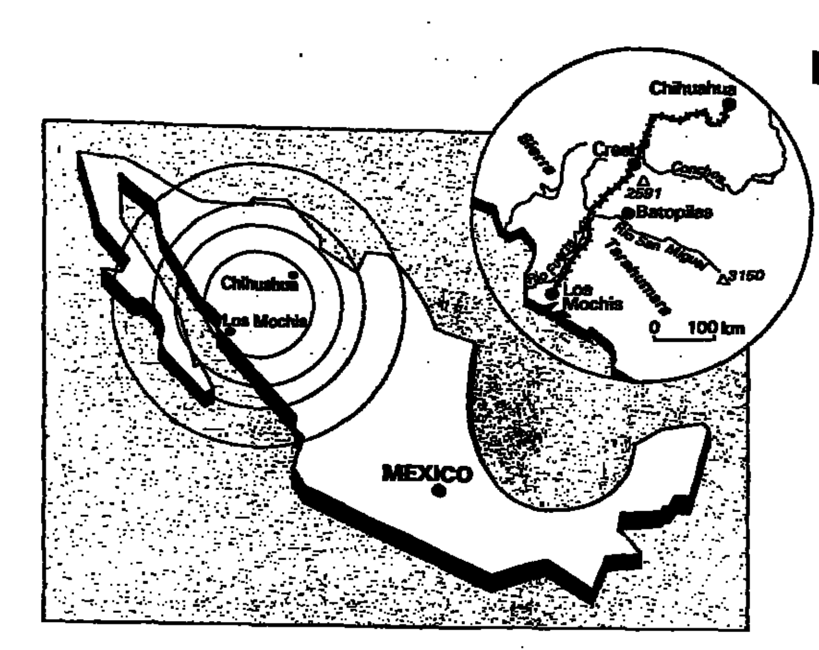
Hébergement

Les hôtels accueillant les visiteurs occidentaux à Berlin-Est (où l'on paie en devises fortes) sont peu nombreux *et ont une capacité totale* d'environ trois mille lits. La plupart de ces visiteurs occidentaux devront donc se loger à Berlin-Ouest.

Passeport

Les autorités de la RDA n'ont pas modifié, pour le 750e anniversaire de la ville, les réglementations en vigueur pour l'entrée sur leur territoire.

Les visiteurs occidentaux doivent être *munis d'un passeport*. Un visa journalier est délivré directement aux points de passage de Check-Point Charlie et de Friedrichsstrasse (accès par le métro). Il en coûte 5 deutschemarks. Chaque personne doit en outre changer obligatoirement 25 deutschemarks pour la journée. Les visiteurs peuvent entrer à partir de 8 heures du matin et doivent sortir avant minuit. Pour *un séjour plus long,* il faut faire une demande de visa préalable auprès d'un consulat de la RDA.



Dans les années 30, Antonin Artaud part chez les Tarahumaras. De quelle force étrange ces hommes étaient-ils animés pour résister aux agressions de la civilisation ? Leur détermination est toujours la même.

Les Indiens d'Artaud résistent encore

ILS ne sont plus très nombreux ceux qui ont rencontré Antonin Artaud tandis qu'il préparait son expédition chez les Tarahumaras, dans la grande sierra du Nord mexicain. Luis Cardoza y Aragon se souvient cependant de cette époque un peu folle, le milieu des années 30, quand le poète était persuadé de trouver chez ces Indiens apparemment pas comme les autres la clef de ses songes et la solution de ses angoisses.

« Il est parti, il est resté longtemps chez les Tarahumaras et il a rapporté des bribes d'un savoir estompé », soupire l'écrivain guatémaltèque en feuilletant des esquisses originales d'Artaud. Dans cette vieille demeure vaguement patricienne, à l'écart du tourbillon de Mexico, à l'appel de la voix toujours jeune d'un vieillard désormais sans âge, Antonin Artaud revient discuter familièrement avec Cardoza y Aragon. Ecoutons.

« A première vue, le pays tarahumara est inabordable, notait Artaud (1). *A peine quelques vagues pistes qui, tous les 20 mètres, semblent disparaître sous terre. La nuit venue, il faut s'arrêter, si l'on n'est pas un homme rouge. Car, alors, seul un homme rouge voit où il faut mettre les pieds.*

» Quarante mille hommes vivent là, dans un état comme avant le déluge. Ils sont un défi à ce monde où l'on ne parle tant de progrès que parce que sans doute on désespère de progresser. Cette race, qui devrait être physiquement dégénérée, résiste depuis quatre cents ans à tout ce qui est venu l'attaquer : la civilisation, le métissage, la guerre, l'hiver, les bêtes, les tempêtes et la forêt (...).

» Si incroyable que cela paraisse, les Indiens tarahumaras vivent comme s'ils étaient déjà morts... Ils ne voient pas la réalité et tirent des forces magiques du mépris qu'ils ont pour la civilisation. Ils viennent quelquefois dans les villes, poussés par je ne sais quelle envie de bouger, voir, disent-ils, *comment sont les hommes qui se sont trompés. »*

La justesse du ton et la finesse de l'observation frappent aujourd'hui encore. Mais le plus incroyable, c'est qu'un demi-siècle plus tard, à quelques menus détails près, Antonin Artaud pourrait écrire presque la même chose. Les Tarahumaras ne sont pas encore morts – heureusement, ils sont près de 70 000 à l'heure actuelle, – mais leur lente agonie se poursuit. Chaque année, à Pâques ou à la Toussaint, ils convergent par familles entières vers les quelques missions disséminées sur ce haut plateau à plus de 2 000 mètres d'altitude, à l'écart des bruits du monde, et leurs cérémonies évoquent des temps révolus.

Le bruit qui les étourdit

On les appelle souvent les « Indiens aux semelles de vent », car l'un de leurs passe-temps favoris est précisément la course à pied, pratiquée à la fois comme sport et comme jeu. Une petite balle de caoutchouc, qu'ils façonnent eux-mêmes, leur sert à l'entraînement ; et, bien préparé, un Tarahumara peut parcourir une soixantaine de kilomètres en un jour sans paraître fatigué. Excellents marathoniens, ils n'aiment pourtant guère quitter leurs parages reculés pour aller s'exhiber dans les plaines où le bruit les étourdit.

Dans les vallées sauvages et vertigineuses de l'Etat de Chihuahua, un isolement relatif leur a servi de bouclier et de refuge face à l'avance inexorable de la civilisation blanche. Pacifiques et très individualistes, ils préfèrent se retirer plutôt que d'engager le combat. Leur mémoire collective conserve néanmoins vivace le récit de rivalités ancestrales qui les opposèrent autrefois à leurs cousins ennemis, les Apaches.

Déconcertante pour beaucoup de visiteurs, la fierté des Tarahumaras, leurs us et coutumes jalousement préservés, leur entêtement à demeurer fidèles à eux-mêmes, leur valent l'admiration de ceux qui prennent la peine de les aborder avec respect. Chez ces hommes et ces femmes proches d'une nature splendide, rude et imposante, il y a un charme profond qui ne cesse de fasciner, d'intriguer et même de faire rêver.

A relire les récits des missionnaires – premiers à approcher cet univers clos au dix-septième siècle – pour les comparer à la réalité contemporaine, une étonnante continuité se dégage. Comme tous les peuples indiens d'Amérique du Nord, les Tarahumaras ont été confrontés à l'invasion des conquérants du Vieux Continent. Si leur environnement naturel leur a longtemps servi de remparts, les canyons et les vallées escarpées se faufilant entre les hautes montagnes boisées ne constituent plus aujourd'hui un abri très sûr. De plus en plus, les métis empiètent sur ces territoires et pratiquent un déboisement anarchique.

Cependant, ce mur d'incompréhension entre les Tarahumaras et les intrus repose aussi sur un système très particulier de relations sociales entre les autochtones eux-mêmes. Les Tarahumaras vivent séparés les uns des autres, un parcours de deux à trois kilomètres n'étant pas rare pour aller rendre visite au plus proche voisin. Selon que le visiteur a un *a priori* favorable ou défavorable à leur égard, il les verra « altiers » ou « sauvages ». Seules quelques occasions au cours de l'année servent de prétexte à des rencontres collectives dans un village qui s'anime pour un jour ou deux autour de l'église. Mais après une bonne beuverie, ils n'ont rien de plus pressé que de regagner leurs coins perdus et le silence vivant de leur temps intérieur.

Frugalité et absence de crime

Depuis la conquête, multiples ont été les efforts pour les christianiser – jusqu'ici cependant, les résultats sont loin d'être probants. Certes, des missions se sont implantées sur leur territoire, des prêtres habitent çà et là, disposant des moyens de communication modernes, et leurs petits avions ont parfois sauvé des vies.

70 000 Tarahumaras vivent encore aujourd'hui dans leur sierra.

SEBASTIAO SALGADO/MAGNUM

Mais, si quelques emprunts apparents colorent aujourd'hui les fêtes tarahumaras, si les Indiens célèbrent à leur manière certains rites chrétiens, les missionnaires avouent pour la plupart leur échec.

La distance demeure énorme entre le monde apparemment lisse et poli des Tarahumaras, qui ne donne aucune prise à l'étranger, et la volonté naguère affichée de les civiliser. Ils vivent selon leurs lois coutumières et ne connaissent pratiquement pas de crime. Frugaux, ils se contentent d'un strict minimum et tiennent par-dessus tout à ce que l'on respecte leur altérité.

A parcourir les terres de cette sierra légendaire, on finit par percevoir pourquoi les Tarahumaras tiennent tant à leur quant-à-soi.

La nature est belle dans ces gorges où se dressent d'impressionnantes montagnes, qui esquissent sur le ciel d'un bleu profond des paysages et des personnages fantastiques. Des cascades dévalent des hauteurs en des bouillonnements de dentelles, les rios grossissent brutalement pour couper le gué sans crier gare, et la rencontre d'un cavalier prend l'allure d'un événement.

De petits lacs ponctuent les bosquets ombreux et renvoient de loin en loin des reflets de songe. La balade à cheval se pare des traits de l'aventure jusqu'au détour d'un sentier où, soudain, le feu devant une grotte à peine devinée témoigne d'une longue présence humaine. C'est que certaines familles vivent toujours dans des grottes qui dominent les canyons, ou s'y abritent l'hiver avec le bétail.

La sierra des Tarahumaras garde pour le moment cette saveur incomparable qu'avait su pressentir et ressentir Antonin Artaud. Menacés, demain peut-être les Tarahumaras qui subsistent auront disparu devant l'avance de la société technologique. Les êtres humains en seront-ils plus heureux ? Cela aussi fait partie de la légende, ou du mystère, des « Indiens aux semelles de vent ».

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) Antonin Artaud, Œuvres complètes, IX, *les Tarahumaras, Lettres de Rodez*, Gallimard, Paris 1971.



Repères

La sierra Tarahumara se trouve *sur le trajet du célèbre chemin de* fer du Pacifique, qui relie Chihuahua à Los-Mochis (ou vice versa) en douze heures. S'arrêter à la station de Creel. Réseau routier minimal et peu entretenu dans la montagne. Quelques hôtels de bon confort à Creel, Cusarare, Divisadero et Cerrocahui offrent diverses possibilités de balades à pied, à cheval ou en voiture dans l'ensemble de la sierra, en particulier au canyon du Cuivre (*Barranca del Cobre*).

Cascades impressionnantes, notamment à Basaseachi et Cusarare, ainsi que quelques mines d'or et d'argent, pour la plupart désaffectées aujourd'hui (Batopilas, la Bufa, Uruachi).

Fêtes principales : Pâques et la Toussaint, mais le 18 octobre de chaque année, les Tarahumaras se réunissent entre eux et pour eux.

Localités : Batopilas, 500 mètres d'altitude, température moyenne annuelle : 24,2 °C ; température maximale : 44,5 °C ; température minimale : – 12 °C.

Creel, 2 338 mètres d'altitude ; température moyenne annuelle : 10,6 °C ; température maximale : 38,5 °C et minimale : – 23 °C.

ENQUETE

Classe tout luxe

« C'est cher ! tant mieux ! », peuvent dire ces candidats au voyage sur les rêves d'évasion desquels se penchent avec gourmandise une poignée de fabricants de circuits de luxe.

SUR les traces de Marco Polo le long de l'ancienne Route de la soie, dans les palais de l'Inde des maharadjas, en Méditerranée à bord d'un yacht ou en Rolls pour l'ouverture des courses à Ascot, les idées ne manquent pas. Tout (ou presque) est possible, à condition d'y mettre le prix.

Au cours de ces dernières années, plusieurs agences se sont spécialisées dans le voyage à la carte. *« Je crois aux extrêmes,* déclare Christian Nicaud, directeur général et créateur de Tapis rouge international. *Je suis persuadé que, dans le tourisme comme dans la consommation courante, il y aura toujours les grandes surfaces et les épiceries de luxe. »*

Pour les Fauchon du voyage, le client n'est pas seulement un consommateur, c'est « l'esthète », prêt à débourser une petite fortune pour découvrir les raffinements d'un déplacement exceptionnel. *« Nous ne vendons pas des destinations précises, mais un style de voyage personnalisé. Le client ne se conforme pas à un programme, c'est nous qui nous conformons à ses désirs. »* Voyager « sur mesure » signifie sortir des schémas traditionnels.

Si l'on note quelques différences de structure d'une agence à l'autre, le principe est toujours identique. Un entretien préalable permet de définir les goûts du client et de concevoir avec lui le programme du déplacement qu'il envisage d'effectuer. *« Quand les gens entrent ici,* explique Patrick Hémery, directeur général du tout nouveau Privilèges Voyages, *ils ont envie de partir, mais sans savoir précisément pour quelle destination. Je discute avec eux pour connaître leurs centres d'intérêt, leurs goûts ; nous examinons ensemble la brochure et nous construisons un circuit complet. »*

Chez Tapis rouge comme chez Privilèges, on insiste sur le caractère confiant de la relation entre le futur voyageur et son conseiller. *« Le client devient vite un ami,* déclare Christian Nicaud. *Mais, parce qu'il paie cher et qu'il attend de moi le meilleur service, je n'ai pas droit à l'erreur. »* Même remarque de la part de Patrick Hémery, qui précise : *« Pour limiter les risques de dérapage, je ne propose que des destinations que je connais parfaitement. Il faut être particulièrement vigilant sur la qualité des prestations fournies si l'on veut réussir dans ce métier. »*


PERRIN/GAMMA

« Pour nos hôtes de Brocket Hall (notre photo), nous pouvons organiser, à la demande, une soirée dans la plus pure tradition britannique avec tout le protocole de la cour : les toasts à la reine et l'orchestre de la garde royale. Et nous disposons de vingt et une Rolls-Royce pour raccompagner les invités. »

Les tarifs ? Quels tarifs ?

Vers quels pays se tournent ces « touristes haut de gamme » ? Les Caraïbes, la Thaïlande, Ceylan, l'Inde... Des choix très classiques pour des clients qui, en général, sont des habitués des voyages et ne sont pas regardants sur les tarifs. *« Les prix indiqués dans la brochure ne constituent qu'une indication, car chaque voyage est taillé sur mesure. D'ailleurs, il arrive que certains de mes clients ne me demandent même pas combien va leur coûter le voyage qu'ils viennent de choisir. »*

S'il doit être en mesure de réaliser tous les désirs de ses clients, le spécialiste doit aussi le faire vite. *« Les gens se décident souvent au dernier moment,* déclare une collaboratrice de l'agence Fast Voyages. *Nous devons parfois faire des prouesses pour monter un voyage en peu de temps. Sur une distance moyenne, nous parvenons à organiser un circuit complet dans la journée... »*

A côté des grands maîtres du circuit à la carte, VPS propose le « grand voyage ». Spécialiste de la Chine (elle arrive derrière Kuoni et Jet Tours avec près d'un millier de clients sur cette destination en 1986), l'agence a choisi, il y a quelques années, de concevoir des itinéraires hors du commun. Ils sont limités à de petits groupes de dix à quinze personnes accompagnées d'un guide-conférencier. *« Il nous a suffi d'ouvrir Jules Verne et de transposer ses idées à notre époque pour retrouver l'esprit des évasions lointaines »,* explique Jean Dionnet, directeur commercial de VPS Voyages.

L'idée des Grands Voyages extraordinaires était de concilier dans un même programme la distance, la durée et la diversité des moyens de transport. Le train se taille la part du lion dans ces traversées de continent qui durent jusqu'à quarante-trois jours... Le trajet Paris-Hongkong, par la « route de l'or » et le désert de Gobi, coûte un peu plus de 50 000 F, mais il est toujours possible de le fractionner et de se contenter du circuit Paris-Istanbul sur la voie de l'Orient-Express avec retour en avion. Le prix : 24 000 F pour douze jours. En 1986, près de quatre cents personnes ont choisi de voyager loin et longtemps dans des trains comme le Transsibérien, le Transmongolien, le Transcanadien ou le Maharadja Express.

Depuis quelque temps, le voyage personnalisé n'est plus l'essentiel des activités de Tapis rouge. La société de Christian Nicaud représente aussi, en France, des produits comme le Nostalgic Istanbul Orient Express, le Maxim's des Mers ou le fameux Saint-James's Club, qui ouvre d'ailleurs sa filiale de Paris en février. Elle s'oriente également vers une clientèle d'entreprises. *« Le voyage de stimulation a de beaux jours devant lui,* estime M. Nicaud. *Nous avons décidé de mettre notre griffe sur des produits conçus pour des groupes d'hommes d'affaires. »*

La haute couture du tourisme

Privilège International (à ne pas confondre avec Privilèges Voyages) s'intéresse aussi aux businessmen. Mais à ceux qui sont de passage en France. Créée par Jean-Yves Batave et Xavier Haudiquet, deux jeunes gens venus du milieu des relations publiques, la société de Neuilly se propose de prendre en charge les loisirs des hommes d'affaires étrangers. Sa brochure, préfacée par Jacques Chirac, invite à goûter *« l'accueil à la française »* et *« la vie de château »* ; de l'hôtel de Crillon au château d'Esclimont en passant par Artigny et la maison de Chateaubriand à Saint-Malo.

Au programme de Privilège International pour cet été : un voyage sur les traces des Impressionnistes pour les musées américains, et, prochainement,, le lancement d'une « Carte privilège » pour les clients de l'hôtel George V à Paris.

Couroyale va encore plus loin dans l'originalité. Conçu par Laurent Bakar, PDG de Frederick Lack Travel, et Ken Lazarus, ce produit est présenté comme la haute couture du tourisme. Le territoire de découverte des clients de Couroyale : l'Angleterre de l'aristocratie, des résidences historiques et des grands événements.

« Les responsables cherchent autre chose que du soleil et des palmiers pour créer un esprit de groupe dans leur entreprise, explique M. Bakar. *Les demeures sont entièrement mises à leur disposition. Ils vivent dans le mobilier d'époque, sont servis par le personnel du château. Les propriétaires s'effacent après les avoir accueillis, mais ils peuvent participer aux dîners officiels, si on les y invite... »*

Tournoi des cinq nations, Festival d'Edimbourg, Internationaux de Wimbledon ou cérémonie officielle comme « Trooping the colour », Couroyale se fait fort de pouvoir disposer de places de choix pour assister aux grands moments de la vie publique en Grande-Bretagne. *« Et lorsqu'il n'y a pas d'événement majeur, nous en créons,* affirme Ken Lazarus. *Pour nos hôtes de Brocket Hall ou de Cliveden, nous pouvons organiser, à la demande, une soirée dans la plus pure tradition britannique avec tout le protocole de la cour ; les toasts à la reine et l'orchestre de la garde royale. Nous sommes également les seuls à pouvoir disposer de vingt et une Rolls-Royce en même temps pour raccompagner les invités... »*

Tarifs ? Pour un séjour de deux nuits dans une demeure anglaise, il faut compter entre 4 000 et 8 000 F par personne, voyage compris. *« Notre produit est vraiment exceptionnel,* précise Ken Lazarus. *D'ailleurs, nous avons parfois la présence de membres de la famille royale, comme le capitaine Mark Philips ou la princesse Ann. Mais nous ne la sollicitons jamais. »* Tout de même...

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Repères

Tapis rouge international, 6, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris. Tél. : 47-23-65-94.
Privilèges Voyages, 38, avenue Marceau, 75008 Paris, tél. : 47-20-04-76.
Fast Voyages, 54, rue François-Ier, 75008 Paris, tél. : 42-25-77-15.
VPS Voyages, 7, rue Rampon, 75011 Paris, tél. : 43-57-65-72.
Privilège International, 164, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, tél. : 46-24-10-29.
Couroyale, Frederick Lack Travel, 4, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-61-56-78.

RENCONTRE

L'homme qui voulait vendre la Bretagne

DANS le monde du tourisme, Barry Maybury passe pour le « pro » qui a réussi à lancer l'Irlande en France. Et c'est vrai. Il s'est forgé la réputation de réveiller les destinations dormantes. Une spécialité qu'il met en pratique comme conseil en marketing et publicité. Parmi ses clients, l'Australie, la Bourgogne et la Bretagne. Une Bretagne qui lui a demandé un état des forces et des faiblesses de son tourisme. *Un rapport riche d'enseignements.*

□ Résumons l'inventaire : un tourisme ancien et plutôt démodé, une saison courte qui dissuade les investissements, le « mauvais temps », une carence des activités, des animations et des communications, une signalisation touristique médiocre... A se demander si la Bretagne est vendable...

– La matière de base du rapport, ce n'est pas ce que je pense de la Bretagne, mais ce qu'en disent la centaine de professionnels interrogés sur le terrain. Les problèmes sont connus de tous. Mais il y a aussi de nombreux atouts : une région magnifique, la mer, un climat vivifiant, des sites, des traditions, la tranquillité et la gastronomie. Sans oublier le niveau de professionnalisme à tous les échelons et la volonté de faire quelque chose, de trouver des solutions.

□ Passons à l'organisation du tourisme dans cette région. Le rapport en donne une vision ubuesque.

– Ce sont les Bretons eux-mêmes qui le disent, et je ne puis être que d'accord. J'ai été surpris par la « richesse » des instances concernées. Il y a beaucoup trop d'acteurs en scène, trop de centres de décision, ce qui entraîne un gaspillage de temps, d'énergie et d'argent. Sans une clarification des rôles, sans une approche moins dispersée et plus régionaliste, je vois mal comment on pourra donner l'élan nécessaire.


LUC PERENOM

Barry Maybury

□ Peut-on vendre la Bretagne en tranches, au nom de l'esprit de clocher et du chacun pour soi ?

– C'est le contraire de ce qu'il faut faire. La Bretagne a la chance d'avoir un nom, un nom connu. De l'étranger, c'est une entité. Au niveau de la promotion, il faut une forte dose de régionalisation pour sortir du labyrinthe des départements, des pays d'accueil, des « côtes », des stations balnéaires et des villes. Un découpage simple pour mieux vendre la région : côte nord, côte sud, la pointe et l'intérieur.

□ Pour ce qui concerne l'hôtellerie, vous semblez penser qu'elle est encore très en retard.

– En fait, c'est le problème de la petite hôtellerie française, de son manque d'esprit commercial, de sa survie. Sa disparition serait castastrophique pour la France. Seuls les vrais professionnels survivront, mais il faut les aider.

□ Le futur tunnel sous la Manche est-il un danger pour la Bretagne ?

– Il peut l'être en effet. Les Britanniques, par exemple, débarqueront en Picardie et seront attirés vers le sud ou l'est de l'Europe. Pour aller en Bretagne, il faudra qu'ils fassent un virage à droite. Les Bretons doivent faire très attention. D'où l'importance de construire rapidement une image très forte et motivante.

□ L'Irlande et la Bretagne se ressemblent beaucoup. L'une gagne, l'autre moins. Pourquoi ?

– Deux raisons. En Irlande, il y a une organisation très simple et très centralisée, donc efficace. Il y a surtout des moyens financiers. Ça, c'est le nœud du problème pour la Bretagne. Sans budget adéquat, il ne faut pas espérer grand-chose.

□ Vous préconisez une grande action de publicité en France et à l'étranger. Vous parlez d'un budget minimal de 4,4 millions de francs, soit quatre fois le budget actuel. Où trouver de telles sommes ?

– D'abord, ces sommes ne sont pas exceptionnelles ; c'est le budget actuel qui est très bas. Ensuite, la Bretagne dépense beaucoup pour l'aménagement. Le moment est venu de mettre l'accent sur la promotion.

□ En vendant le produit tel qu'il est ?

– Oui, car l'important, maintenant, c'est de créer une demande. Grâce à une image forte, par la publicité. La promotion, c'est la roue motrice qui mettra en marche toute la machine et permettra de rompre les cercles vicieux qui freinent le tourisme breton : par exemple, des stations mortes hors saison faute de touristes parce qu'elles sont précisément mortes ; ou des touristes qui désertent des hôtels vétustes qui ne peuvent se rénover faute de clients.

□ Tout ce que vous dites sur la Bretagne ne pourrait-il s'appliquer au tourisme français dans son ensemble ?

– Certainement en ce qui concerne la promotion. La France dépense vraiment trop peu. Elle pourrait obtenir de bien meilleurs résultats. Encore faudrait-il qu'elle prenne le tourisme plus au sérieux. La boutique Irlande met brillamment en vitrine, tout ce qu'elle a. La France, elle, a une grande boutique avec deux ou trois choses en vitrine, mais une arrière-boutique remplie de richesses.

Propos recueillis par
par PATRICK FRANCÈS.

هكذا من الأصل

LA TABLE

Cinq A pour l'andouillette

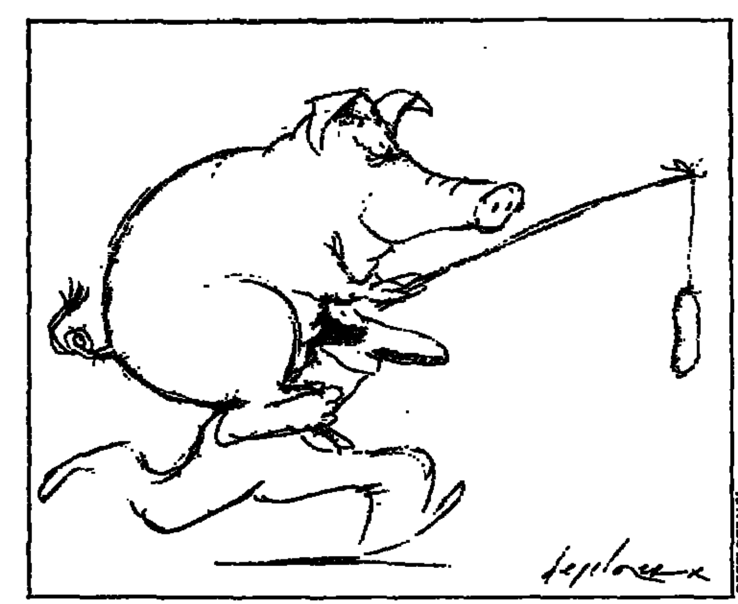
N'EN déplaise au Larousse, l'andouillette n'est nullement une petite andouille. Même le Révérend Père Lelong, dans sa *Célébration de l'Andouille*, le veut bien admettre : *« Autant*, écrit-il, *présenter le caniche comme un petit saint-bernard* (1) ! »

Et il ajoute : *« Puisque le mot d'andouille fait penser à des sots et qu'il ne viendrait à personne l'idée de déprécier quelqu'un en le traitant d'andouillette : le terme ne suggère que le souvenir d'un délice... »*

Et lorsque Dranem chantait, à l'*Eldorado*, une chanson dédiée à la charcuterie Favart : *Andouill's Marche*, il ne lui serait pas venu à l'idée d'y substituer une « Marche des andouillettes » !

L'andouillette, donc, est un joyau chair-cuitier fait d'intestins de porc (chaudins) quelquefois additionnés de fraise de veau, voire uniquement de celle-ci, précuits dans un bouillon (quelquefois de lait) et embossés en boyau. Elle est d'un peu partout : de Troyes (pur porc) ou de Cambrai (pur veau) en passant par Vouvray. Chaque ville ou village peut avoir ses spécialistes de qualité. Dans son *Grand dictionnaire de cuisine*, Alexandre Dumas vantait celle du charcutier Lemerré à Villers-Cotterêts. Etait-elle, comme il se doit, à la ficelle ? Certainement !

En fondant l'Association amicale des amateurs d'authentiques andouillettes (AAAAA), Francis Amunategui, lui attribuant l'odeur mâle des capitaines vainqueurs, la considérait *« comme l'une des plus belles créations du génie culinaire français »*. Notre tâche fut de découvrir, comme Dumas, nos Lemerré. C'est ainsi que nous attribuâmes notre diplôme à *Michel Soulié* (Chablis), qu'Yvan Audouard nous fit connaître celle d'Aubagne, que nous traquâmes notre savoureuse amie de Châtillon-sur-Loire à Jargeau, de Saint-Jean-d'Ardières à Arras et à Sézanne-en-Champagne. Pour découvrir enfin celle de *M. Duval* (55, rue Marcellin-Berthelot à Drancy, tél. 48-32-03-17), après celle de *Chédeville et Bourdon* (12, rue du Marché-Saint-Honoré (1er), tél. 42-61-11-11).


DESCLOZEAUX

Grillée ou braisée

Dernière trouvaille personnelle, une superbe enfant de l'Yonne cuite dans 50 % de jus de porc et 50 % d'eau aromatisée, assaisonnée au vin de Chablis. C'est celle de *M. Philippe Genet*, au 110, rue du Pont, à Auxerre. Nul doute qu'il ne mérite prochainement ce rare diplôme comme vient de le remporter *M. J.-P. Frère*, charcutier à Formerie (Seine-Maritime).

Mais, encore qu'excellente froide, l'andouillette n'est pas tout. Comptent et sa cuisson et son accompagnement.

On la prépare donc soit grillée, soit braisée (notamment à Lyon et en Bourgogne). Braisée au vin blanc, elle se suffit à elle-même. Mais c'est évidemment grillée qu'elle donne son meilleur et que se pose le problème de l'accompagnement. On pense immédiatement aux frites... seulement, gras sur gras en ces temps de surnutrition, est une erreur. Alors aux cuisiniers d'avoir de l'imagination. Le diplôme de l'AAAAA attribué vise autant la qualité du produit que son accompagnement, et l'on notera qu'à la *Ferme des Mathurins* (11, rue Vignon (8e), tél. 47-42-17-20) René Marin la sert (elle vient de chez Duval) avec une purée de pomme de terre enrichie de céleri branche cru finement haché. Que chez *Fred* (190 *bis*, boulevard Pereire (17e), tél. 45-74-20-48) elle s'accompagne d'une purée de cresson affermie de cresson cru haché. Qu'à *l'Ambassade d'Auvergne* (22, rue du Grenier-Saint-Lazare (3e), tél. 42-72-31-22) on la peut déguster soit avec l'aligot, soit avec des lentilles. Qu'à *l'Auberge du 14-Juillet* (9 bd de la République à La Garenne-Colombes, tél. 42-42-21-79), dernier diplôme en date, J.-P. Baillon vous la proposera avec une sauce au vin superbement exaltante.

Beurre d'escargot

Alfred Guérot, cuisinier d'autrefois, proposait de tronçonner les andouillettes, d'en faire rissoler les morceaux à la poêle avant de les servir nappés d'un beurre d'escargot. C'est peut-être ce qui a inspiré Henry Voy qui, en son restaurant *Saint Hubert* (21, rue Vignon (8e), tél. 47-42-79-20), les coupe ainsi en tranches et les fait gratiner avec son meilleur fribourg.

Notez enfin que deux restaurateurs parisiens servent des andouillettes « maison » : M. Langevin (*Anjou-Normandie*, 13, rue de la Folie-Méricourt (11e), tél. 47-00-30-59), futur diplômé, et *Toutoune*, tant à son restaurant (5, rue de Pontoise (5e), tél. 43-26-56-81) qu'à sa boutique voisine. Ces dernières, qui ont été avalisées par l'AAAAA, sont l'œuvre de son chef J.-L. Huclin.

LA REYNIÈRE.

(1) Le *Dictionnaire de l'Académie des gastronomes* (oh ! scandale !) commet la même erreur. Souhaitons que M. Jean Didier, directeur du *Bottin Gourmand* et qui vient d'être admis en cette institution créée par Curnonsky, renseigne ses collègues un peu mieux.

ENSEIGNE

Un vieux scotch tout neuf

LE mal d'estomac n'est pas forcément la meilleure façon d'aborder une dégustation de whisky de douze ans d'âge... *« Avec un toast*, m'assure Duncan MacElhone, le *fils du patron du Harry's Bar, no problem ! »*

C'est que depuis ce jour pas *si lointain où un certain* Blue Lagoon, cocktail des plus onctueux, m'avait joué un tour de cochon, quand on me parle du 5, rue Daunou, ma méfiance ressort... *« La chaîne du cholestérol, voyons ! les réactifs contraires : avoir mangé de la soupe au chou sur du Blue Lagoon à base de téquila et de curaçao bleu, quelle hérésie ! »* Dont acte : les préceptes diététiques de MacElhone Jr me semblent, ma foi, dignes de foi. Ah ! le savoir-boire, ce rince-cochon, cette pinte philosophale des soulographes du monde entier !...

« Alors, ce Talisker ? »

Duncan m'a présenté à M. Rousset, visage et mèche à la Pierre Arditi avec quelques cheveux blancs en plus, le directeur général de la maison Simon-Frères, dont le dernier pari est de relancer le Talisker, *vieille marque de whisky un peu oubliée...*

« Eh bien, il est bon !

« Il a, ce Talisker, cette parure paille des pure malt, plus dorée que celle des blended. Et un bouquet !... Bien en bouche, la première gorgée vous ravit la papille... un Scotch costaud, *quoi ! Et, qui plus est, un scotch* qui a de la branche : la fondation de la distillerie Talisker, sise à Carbost dans l'île de Skye, au nord-ouest, là-haut, dans les Hébrides, remonte en effet à 1830. Evénement salué à l'époque comme un bienfait de la providence par le pasteur du coin, qui se souciait, dit-on, autant de tempérance que du diable, *dear* Duncan...

Prochainement, une bouteille plus *ronde*, plus *ventrue*, le genre de celle du Cardhu — un single malt distribué aussi par Simon-Frères, — remplacera la bouteille actuelle, classique, pour laquelle, l'heure avançant, je me sentirais un faible... A un *produit de haute tenue doit correspondre un effet de présentation, la percée sur un* marché encombré est à ce prix.

Un verre de qualité, couleur adéquate, bouchon esthétisé, une forme encore secrète qu'on révélera au public en temps voulu... Le moment de rappeler qu'en 1880 R. L. Stevenson saluait déjà le Talisker dans *The Scotsman's Return from Abroad*, un poème qu'on *traduirait par : Retour d'un Ecossais au pays natal*, si l'on tenait à parodier le Martiniquais Aimé Césaire... Et alors, à ces mots, Duncan ne se sent plus de joie... et sonorités écossaises encombrées de ces *rolling stones* qui recouvrent les pentes mornes et désolées des Highlands comme lunaires... pour montrer sa belle voix, il déclame : *« The King o' Drinks, as I Conceive it, Talisker, Isla or Glenlivet. »*

La reine des boissons, le roi des breuvages, nous bafouillons sur la traduction, c'est le Talisker, et tant pis si le Glenlivet, concurrent, est dans le coup !...

CLAUDE DUBOIS.

MIETTES

Le trophée Jacques-Lacombe (du nom du grand cuisinier, disparu, de Cologny, près de Genève) vient d'être décerné pour la troisième fois. Lauréat : Georges Wenger, de l'*Hôtel-Restaurant de la Gare*, au Noirmont (Jura).

MM. Gérard père et fils viennent d'être désignés « personnalités de l'année ». On sait que ces « maîtres » du cigare cubain tiennent boutique au *Noga-Hilton* de Genève. Distinction bien méritée : il n'est, aujourd'hui, de bons cigares que ceux de Gérard, particulièrement les fameux « Cohimba ».

Au Schweizerhof, le palace bernois, les hôtes reçoivent chaque soir dans leur chambre la carte du temps et des températures prévues pour le lendemain, en français et en anglais.

Bernard d'Allèves a inauguré un nouvel étage (le cinquième) de son *Hermitage* (rue de la Tour-Maîtresse à Genève) : cinq chambres avec salle de bains, TV couleur, tout confort, 110 FS.

Déjà grand palace européen, les *Bergues* (de Genève) verront leurs travaux terminés au printemps : une suite principale de 200 mètres carrés avec terrasse-*jardin dominant* le lac, et *cinq* chambres et junior-suites.

∴

Le *Grand Guide 87* d'Henry Lemaire vient de paraître (toutes les meilleures tables de Belgique intelligemment présentées, la cuisine notée de 60 à 100, le décor de une à quatre étoiles, une tasse d'or *pour consacrer les meilleurs cafés*. Des notes de 90 à 100, donc, pour les grandes tables de cuisine exceptionnelle : *Apicius* à Gand, *Comme chez soi* et *Bruneau* à Bruxelles, avec 92 ; *Villa lorraine* à Bruxelles, *Van Dijck* à Anvers, *Eddie Van Maele* à Wemmel et le *Saint-Hubert* à Pittem, avec 91 ; et onze maisons notées 90/100.

Deux bonnes adresses relevées par Jacques Kother (dont la revue *le Guide des connaisseurs* se révèle la *seule valable* en Belgique et l'une des meilleures de la francophonie) : l'*Hostellerie Savarin* à Roselare-Roulers en Flandre, et le *Prévert* à Ham-sur-l'Heure. Kother s'est enchanté aussi d'un bistrot de Beersel, aux environs de Bruxelles, tenu par M. et Mme Saint-Lô.

∴

La Pommeraie Jouffroy (36, rue Jouffroy, tél. : 42-27-39-41) est désormais ouverte aussi le dimanche. Jean-Luc Osouf, *qui a* encore *enrichi* sa carte des calvados, vous propose actuellement un pot-au-feu de poulet et lapin sauce au gingembre roboratif.

Dès le mois de mai, un nouveau restaurant (soixante couverts) *ouvrira ses portes à l'hôtel de Paris* de Monte-Carlo : le *Restaurant Louis XV*. Le nouveau chef des cuisines, Alain Ducasse, y proposera entre autres les supions méditerranéens à l'étouffée de tomates, le loup en pavé cuit croustillant et son *jus de piperade, l'agneau de lait à la* broche avec son ragoût de févettes, etc.

Jean-Jacques Jouteux, revenu aux *Semailles* (3, rue Stenlein, tél. : 46-06-37-05), n'y sert, chaque *repas, que quinze couverts pour un* prix de 300 F. Des plats dont il décide chaque jour l'opportunité. C'est son « petit théâtre de la table ». A vous d'applaudir si vous êtes gourmet.

Les vrais *« grands » chefs* sont modestes. Laissant la Légion d'honneur aux tapageurs de la nouvelle cuisine, Emile Tabourdieu, chef du *Bristol*, a su se contenter du mérite agricole. Il l'a bien gagné !

Un petit *Guide des maîtres fromagers 1978-1988*. A l'en croire, ils ne seraient qu'une vingtaine. Et encore ! On y trouve Pierre *Androuet, qui a vendu depuis un an*, Christian Cantin, qui est, hélas, disparu, alors que des meilleurs n'y figurent point. Renseignements pris, il fallait payer forte somme pour participer à ce faux guide.

L. R.

JEUX

échecs

Nº 1213

LA PATTE DE KASPAROV

(2e Tournoi OHRA, Bruxelles, 1986)

Blancs : R. HUBNER (Allemagne fédérale)

Noirs : KASPAROV (URSS)

Défense Grünfeld.

1. d4	Cf6	21. Rf1 (o)	f5 (p)
2. ç4	g6	22. Ré2	Cç-é5 (q)
3. Cç3	d5	23. Ca4	Td6
4. Cf3	Fg7	24. Fé3 (r)	f4!
5. Da4+ (a)	Fd7 (b)	25. Fç5	f3+! (s)
6. Db3	d×ç4 (ç)	26. g×f3	Cf4+
7. D×ç4 (d)	0-0	27. Ré3	Tf6
8. é4 (é)	b5?! (f)	28. F×é7	Cg2+
9. Db3 (g)	ç5!	29. Ré2	T×f3
10. é5 (h)	Cg4! (i)	30. Fd6	Cf4+
11. F×b5	ç×d4	31. Rf1	Cg4!
12. C×d4	F×b5	32. Td2 (t)	Té8
13. Cd×b5 (j)	a6!	33. Cç4	C×h2+
14. Ca3	Dd4! (k)	34. Rg1	Cg4 (u)
15. Dç2	Cç6	35. Tf1	Fd4! (v)
16. Dé2	D×é5! (l)	36. Fç5 (w)	Tg3+
17. D×é5	Cg×é5	37. Rh1	Th3+
18. 0-0	Cd3! (m)	38. Rg1	Ch2!
19. Tb1 (n)	Ta-b8!	39. Abandon (x).	
20. Td1	Tf-d8!		

NOTES

a) Un système dû à Flohr.

b) Une réplique supérieure à la suite 5..., ç6 qui donne aux Noirs un jeu peu facile après 6. ç×d5, C×d5 ; 7. é4, Cb6 ; 8. Dç2, Fg4 ; 9. Cé5, Fé6 ; 10. Fé3, 0-0 ; 11. Ta-d1, Cb8-d7 ; 12. Fé2, Dç8 ; 13. f4 ou 12. Cf3, Tç8 ; 13. Fé2, Fç4 ; 14. 0-0, Dç7 ; 15. b3. A considérer est aussi 5..., Cç6, une continuation rarement jouée, bien que les Blancs obtiennent d'intéressantes perspectives après 6. Fg5!, Cé4 ; 7. ç×d5, C×ç3 ; 8. b×ç3, D×d5 ; 9. é3, 0-0 ; 10. Db5!, Fé6 ; 11. Cd2 (Kavalek-Westerinen, Venise 1971).

c) 6..., Fç6 est moins prometteur : 7. Ff4, d×ç4 ; 8. D×ç4, 0-0 ; 9. é3, Cb-d7 ; 10. Fé2, é6 ; 11. 0-0, Cb6 ; 12. Db3 (Kan-Korchnoï, URSS, 1955).

d) 7. D×b7 est dangereux pour les Blancs : 7..., Cç6 ; 8. Ff4, Tb8 ; 9. D×ç7, D×ç7 ; 10. F×ç7, T×b2 ; 11. é3, 0-0 ; 12. Tç1, Tç8 ; 13. Fg3, Cb4 ; 14. Cé5, Fé6 et les Noirs ont une nette initiative (Kovacs-Paoli, Vienne, 1949).

é) 8. é3 ne donne que l'égalité : 8..., Ca6 ; 9. Db3, ç5. 8. Ff4 est faible à cause de 8..., Ca6 ; 9. Td1, ç5 ; 10. d×ç5, Da5 ; 11. é4, Ta-ç8.

f) Au lieu d'entrer dans le système Smyslov par 8..., Fg4, le champion du monde a recours à une variante très peu connue dont les complications sont peu claires. D'autres possibilités sont 8..., ç6 ; 8..., a6 ; 8..., Cç6 et 8..., Ca6.

g) 11. Que se passe-t-il exactement après 9. C×b5, F×b5 (si 9..., C×é4 ; 10. C×ç7) ; 10. D×b5, C×é4 ; 11. Db7, ç6 ; 12. D×a8, Da5+ ? Au prix d'une T, les Noirs ont obtenu un dangereux contrejeu et peuvent enfermer la D et la *contraindre à s'échanger pour une* deuxième T tout en conservant de riches possibilités tactiques.

h) Ou 10. d×ç5, Ca6 ; 11. é5, Cg4!.

i) L'avance des pions noirs ç et b donne d'excellents résultats puisque le centre ennemi, miné à sa base, doit sauter.

j) Et non 13. Cç×b5?, a6.

k) Obtenir une telle position, pour les Noirs, dans une « défense Grünfeld » au quatorzième coup, voilà qui se produit peu souvent. Les Noirs peuvent être satisfaits du succès de la variante aventureuse 8..., b5. Premier résultat : les Blancs ne peuvent roquer. Si 15. 0-0, D×é5 ; 16. g3 (ou 16. f4, Dd4+ ; 17. Rh1, Cf2+), Dh5, etc.

l) La patte du champion du monde. L'échange des D est pratiquement forcé (le roque étant toujours impossible) et la finale est favorable aux Noirs en raison de leur avance de développement et de leur meilleur jeu figural.

m) Fixant le pion b2.

n) Afin de libérer le F-D.

o) Les C blancs sont paralysés : si 21. Cç3 joue, C×b2 ; si 21. Cç4, F×ç4.

p) Enlève la case é4 au Cç3.

q) Et la case ç4 au Ca3.

r) La première sortie du F-D.

s) Le champion du monde ne lâchera plus son adversaire.

t) *Et non 32. T×b8?, T×f2+ suivi* du mat.

u) Egalité de matériel mais le R blanc est pris dans un réseau de mat.

v) Tout est maintenant minutieusement mis en place.

w) Si 36. T×d4, Cé2+ et si 36. F×f4, T×f4 ; 37. Rg2, F×f2.

x) Devant la menace 39..., Cf3 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1212
M.S. LIBURKIN
1940

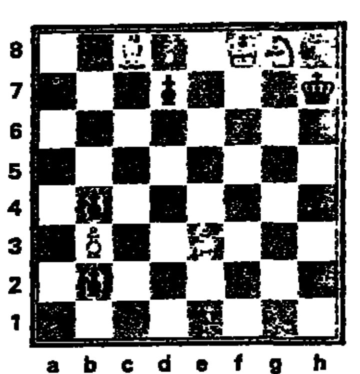
(Blancs : Rd4, Df5, Ff1, Cb8, Pg2. Noirs : Rb6, Db3, Ch8, Fh2, Pé5, h7, g3.)

1. Df6+, Rb7! ; 2. D×h8, Da4+ ; 3. Rh3!, Da8 ; 4. Fa6+!, Ra7 ; 5. Dg7+, R×b8 ; 6. D×é5+, Ra7 ; 7. Da5!! créant une étonnante position dans laquelle les Noirs n'ont plus grand choix : la D noire ne peut aller sur les cases blanches ç8, é8, g8, b7, ç6, d5, é4 à cause du retrait du Fa6 avec échec et gain de la D ; restent les cases noires f8 et h8 mais après 7..., Df8 (h8) ; 8. Fé2+, Rb7! ; 9. Ff3+ et 10. Da8+ la D noire est également perdue. De même après 7..., Fg1 ; 8. Fé2+, Rb8 ; 9. Dé5+, Ra7 ; 10. Da1+ et le F noir tombe.

7..., h6 ; 8. Fç8+, Rb8 ; 9. Dd8!! retrouvant une position identique mais l'échiquier a tourné et les Noirs sont encore en zugzwang, h5 ; 10. Fa6+, Ra7 ; 11. Da5!, h4 ; 12. Fç8+, Rb8 ; 13. Dd8! maintenant le zugzwang est total, le pion h étant bloqué.

13..., Fg1 ; 14. Fg4+, Ra7 ; 15. Da5+, Rb8 ; 16. Dé5+, Ra7 ; 17. Da1+, Rb8 ; 18. D×a1 et les Blancs gagnent. Un beau travail sur le thème du balancier.

ÉTUDE Nº 1213
A. S. NASANIAN
(1937)



BLANCS (5) : Rf8, Fç8, Cg8, Pb3 et é3.

NOIRS (4) : Rh7, Pb4, b2, d7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1211

UN ÉLÉMENT DÉCISIF

Une bonne défense doit s'efforcer de reconstituer la main du déclarant et pour y parvenir un des éléments décisifs est la ligne de jeu adoptée pour essayer de *gagner le contrat.*

♠ 765
♡ A V 6 4
♢ D V 10 7 3
♣ D

♠ R 10 3 2 — ♡ D 7 3 — ♢ 5 — ♣ A V 9 6 3 (Ouest)

♠ V 4 — ♡ R 9 8 2 — ♢ 9 6 4 — ♣ 8 5 4 2 (Est)

♠ A D 9 8
♡ 10 5
♢ A R 8 2
♣ R 10 7

Ann. : S. donn. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Tintner	de Chazal	Guizardi	M. Perez
1 SA	passe	2 ♣	2 passe
2 ♠	passe	3 SA	3 passe...

Ouest a entamé le 6 de Trèfle pour la Dame, le 5 d'Est et le 7 de Trèfle de Sud. Le déclarant a joué le 5 de Pique du mort pour le 4 d'Est et le 9 de Pique de sa main. *Comment Sheila de Chazal, en Ouest, a-t-elle fait chuter* TROIS SANS ATOUT ? Quel a été son raisonnement ?

Réponse :

Seuls les Trèfles pourront faire chuter le contrat, mais il faut trouver la rentrée du partenaire car, si Ouest rejoue Trèfle, il risque de livrer la neuvième levée.

En tout cas Ouest sait :

1) Que Sud a le Roi de Trèfle et qu'Est a quatre Trèfles plutôt que deux Trèfles car, en fournissant le 5, il a certainement amorcé un écho et Sud, qui a montré quatre cartes à Pique, n'aurait vraisemblablement pas ouvert de 1 SA avec une distribution 4-2-2-5 :

2) Que *Sud a les Carreaux maîtres*, sinon il aurait commencé par affranchir cette couleur. En règle générale, quand un déclarant ne touche pas à une belle couleur du mort, c'est parce qu'il y détient les gros honneurs qui manquent et qu'il a besoin de chercher des levées ailleurs ;

3) Que Sud a 7 points à Carreau et certainement A D V ou A D à Pique (pour avoir joué cette couleur), et qu'on peut en déduire sans grand risque que Sud *ne peut avoir le Roi de Cœur* car il aurait alors *ouvert de 2 SA*.

C'est grâce à ce raisonnement que Sheila a contre-attaqué *le 7 de Cœur* après avoir pris la main avec le 10 de Pique ; ensuite, quand Micheline Perez a pris la main avec le Roi de Cœur, elle a rejoué Trèfle pour la chute.

A la plupart des *autres tables* Ouest a rejoué Carreau en espérant qu'Est avait l'As de Carreau. Le déclarant a pris au mort et a rejoué Pique pour affranchir le 8 de Pique, la neuvième levée.

Joséphine pour un grand

La convention de Joséphine qui avait été adoptée en 1936 dans le système Culbertson malgré l'opposition de Joséphine Culbertson est, après le Blackwood, qui date de la même époque, la convention de chelem la plus connue. Depuis sa création il y a un demi-siècle, elle a été régulièrement utilisée par tous les experts, et la donne suivante jouée par Trézel au cours du tournoi par paires du Festival de Deauville de *1965* en est l'illustration *la plus simple*.

♠ A D 10 8 7 4
♡ 7 4
♢ V
♣ 9 8 4 3

♠ 9 6 2 — ♡ 8 5 3 — ♢ R 10 6 5 4 2 — ♣ 5 (Ouest)

♠ V 3 — ♡ D 9 6 2 — ♢ D 9 3 — ♣ D V 10 6 (Est)

♠ R 5
♡ A R V 10
♢ A 8 7
♣ A R 7 2

Ann. : N. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	3 ♠	2passe	5 SA
passe	7 ♠	passe	7 SA...

Ouest a entamé le 9 de Pique pour le 4 de Nord et le Valet d'Est, *comment Trézel a-t-il joué* pour réussir le GRAND CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'annonce directe de « 5 SA » demandait au partenaire d'annoncer le grand chelem (dans la couleur d'atout implicitement agréée) avec deux des trois plus gros honneurs de cette couleur. Nord ayant l'As et la Dame a donc répondu « 7 Piques » et Trézel a dit « 7 SA » pour marquer 10 points de plus (ce qui est important en tournoi par paires).

Courrier des lecteurs

Les champions américains (1201). – « Dans cette donne, écrit Claude Martin, il était possible *de jouer également 3 SA* qui peuvent être réussis sur l'entame du 3 de Trèfle si on joue tout de suite Carreau pour éliminer cette couleur d'Ouest afin de terminer par une dernière mise en main sur Ouest... »

Il était difficile de parvenir à 3 SA plutôt qu'à 4 Cœurs car, au deuxième tour, l'enchère de 3 Carreaux par Nord aurait indiqué un bicolore et non pas une main très forte avec l'As de Cœur second.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 294

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Novembre, décembre 1986 (Groningen)

Blancs : A. Dybman (URSS)
Noirs : L. Guinard (France)
Ouverture : Roozenburg - pion Ghestem

1. 33-29	19-23	30. 40×49	29×40
2. 35-30 (a)	14-19 (b)	31. 45×34	8-12
3. 40-35	20-24 (c)	32. 34-29	23×34
4. 29×20	15×24	33. 30×39 (j)	15-20
5. 30-25 (d)	10-14	34. 37-31	12-18! (k)
6. 45-40	5-10	35. 39-34	20-24
7. 50-45	10-15	36. 34-30	18-23
8. 34-30	17-22	37. 38-33	13-18
9. 31-26	11-17	38. 31-27	9-13
10. 36-31 (e)	7-11	39. 42-38	23-29! (l)
11. 32-27	2-7	40. 47-42	18-23
12. 37-32	22-28! (f)	41. 41-36	13-18
13. 41-37	17-21	42. 42-37 (m)	4-10
14. 26×17	12×21 (g)	43. 33-28	10-15
15. 46-41	11-17	44. 37-31	15-20
16. 38-33	6-11	45. 27-22* (n)	18×27
17. 33×22	17×28	46. 31×11	6×17
18. 42-38	11-17	47. 49-43	17-22
19. 38-33	7-11	48. 28×17	21×12
20. 33×22	17×28	49. 43-39	29-34 (o)
21. 48-42	1-6	50. 32-27	34×21
22. 39-34	11-17	51. 26×8	23-28
23. 43-38	24-29! (h)	52. 8-2 (p)	28-33
24. 44-39	28-33	53. 2-13	19×8
25. 39×28	18-22	54. 30×10	16-21 (q)
26. 27×18	13×33! (i)	55. 25×14	21-27
27. 31-26	8-13	56. 10-4	27-31
28. 49-44	3-8	57. 36×27	33-39
29. 44-39	33×44	58. 4-9	Abandon (r)

NOTES

a) De très loin le coup le plus usuel dans le jeu moderne.

b) Autre voie très recherchée actuellement : 2. ...(20-25) ; 3. 40-35 (14-20, b1) ; 4. 38-33 (10-14) ; 5. 44-40 (5-10) ; 6. 42-38 (14-19) ; 7. 30-24 (19×30) ; 8. 35×24 [A. De Hoon-Bakker, Alblasserdam, décembre 1985].

b1) 3. ...(14-19) ; 4. 44-40 (10-14) ; 5. 50-44 (17-22) ; 6. 30-24 (19×30) ; 7. 35×24 (5-10) ; 8. 31-27 (22×31) ; 9. 36×27 [Lith-Linssen, Den Bosch, octobre 1985].

c) A ce championnat du monde, le GMI néerlandais Vernin, face à Dybman, joua 3. ...(17-22) suivi de coups d'observation puis d'une série d'échanges : 4. 44-40 (11-17) ; 5. 38-33 (10-14) ; 6. 42-38 (6-11) ; 7. 30-25 (4-10) ; 8. 47-42 (1-6) ; 9. 50-44 (22-28) ; 10. 33×22 (17×28) ; 11. 34-30 (23×34) ; 12. 32×23 (19×28) ; 13. 40×29, etc.

d) Lors du tournoi de Yamoussoukro de septembre 1986, le maître ivoirien D. Kouassi et le maître malien S. BA pratiquèrent la suite : 5. 45-40 (10-14) ; 6. 50-45 (5-10) ; 7. 30-25 (10-15) ; 8. 34-30 (17-22) ; 9. 32-28 (22×33) ; 10. 38×20 (15×24) ; 11. 25-20, etc.

e) On retrouve ce style de jeu sobre, glacial de Dybman, qui paraît étranger à la notion de faute positionnelle.

f) Le GMI français apporte la première note de panache en s'infiltrant dans le cœur du dispositif adverse.

g) Les Noirs confirment leur détermination de prendre la direction du combat.

h) Toujours le sans-faute.

i) Splendide de détermination et d'opportunisme.

j) *Les Blancs se sont procuré un* immense ballon d'oxygène.

k) Pour éviter le clouage de l'aile droite.

l) Plaçant un pion Ghestem dans d'excellentes conditions, les Blancs ne possédant plus de contre-jeu *sur* leur aile droite pour chasser cette écharde.

m) Peut-on sereinement parier sur les chances du GMI soviétique ?

n) Forcé positionnellement.

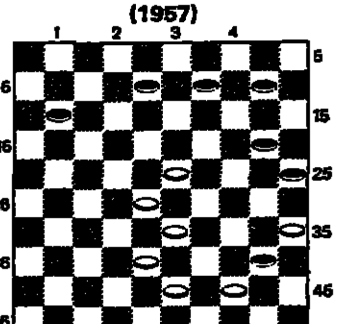
o) Après un travail fantastique depuis le tout début, le GMI français fait une chute mortelle. Une telle faute laisse abasourdi de stupeur. Si près du but, de la nulle, sinon du gain !

p) Dame !

q) Sans doute ébranlés, les Noirs commettent une nouvelle faute. Il fallait aller à dame au pas de course.

r) Par infériorité numérique.

Problème LECOMTE
(1957)



Les Blancs jouent et gagnent en cinq temps.

Le mécanisme, dépouillé mais assez subtil, repose sur une application du *coup turc*. Ce thème *illustre* deux règles de base :

– Règle de la priorité à donner à la prise majoritaire ;

– Règle qui ne permet de prendre les pièces qu'*après* exécution de la rafle.

La solution de cette miniature est accessible, sans le recours à son indication, aux damistes ayant assimilé, sous sa forme schématique, les caractéristiques de ce thème du *coup turc*.

● SOLUTION : 28-22! (40×49) 35-30! (25×34) 43-39 !! [la pointe du mécanisme] (49×29) [l'illustration des deux règles rappelées ci-dessus] 33×2 (34×43) 2×49!, + élégant!

JEAN CHAZE.

mots croisés

Nº 442

Horizontalement

I. Il agit dans la clandestinité. – II. Fait les annonces. Quand il s'installe il ne s'annonce pas. – III. Montre du doigt. Sûrement contentes. Quand on en prend et qu'on en laisse. – IV. Extrêmement drôle. Reines de l'imaginaire. V. Algérienne. Sentimentaux, le plus souvent. – VI. Pour les cuirs. Montre sa force au Proche-Orient. Tout s'y trouve. – VII. Définitif. Possessif. – VIII. On ne l'avait jamais vu. Il faut qu'elle tourne pour avancer. – IX. Un ouvrier complètement bouleversé. Jonction. – X. Femmes d'action.

Verticalement

1. Il aime la clandestinité. – 2. Fera ce qu'on lui dit. Capitaine courageux. – 3. Drame. Enverra au loin. – 4. *La Marseillaise* lui promet un triste sort. Vue d'en bas, la plage. – 5. Appeler. On y prête grande attention. – 6. Arbre. – 7. Prendra couleur. Sur le tambour. – 8. N'a plus aucun tonus. – 9. Presque nets. Parfois, il vaut la peine d'être fait. – 10. Préposition. Pour des syndiqués. Monochrome. – 11. Maintenant il est automatique. Odoriférante. – 12. Un peu d'Irlande. On l'ouvre ou on y va. – 13. Conclusions après mûre réflexion.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X

SOLUTION DU Nº 441

Horizontalement

I. Végétariennes. – II. Exilera. Paoli. – III. Nagari. Micmac. – IV. Icone. Fiers. – V. Tel. Brasse. Il. – VI. Ironie. Emoi. – *VII. Eb. Infuse. Une.* – VIII. Nepetas. Lutin. – IX. Net. Historien. – X. Esthéticienne.

Verticalement

1. Vénitienne. – 2. Exacerbées. – 3. Gigolo. PTT. – 4. Elan. Nie. – 5. Térébinthe. – 6. Ari. Refait. – 7. Ra. Fa. Ussi. – 8. Mises. TC. – 9. Epiés. Eloi. – 10. Nacrée. Ure. – 11. Noms. Mutin. – 12. Ela. Ionien. – 13. Sicilienne. (Difficile de trouver cette Sicilienne, une erreur s'étant glissée dans la définition. *Il fallait lire* « compatriote éloignée (avec un e !) de la dame du 1 »). Bravo aux perspicaces !)

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

Nº 442

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

17/18 19 20/21 22 23 24/25 26 27 28/29 30 31/32 33/34 35 36

1/2
3
4/5
6
7
8
9
10
11
12
13
14/15
16

Horizontalement

1. AAEILNPS (+ 2). – 2. AABEGG. – 3. EEINNSS (+ 1). – 4. AEGINNU. – 5. EEISTUV. – 6. AEOPRTTU. – 7. EEEMRTT (+ 1). – 8. AEEEGNNNO. – 9. ACDISS. – 10. ADILNRU. – 11. AEEGINOR. – 12. AINOOSTT. – 13. EEEENTT. – 14. BEEIRS (+ 2). – 15. AACHMNO. – 16. EIPSTTU.

Verticalement

17. AAEGNRS (+ 2). – 18. ABCELOP. – 19. AELMSU (+ 2). – 20. AEMPSSU. – 21. DEIIOST. – 22. AEEINS (+ 1). – 23. AEELOTTU. – 24. AAENNST. – 25. EIRSTU (+ 1). – 26. DEEINNTU. – 27. AAINNRV (+ 1). – 28. CERSUUV. – 29. AALTTT. – 30. AEOSSUV. – 31. GIINOPSU. – 32. AIOSTT. – 33. AEENNNT. – 34. HINOSST. – 35. EERRSSUV (+ 1). – 36. AEFGNUX.

SOLUTION DU Nº 441

1. FRANCAIS (FRANCISA). – 2. POELAT (PELOTA). – 3. LUZERNE. – 4. EGALABLE. – 5. VAURIEN. – 6. ORIGANS (GARIONS etc). – 7. NEGRIER (INGERER GRENIER). – 8. SONGEUR (SURGEON). – 9. ONEREUX. – 10. CENURE, ou cœnure, ténia du chien. – 11. FERALIES (ALIFERES SALIFERE FELERAIS FERIALES FLAIREES). – 12. TERRAIN (RATINER RENTRAI TERNIRA TRAINER). – 13. ATTISEE (AETITES ETATISE ETETAIS SAIETTE SATIETE). – 14. ARSENIEE. – 15. LOTIMES. – 16. TURDIDE. – 17. SQUATTE (TAQUETS). – 18. REELISE (LISIERE RELIEES). – 19. FREROTS. – 20. COTYLES (SCOLYTE). – 21. REOPERE. – 22. ACARIEN (CANERAI CARENAI). – 23. GAUFRAI. – 24. CRAVATE. – 25. REARMAT (MARATRE TRAMERA). – 26. UPERISE (EPIEURS EPUISER). – 27. ILLUSTRE (TULLIERS). – 28. ANESSE (ANSEES ASSENE). – 29. PELEENNE. – 30. ETEULE. – 31. ORANGEE. – 32. ASTERIE (ATRESIE). – 33. LESSIVE. – 34. TASSILI, plateau de grès saharien (LISSAIT LISTAIS). – 35. TAMARIX. – 36. EXEGETE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Le Monde

SPORTS

Le choix des sites pour les JO d'hiver de 1992 en Savoie

Killy hors Jeux

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Le prestigieux champion du monde de ski Jean-Claude Killy, remarquable sportif et homme d'affaires avisé, a finalement chuté sur un problème de « palissades ». *« Je ne pensais pas que les clôtures de nos pâturages soient des obstacles à la réalisation d'un événement mondial. Je voulais organiser des jeux pour le sport et les athlètes, et surtout dans le cadre de la réalité économique. Cela ne me paraît plus possible. Je laisse la place à ceux qui pensent différemment. La plus belle de mes victoires reste d'avoir contribué à offrir à la Savoie les JO » :* Jean-Claude Killy annonçait ainsi sèchement, depuis Genève, ville dans laquelle il réside depuis ses trois victoires aux Jeux de 1968 à Grenoble, sa décision « irrévocable » d'abandonner, dix-sept jours après son entrée en fonctions, le poste de président exécutif du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) d'Albertville.

Jean-Claude Killy n'a pas supporté que la Savoie, dans laquelle il s'était investi sans compter depuis quatre ans, lui résiste, dresse devant lui des barrières de mots et de reproches, stoppe pendant quelques heures ou quelques jours le « schuss » qui aurait dû lui permettre de construire au mois de février 1992 *« les plus beaux jeux d'hiver de l'histoire de l'olympisme ».*

Pour organiser cet événement mondial, Jean-Claude Killy s'était entouré des principaux collaborateurs du député et président du conseil général de la Savoie, Michel Barnier. Composée de techniciens de haut niveau, comme l'actuel préfet de la Mayenne, François Lépine, cette équipe, qui remporta le 17 octobre dernier à Lausanne une superbe victoire face à six autres villes candidates, avait su mettre en place, selon M. Lépine, *« un dossier technique superbe, une communication excellente et une action relationnelle parfaite ».*

Parcourant le monde entier pour « vendre » la Savoie auprès des quatre-vingt-dix membres du Comité international olympique *(CIO)*, l'équipe de la candidature pouvait compter, d'autre part, sur la mobilisation de toute une vallée, la Tarentaise, d'un département, la Savoie, et d'une région, Rhône-Alpes. Ficelé d'une telle façon par Michel Barnier, le dossier d'Albertville satisfaisait toutes les parties, créant un consensus général autour de lui, alors que les retombées politiques devaient, dans l'avenir, bénéficier essentiellement à l'actuel président RPR du conseil général de la Savoie.

Vent en poupe

« La candidature est une chose, l'organisation en est une autre », explique un proche collaborateur de Michel Barnier.

De là, très certainement, viennent toutes les incompréhensions et la crise qui a éclaté brusquement au *début de cette semaine, lorsque* Jean-Claude Killy annonça aux élus de la station des Menuires que leur village des neiges n'accueillerait pas, en 1992, la descente et le super-géant femmes, qui seraient ainsi repliés sur la station voisine de Méribel.

« Jean-Claude a été victime de son entourage de technocrates, analyse l'ancien champion olympique Léo Lacroix, conseiller technique des Menuires depuis quinze ans. *« Ni lui si ses amis n'ont saisi la dimension humaine et culturelle qui a mobilisé la population, notamment de notre vallée, les Bellevilles, pour le projet des JO. Les jeux devaient être une immense fête. On nous en privait. »*

M. Pierre Josserand, directeur des remontées mécaniques de Val-Thorens, station également située sur la commune de Saint-Martin-de-Belleville, explique ainsi l'attitude des responsables du COJO : *« Ils étaient sur une vague porteuse, ils avaient le vent en poupe. Ils avaient gagné les Jeux et ils pensaient ainsi que rien ne pouvait leur résister. Mais ils se sont trouvés devant un foyer de résistance. »*

Sept cents moniteurs, pisteurs, employés des remontées mécaniques, les enfants des écoles, des hôteliers et des commerçants ont « accompagné », jeudi 30 janvier, leur maire, M. Georges Cumin, venu rencontrer, avec ses collègues des futurs sites olympiques — qu'ils soient ou non confirmés, — le président du conseil général. *« Nous voulons l'application de la Constitution, rien que la Constitution, mais toute la Constitution »*, martelait l'élu des Menuires lors de son entrée à la préfecture.

Le resserrement des sites avait été décidé par l'équipe de la candidature *dès le mois de juin 1986.* Quatre mois avant la réunion du CIO qui devait choisir la ville organisatrice des JO de 1992, les représentants des fédérations sportives invités en Savoie et les experts du CIO avaient mis l'accent sur la trop grande dispersion des lieux de compétition pour le ski alpin, qui s'étendaient sur une distance d'une soixantaine de kilomètres, entre les Menuires et Val-d'Isère.

Erreur d'impression

Pour les six épreuves masculines et les six courses féminines, quatre stations — les Menuires, Méribel, Tignes et Val-d'Isère — avaient été retenues. Quelques jours avant la réunion de Lausanne, le cinquième numéro du très officiel journal de la candidature faisait discrètement disparaître les Menuires d'une carte publiée sous le titre « Organisation générale des Jeux : une parfaite concentration des sites ».

Interrogé alors sur cet oubli, Michel Barnier l'attribua à une *« erreur technique d'impression ».*

Mais devant l'assemblée générale du Comité international olympique, qui écouta, le 15 octobre, une dernière fois les représentants d'Albertville, Michel Barnier déclara : *« Nous sommes capables, si votre comité, les fédérations internationales et les experts le souhaitent, de proposer un dispositif encore plus compact. »* La cause était alors entendue, mais par les seuls membres du CIO : certaines stations (candidates) seraient privées des Jeux.

Auprès des responsables des stations concernées par le resserrement des épreuves sportives, Michel Barnier et Jean-Claude Killy tinrent un langage courtois mais ambigu, laissant planer jusqu'au 26 janvier un « flou artistique » sur leurs intentions. Le 13 janvier, jour où il accepta enfin de présider le COJO, Jean-Claude Killy reconnut seulement que les pressions des fédérations sportives et du CIO *demeureraient fortes,* alors que sa décision était déjà très certainement prise.

Après avoir rencontré, jeudi après-midi, les maires des stations pour leur confirmer sa décision de renoncer à être le « manager » des Jeux, Jean-Claude Killy expliqua avec sobriété qu'il avait *« une certaine vision des Jeux, peut-être un peu euphorique car* [il voulait] *les renouveler dans la rigueur économique ».*

Il concluait sa courte déclaration par cette phrase assassine : *« Je suis un chef d'entreprise, non un politicien. »*

Jean-Claude Killy pensait disposer des « pleins pouvoirs » pour édifier ces Jeux. Au lendemain de la désignation de la cité savoyarde, l'esprit conquérant et finalement très sportif de la Savoie olympique a fait place aux réalités économiques, parfois les plus égoïstes. Ces dernières ne correspondaient plus à celles que s'était fixées Jean-Claude Killy, qui n'a pas voulu que s'élève, sur un parcours qu'il pensait parfaitement lisse, la moindre bosse.

CLAUDE FRANCILLON.

Le fonceur manque une porte

Il ne faut pas prêter aux hommes plus qu'ils ne peuvent donner. Jean-Claude Killy est-il bien le phénix que les médias se sont plu à dépeindre lorsque Albertville a été retenu pour organiser les Jeux olympiques d'hiver en 1992 ? Parce que l'inoubliable champion olympique de Grenoble est le seul skieur alpin, avec l'Autrichien Tony Sailer, à détenir trois médailles d'or, parce que sa reconversion dans les affaires a été une réussite couronnée par l'oscar de l'exportation en 1985, parce qu'il est l'un des rares Français connu aux Etats-Unis, avec le général de Gaulle, tous les mérites de la victoire d'Albertville sur Sofia et Falun lui ont été attribués.

C'était faire peu de cas de la dynamique régionale créée par Michel Barnier, à la fois député et président (RPR) du conseil général du département, avec le concours d'une équipe active et soudée.

Qui est donc l'homme placé ainsi sur un piédestal ? Ce fils *d'« émigré »* alsacien qui a grandi à Val-d'Isère, après avoir connu la fortune sportive, s'est installé dans les quartiers chics de Genève pour préserver sa fortune tout court et son intimité avec *l'ancienne actrice Danièle Gaubert.*

Un grand paradoxe : ce champion, dont le manager des stars sportives, Mark McComack, a fait une vedette de la communication *aux Etats-Unis est resté,* à plus de quarante ans, d'une touchante timidité. Un trait de caractère qui s'accompagne généralement de brutalité dans les réactions. *« Ça passe ou ça casse »* était sa devise sur la neige. Il tomba beaucoup avant de gagner. Il perdit énormément avant de réussir dans l'industrie du vêtement de sport d'hiver.

Mais, au bout du compte, son tempérament à l'emporte-pièce lui a assuré le succès sur les deux terrains.

L'organisation des Jeux olympiques était une autre affaire. *Jean-Claude Killy a souhaité la* gérer à l'américaine, fortement, l'œil rivé sur le bilan financier, sûr de son bon droit. La Tarentaise n'est cependant pas le Far-West. Tous les Savoyards qui ont *accepté pendant cinq ans* d'investir dans la candidature attendaient en retour des égards et une *infime* parcelle des Jeux.

En annonçant à certains qu'ils devaient abandonner leurs illusions — et ils le devront inéluctablement, car telle est la volonté du CIO, — Jean-Claude Killy a commis plus qu'une erreur tactique, une faute. Cela a cassé. Après la réaction de ses anciens amis qui ont fait les beaux jours de l'équipe de France avec lui, il l'a instantanément compris : il a démissionné comme il aurait abandonné après avoir manqué une porte dans un slalom.

La démarche est foncièrement honnête. Mais elle révèle l'incapacité de l'homme à composer avec les réalités sociales et politiques de la Savoie, extrêmement *complexes,* et *à développer* une stratégie sinueuse de compromis pour imposer ses vues.

Après ce constat lucide, Jean-Claude Killy ne devrait pas revenir sur sa décision, malgré les pressions. Car, en se mettant hors jeu, il met à jour d'autres contradictions : il est clair désormais que le CIO n'a retenu Albertville que pour écarter la candidature de Paris ; et que la Savoie olympique n'a été qu'une belle ambition, mais à condition que chacun ait sa part du gâteau.

ALAIN GIRAUDO.

LES HEURES DU STADE

Tennis

Grand Prix de Lyon. Du lundi 2 au dimanche 8 février, Palais des sports de Gerland.

Escalade

Open de France en salle. Samedi 31 janvier et dimanche 1er février à Vaulx-en-Velin (Rhône).

Basket-ball

Championnat de France. Nationale I : dernier tour aller, samedi 31 janvier à 20 h 30 ; Premier tour retour, mercredi *4 février à 20 h 30.*

Boxe

Championnat du monde des super-mouche (WBC). Antoine Montero/*Gilberto Roman, samedi* 31 janvier à Montpellier, Canal Plus à 22 h 20 (direct, codé) ; A 2 à 0 h 15 (différé).

Football

Championnat d'Espagne. FC Barcelone/*Real Madrid,* samedi 31 janvier au Nou Camp de Barcelone. Canal Plus à 20 h 30 (direct, codé).

Tir

Championnat de France (à 10 mètres, carabine et pistolet). Jusqu'au dimanche 1er février à Beauvais (Oise).

Badminton

Championnat de France. Jusqu'au dimanche 1er février à Gravelines (Nord).

Rugby

Championnat de France. Première division (matches en retard du cinquième tour retour). *Dimanche 1er février.*

Hockey sur glace

Championnat de France. *Samedi 31 janvier. FR 3, dimanche 1er février à partir de 14 h 30,* Français-Volants/Briançon en différé.

Athlétisme

Championnats de France universitaires en salle. Samedi 31 janvier et dimanche 1er février à l'INSEP.

Marathon à reculons. Tentative de *record du monde sur tapis* roulant. Samedi 31 janvier à l'espace Molitor, à Paris.

Motocyclisme

Course sur glace. Demi-finale des Championnats du monde samedi 31 et dimanche 1er février à Grenoble.

Natation

Meeting de Boulogne-Billancourt. Jusqu'au dimanche 1er février.

Ski alpin

Championnats du monde. Jusqu'au 8 février à Crans-Montana (Suisse). A 2, samedi 31 janvier à partir de 14 h 55 ; TF 1, *dimanche* 1er février à 11 h 30 et tous les jours en fin de matinée.

Skiathlon des Deux-Alpes. Samedi 31 janvier.

Voile

Coupe de l'America. Finale à partir de samedi 31 janvier à Fremantle.

Aventure

La Nuit de l'aventure. Mardi 3 février au Grand Rex à Paris.

Automobilisme

Les Vingt-Quatre heures sur glace de Chamonix. Samedi 31 janvier.

Patinage artistique

Championnats d'Europe. Du 3 au 8 février à Sarajevo.

Patinage de vitesse

Championnats du monde. Samedi 31 janvier et dimanche 1er février à Sainte-Foy (Canada).

● ***BASKET : Coupe d'Europe des clubs champions.*** — Face à une équipe italienne motivée et à dix mille spectateurs en délire, l'Elan béarnais a connu sa seconde défaite, le jeudi 29 janvier, à Milan. Les joueurs du Tracer Milan ont dominé dès le début du match une équipe française handicapée par la petite forme, pour cause de grippe, de leur meneur de jeu *Freddy Hufnagel. Cette défaite* (84-75) n'empêche pas Orthez de conserver toutes ses chances de qualification pour la finale.

● **SKI : championnats du monde.** — L'Américaine Tamara McKinney a *remporté* jeudi, *devant* les favorites suisses, le slalom comptant pour le combiné des championnats du monde de Crans-Montana.

VOILE : la Coupe de l'America

Duel sous le vent

Après quatre mois de régates éliminatoires dont il est sorti vainqueur des treize challengers, l'Américain Dennis Conner tentera, à partir du samedi 31 janvier, de reconquérir la Coupe de l'America qu'il avait cédée en septembre 1983 aux Australiens après cent trente-deux ans d'invincibilité des skippers du Yacht Club de New-York. Pour cette revanche, il ne retrouvera pas John Bertrand, le skipper *d'Australia II*, qui, reconverti dans les affaires, se contente de commenter les régates à la télévision, ni même Alan Bond, le financier du défi. Ce dernier a été écarté de la défense du trophée par Kevin Parry, un autre milliardaire du Yacht Club Royal de Perth et par Iain Murray, skipper de *Kookaburra III.*

FREMANTLE
de notre envoyé spécial

« Majesté, il n'y a pas de second. » Dennis Conner a eu quatre ans pour méditer sur le bien-fondé de la réponse à la reine Victoria, attribuée aux amiraux anglais dépités par leur défaite face à la goélette *America* sur un tour de l'île de Wight, le 22 août 1851. Si le plus vieux trophée du monde est aujourd'hui encore le plus convoité dans les milieux de la voile, c'est qu'il n'est plus seulement un symbole d'hégémonie sportive mais qu'il représente un enjeu économique dépassant les seules industries nautiques.

Située à plus de 2 000 kilomètres d'Adélaïde, la ville la plus proche, isolée entre le grand désert Victoria et l'océan Indien, Perth, cité de 1,2 million d'habitants dans un Etat cinq fois grand comme la France, n'avait jusqu'ici trouvé qu'un moyen pour signaler son existence au reste du monde. Lorsque l'astronaute John Glenn avait effectué son premier tour de la Terre à bord de la capsule Mercury, tous les habitants de Perth avaient allumé au même moment leurs maisons pour manifester leur présence à la pointe sud-ouest de l'Australie.

« Match racing »

La situation a bien évolué depuis le 26 septembre 1983 où l'équipage *d'Australia II* a ramené à Perth l'aiguière d'argent de 124 onces, offerte par la reine Victoria. La Coupe de l'America a provoqué un boom économique sans précédent. Six millions et demi de dollars ont été investis dans les travaux d'infrastructures portuaires et la construction d'une marina pour les challengers. La création d'hôtels et de restaurants a coûté 60 millions de dollars et 40 autres millions ont été investis dans les industries annexes. Plus de dix mille emplois, parfois temporaires, ont ainsi été créés. *Hélas ! le million de visiteurs* attendus pour les régates n'a pas été au rendez-vous et les perspectives d'amortissement des dépenses seraient bien sombres si la Coupe de l'America quittait Perth à la mi-février.

Contrairement aux Jeux olympiques ou aux coupes du monde de football, la Coupe de l'America *n'offre pas un grand spectacle* à ses visiteurs. Plus question ici d'aller admirer les bateaux à quai, comme à Newport. A peine arrivés à leur ponton protégé par des vigiles, les 12 mètres JI sont hissés hors de l'eau avec leur jupe pour *protéger carènes* et appendices des regards indiscrets. Il reste, bien sûr, les régates que l'on peut suivre à bonne distance depuis les bateaux de spectateurs, moyennant 30 dollars australiens *(135 francs).*

Mais l'évolution des conditions météorologiques et des systèmes d'assistance à la navigation embarqués *sur les 12 mètres JI ont* sensiblement modifié la physionomie des courses en atténuant leur caractère de duel corsaire par rapport aux coupes disputées à Newport.

Contrairement à la plupart des *épreuves de voile qui* impliquent la recherche de la solution la plus rapide pour rallier l'arrivée, la Coupe de l'America, disputée sous forme de duel entre deux bateaux, fait appel à la technique très particulière du « match racing » qui ne privilégie pas la vitesse mais la prise d'un avantage puis le contrôle de l'adversaire.

VENT
ARRIVÉE
Bouée d'arrivée (au vent)
Bouée d'empannage
Bouée de départ (sous le vent)
3,5 milles

Dans le « petit temps » de Newport, le duel commençait dès les dix minutes précédant le départ où l'on voyait les deux bateaux se poursuivre sur des cercles très serrés, comme deux chiens qui tenteraient de se mordre la queue. Il s'agissait de s'imposer derrière son adversaire pour l'empêcher alors de virer de bord ou d'empanner et tenter de le pousser ainsi loin de la ligne de départ. A Fremantle, ces manœuvres ont été réduites pour ne pas user prématurément le matériel et les forces de l'équipage dans la brise.

Dans les vents très capricieux de Newport, il était primordial pour le bateau qui avait gagné le départ de *toujours « couvrir »* son adversaire, quitte à virer de bord autant de fois que lui, pour éviter qu'il ne bénéficie d'une meilleure risée. A Fremantle, Denis Conner était confiant dans son *timing* pour franchir la ligne au coup de canon, dans son informatique de bord pour tenir le meilleur cap et dans la supériorité de son bateau au près par vent de plus de 20 nœuds. Ainsi, lorsque la brise était bien établie, on l'a vu négliger son adversaire pour rallier au plus vite la bouée au vent.

L'avantage acquis sur les bords de près compensait largement la perte de quelques secondes au vent arrière ou sur les deux bords de largue où *les écarts sont plus réduits. Ultime* tentative d'intoxication ou test sérieux pour tenter de surmonter ce petit handicap ? A l'occasion de l'une des dernières sorties d'entraînement avant la finale, l'équipage de *Stars and Stripes* a hissé un nouveau spinnaker doté de trente-six pochettes qui augmenteraient la poussée vélique et régulariseraient les flux d'air autour de cette voile.

Outre les qualités propres à *Kookaburra III, plus* manœuvrant et mieux conçu pour s'adapter à tous les types de temps, Dennis Conner devra encore redouter l'agressivité de Iain Murray et de son équipage. Pas moins de quarante-trois réclamations ayant entraîné quelques disqualifications ont été déposées au cours des régates entre les défenseurs. Cela a fait dire à Warren Jones, le directeur exécutif du défi d'Alan Bond : *« Nos régates ressemblent à des combats de rue et celles des challengers à des sorties du dimanche. »*

GÉRARD ALBOUY.

Société

La révolte des enfants de 68

(Suite de la première page.)

Ne reconnaît-on pas là les comportements qui furent à l'origine du mouvement des cheminots ? Un mouvement dirigé d'abord contre des conditions de vie jugées insupportables, contre l'absence de perspectives professionnelles, contre des modes d'organisation et de commandement trop rigides. Prenant à contre-pied aussi bien les syndicats que la direction, la grève des cheminots exprimait la protestation d'une génération de jeunes travailleurs démoralisés, refusant soudain d'être entièrement soumis aux nécessités de la technique et de la production.

Ces traits, on les retrouve, sous des formes différentes, dans les autres mouvements récents : refus de l'encadrement et de la hiérarchie chez les instituteurs ; refus des réformes imposées et de l'élimination par la sélection, désir d'être consultés, chez les étudiants et les lycéens.

« *Ce qui s'est passé à la SNCF pourrait fort bien se produire ailleurs*, nous dit Daniel Soubeyrand, chercheur à la COFREMCA. *Les entreprises françaises en général ne sont pas adaptées à ce nouvel état d'esprit. Elles privilégient l'expérience, l'ancienneté. Elles ne savent pas tirer parti de l'énergie des jeunes, qui est tournée vers l'épanouissement personnel, l'autonomie, l'innovation, la prise de risques. Le résultat est que l'insatisfaction au travail augmente chez les jeunes et qu'ils préfèrent s'investir dans d'autres activités. C'est pourquoi ils souhaitent davantage de souplesse horaire, de flexibilité de mobilité.* »

Des valeurs démonétisées

On pourra estimer que ce rejet des contraintes et de l'autorité, cette soif de satisfaction individuelle ont quelque chose de suicidaire dans une société harcelée par la guerre économique. Mais c'est un fait : les exhortations qui ont, de tout temps, permis de payer la peine des hommes – sens du devoir, esprit maison, dévouement au service public, patriotisme, etc. – sont passablement démonétisées.

Les jeunes ne sont plus prêts à sacrifier leur bonheur personnel sur l'autel de ces valeurs-là. En pleine période de chômage, on manque de candidats instituteurs ou professeurs de matières scientifiques dans les lycées. Près de la moitié des recrues de la SNCF ont démissionné, entre 1980 et 1982, dégoûtés par les conditions de vie et de travail qu'on leur proposait (3).

Faut-il s'en étonner ? Les jeunes, après tout, ne font qu'appliquer avec lucidité les idées qui sont dans l'air. On ne peut pas, à la fois, dénigrer le service public, exalter les privatisations, critiquer l'école et l'université « usine à chômeurs », et avoir des fonctionnaires zélés, des enseignants motivés et des étudiants ardents.

Des conquêtes fragiles

Les instituteurs de jadis acceptaient des salaires de misère parce qu'ils avaient la conviction d'assumer une tâche historique : émanciper les enfants du peuple et construire la République. Les cheminots acceptaient les servitudes de leur métier parce qu'ils étaient fiers d'appartenir à la grande famille du chemin de fer, symbole du progrès technique et du développement rural. Aujourd'hui, mal payés et peu considérés, les uns et les autres ne se cachent pas de rechercher dans la fonction publique des compensations d'une autre sorte : la sécurité et une certaine liberté. Que cela aussi leur soit compté, et la colère gronde.

Réaction égoïste d'enfants trop protégés ? Peut-être. Mais surtout d'une génération fragile, incertaine de l'avenir et attachée à ses maigres conquêtes. Les jeunes qui se révoltent ne sont pas toute la jeunesse. Ce n'est évidemment pas la jeunesse entreprenante des filières nobles (grandes écoles, formations scientifiques et médicales...). Ce n'est pas non plus la jeunesse sacrifiée des chômeurs et des exclus du système scolaire (celle-là exprime son désarroi de façon plus sauvage, dans la délinquance, la marginalité urbaine ou la toxicomanie). C'est plutôt la jeunesse intermédiaire issue des classes moyennes ou populaires, qui est à la fois bénéficiaire et victime de la démocratisation de l'enseignement. Bénéficiaire, parce que l'école est pour elle le seul instrument de promotion. Victime, parce que les diplômes et les emplois auxquels elle peut prétendre ont tendance à se dévaluer.

Les lycéens et les étudiants qui ont manifesté en novembre sont, d'abord, ceux du technique, des séries A, B ou G, des premières années d'études littéraires et juridiques. Ceux qui sont le plus menacés par un renforcement de la sélection ou de l'orientation autoritaire – et qui, faute de mieux, deviendront... instituteurs ou cheminots.

Les conducteurs de train ont décidé de « poser le sac », lorsqu'ils ont compris que la future grille des salaires, avec son avancement au mérite, diminuerait encore leurs chances – déjà faibles – de progresser. Dans les deux cas, la révolte est née de la crainte de voir l'avenir se boucher encore un peu plus et d'être davantage soumis à l'arbitraire.

Une fracture invisible

Ces événements ont fait apparaître la fracture qui existe entre la société et une partie de sa jeunesse. Fracture en partie invisible : la jeunesse de 1987 – contrairement à celle des années 70 – n'est ni en opposition ni en marge. Elle souhaite s'adapter, s'intégrer, travailler. Mais pas à n'importe quel prix. Quelque chose en elle s'est cassé, qui était l'héritage de la culture « bourgeoise » du XIXe siècle : le respect des normes, la soumission aux règles, la sacralisation de l'effort et du devoir.

Après tout, les manifestants de 1986 sont les enfants de ceux de 1968. Ils sont le produit d'une éducation qui s'est voulue libérale, irrespectueuse, non conformiste. Pour la première fois peut-être dans l'histoire de France, une génération a grandi dans un paysage culturel entièrement transformé, marqué par la libération sexuelle, le déclin des pratiques religieuses, la transformation des relations familiales, l'explosion des loisirs et des voyages, le brassage des civilisations... Qu'on ne s'étonne pas que des tabous aient sauté...

La société qui émerge peu à peu de cette matrice ne peut se gérer « à l'ancienne ». C'est ce qu'ont compris les entreprises les plus attentives, qui savent que les « ressources humaines » demandent infiniment d'attention, de concertation, de décentralisation, que l'autorité ne se décrète pas, que l'action et la responsabilité sont maintenant collectives.

Cette mutation peut-elle se réaliser dans les administrations et les entreprises publiques toujours menacées par le gigantisme et la bureaucratie ? L'éducation nationale est, à cet égard, un test. Sa modernisation passe par l'autonomie des établissements. Or celle-ci – qu'il s'agisse d'une école primaire ou d'une université – suppose la constitution d'équipes pédagogiques, la présence d'animateurs dynamiques, la prise en compte des aspirations des élèves et des étudiants.

Cette évolution est déjà à l'œuvre, comme l'atteste le climat plus détendu qui règne dans beaucoup d'établissements. En la menant à son terme, l'éducation nationale pourrait être le laboratoire où s'élaboreraient les relations sociales de demain. Au moment où l'on envisage d'accroître considérablement le nombre des lycéens et des étudiants, cela devient particulièrement urgent.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(3) *Cf.* le livre de Georges Ribeill, *les Cheminots*. Ed. La découverte, 1984.

POINT DE VUE

On ne changera pas la société contre elle-même

par Claude Malhuret
secrétaire d'Etat
auprès du premier ministre
chargé des droits de l'homme

EN mars 1986, la situation donnait à certains engagements du gouvernement un caractère prioritaire : éviter le dérapage du chômage, alléger les charges du secteur public, lutter contre l'inflation tout en libérant les énergies économiques. Aussi le plan pour l'emploi des jeunes, la privatisation des grands groupes nationalisés et la libération des prix furent-ils autant de traitements appliqués sur les maux les plus menaçants. Ces succès sont à mettre au crédit de la volonté politique du gouvernement, de sa cohésion et de sa compétence.

Mais il n'est pas seulement confronté à la machine économique, bancaire ou administrative. Lui incombe aussi, et peut-être surtout, une « part humaine » : face aux problèmes de sécurité, aux difficultés des jeunes, aux situations d'exclusion, aux enjeux de l'immigration, il doit trouver la voie pour construire une France sûre et libre où chacun ait les mêmes droits et participe à l'avenir.

L'urgence existe aussi en cette matière. Personne ne peut contester qu'il fallait répondre fermement au défi terroriste et renforcer la sécurité ; lutter contre l'immigration clandestine dont les principales victimes sont les immigrés en situation régulière ; entraver l'expansion des réseaux de trafic de drogue sur notre sol. Mais ces mesures conservatoires, pour indispensables qu'elles soient, ne préjugent en rien des solutions de fond à ces problèmes. Les bardes sécuritaires doivent méditer cette vérité de bon sens : on ne peut appliquer à l'ensemble de la société le traitement qu'imposent les cas extrêmes. Il serait désastreux d'agir comme si tous les étrangers en France étaient des irréguliers, tous les toxicomanes des criminels et tous les délinquants des terroristes.

Le gouvernement le sait et, après avoir fait preuve de sa détermination face aux dangers immédiats, il entame sereinement, en prenant le temps nécessaire, la seconde phase de son action. Pour les libéraux, il est clair qu'au delà des projets a actuellement discutés, c'est la France du troisième millénaire qui est en jeu. L'avenir doit être notre constante référence.

⁂

Prenons l'exemple du débat sur la nationalité. Il ne saurait être question d'en réformer les règles pour revenir avec nostalgie à la France du passé. Le pays des clochers et des terroirs est aujourd'hui plongé dans un monde de communication et de compétition qui façonne nouvellement la physionomie nationale. Les citoyens français de demain auront des origines, des religions, des mœurs différentes. L'exemple des pays du Nouveau Monde montre que cette diversité est une force et que l'identité nationale peut être le cadre d'une grande diversité. Réformer le code de la nationalité dans un sens libéral serait faire le pari d'une France suffisamment forte pour assimiler ceux qui naissent, vivent et travaillent sur son sol, et suffisamment jeune pour ne pas se résigner à ne se voir de gloire que dans le passé. Mais changer les lois ne servirait à rien si les mentalités n'évoluaient pas tout autant. La lutte contre la discrimination et l'élaboration d'une politique d'insertion des immigrés en situation régulière doivent constituer à cet égard des priorités. Le racisme n'a pas de futur.

Un autre défi social se dresse devant nous : la toxicomanie, cette lèpre qui progresse sourdement. La jeunesse en est la principale victime. Ici encore, il faut regarder l'avenir : le danger durera. Les réseaux de trafic s'étendent dans le monde entier, les filières se reconstituent sans cesse.

Mobilisation, pas guerre civile

Face à un tel péril, il faut décréter la mobilisation. Mais pas la guerre civile. Ne nous trompons pas de cible. Le jeune toxicomane est moins à condamner qu'à défendre. A défendre contre le trafic qui submerge nos pays et dont les grandes filières doivent être durement réprimées. A défendre contre le poison lui-même par un meilleur accès aux soins. A défendre enfin contre tout ce que la drogue révèle. Phénomène symptôme, la toxicomanie s'incruste dans les moindres déchirures du tissu social.

Dans nos démocraties, l'individu n'est pas véritablement menacé par l'arbitraire. Certes notre tradition de centralisme ne rend pas inutiles une réflexion et des efforts pour mieux armer le citoyen contre les pouvoirs. J'y travaille en faisant une place particulière au développement d'une éducation aux droits de l'homme. Mais ce qui menace ou ébranle les situations individuelles, c'est surtout l'évolution de la société elle-même.

Les nouvelles mœurs (divorce, contraception), les conséquences de l'évolution technologique (spécialisation, information, génie génétique) et de l'explosion de la communication, toutes ces révolutions ont profondément changé l'univers des jeunes. Le pouvoir politique n'a pas à s'opposer à ces évolutions. Il doit seulement adapter le droit pour protéger ceux qui les subissent.

⁂

C'est mon souci constant. Plusieurs mesures dans ce sens sont d'ores et déjà acquises. L'autorité parentale partagée pour les enfants du divorce et les enfants naturels sera désormais inscrite dans la loi. Ceci est de nature à encourager, dans les nouvelles configurations familiales, le maintien d'un équilibre éducatif et le partage des responsabilités.

Pour favoriser l'insertion des jeunes, j'ai souhaité que soit facilitée l'émancipation et rendue possible la pleine participation à la vie associative dès l'âge de seize ans. Mais ici encore, au-delà des textes, c'est de l'évolution des mentalités qu'il s'agit. Il est indispensable de ne pas rejeter les formes d'expression de la jeunesse.

Mais l'exclusion n'est pas seulement symbolique. Elle est aussi réelle, cruelle, meurtrière. Le froid nous l'a rappelé : la nouvelle pauvreté est parmi nous. C'est la « part humaine » la plus douloureuse que le gouvernement ait à affronter. Elle aussi requiert des solutions immédiates. L'Etat en prend sa part et s'apprête à donner de nouvelles garanties aux chômeurs en fin de droits.

Mais face à ceux qui sont rejetés hors des circuits « normaux » de prise en charge, l'initiative privée a fait la preuve de son irremplaçable nécessité. Le mouvement humanitaire accomplit en France et dans le tiers-monde une œuvre considérable. Et, malgré tout, notre pays ne vient qu'au quinzième rang dans le monde pour l'aide privée. J'ai soumis au premier ministre un projet fiscal détaillé en direction des particuliers et des entreprises de nature à ce que la France rejoigne les grands pays anglo-saxons et scandinaves dans le domaine du mécénat et du soutien populaire aux associations.

Il faut faire confiance aux Français. La société civile est aujourd'hui riche d'initiatives associatives qui pèsent de plus en plus lourd dans les domaines du travail social, de la défense des libertés et de la créativité. On ne changera pas cette société contre elle-même.

Il faut résister aux appels des sirènes du conservatisme. Plus que jamais, le libéralisme reste la meilleure garantie contre les tendances autoritaires et le meilleur moyen pour accompagner les évolutions de la société et en accueillir les initiatives.

RELIGIONS

Renouvellement dans l'épiscopat français

Jean-Paul II a nommé, le vendredi 30 janvier, Mgr Maurice Gaidon, évêque de Cahors (Lot), en remplacement de Mgr Joseph Rabine devenu archevêque d'Albi. Par ailleurs, Mgr Jean-Charles Thomas sera installé, le dimanche 1er février, dans la cathédrale de Versailles, où il a été nommé évêque coadjuteur (*le Monde* du 30 décembre 1986).

[Né à Dijon (Côte-d'Or) le 17 janvier 1928, Mgr Maurice Gaidon y a été ordonné prêtre en 1956 et a enseigné au grand séminaire de Dijon, avant d'en devenir le supérieur de 1966 à 1973. Mgr Gaidon est devenu, en 1973, évêque auxiliaire de Mgr Lallier à Besançon, puis en 1977 de Mgr Le Bourgeois, évêque d'Autun, en particulier chargé de l'animation des pèlerinages de Paray-le-Monial. Il est l'un des évêques chargés de suivre en France le Renouveau charismatique.]

[Né le 16 décembre 1929 à Saint-Martin-des-Noyers (Vendée), Mgr Jean-Charles Thomas, appelé à succéder à Mgr Louis Simmoneaux comme évêque de Versailles, a fait ses études de théologie à la Grégorienne de Rome jusqu'à son ordination en 1953. Il a été nommé en 1972 évêque auxiliaire d'Aire et de Dax pour devenir deux ans plus tard évêque d'Ajaccio. Il prendra position au milieu de l'agitation dans l'île, appelant régulièrement toutes les parties en présence à la « réconciliation » et au dialogue. Mgr Thomas est l'un des meilleurs spécialistes du suaire de Turin.]

L'hommage du pasteur Maury à Georges Casalis

Le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, souhaite rétablir le passage suivant malencontreusement coupé dans son article consacré au pasteur Georges Casalis, décédé à Managua le 16 janvier dernier (*le Monde* du 20 janvier) : « *Le bilan la de vie de Georges Casalis est si riche qu'on ne peut réaliser qu'une telle force d'interpellation puisse se trouver ainsi brutalement retirée. Mais voilà que jusqu'au bout elle aura été totalement exigeante : qu'il soit mort debout, en pleine militance, solidaire au milieu des chrétiens du Nicaragua tendus dans leur combat pour la liberté auxquels il avait toutes ces dernières années voué une bien grande part de ses forces, rend son témoignage exigeant jusqu'au-delà du bout. Quelle leçon pour les chrétiens que nous sommes, parfois si paralysés dans leurs hésitations.* »

Le Carnet du Monde

Naissances

– Florence RAILLARD,
Jean-Pierre GONGUET
et Adrien,

ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Marie,

le 20 janvier 1987.

Décès

– Mme Lucien Ambrosini,
M. et Mme Jean-Jacques Pedeloste
et leur fils,
M. et Mme Michel Roucou
et leurs enfants,
M. Noël Ambrosini,
son frère,
et ses fils,
Sa famille, ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien AMBROSINI,
officier de la Légion d'honneur,
ancien combattant,

survenu à Paris, le 28 janvier 1987, dans sa soixante-seizième année.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à 15 h 15, le vendredi 6 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, square du Thimerais,
75017 Paris.

– Mme Jean Cessac,
son épouse,
M. et Mme Michel et Nicole Peyret,
M. et Mme Jacques et Annie Polossat,
ses enfants,
Eric et Pierre Polossat,
ses petits-enfants,
Le docteur et Mme Consté Cessac
et leurs enfants,
Elisabeth, Jean-Baptiste, Marie, Pierre et Anne,
Et tous ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu dans sa quatre-vingtième année, le 15 janvier 1987, de

M. Jean CESSAC,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le 22 janvier 1987, à Versailles.

Qu'il repose en paix.

Résidence Louis-XIV,
115, avenue de Paris,
78000 Versailles.
11, rue de la Lombarderie,
78690 Saint-Remy-l'Honoré.
91, rue Favre-de-Saint-Castor,
34100 Montpellier.
47120 Duras.

– J.-C. Fabre et G. Sautel

ont la douleur d'annoncer le décès de leur père et oncle,

FERNAND-FABRE,
artiste dramatique,
ancien vice-président
de la Mutuelle des artistes
et des comédiens combattants,
chevalier des Arts et Lettres,

le 19 janvier 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Roch de Paris, le 4 février, à 10 h 30.

L'inhumation se fera à Mers (Somme), le 5 février, à 10 heures.

– Raymond Boudon,
François Bourricaud,
Clemens Heller,
Tous les collègues et amis du Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique et de la Maison des sciences de l'homme,

ont appris avec grande tristesse le décès de

Janina
MARKIEWICZ-LAGNEAU,

et adressent à ses filles,
à Gérard Lagneau
et à toute sa famille,

le témoignage de leur profonde sympathie et de leur affection.

– Agnès MERCAT

nous a quittés à l'âge de seize ans, le jeudi 22 janvier 1987.

« *Ne crains rien, crois seulement.* »
(Luc 8-50.)

De la part de :
Ses grands-parents,
Jean et Marcelle Blondelle,
Mario-Thou Mercat,
Ses parents,
F. Xavier et Marie-Claude Mercat,
Ses frères et sœur,
Alain, Gilles et Charlotte,
Benoît, Sylvie, Jean Brice,
Sa nièce, Agathe,
et son filleul, Benjamin,
Ses cousins et cousines,
Ses oncles et tantes,
Ses amis,

Les obsèques ont eu lieu le samedi 24 janvier 1987, à Monts (Indre-et-Loire).

– Mme Henry Milcamps,
son épouse,
Claude et Jacqueline,
ses enfants.
Les familles Milcamps, Fournier, Faupin, Mattler,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry MILCAMPS,
ancien directeur de Pomona Mulhouse,
ancien prisonnier de l'Oflag-VI A,

survenu à Mulhouse, le 22 janvier 1987, à l'âge de soixante-douze ans.

Selon sa volonté, les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

16, rue de Rixheim,
68100 Mulhouse.

– De Chainaz. Cannes. Paris.

Mme Roger-Xavier O'Meyer,
née Andrée Peroy,
M. et Mme Alain O'Meyer
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Famechon,
M. et Mme Pierre Lecot
et leurs enfants,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès du

professeur
Roger-Xavier O'MEYER,

survenu à Monaco, le 21 janvier 1987.

Selon la volonté du défunt, sa dépouille mortelle a été incinérée.

853, voie Julia,
06110 Le Cannet.

– La Société française d'orthopédie dento-faciale,
Le Collège européen d'orthodontie,
La Tweed International Foundation : Tucson, Arizona, Etats-Unis,
L'EPGET-France,
L'EPGET-Italie,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Xavier O'MEYER,
orthodontiste,
professeur honoraire
de la faculté de chirurgie dentaire
(université Paris-VII).

Anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire de la mort de

Louis Auguste DEROSIÈRE,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

– Le 31 janvier 1969, disparaissait tragiquement

Marianne VILLOUTREIX,
née Annie Bureau.

Nous gardons le souvenir ému de sa gentillesse et de sa bonté.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le samedi 31 janvier 1987, à 17 heures, en la chapelle Saint-Dominique, 29, boulevard de La Tour-Maubourg, à Paris-7e, par le R.P. Carré (OP), à la mémoire de

Pierre CLARAC,
de l'Institut,

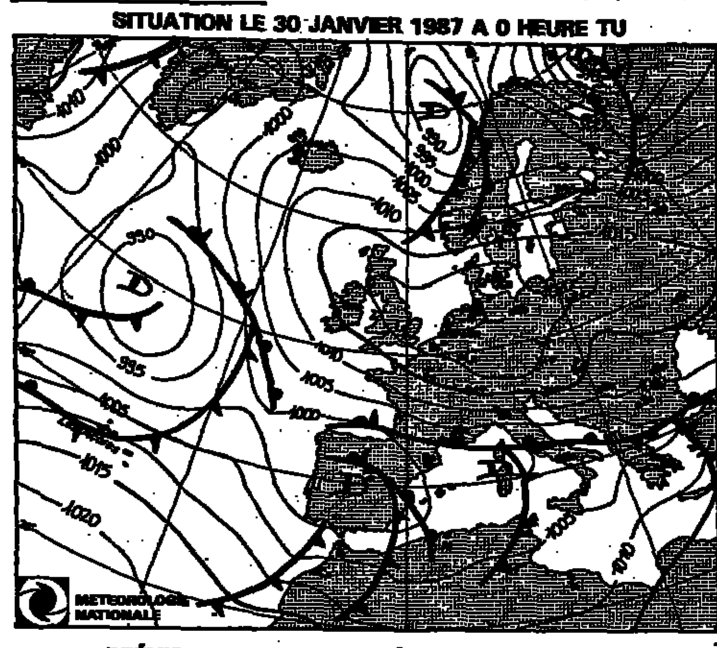
décédé le 6 décembre 1986.

هكذا من الأصل

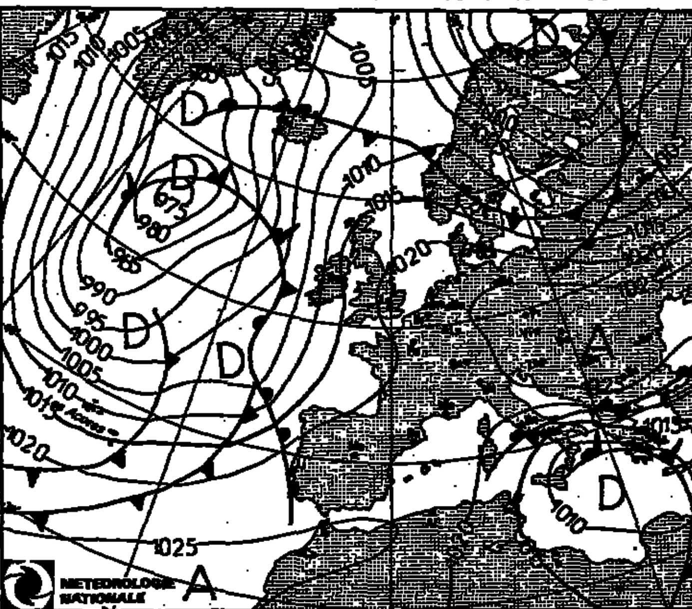
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1er FÉVRIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 30 janvier à 0 heure et le dimanche 1er février à 24 heures.

Les hautes pressions qui sont à l'origine du temps sec, froid et ensoleillé dont bénéficie la quasi-totalité de la France commenceront à s'infléchir sur l'ouest du pays à partir de dimanche.

Ce sera alors l'amorce d'un changement de régime sur nos régions océaniques, avec l'établissement d'un flux doux et humide de secteur sud. Quant aux régions méridionales, elles connaîtront un ciel de moins en moins nuageux dans les quarante-huit heures à venir.

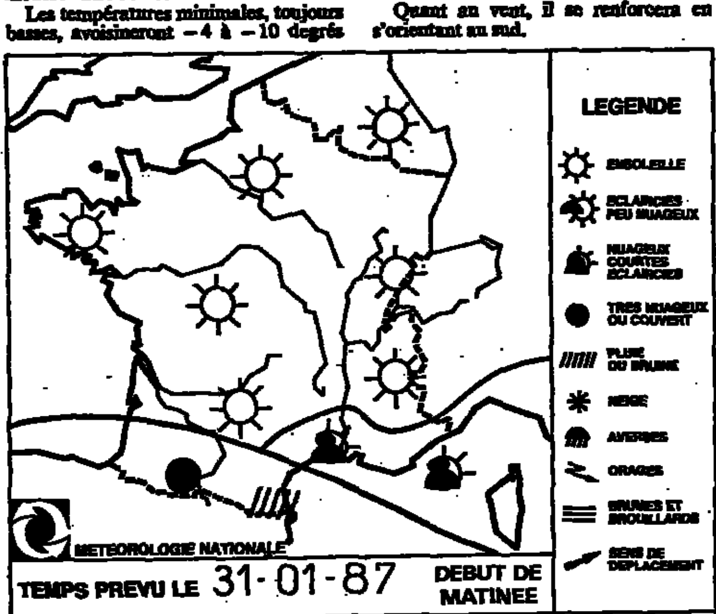
Samedi matin : mis à part les régions pyrénéennes, où les nuages encore abondants s'accompagneront de quelques chutes de pluie (neige en altitude), le soleil brillera dès le lever du jour sur notre pays. Dans l'après-midi, même les habitants des Pyrénées pourront bénéficier de quelques rayons de soleil. Le vent d'est faiblira un peu, mais restera modéré entre la Côte d'Azur et la Corse.

Les températures minimales, toujours basses, avoisineront −4 à −10 degrés de l'intérieur de la Bretagne au Massif Central et au Nord-Est, −1 à 0 degré près de la Manche et de l'Atlantique et dans le Sud-Ouest, 2 à 4 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales, en hausse, atteindront 0 à 3 degrés sur la moitié nord, 6 degrés en Bretagne, 3 à 8 degrés sur la moitié sud, 8 à 13 degrés dans le midi de la France.

Dimanche : le temps ensoleillé se généralisera à l'ensemble du pays. Toutefois des passages nuageux voileront le ciel des Pyrénées et du golfe du Lion, et celui de la Bretagne, où il pleuvra même un peu en soirée.

Les températures continueront à remonter. Elles gagneront 2 à 3 degrés par rapport à la veille dès le matin, pour atteindre un maximum de 3 à 6 degrés de l'Alsace au Lyonnais, au Bassin parisien et au Nord, 8 à 10 degrés en Bretagne et dans le Sud-Ouest, 11 à 14 degrés au voisinage des Pyrénées et de la Méditerranée.

Quant au vent, il se renforcera en s'orientant au sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-1 à 6 h TU et le 30-1-1987 à 6 h TU — le 30-1-1987

FRANCE			
AJACCIO	16	9	P
BIARRITZ	14	6	B
BORDEAUX	10	1	D
BOURGES	2	−6	D
BREST	4	−2	D
CAEN	4	−4	D
CHERBOURG	3	−2	D
CLERMONT-FERR.	1	−10	D
DIJON	2	−7	D
GRENOBLE St-M-H	5	0	B
LILLE	2	−6	D
LIMOGES	5	−3	D
LYON	0	−5	D
MARSEILLE-MAR.	8	4	N
NANCY	1	−10	D
NANTES	3	−3	D
NICE	14	8	N
PARIS-MONTS.	4	−5	D
PAU	11	1	B
PERPIGNAN	9	6	C
RENNES	5	−3	D
ST-ÉTIENNE	0	−8	N
STRASBOURG	1	−9	D
TOURS	2	−6	D
TOULOUSE	10	4	D
POINTE-A-P.	30	18	D

ETRANGER			
ALGER	21	8	P
AMSTERDAM	1	−9	D
ATHÈNES	21	12	N
BANGKOK	34	22	C
BARCELONE	15	8	C
BELGRADE	1	−8	*
BERLIN	−6	−17	*
BRUXELLES	1	−8	D
LE CAIRE	21	15	D
COPENHAGUE	−9	−17	C
DAKAR	23	17	D
DELHI	24	9	B
DJERBA	23	12	N
GENÈVE	2	−4	C
HONGKONG	19	16	N
ISTANBUL	14	5	P
JÉRUSALEM	15	5	N
LISBONNE	13	9	A
LONDRES	6	−3	D
LOS ANGELES	17	10	C
LUXEMBOURG	−1	−12	D
MADRID	10	7	C
MARRAKECH	29	9	C
MEXICO	25	5	B
MILAN	4	−3	N
MONTRÉAL	−3	−11	B
MOSCOU	−21	−25	N
NAIROBI	28	16	D
NEW-YORK	3	−4	C
OSLO	−6	−14	C
PALMA-DE-MAL.	16	8	P
PÉKIN	6	−9	D
RIO-DE-JANEIRO	27	23	P
ROME	16	8	C
SINGAPOUR	27	24	C
STOCKHOLM	−14	−20	*
SYDNEY	26	22	D
TOKYO	13	4	D
TUNIS	20	10	N
VARSOVIE	−14	−28	D
VENISE	8	0	D
VIENNE	0	−12	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Cinquantenaire de l'Office des émissions monégasques




Il y a cinquante ans, le 6 novembre 1937 exactement, le prince Louis II de Monaco fondait l'Office des émissions de timbres-poste (OETP), organisme officiel du gouvernement princier chargé de l'étude et de la diffusion des timbres de Monaco. Cet anniversaire ne pouvait manquer de faire l'objet d'une émission de timbres... Elle se présente sous la forme d'un triptyque noir et blanc, deux fois 4 F et 8 F (Rainier III, la villa Miraflores, actuel siège de l'OETP, et Louis II), qui sera émis le 23 avril en même temps que dix autres séries constituant la première partie du programme philatélique de 1987.

A noter également la série consacrée aux insectes du parc national du Mercantour qui se compose de six valeurs : 1 F (carabe de solier), 2 F (cicindèle), 3 F (chrysomèle), 1,90 F (guêpe dorée), 2,20 F (grande aeschne) et 3,40 F (sauterelle verte). Monaco fait œuvre de pionnier en proposant un timbre à 3,70 F qui reproduit un mobile d'Alexander Calder prévu pour célébrer l'exposition Monte-Carlo Sculpture 1987.

Les autres séries commémoratives sont les suivantes :

Europa 1987 : l'architecture moderne, 2,20 F et 3,40 F (stade Louis-II et piscine olympique Prince-Albert). Un bloc-feuillet spécial réunissant cinq séries est proposé au prix de 28 F.





Centenaire de la fondation de la paroisse de Sainte-Dévote, 1,90 F.

Centenaire de la création du diocèse de Monaco, 2,50 F.

Cinquantième Exposition canine internationale, 1,90 F et 2,70 F.

Journée du timbre : la philatélie, 2,20 F.

Seconds jeux des petits Etats d'Europe, 3 F et 5 F (tennis, planche à voile et laser).

Bloc-feuillet des quatre saisons, 3 F, 4 F, 5 F et 6 F (printemps, été, automne et hiver). Thème retenu : la vigne.

★ *Pour tous renseignements complémentaires* : Office des timbres-poste de Monaco, 2, avenue Saint-Michel, Monte-Carlo.

En filigrane

● ***Le Monde des philatélistes de février.*** – Le numéro de février du *Monde des philatélistes* vient de paraître. Au sommaire : le début d'une étude sur les timbres factices et les vignettes d'essai de 1912 à nos jours ; une thématique « Girafe et okapi » ; l'histoire du nationalisme en Europe, une collection illustrée de magnifiques plis ayant obtenu une médaille d'or à l'exposition Stokholmia 86 ; la vie culturelle en France de 1914 à 1945. Et, pour les cartophiles, « Visages d'Afrique » et la gare d'Orsay (*le Monde des philatélistes*, 84 pages, 15 F, en vente dans les kiosques ou à nos bureaux).

● ***Administrations postales étrangères.*** – Voici la suite de la liste d'adresses des administrations postales étrangères :

Canada : service philatélique, Centre national de philatélie, Société canadienne des postes, Antigonish (Nouvelle-Ecosse), Canada B2G 2R8 ;

République populaire de Chine : China National Stamp Corporation, Hepingmen, Pékin, Chine ;

Ile de Man : Post Office Authority, P.O. Box 10M, Philatelic Bureau, Douglas, île de Man ;

Tanzanie : Stamp Bureau, Tanzania Post and Telecommunications Corporation, P.O. Box 2988, Dar-Es-Salaam, Tanzanie.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*.
24, rue Chauchat, 75009 Paris
Tél. : (1) 42-47-99-08.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 31 janvier

ILE-DE-FRANCE

Pontoise, 8 h 45 et 14 h 30 : 130 véhicules de tourisme et utilitaires, mobilier et matériel de bureau.

PLUS LOIN

Arles, 14 heures : 200 affiches révolutionnaires et Premier Empire, livres anciens ; **Poitiers**, 14 heures : meubles XVIIIe et XIXe, tableaux ; **Saumur**, 14 h 30 : vaisselles et verreries anciennes, meubles XVIIIe, XIXe et 1925.

Dimanche 1er février

Ile-de-France

L'Isle-Adam, 14 h 30 : tableaux modernes, bijoux, argenterie ; **Verrières-le-Buisson**, 14 h 30 : fourrures, bijoux, argenterie.

PLUS LOIN

Granville, 14 h 30 : mobilier ancien et Arts déco. ; **Deauville**, 10 heures et 14 heures : livres XVIIIe et XIXe à reliure d'époque ; **Semur-en-Auxois**, 14 heures : tableaux, mobilier, tapis ; **Sens**, 14 h 30 : archéologie ; **Chartres**, 14 heures : curiosités cycles et vélomoteurs anciens ; **Meaux**, 14 heures : mobilier XVIIIe et XIXe, tapis français et d'Orient ; **Nantes**, 14 heures : archéologie ; **Calais**, 14 h 30 : fourrures, objets d'art XVIIIe et XIXe ; **Vendôme**, 14 h 30 : tableaux XIXe et XXe ; **Montreuil-sur-Mer**, 15 heures : 300 meubles, objets d'art, bibelots XVIIe, XVIIIe et XIXe ; **Troyes**, 14 heures : mobilier ancien, rustique et de style ; **Limoges**, 14 heures : tapis d'Orient ; **Marseille** (Bourse), 14 h 30 : affiches de cinéma ; **Marseille** (Chave), 14 h 30 : armes anciennes ; **Lisieux**, 14 h 30 : meubles anciens et de style, céramiques anciennes.

FOIRES ET SALONS

La Roche-sur-Yon, Grenoble, Enghien et Amiens

Les mots croisés
se trouvent
dans « le Monde sans visa »
page 16

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement aux 28 et 29 janvier 1987. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 85-195 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 80-120 ; Bonneval-sur-Arc : 90-120 ; Carroz-d'Araches : 60-180 ; Chamonix-Mont-Blanc : 45-200 ; La Chapelle-d'Abondance : 90-130 ; Châtel : 100-185 ; La Clusaz-Manigod : 60-160 ; Combloux : 60-150 ; Les Contamines-Montjoie : 50-160 ; Le Corbier : 65-100 ; Courchevel : 120-165 ; Crest-Voland : 85-140 ; Flaine : 100-200 ; Flumet : 70-100 ; Les Gets : 70-100 ; Le Grand-Bornand : 50-130 ; Megève : 60-150 ; Les Menuires : 70-220 ; Méribel : 95-170 ; Morzine-Avoriaz : 50-160 ; La Norma : 60-110 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 40-90 ; La Plagne : 120-210 ; Pralognan-La Vanoise : 90-110 ; Praz-de-Lys-Sommand : 90-150 ; Praz-sur-Arly : 50-140 ; La Rosière : 110-150 ; Saint-François-Longchamp : 60-150 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 40-130 ; Les Saisies : 130-175 ; Samoëns : 60-190 ; Tignes : 145-210 ; La Toussuire : 100-140 ; Val-Cenis : 60-100 ; Val-d'Isère : 120-160 ; Valfréjus : 50-90 ; Valloire-Galibier : 75-120 ; Valmorel : 100-140 ; Val-Thorens : 115-220.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 110-200 ; Alpe du Grand-Serre : 65-90 ; Auris-en-Oisans : 90-100 ; Autrans : 100-130 ; Chamrousse : 100-110 ; Lans-en-Vercors : 70-80 ; Le Collet-d'Allevard : 40-80 ; Les Deux-Alpes : 50-165 ; Les Sept-Laux : 60-100 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 40-100 ; Villars-de-Lans-Corrençon : 70-120.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 40-60 ; Auron : 40-60 ; La Colmiane-Val-de-Blore : 20-30 ; La Foux-d'Allos : 30-40 ; Isola-2000 : 90-130 ; Montgenèvre : 50-80 ; Orcières-Merlette : 35-50 ; Les Orres : 60-100 ; Pra-Loup : 30-40 ; Risoul-1850 : 60-80 ; Le Sauze : 20-70 ; Serre-Chevalier : 60-90 ; Superdévoluy, 60-80.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 90-150 ; Ax-les-Thermes : 70-180 ; Barèges : 80-200 ; Cauterets-Lys : 170-210 ; Font-Romeu : 40-50 ; Gourette : 45-180 ; Luz-Ardiden : 100-200 ; Pyrénées-2000 : 80-80 ; Saint-Lary-Soulan : 70-70 ; Superbagnères : 90-100.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30-65 ; Super-Besse : 25-50 ; Super-Lioran : 30-40.

JURA

Métabief : 40-140 ; Les Rousses : 90-120.

VOSGES

Le Bonhomme : 30-50 ; La Bresse : 70-110 ; Gérardmer : 30-80 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 30-60 ; Ventron : 50-70.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 30 janvier :

DES ARRÊTÉS

● Du 13 janvier 1987 relatif à la formation conduisant au brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré (option golf) organisée sous forme de contrôle continu des connaissances par un établissement ou un service de l'Etat relevant du ministre chargé des sports ;

● Du 15 janvier 1987 relatif aux modalités d'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation et de conseiller d'éducation pour la session de 1987.



Culture

EXPOSITIONS

« L'art britannique au XXe siècle », à la Royal Academy

Un lièvre insaisissable

Cerner la peinture anglaise du vingtième siècle n'est pas chose facile, La Royal Academy of Arts s'y est attelée. Elle offre un panorama instructif de la création britannique depuis la première guerre mondiale.

Les Anglais ont un incontestable talent pour se demander ce qu'ils sont ou ce qu'ils ne sont pas. Question double, à laquelle ils répondent fermement par l'insularité, sans parvenir à se rassurer tout à fait. Conscientes du problème, deux des institutions les plus considérables, deux lièvres des chasses royale et nationale, ont parcouru, chacun à sa manière, les terres et les âges du Royaume-Uni, pour aboutir à deux expositions contrastées. Le premier de ces lièvres, le British Museum, propose un étonnant survol de l'archéologie en Grande-Bretagne depuis 1945. A l'autre extrémité du temps, notre second lièvre, la Royal Academy of Arts, offre un panorama instructif de la création britannique du siècle, sous le titre « *British Art in the Twentieth Century* ».

C'est à une gymnastique bien difficile que s'est livrée cette glorieuse cousine de notre vénérable Institut. Inconcevable extravagance, elle n'avait déjà pas hésité, l'automne dernier, à présenter trois architectes, qui plus est vivants et plus frais que l'« Homme de l'homme » de Lyndow *(voir encadré)* : Rogers, le complice de Piano pour le Centre Pompidou, présentement l'auteur du siège de la banque Lloyds et d'une invention provocante pour les bords de la Tamise ; Foster, dont un exemplaire-projet pour la BBC dans le centre de Londres paraît malheureusement ne pas avoir été bien entendu ; enfin, Stirling, qui achève la Clore Gallery, extension de la Tate Gallery, où sera logé Turner, façon toute britannique de quitter l'architecture pour revenir à ce lièvre troublant qu'est la peinture anglaise.

Troublant ? Les Anglais, en tout cas, sont troublés. Les académiciens en premier lieu, qui sont deux seulement parmi les soixante-dix peintres élus pour représenter le siècle. Même s'ils ont acquis le flegme des artistes de notre Institut, davantage habitués aux cimaises de l'avenue Matignon qu'aux honneurs de Beaubourg, le choix des responsables de l'exposition, principalement Norman Rosenthal, n'en est pas moins sévère (dans sa justesse) et ne doit pas leur paraître du meilleur augure, question postérité.

Quant aux autres peintres et sculpteurs qui n'ont ni les consolations de l'Academy ni la chance d'avoir été ici distingués, collectionneurs, commentateurs ou admirateurs des uns ou des autres ils sont, nous a-t-on dit, proprement attérrés par ce manque de « fair-play ». Ainsi notre confrère du *Times*, John Russel Taylor, bienveillant au final pour l'ensemble, n'est pas initialement tendre et souligne avec énergie nombre d'absences et l'ostracisme dont sont victimes, selon lui, les pinceaux écossais.

Une autre critique de notre confrère tient à l'ambiguïté du propos, insidieusement révélé par le sous-titre : « The Modern Movement ». Qui peut être défini comme « moderne », à quel moment, dans quel contexte ? Peut-on placer sous pareille étiquette les noms et les démarches, pour citer quelques « phares » qui rayonnent jusqu'ici, de Lewis, d'Epstein, de Burra, Nicholson, Hepworth, Moore, Freud, Bacon, Hockney, Caro et Flannagan ? Les théoriciens et historiens de l'art, évidemment, sont assez mécontents.

Frustration et rhétorique ne sont, cependant, pas les deux moteurs principaux d'une exposition qui, pour l'œil étranger du moins, dégage avec finesse les grandeurs et mesquineries d'un art national. Imaginons ce que pareille tentative donnerait, en France, pour l'art français, et l'on conviendra que notre célèbre *high nose*, notre fierté chauvine, éprouverait quelques difficultés à s'en sortir sans dégâts. Dans cette hypothèse, la première question qui vient chez vos interlocuteurs est d'ailleurs caractéristique : Faudrait-il ou non y inclure Picasso ?

Une salle pour Moore

Pareille question ne se pose pas à Londres, avant la seconde guerre mondiale en tout cas. Si l'on accueille les héros étrangers, c'est en termes de modèles et d'inspiration. Jusque dans les années 30, les emprunts aux « modernes » qui vivent en France ou bien en Italie sont besogneux, renâclent à la liberté formelle, s'efforcent, même dans leurs plus grands élans renoiresques, cézanniens ou cubistes, de garder leur dignité, comme s'il s'agissait de protéger la qualité du tweed national. Cela donne d'étranges résultats chez certains (Mark Gertler) et de curieuses volte-face stylistiques, même chez les plus renommés, les Nash, les Spencer, les Lewis, retournant comme un seul homme au réalisme cruel de la première guerre mondiale. Durant ce premier tiers de siècle, la sculpture (Epstein) paraît être la meilleure expression d'un art qui, tout au moins sous ce label « modernité », est simultanément tenté par l'insularité et la construction du tunnel sous la Manche.

Dans les années 30, les plus fortes de ces personnalités parviennent à mieux établir leur originalité, et commencent alors à apparaître les noms qui donneront sa vivacité à l'art anglais de l'après-guerre : Burra, Nicholson, Hepworth et, bien sûr, Moore. Moore, point de mire de l'exposition, qui monopolise une salle à son seul usage, brillant raccourci d'une vie arrêtée en 1986.

L'après-guerre n'a pas l'aspect d'exploration historique que présente la première moitié de l'exposition, aspect particulièrement intéressant, même si ne s'y trouvent pas nos œuvres d'élection. Nous voici en effet maintenant dans l'ère de personnalités affirmées, qui nous sont beaucoup plus familières, inondés comme nous le sommes d'images de Bacon, de Freud, de Hockney ou de leurs émules. Période riche de talents diablement individualistes, dont l'appartenance à un « art britannique » relève davantage du passeport que d'une tendance plastique ou d'une communauté de pensée.

Si références il y a, elles sont désormais à chercher aux quatre coins du monde, dans un répertoire de pratiques et de techniques parfaitement internationales. La Royal Academy ferme ce parcours sur un lièvre courant, de Barry Flanagan, bleu et or. L'an prochain elle tentera le même type d'inventaire pour l'art italien, puis pour l'art américain, l'Allemagne ayant ouvert le feu en 1985. Le tour de la France n'est pas encore prévu.

F. E.

★ « British Art in the Twentieth Century. The Modern Movement ». Exposition sponsorisée par la British Petroleum Co., Royal Academy of Arts, Londres, jusqu'au 5 avril. Catalogue : 470 p., 16,90 livres.

Quarante ans d'archéologie au British Museum

L'exposition du British Museum, remarquablement pédagogique, attirante pour les grands Anglais comme pour les petits Saxons, est d'un genre qui serait bien utile en France. Mais elle serait sans doute plus difficile à réaliser ici, où l'archéologie n'a rencontré que bien tardivement la sollicitude de nos gouvernements. Au Royaume-Uni, pendant quarante ans, c'est-à-dire jusqu'aux premières rigueurs de l'ère Thatcher (l'exposition est peut-être un plaidoyer et une réponse aux restrictions budgétaires), l'archéologie a connu un formidable essor. Aussi bien par le nombre des chantiers ouverts qu'en termes de technique ou même de théorie : les progrès faits dans les méthodes d'investigation et d'analyse sont d'ailleurs un des thèmes de l'exposition.

Dès les années 60, en effet, le centre historique d'une ville comme Winchester pouvait être systématiquement fouillé. Les archéologues avait priorité sur les promoteurs et avaient ainsi toute latitude pour donner sa plus large extension à la notion d'archéologie urbaine, cette notion qui a donné lieu à de si ridicules polémiques à propos des fouilles du Louvre, les Français confirmant brillamment leur retard en la matière. A Londres, même des fouilles de grande envergure ont pu être conduites. En plein cœur de la City, entre deux banques et trois compagnies d'assurances, les passants sont encore actuellement conviés à découvrir, sur un tel chantier, quelques acres carrés du passé romain de la ville.

Préhistorique, le Royaume-Uni révèle l'originalité de ses alignements de pierre (Stonehenge). Anglo-romain ou médiéval, les différences qu'il présente avec ce que nous connaissons de ce côté-ci de la Manche sont alors moins perceptibles. L'ensemble n'en est pas moins intéressant, puisqu'il peut aussi nous informer sur nous-mêmes, et sur la manière dont est, ou devrait être, conduite la recherche de notre passé. Un travail peu gratifiant, des résultats concrets d'apparence souvent modeste, loin en tout cas des « trésors » d'art ou de guerre que les archéologues mal recyclés croient seuls dignes d'être cherchés. Mais, au terme de longs dépouillements, d'enquêtes minutieuses, c'est l'établissement d'une histoire ajustée au plus près, et qui doit pouvoir être ultérieurement corrigée grâce à la précision des relevés et aux méthodes d'enregistrement.

Période par période, domaine par domaine, l'exposition s'appuie sur des exemples évocateurs, des villages fortifiés de l'âge de bronze aux fermes ou aux églises médiévales, de la photographie aérienne aux ressources séduisantes du scalpel. Car l'archéologie anglaise n'a pas à rougir d'un manque d'humanité : à cet égard, le point d'orgue du parcours paie son écôt au centenaire de Conan Doyle, en ne nous cachant rien sur l'assassinat de l'homme de Lyndow, successivement frappé, assommé, garrotté et égorgé quelque trois siècles avant Jésus-Christ, et dont le cadavre « première fraîcheur » a été repêché dans un marais du Yorkshire.

F. E.

★ *Archeology in Britain*, British Museum, jusqu'au 3 février. Un excellent ouvrage, dirigé par I. Longworth et J. Cherry, synthétique, indexé, accompagne assez librement l'exposition, puisqu'il en porte le titre sans en être le catalogue. 248 pages, 12,5 livres.

LETTRES

Mort de Carlo Cassola

L'écrivain italien Carlo Cassola est mort dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 janvier près de Lucques en Toscane.

Carlo Cassola, né à Rome le 17 mars 1917, mais enraciné dans l'âpre Toscane de Volterra, était l'un des écrivains à succès les plus prolifiques de l'après-guerre. Son œuvre : romans et nouvelles, se situe historiquement, et pour l'essentiel, à l'époque de la Résistance, et géographiquement entre Volterra, ses campagnes calcinées, et la plage de Cecina. Dans un style volontairement pauvre, en réaction contre les rhétoriques fascistes, les délires idéologiques et enfin les avant-gardes littéraires qui, pour Cassola, sont « *des maladies infantiles* », il a peint en légères touches monocolores – dans *Fausto et Anna*, *la Ragazza* (que Comencini porta à l'écran en 1963 en donnant son premier grand rôle à Claudia Cardinale) et dans les nouvelles, *la Coupe de bois*, peut-être son chef-d'œuvre – non point la destinée tragique de personnages d'exception, mais le sort médiocre d'hommes et de femmes communs, plongés dans la sordide banalité du quotidien et suintant de sexualité refoulée. C'est le murmure de l'existence, où l'histoire apparaît comme « *un petit tas de chiffons* ». Ce parti pris d'un style anonyme, où l'amour, la fidélité, la pitié, la jalousie, la friction des cœurs simples et des esprits complexés, s'expriment par des lieux communs, en petites phrases, en petits paragraphes, en petits personnages, fait de Cassola un écrivain de la grisaille de vivre et du renoncement. Ni Giono ni Fenoglio : mais les brouillards de *Gens de Dublin* et de *Tonio Kröger* flottent parfois au-dessus des meilleures pages de cet auteur singulier.

JEAN-NOEL SCHIFANO.

★ Œuvres traduites en français par Philippe Jaccottet aux éditions du Seuil : *Fausto et Anna* (1961), *la Ragazza* (1962), *la Coupe de bois* (1963), *le Cœur aride* (1964), *Fiorella et Jours mémorables* (1969), *Une liaison* (1971), *Anna de Volterra* (1973), etc.

CINÉMA

Crise à la Cinémathèque française

Une nouvelle « affaire Langlois » ?

En envisageant le transfert du Musée du cinéma au palais de Tokyo, l'administration de la culture risque de provoquer une nouvelle « affaire Langlois ». Déjà les professionnels du cinéma et le conseil d'administration de la Cinémathèque française s'émeuvent de l'offensive de l'Etat sur la vieille institution du palais de Chaillot et mettent en cause l'attitude du président de la Cinémathèque, le réalisateur Costa-Gavras.

Le 8 février 1968, André Malraux déclenche une tempête en s'attaquant à Henri Langlois. Le génial fondateur de la Cinémathèque française, rebelle à tout contrôle étatique, se voit reprocher sa gestion artisanale et le piètre état de ses collections de films.

Procès sans doute justifié, mais peut-on retirer son œuvre à un créateur qui y a investi sa vie ? Les professionnels français, les grands noms du cinéma international se mobilisent, bientôt rejoints par des personnalités politiques et intellectuelles de tous bords. Pétitions et manifestations se succèdent. Quinze jours plus tard, le pouvoir doit reculer : Henri Langlois réintègre son domaine et la cinémathèque devient une association privée, indépendante de l'Etat.

Terriblement ébranlé par l'épreuve de force, Henri Langlois va tenter jusqu'à sa mort de protéger son œuvre contre toute nouvelle offensive de l'Etat. Il greffe autour de la Cinémathèque son Musée du cinéma : 2 000 mètres carrés de labyrinthe encombrés des donations de ses amis des cinq continents : décors, affiches, costumes, accessoires. Un véritable parcours initiatique qui transforme cette partie du palais de Chaillot en un monument à la gloire du cinéma, un monument signé Langlois.

C'est autour de ce musée que se noue, dix-neuf ans après, une nouvelle crise. Entre-temps, à la faveur de l'arrivée au pouvoir des socialistes, l'Etat a fait sa réapparition au conseil d'administration de la Cinémathèque. Réapparition qui s'accompagne, il est vrai, d'une augmentation très substantielle des subventions. Mais voilà que l'ancien ministre de la culture, M. Jack Lang, décide de bâtir au palais de Tokyo tout proche un Palais de l'image réunissant l'enseignement supérieur de l'audiovisuel, le Musée de la photo et de nouvelles salles pour la Cinémathèque. Le conseil d'administration de cette dernière accepte l'extension de son territoire à condition de conserver son autonomie et... le palais de Chaillot.

Quelle n'est pas la surprise des administrateurs d'apprendre, de source sûre, qu'il leur faut vider les lieux convoités par la direction des musées. La résistance s'organise immédiatement. On explique que le transfert du Musée du cinéma est inenvisageable parce qu'il mettrait en danger les pièces entreposées et détruirait « *l'œuvre d'Henri Langlois* », conçue pour un lieu précis.

Surtout, l'Etat est suspecté de s'attaquer à un symbole : celui de l'indépendance de la Cinémathèque. Vice-président de l'institution, le producteur Anatole Dauman, avec toute l'autorité que lui confère la présidence du BLIC (Bureau de liaison des industries cinématographiques), prend la tête de la fronde : « *Pourquoi détruire ce qui existe pour bâtir du neuf ? Faut-il, pour ériger la pyramide de M. Pei au Louvre, raser le département des antiquités égyptiennes ?* »

Dans un article publié par *le Film français*, Anatole Dauman met directement en cause le réalisateur Costa-Gavras, président de la Cinémathèque, élu à l'initiative de M. Lang. Il le soupçonne d'avoir caché au conseil d'administration le transfert au palais de Tokyo. De Los Angeles où il prépare son prochain film, le réalisateur de *Z* répond, de manière ambigu : « *Le risque pour les successeurs d'Henri Langlois, à force de vénérer son œuvre, est de vouloir la figer. Je viens d'un pays* [la Grèce] *où l'on n'a jamais momifié les héros ni leurs idées.* »

Peu satisfait, le bureau de la Cinémathèque entreprend des démarches pour obtenir que Chaillot et le Musée du cinéma soient classés monuments historiques. Une initiative qui embarrasse fort M. François Léotard, peu désireux de se retrouver devant une nouvelle affaire Buren. Parallèlement, le conseil d'administration de la Cinémathèque pourrait lancer la semaine prochaine une souscription internationale pour restaurer le musée de Chaillot.

Effrayée par cette mobilisation, l'administration de la culture semble aujourd'hui reculer, explique qu'il s'agit d'un « *malentendu* » et qu'il n'a « *jamais été question de déménager le Musée du cinéma* ».

Ce recul suffira-t-il à apaiser la polémique ? C'est peu probable.

Au travers de la polémique sur le transfert, les professionnels du cinéma reprochent à Costa-Gavras et à l'Etat qui l'a fait nommer de vouloir transformer la vocation de la Cinémathèque. Ils critiquent les opérations coûteuses des fêtes du cinquantenaire, la rocambolesque affaire des sept mille chaises achetées 1,6 million de francs pour les projections du *Napoléon* d'Abel Gance, les maladroites tentatives pour commercialiser l'image de marque et le patrimoine de l'institution. Un contentieux qui pèsera lourd sur la fin du mandat de M. Costa-Gavras et sur sa succession.

A l'opposé d'un pouvoir qui souhaite pousser la vieille dame de Chaillot vers les mutations audiovisuelles, ils voudraient, eux, conserver un lieu de culte vierge de tous les enjeux qui pèsent habituellement sur le septième art. Le fantôme d'Henri Langlois n'a pas fini de hanter les murs de Chaillot.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

ÉDITION

Le Salon de la bande dessinée à Angoulême

L'image, toujours

Du soleil pour accueillir, jeudi 29 janvier, les participants au XIVe Salon international de la bande dessinée, qui se tient à Angoulême du 30 janvier au 1er février. De mémoire de « bédéphile », on n'avait plus vu cela depuis longtemps : un bon augure pour le déroulement de cette manifestation.

Indispensable, le Salon d'Angoulême ? Ce n'est pas l'avis des éditions Dupuis. Leur directeur, M. Jean Van Hamme, dit haut et fort qu'il n'entend plus participer à cette kermesse annuelle de la BD « *dont le rayonnement auprès des médias et du public n'enclôt pas tout le monde de la même manière* ». A cette notable exception près, ils sont tous venus : visiteurs, dessinateurs, fanzines, collectionneurs, libraires, bibliothécaires, etc. Jusqu'à M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, qui consacre vendredi 30 janvier plus de deux heures au *Petit Mickey !*

A travers le président du Salon, Jacques Lob (auteur de *Blanche Epiphanie*, *Superdupont* et le *Transperceneige*), ce sont pourtant les scénaristes qui devraient être les véritables héros de cette quatorzième édition, comme le suggère le thème retenu : « *Bulle en tête* ». Bonne idée *a priori* que d'éclairer enfin cet homme de l'ombre qu'est, par nature, le scénariste, cet auteur de BD dont on ne peut pas même obtenir un petit dessin. Cependant, à Angoulême, c'est encore et toujours l'image qui triomphe.

La boulimie des consommateurs d'images sera particulièrement satisfaite par le programme d'expositions. Au centre Saint-Martial, « Robialopolis » introduit aux secrets de fabrication d'un éditeur (Futuropolis) qui perpétue la tradition artisanale du livre soigné et à risque. Au musée, l'association du sculpteur Paul Gonez et du professeur d'histoire Michel Thiébaut révèle les multiples aspects de « *l'Egypte ancienne dans la BD* ». La bande dessinée espagnole est à l'honneur au conservatoire de musique, tandis que la cathédrale Saint-Pierre révèle l'essentiel de la BD chrétienne, sous le titre « *Christ aux cent visages* ».

A Angoulême, on attend aussi les prix, les fameux « alfreds ». Pour le Grand Prix de la ville, une liste de cinq « alfredisables » a été rendue publique : Cabu, Charlier, Pichard, Bilal ou Pratt. Ces deux derniers font figure de favoris...

THIERRY GROENSTEEN.





هكذا من الأصل

Culture

MODE

Haute couture

Le casse-tête chinois de l'été

Les grands couturiers ont présenté leur mode d'été, sous le signe de l'extravagance et de la richesse des matériaux.

Houppette ou castagnettes ? Tutus ou robes de Sévillane à double volant ? Pour les trois mille clientes de la haute couture (elles étaient dix-huit mille en 1947), le casse-tête chinois de l'été a commencé. Pour les autres, la pièce en vingt-trois actes qui a débuté dimanche dernier se termine. Deux personnages principaux auront hanté la scène des collections : l'ingénue sortie d'un album de Norman Rockwell, sorte de pimprenelle corsetée dans des redingotes à tournure, et Carmen, triomphale, hollywoodienne, avec ses robes lacées et ses chemisiers d'organdi à jabot froufroutant. Chez Scherrer, il fallait parfois se pincer pour se rappeler qu'on était sous les lambris d'un grand hôtel et non pas au Châtelet en train d'assister à une opérette de Francis Lopez : Eugénie de Montijo en personne ouvrait le bal dans une grande robe en tulle point d'esprit et chantilly noirs, les épaules dénudées, un gros nœud de velours noir entre les seins. Louis Féraud annonçait franchement la couleur : *« Pour fêter l'arrivée de l'Espagne dans le Marché commun, nous avons préféré les débordements de Carmen. »* L'exercice de style est parfait. Les modèles s'appellent Arabesques, Vélasquez, Corridas et la collection se décline autour de spencers enrichis de passementerie, de volants, de blouses à étages, étranglées à la taille par une ceinture corselet. Le torero en habit de noces, un costume en crêpe de *soie, brodé et pailleté*, devrait faire pâlir les beaux-parents de de Don Quichotte. Il ne coûte pas moins de 150 000 francs. La haute couture a beau s'offrir des liftings, elle reste toujours aussi inaccessible. Surtout quand, faute d'être créative, elle devient encyclopédique. L'humour et la dérision sont alors étouffés par la richesse du costume. Une exception : Christian Lacroix de chez Patou, qui détraque avec génie la machine à remonter le temps, impose des surpiqûres « jeans » sur une robe demi-crinoline, des martingales à boutons de strass au niveau des omoplates et des robes bouillonnées en taffetas peint « toile de Jouy ». En revanche, chez Nina Ricci, dont le couturier, Gérard Pipart, a reçu cette année le Dé d'or, on a vu arriver des immenses capelines, des nœuds de couleur, des colliers de cristal, des résilles jaune d'or qui empaquettent la coiffure. Les Pompadour créoles sont apparues en robes à paniers festonnés de volants et garnis de roses en soie.

Chez Chanel, Karl Lagerfeld a joué avec brio à la poupée. On sent qu'il ne s'inquiète pas de savoir comment elles vivent, s'assoient, pouvu qu'elles tournent. Les voici en menines new-look, en volailles chics, habillées d'un tailleur grain de poudre noir à tournure ailée, ligne Chanteclair ou en baby doll emprisonnées dans une robe de faille rose dragée.

Inès de la Fressange, dont la silhouette avait été statufiée à partir d'un modèle de Carpeaux, avançait d'un air absent. *« C'était les robes qui étaient spectaculaires,* dira-t-elle ensuite. *Pas moi. J'avais envie qu'on voit comment elles étaient faites. Imaginez un peu ! Trois cents mètres de tissu pour la robe de mariée. On pense à Cristo. »* Enveloppée dans de vastes pèlerines de coton, évoluant dans des jupes drapées lampions ou des manteaux « coupole » taillés en ogive, la femme de Balmain est apparue tout aussi décorative. Les couturiers ont multiplié les couleurs de pâte d'amande, rose layette, bleu porcelaine, vert d'eau, jaune pâle. Ils nous proposent des architectures pâtissières à manger des yeux, des poupées foraines à mettre sur la plage arrière de sa voiture, des robes de sculpteurs ou de paysagistes.

Hanaé Mori souligne les décolletés par des coupes en corbeille, arrondit les hanches avec des pétales superposés, tandis que les papillons déploient leurs ailes d'or sur des fourreaux bijoux en crêpe.

Maryll Lanvin, dont les mannequins se figeaient pour les photographes à l'intérieur d'un cadre géant en bois sculpté, rendait hommage à ses peintres favoris : Degas, le Tintoret, Tiepolo, ou Fantin- Latour symbolisé par une robe maroquin rouge où trempe une botte d'anémones cousue sur le plastron.

Chez Ungaro, le drolatique servit de faire-valoir aux basques, aux bouillons, aux manches soufflées, aux robes bouquets. Rien de tel pour faire apprécier les Givenchy, les Cardin. Ici, le corps s'étire sous des tailleurs soulignés par des surpiqûres qui le féminisent. Là, il se débride, s'épanouit dans trois cents modèles : des vestes-blousons à basques aux robes soucoupes volantes, en passant par les capes plissées s'ouvrant en ailes de papillon. Plus épuré encore, Yves Saint-Laurent s'abstenait de tout baroque pour œuvrer dans la perfection géométrique : vestes de tailleurs trapèzes, drapés de mousseline et volants d'organza. A la sortie, une cliente confiait : *« Le plaisir de la haute couture, c'est de ne plus penser à la mode ».*

LAURENCE BENAIM.



D.R.

Son œil brille, et, sans faire bouger l'extravagant montage de faille et de paille qui la coiffe, elle avance, languide, et balance d'avant en arrière les drapés qui s'enroulent autour de son corps, taille haute portée en avant, cambrure légère ou au contraire exagérée par un jupon raide.

Pour Patou, Christian Lacroix a inventé des femmes qui aiment rire, *petites-filles de Joséphine de Beauharnais*, de créoles délicates, vulnérables, enrubannées. Sur leurs épaules, à leur taille, des papillons se sont noués. Des pendeloques d'or encerclent leurs chevilles, de l'écaille noire maintient leurs poignets.

Elles sont là pour le merveilleux plaisir de superflu. Elles jouent le moment chimérique de l'après-paradis un instant retrouvé. Et, une fois qu'elles ont disparu en coulisses, reste le souvenir d'un regard accrocheur sous une impossible coiffure de fleurs et de paille.

NOTES

Le cinquième Festival du film arabe

Il aura lieu à Paris au Cluny-Palace (bd Saint-Germain), du 1er au 14 avril. Au programme une soixantaine de films : œuvres inédites, rétrospective du jeune cinéma arabe, films de l'immigration, hommages à l'actrice égyptienne Hind Roustom et au cinéaste égyptien Mustapha Niazi, « carte blanche » au réalisateur marocain Souhel Ben Barba, etc.

★ Association pour le film arabe, 1, rue Daru, 75008 Paris. Tél. (1) 47-66-32-83.

Communication

Débat politique autour des chaînes privées

M. Gouteyron (RPR) : « Certains veulent provoquer une fronde sociale dans le secteur des médias »

Rapporteur au Sénat de la loi sur la communication, M. Adrien Gouteyron n'apprécie guère les critiques portées contre la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), et il vole au secours de l'institution créée par le Parlement pour protéger l'indépendance de l'audiovisuel.

« Condamner la CNCL après deux mois et demi d'existence relève du procès d'intention ou du préjugé. La plupart de ses détracteurs actuels ne l'avaient-ils pas condamné dès avant sa naissance ? Que lui reproche-t-on ? Sa composition ? Elle offre plus de garantie d'indépendance que celle de la Haute Autorité en élargissant son recrutement. L'aspect politique des *nominations des responsables* de l'audiovisuel public ? L'ambiguïté naît du fait que, s'agissant de décisions individuelles, elles ne peuvent, en droit français, être motivées. Peut-être pourrait-on, comme le suggère Marcel Jullian, demander à l'avenir aux candidats d'esquisser une politique, de définir un projet pour éclairer les choix. Quant aux choix des repreneurs des chaînes, ils seront motivés publiquement, ce qui est la meilleure garantie de transparence.

— Les grandes manœuvres autour des candidatures ne traduisent-elles pas les pressions du gouvernement ?

— La loi a prévu que les chaînes ne pourraient pas être cédées à un repreneur unique. Cela rend inévitables les contacts, les alliances et leur renversement pour constituer des tours de table. Qui peut se scandaliser d'un phénomène conforme à la réalité économique ?

— Ne peut-on pas envisager que la procédure d'attribution et les dossiers de candidature soient rendus public ?

— Cela serait contraire à la tradition française. Les travaux d'une commission doivent rester secrets, comme ceux, par exemple, de la commission d'enquête sénatoriale sur le mouvement étudiant.

— Commission d'enquête, référé du ministère de l'intérieur contre TF 1, n'y a-t-il pas pression accrue du pouvoir sur les médias alors que la CNCL devait couper le cordon ombilical ?

— Rien n'empêche la CNCL de jouer les médiateurs si elle l'estime nécessaire. Mais rien n'empêche non plus le gouvernement d'aller devant la justice s'il s'estime lésé. Je crois que la pression est ailleurs. On me dit qu'il y a de l'agitation dans les chaînes. Je crains que certains ne veuillent provoquer une fronde sociale dans le secteur des médias, après les étudiants et les transports publics.

» Cela irait à l'encontre des intérêts de l'audiovisuel français que la loi sur la communication a voulu dépolitiser. Pour la même raison, je souhaite que les préjugés de certains responsables de l'opposition ne jettent pas le discrédit sur la CNCL et, par là, sur l'idée même d'une autorité indépendante chargée de veiller sur l'audiovisuel. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le Parti socialiste veut renationaliser TF 1

Le Parti socialiste part en guerre contre la politique audiovisuelle du gouvernement et entend mener sur ce thème, dans les prochaines semaines, une bataille politique d'envergure. MM. Jean-Jack Queyranne et Bernard Schreiner ont ouvert le feu lors d'une conférence de presse le 29 janvier en dénonçant les conditions de privatisation de TF 1 et de réattribution de la Cinq et de TV 6.

Pour les porte-parole du PS, il s'agit d'un *« triple scandale »*. Scandale politique d'abord, car, affirme M. Queyranne, *« le gouvernement viole sa propre loi. Théoriquement, c'est la CNCL qui doit désigner les repreneurs. En fait, l'alliance entre Havas et Hachette, la candidature d'Hersant sur la Cinq, celle de la Lyonnaise des Eaux sur TV 6, sont directement inspirées par Matignon »*. Le député du Rhône dénonce le risque que de telles concentrations font peser sur le marché de la communication et s'inquiète de voir la presse écrite indépendante (SET Presse et Pluricommunications) écartée des tours de table.

Scandale financier ensuite : *« Le gouvernement envisage de céder TF 1 à un groupe de repreneurs pour 4 ou 5 milliards de francs. C'est une véritable dépossession des Français. »* Sans attendre la conclusion des banques chargées de l'évaluation et la décision du gouvernement, le Parti socialiste fait connaître sa propre évaluation de la première chaîne : entre 7,6 et 10 milliards de francs selon qu'on prend en considération le fonds de commerce actuel de la chaîne ou ses futurs bénéfices.

Scandale culturel enfin : le PS dénonce l'insuffisance du cahier des charges de TF 1, *« en contradiction totale avec le discours du gouvernement sur le redressement de la production française »*. M. Schreiner estime que la Société française de production *« ne passera pas l'année sans connaître un plan de démantèlement et des licenciements »*.

Pour contrer le gouvernement dans l'immédiat, le Parti socialiste va demander la création d'une commission d'enquête parlementaire et M. Queyranne estime que la fixation du prix de TF 1 pourrait faire l'objet d'un recours au Conseil d'Etat. Au-delà, les socialistes, s'ils reviennent au pouvoir, *comptent bien remettre* à plat toute la réforme de l'audiovisuel : retour de TF 1 dans le giron du service public, remplacement de la CNCL par une Haute Autorité et annulation des autorisations accordées pour la reprise de la Cinq et de TV 6. Ces trois objectifs, sur lesquels, selon M. Queyranne, *« les responsables socialistes sont unanimes »*, seront soumis au prochain congrès du PS.

J.-F.L.

La reprise de la « 5 » et de TV 6

Le Conseil d'Etat examine l'annulation des concessions

Pour la troisième fois, le Conseil d'Etat devait se pencher ce vendredi 30 janvier sur le sort des cinquième et sixième chaînes de télévision. Par deux fois en effet, les « sages » du Palais-Royal, ont estimé légales les concessions de service public accordées fin 1985, début 1986, et pour dix-huit ans, par l'ancien gouvernement de M. Laurent Fabius à la « 5 » et à TV 6. L'assemblée du contentieux doit cette fois se prononcer sur la légalité des décrets résiliant ces concessions au 28 février prochain.

Mettant ses menaces à exécution, le nouveau gouvernement résiliait l'été dernier les concessions — jugées scandaleuses — de la « 5 » et de TV 6. Deux décrets, publiés au *Journal officiel* le 2 août, stipulaient que cette annulation prendrait effet à la fin du *« troisième mois suivant la date d'installation de la nouvelle autorité qui aura compétence pour délivrer les autorisations d'usage des fréquences »*. La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) ayant été officiellement installée à la mi-novembre, c'est le 28 février prochain que les deux chaînes actuelles doivent normalement disparaître et laisser la place à de nouvelles.

Dès le 12 août suivant, TV 6 déposait un recours de *« plein contentieux »* (liant l'annulation de sa concession à l'attribution d'indemnités de dédommagements), imitée un mois plus tard environ par la « 5 ». De leurs côtés, des éditeurs musicaux déposaient en octobre un simple *« recours en annulation pour abus de pouvoir »*. Bien que ces affaires soient juridiquement distinctes, l'assemblée du contentieux *se prononcera sur leur ensemble* après avoir écouté les conclusions du commissaire du gouvernement, M. Marc Fornacciari. Elle devra notamment apprécier leur « recevabilité » ainsi que, pour employer la formule juridique traditionnelle, vérifier *« l'absence de recours parallèle »*, avant de se prononcer sur le fond : les décrets étaient-ils bien ou mal rédigés ?

Deux points sont particulièrement contestés. Le premier porte sur la référence faite à l'intérieur même des décrets, à un texte non voté. La loi sur la communication instituant la CNCL n'a en effet été adoptée par le Parlement que le 11 août 1986 et promulguée le 30 septembre suivant. Le second est d'une tout autre nature : les contrats de concession et les cahiers des charges attenant accordés à la « 5 » et à TV 6 comportaient des clauses d'annulation que le gouvernement n'a pas suivi.

Une annulation des décrets supprimant les cinquième et sixième chaînes ne les sauverait pas pour autant. Le gouvernement s'affirme prêt à en adopter de nouveaux immédiatement. Mais se poserait alors, dans des termes plus aigus, le problème des indemnités. Quant à une éventuelle prolongation de la vie des chaînes — caressée, dit-on par certains repreneurs qui risqueraient de n'être pas prêts pour le 28 février, — elle semble écartée pour l'instant.

P.-A. G.

La crise de l'imprimerie parisienne

M. Laski n'est plus candidat à la reprise de l'IMP

Coup de théâtre à l'audience du 29 janvier de la cour d'appel de Paris. Celle-ci devait statuer sur l'appel du procureur de la République concernant la reprise de l'Imprimerie moderne de Paris (IMP) par M. Serge Laski, choisi fin décembre par le tribunal de commerce *(le Monde* du 22 janvier). En début d'audience, M. Serge Laski a annoncé son désistement. Il restait donc à la cour à se tourner vers l'autre candidat à la reprise, M. Maurice Brébart, gérant de la Société de publications économiques, féminines et familiales (SOPEFF), qui a le soutien du Livre CGT. La cour a cependant reporté sa décision au 6 février.

Compte tenu du passif de 15 millions accumulé par l'IMP, de celui de 66 millions de francs présenté par l'Imprimerie de Maisons-Alfort (IMA), que vient d'acquérir M. Brébart pour un franc symbolique et des difficultés que rencontrerait la SOPEFF, la cour a préféré temporiser.

Son président a demandé à M. Brébart de s'engager officiellement à payer les deux derniers salaires des 295 employés, à maintenir 177 postes de travail jusqu'à fin 1988 et à conserver le site de l'imprimerie pendant au moins six mois.

Y.-M. L.

M. Benzaïd, chargé de liquider la RFP

Difficile transition pour la régie publicitaire des chaînes publiques

Rayée d'un trait de plume par la nouvelle loi sur l'audiovisuel *(le Monde* du 3 décembre 1986), la disparition de la Régie française de publicité (RFP) était programmée pour le 31 décembre dernier. Son président, M. François Giquel, a quitté ses fonctions. Mais le logo de la RFP apparaît toujours sur les petits écrans. Et la société poursuit son activité de visionnage sous l'autorité d'un membre de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), M. Jean Autin.

Le ministère de la culture et de la communication est allé trop vite en besogne. La décision de supprimer la RFP laisse pendants les problèmes de répartition de son capital et de ses réserves, estimés à une centaine de millions de francs par le ministère. Surtout, elle ignorait superbement les problèmes de reclassement de ses cinquante-deux salariés. Un successeur à M. Giquel a donc été élu le 29 janvier. M. Redjem Benzaid, inspecteur des finances et administrateur de la RFP depuis 1978, est donc PDG. Investi des pleins pouvoirs, il n'aura pourtant *« qu'une seule mission »* selon le ministère : *« accompagner la liquidation de la RFP et gérer les problèmes juridiques, financiers et du personnel »*.

Une douzaine de salariés ont quitté la RFP. Mais le reste attend toujours les reclassements au sein de la CNCL ou des régies des deux chaînes publiques. La CNCL aurait proposé des postes à certains membres de la commission de visionnage, mais avec réduction de salaire. Le contrat qui liait la RFP et la CNCL et qui permettait d'assurer le contrôle des films publicitaires se termine le 31 janvier, mais serait prolongé jusqu'à fin mars. Mais le ministère de la culture et de la communication se montre aujourd'hui plus prudent et n'évoque pas la disparition de la RFP *« avant quelques mois ou dans le courant de l'année »*.

YVES-MARIE LABÉ.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA SAINTE NITOUCHE, Astelle (42-38-35-53), 20 h 30.
CALIGULA, Epée de Bois (48-08-39-74), 20 h.
DANS LA SOLITUDE DES CHAMPS DE COTON, Nanterre, *Théâtre des Amandiers* (47-21-18-81), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Elektra (Dir. musicale : S. Ozawa).
SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Atys.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Littéraire 2 : Esther.
CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier, Relâche.
ODÉON (43-25-70-32). Relâche jusqu'au 3.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), à 18 h 30 : le Maître-Nageur, de J.-P. Amette.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Voix intérieures.
BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats/Rencontres : 18 h 30, Conférence : La littérature japonaise (le mystère d'une écriture par A. Jouffroy ; Cinéma/Vidéo : Cinéma et littérature au Japon : Se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo/Information : 16 h : Mythes en stock, de M.J. Putmans ; 19 h : De la sainteté, de J.M. Berzosa ; Vidéo/Musique : 16 h : Musique traditionnelle du Japon ; à 19 h : Peter Grimes, de Britten ; Cinéma du musée : 18 h : Cinéma japonais des avant-gardes.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : les Crachats de la Lune ; Musique : 18 h 30 (Beethoven, Mozart) ; Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'or 20 h 45 : La Princesse blanche.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Divine Clownerie.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), salle L. Jouvet, 20 h 30 : le Désir sous les ormes ; salle Ch. Bérard, 20 h 30 : Je t'embrasse, pour la vie.
BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (43-28-36-36), 21 h : la Dernière Bande ; II : 20 h 30 : Home.
AQUARIUM (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao *Tsé-toung.*
ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74), 20 h : Caligula.
CITÉ INTERNATIONALE (45-85-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : la Leçon des ténèbres ; Grand Théâtre, 20 h 30 : la Nuit des rois.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Un enfant dans la guerre.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez.
THEATRE-18 (42-26-47-47), 20 h 30 : SOS.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 45 : la Princesse blanche.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeune couple.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : l'Arrêt de mort ; 22 h 30 : Une femme légère.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 19 h : Cabaret Berlin 30 ; 20 h 30 : l'Amour en pièces.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : le Chemin d'Anna Bargeton.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.
GAITÉ - MONTPARNASSE (43-20-60-56), 21 h : Bonsoir maman.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the boys.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-94-06), 20 h 30 : l'Escargot.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Arromanches.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Valse du hasard.
LIERRE THEATRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Electre.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.
MANEBO (43-38-29-25), 19 h : la Nuit et le Moment.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Fool for love ; 22 h : Savage love.
MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : la Galipette.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : *l'Idiot.*
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Effet Glapion.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : Ce sacré bonheur. Petite salle, 21 h : Conférence au sommet.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : les Yeux d'Agathe.
NOUVEAUTES (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
L'ŒUVRE QUI ROULE (48-74-30-11), 21 h : la Poursuite amoureuse.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Une mouche dans la tête.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Images de Mussolini en hiver.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Edda Gabler.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 19 h : Brèves inquiétudes dans une chaise longue ; 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.
SALLE M.-L.-KING (43-70-48-98), 20 h 30 : Hôtel d'Écume.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 45 : Derniers masques.
TH. 14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : les Rêves de Lolita et Laverdure.
TH. DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.
THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : les Brumes de Manchester.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.
TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : Parle pas comme ça tu t'fais du mal.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Mon Faust ; Petite salle, 20 h 30 : les Enchaînés ; 18 h 30 : Voyage au bout de la nuit.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Babiboum.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

Music-hall

CITHEA (43-57-99-26), 21 h : Dyl.
ESCALIER D'OR, voir th. subventionnés.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Los Machucambos.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : M. Torr.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h : M. Sardou.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : S. Joly.
TH. GRÉVIN (45-23-01-92), 20 h 30 : B. Mabille.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 19 h : Cabaret Berlin 30 ; 20 h 30 : l'Amour en pièces.

Vendredi 30 janvier

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)
BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Privilégies.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-48), 20 h 30 : l'Ange bleu.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-Habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, What price glory, de J. Ford (v.o.) ; 19 h, Carte blanche à P. W. Glenn : L'homme au masque de verre, de G. Green ; 21 h, Hommage à Fred Wiseman : Meat (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : Tchad et Liban aujourd'hui ; Hommage à Gaumont : 17 h, Querelle, de R. W. Fassbinder (v.o.s.t.f.) ; 19 h 15, A nos amours, de M. Pialat.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, Miyamoto Musashi-Duel à Ichijoji, de T. Uchida ; 17 h 30, Duel à mort, de T. Uchida ; 20 h 30, Le héros sacrilège, de K. Mizoguchi.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
L'AMIE MORTELLE (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Images, 18e (45-22-47-94).
AMERICAN WARRIOR II (A., v.f.) (*) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE BEAUF (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
COMME UN CHIEN ENRAGÉ (A., v.o.) (*) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).
DÉSORDRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-47-57-47).
LES DIAMANTS DE L'AMAZONE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
EMMANUELLE V (Fr.) (**) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).
L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'ÉTRANGÈRE, (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; UCG Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
JASON LE MORT-VIVANT (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
KAMIKAZE (Fr.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LE MAL D'AIMER (Fr., it.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
MALCOLM (Austr., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE 2 (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MISSION (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
MORT OU VIF (A., v.f.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaité Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LA MOUCHE (A., v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
PAIEMENT CASH (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
LE PASSAGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44) Images, 18e (45-22-47-94).
LA PURITAINE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).
LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SALE DESTIN (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
SID ET NANCY (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-30-14).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UBAC (Fr) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

AUX FRONTIÈRES DE LA VILLE, film australien de Bruce Beresford (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; *14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
BLESSURES LÉGÈRES, film hongrois de Gyorgy Szomjas (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Logos, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CREATOR, film américain de Ivan Passer (v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LEVY ET GOLIATH, film français de Gérard Oury : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).
MISS MONA (*), : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ON SE CALME, film français de Max Pecas : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
TERMINUS, film franco-allemand de Pierre William-Glenn : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 31 JANVIER

« L'île Saint-Louis à travers les âges », 15 heures, métro Pont-Marie (Lutèce visites).

« Le musée d'Orsay », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse (la France et son passé) ; ou 10 h 30 (Arcus).

« Le musée de la police, histoire du crime et grands criminels, Ravaillac, lettres de cachets de Louis XV et de Louis XVI », 14 h 30, 1 *bis*, rue des Carmes (la France et son passé).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 14 h 30, entrée (Clio).

« L'art fantastique de Gustave Moreau », 14 h 30, 14, rue de la Rochefoucault (Hauts-lieux et découvertes ».

« La collection Walter Guillaume », 14 h 30, Orangerie des Tuilleries (Arcus).

« La France et la Russie au siècle des Lumières », 10 h 30, entrée Grand Palais (M. Pohyer).

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 14 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« La peinture moderne de Picasso à Matisse », 15 heures, Musée d'art moderne (F. Jaslet).

« Le Musée du dix-neuvième siècle dans la gare d'Orsay », 13 heures, 1, rue Bellechasse (M. Ragueneau).

« Dans les ateliers d'un grand restaurateur de meubles, expert près la cour d'appel », 15 h 30, 26-28, rue de l'Université (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels et jardins du Faubourg-Saint-Germain », 15 heures, métro Solférino (M.-Ch. Lasnier).

« *Appartements royaux du Louvre* », 15 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (AITC).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Vie quotidienne, symbolique des pharaons. Rituel des prêtres, embaumement », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Le musée Picasso », 12 heures, 6, rue de Thorigny, près caisses (D. Bouchard).

« De Simone Signoret à la Castiglione, femmes célèbres au Père-Lachaise, 10 h 30, place Gambetta, angle avenue Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le Père-Lachaise à la carte », 14 h 30, porte principale (V. de Langlade).

« Chefs-d'œuvre du mobilier miniature », 14 h 30, Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (Approche de l'art).

« Le vieux Mouffetard », 14 heures, métro Censier-Daubenton (Flancrics).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (G. Botteau).

CONFÉRENCES

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « L'art roman en Ile-de-France » (conférence, projections).

Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 15 heures : « Les arts de l'Asie du Sud-Est ».

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 11 heures : « La société gallo-romaine » ; 14 heures : « Des persécutions au triomphe de la Croix » et 16 heures : « L'univers gallo-romain ».

Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, 21 heures : « Les récifs du Pacifique : croissance, développement, sédimentation actuelle et ancienne. Intérêts économiques : pétrole, phosphates et bauxites ».

Palais de la découverte, 15 heures : « Au cœur de la matière, la structure explorée aujourd'hui à 10-18 m » (M. Jacob du CERN).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 30 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier.
Invités : Philippe Noiret et Claude Chabrol. Avec Sheila, Milva, Jean-Jacques Laffont ; Julia Migenes-Johnson, et un duplex avec Paul Simon.
22.00 La séance de 10 heures.
Avec Michel Sardou pour le film *Cross.*
22.30 Feuilleton : Heimat.
D'Edgar Reitz. 4ᵉ épisode.
Chronique de l'Allemagne des années 30. Les travaux et les jours... les amours. Enorme succès en Allemagne. Très bien fait.
23.30 Journal.
23.50 Magazine : Premier balcon.
Emission de Joseph Poli et Dominique Darzacq. L'actualité théâtrale.
0.05 T.S.F. (Télévision sans frontière).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 Série : Deux flics à Miami.
21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Thème « François Jacob ». A l'occasion de la publication de *la Statue intérieure,* Bernard Pivot s'entretient avec le prix Nobel de médecine, professeur au Collège de France et à l'Institut Pasteur, à son domicile.
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : Pattes blanches ■■
Film en noir et blanc de Jean Grémillon (1948), avec Fernand Ledoux, Suzy Delair, Paul Bernard, Michel Bouquet.
▶ *Le demi-frère bâtard d'un châtelain breton ruiné le pousse dans les bras d'une fille légère, maîtresse d'un mareyeur du pays, afin de le dégrader. Un drame social et psychologique dont la noirceur tient au scénario de Jean Anouilh, mais où Jean Grémillon a fait passer une atmosphère romantique à la limite du fantastique. Un film très méconnu, à redécouvrir, admirablement interprété.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.30 Feuilleton : Les aventuriers du Nouveau Monde.
3ᵉ épisode : Les Amériques.
Avec Daniel Ceccaldi, Mathieu Carrière.
21.35 Portrait.
Michel-Edouard Leclerc et Edouard Leclerc.
22.35 Journal.
23.00 Magazine : Espace francophone.
De D. Gallet, l'Afrique au futur.
23.25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.05 Documentaire : Dans l'intimité du prince Charles et de Lady Diana. 21.00 Cinéma : Un drôle de paroissien ■ film français de Jean-Pierre Mocky (1963), avec Bourvil, Jean Poiret, Francis Blanche, Jean Yonnel. *Le chef d'une famille catholique, qui considère le travail comme une déchéance sociale, pille les troncs d'église pour assurer sa situation matérielle. Enorme bouffonnerie sur l'hypocrisie bourgeoise et la religion devenant une combine. Mocky aime choquer.* **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Catch 22 ■■** film américain de *Mike Nichols (1970)*, avec Alan Arkin, Anthony Perkins, Paul Prentis, Orson Welles, Jack Gilford, Martin Balsam. **0.30 Cinéma : l'Education de Rita ■** film anglais de Lewis Gilbert (1984), avec Michael Caine, Julie Waters, Michael Williams (v.o.). **2.15 Cinéma : Meurtres à la Saint-Valentin ■** film américano-canadien de George Mihalka (1981), avec Paul Kelman, Lori Hallier, Neil Affleck. **3.45 Document : A propos d'Emmanuelle. 4.35 Téléfilm : Poirot joue le jeu.**

LA « 5 »

20.30 Téléfilm : Electrochoc. 21.50 Série : Kojak. 22.45 Série : Supercopter. 23.45 Téléfilm : Electrochoc. 1.00 Série : Kojak. 1.55 Série : Star Trek.

TV 6

20.30 Live 6. 22.00 Côté court (courts métrages). **22.45 6 Tonic. 23.00 Cinéma : l'Imprécateur ■■** film français de *Jean-Louis Bertucelli (1977)*, avec J. Yanne, M. Jobert, J.-P. Marielle, M. Piccoli, J.-C. Brialy... *Des événements mystérieux mettent en danger l'ordre et la puissance de la filiale française d'une multinationale. D'après le roman de René-Victor Pilhes, une fable satirique, politique, fantastique aussi, solidement mise en scène, avec quelques défauts dans la seconde partie. Original.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat : Pour les mille ans d'Hugues Capet. Avec G. Bordonove, Y. Sassier, le Père Courtois, S. Martinet, L. Theis. **21.30 Musique : Black and blue.** Musique en douze mesures, le blues aujourd'hui. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Cannes) : Nuit des nuits, de Pousseur ; Concerto nº 2 pour piano, de Martin ; Evocation I, de Roussel ; Boléro, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. Pierre Bartholomée. **22.55 Les soirées de France-Musique ;** à 23.00, Concert (en direct de Cannes) : Elegien und Capricen, de Schütz ; Trio en la majeur, op. posthume, de Brahms, par le Trio Fontenay ; à 0.30, Mélimélodame.

Samedi 31 janvier

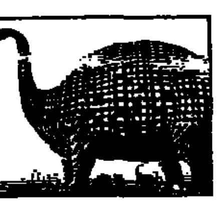
PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.35 Jeu : Interneige.
Emission de Guy Lux, présentée par Simone Garnier. A Tignes.
14.50 Les animaux du monde.
Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille.
15.25 Tiercé à Vincennes.
15.35 Dessin animé : Astro, le petit robot.
16.05 Magazine : Temps X.
D'Igor et Grichka Bogdanov.
Au-delà du réel.
17.00 Mini-Mag.
De Patrice Drevet.
17.30 Feuilleton : Pause-café (4ᵉ épisode).
Avec Véronique Jannot.
18.30 Série : Agence tous risques.
La pêche miraculeuse.
19.25 D'accord, pas d'accord.
19.35 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Jeu : Interglace.
Emission de Guy Lux et Claude Savarit, présentée par Guy Lux et Léon Zitrone. A Briançon.
22.00 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Thème littéraire : « Chers disparus ».
Emission consacrée à Malraux, Léautaud, Aragon, Céline, Sade.
0.10 Journal.
0.30 Ouvert la nuit.
Série : Les incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.35 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.25 Dessin animé : Bugs Bunny, etc.
14.55 Les jeux du stade.
Basket : championnat de France ; natation : meeting de Boulogne ; ski alpin : championnat du monde descente hommes ; tir : championnat de France ; auto : Vingt-Quatre Heures de Chamonix sur glace ; boxe ; kendo, etc.
17.00 Série : Les enquêtes de Remington Steele.
18.00 Magazine : Les carnets de l'aventure.
Australian eighteen footers ; Line Honours ; Himalaya à la rame.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Affaire suivante.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker.
Avec Sabine Paturel, Diane Dufresnes, Michel Fugain, Léo Ferré, Stéphanie...
21.55 Série : Le voyageur.
22.25 Les enfants du rock.
Rock report (magazine du rock) ; Flash back ; Johnny, acteur ou rocker : interview de Johnny Hallyday.
0.00 Journal.
0.15 Boxe.
Championnat du monde des super-mouche.
▶ Antoine Montero contre le tenant du titre, Gilberto Roman.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



14.00 Espace 3 : Objectif santé.



14.15 Espace 3 : Le grand écran de l'industrie.
15.15 Théâtre : Tout est bien qui finit bien.
Cycle Shakespeare (en v.o.).
17.30 Jeu : Les génies en herbe.
17.55 Dessin animé : Bucky et Pepito.
19.00 Flash d'informations.
19.15 Actualités régionales.
19.53 Dessin animé : Ulysse 31.
20.04 Disney Channel, pour les tout-petits.
Winnie l'ourson.
20.35 Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes.
22.00 Journal.
22.30 Série : Dynastie.
Les titans (2ᵉ partie).
23.20 Documentaire : L'art en tête.
Emission proposée par le Centre audiovisuel de Paris.
23.45 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Terreur froide. 15.35 Cabou cadin. 16.05 Série : Triangle en bermudes. 16.35 Série : Mr Gun. 17.05 Série : Hollywood blues. 17.50 Téléfilm : Meurtriers sauvages. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.20 Football : Les coulisses. 20.30 Football : 25ᵉ journée du championnat d'Espagne. Barcelone FC-Real Madrid (en direct de Barcelone). **22.15 Flash d'informations. 22.16 Boxe.** Championnat du monde des super-mouche : Antoine Montero-Gilberto Roman (en direct de Montpellier). **0.00 Cinéma : En plein cauchemar ■** film américain de Joseph Sargent (1983), avec Christina Baines, Joe Lambie, Emilio Estevez, Marieclare Costello, Louis Gianbalvo. *Une jeune femme et un maniaque échappé d'un hôpital psychiatrique ; un champion de jeux vidéo et une machine électronique ; un évêque poursuivi par une mystérieuse voiture noire ; une famille attaquée par un rat géant. Quatre sketches fantastiques où il y a plus de temps faibles que de temps forts.* **1.35 Cinéma : les Bonnes Causes ■** film français de Christian-Jaque (1963), avec Marina Vlady, Bourvil, Pierre Brasseur, Virna Lisi, Umberto Orsini, Jacques Monod. **3.25 Cinéma : Terreur dans la salle ■■** film américain d'Andrew J. Kuehn (1984), avec Clint Eastwood, Faye Dunaway, Sylvester Stallone, Jane Fonda, Dustin Hoffman, Anthony Perkins, Elliot Gould, Bette Davis, Sissi Spacek. **4.50 Cinéma : Catch 22 ■■** film américain de Mike Nichols (1970), avec Alan Arkin, Anthony Perkins, Paul Prentis, Orson Welles, Jack Gilford, Martin Balsam.

LA « 5 »

13.40 Série : Kojak. 14.35 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 15.30 Série : Chips. 16.25 Série : K 2000. 17.20 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.15 Série : Supercopter. *19.10 Série : Happy Days. 19.35 Série : Star Trek.* **20.30 Série : Thriller. 21.40 Série : Arabesque. 22.35 Série : Kojak. 23.35 Football américain.** « Super Bowl » : Giants de New-York contre Broncos de Denver. **1.10 Série : Supercopter. 2.05 Série : Thriller.**

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Dessin animé : Les catcheurs du rock. 18.00 Variétés : Tam-tam. 19.30 Série : Max la menace. 20.00 Jeux : Une page de pub. 20.30 Série : Insiders. 21.20 Série : A. Hitchcock. 21.45 6 Tonic.

FRANCE CULTURE

20.30 Série noire : Métropolice, de Didier Daeninckx. **22.10 Démarches,** avec Andrei Nakov pour les écrits de Malevitch. **22.30 Musique : Ricercare.** La musique de chambre entre tradition et création : La voix murée, de Jean-Baptiste Devilliers, Quatuor avec piano, de Florent Schmitt, Quatuor avec piano, de Gabriel Fauré. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert : Métamorphoses, Don Quichotte, de Richard Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Nice, dir. B. Klobucar, avec Gary Hoffman, violoncelle. **23.00 Les soirées de France-Musique.**

Dimanche 1ᵉʳ février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8.00 Bonjour la France.
Journal présenté par Jean-Claude Bourret.
9.00 Zappe ! Zappeur.
Emission de Christophe Izard.
Avec les marionnettes d'Yves Brunier.
10.00 Série : Tarzan.
11.00 Trente millions d'amis.
Emission de Jean-Pierre Hutin.
Guth et Gruss ; Taxi de nuit, cheval de jour ?
11.30 Spécial sports.
Voile : Coupe de l'America. Ski : Coupe du monde à Crans-Montana.
12.15 Magazine : Auto-moto.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Variétés : A la folie, pas du tout.
Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor.
Avec Jane Birkin.
A l'occasion du lancement d'ARIES, premier serveur officiel de la Ligue des échecs, Joël Lautier, champion du monde d'échecs dans la catégorie des moins de quatorze ans, affrontera simultanément vingt adversaires reliés au studio par minitel. (Pour suivre la partie, composer le 3615, code ARIES.)
14.22 Sport dimanche.
Moto sur glace.
15.30 Tiercé à Vincennes.
15.45 Variétés : A la folie, pas du tout (suite).
18.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 Magazine : Sept sur sept.
Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair.
Invité : le comte de Paris.
19.55 Tirage du Loto sportif.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Mort d'un pourri ■
Film français de Georges Lautner (1977), avec Alain Delon, Ornella Muti, Stéphane Audran, Maurice Ronet, Michel Aumont, Jean Bouise, Klaus Kinski.
L'ami d'un homme politique qui a tué un maître chanteur cherche à lui venir en aide et à récupérer des dossiers compromettants. Dénonciation de la violence et de la corruption dans les milieux proches du pouvoir au cours des années 70.
22.30 Sport dimanche soir.
23.30 Journal.
23.45 Magazine : C'est à lire.
Emission de Luce Perrot.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

8.30 Informations et météo.
8.35 Les chevaux du Tiercé.
9.00 Connaître l'islam.
Le double Chahada.
9.15 A Bible ouverte.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe en direct de la cathédrale d'Angoulême, préd. père Jean-Michel Di Falco.
12.05 Dimanche Martin.
Entrez, les artistes.
13.00 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Mac Gyver.
Assassin sous contrat.
15.20 L'école des fans.
Invitée : Yvette Horner.
16.25 Le kiosque à musique.
17.00 Série : Hec Ramsey.
2ᵉ épisode : Le mystère de la rose jaune.
18.50 Stade 2.
Basket : championnat de France ; natation : meeting de Boulogne ; ski : championnats du monde (dames) ; tir : *championnat de France ; auto ; boxe ;* kendo ; escrime ; escalade : open de France.
19.30 Série : Maguy.
Un mari classé ex. Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga, Henri Garcin.
20.00 Journal.
20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
La nuit du carrefour. Avec Jean Richard, Michel Galabru, François Cadet...
Des meurtres étranges dans un carrefour. Un couple lié par un échec.
22.00 Musiques au cœur : Aimez-vous toujours Brahms ?
Emission d'Eve Ruggieri.
La 4ᵉ symphonie : concert donné par l'Orchestre de Paris sous la direction du chef d'orchestre italien Carlo-Maria Giulini. Avec (sous réserve) une interview du maître à Milan. Présentation de l'actualité musicale du livre, du disque et des concerts.
23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9.00 Debout, les enfants.
Winnie l'ourson ; Croqu'soleil...
10.00 Magazine : Mosaïque.
Rétrospective 10ᵉ anniversaire.
12.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.00 Dialectales.
13.30 Forum RMC-FR 3.
14.30 Sports loisirs.
17.00 Amuse 3.
Bouba.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke, etc.
17.55 Documentaire : Splendeur sauvage.
De Frédéric Rossif. Le regard du singe.
18.25 RFO hebdo.
18.55 Amuse 3 (suite).
19.20 Muppet Babies.
19.45 Jeu : Cherchez la France.
20.04 Série : Benny Hill.
20.35 Les géants de la musique.
▶ Cycle Karl Böhm.
Requiem KV 626 de Mozart.
21.45 Magazine : Calibre.
Le petit hebdo du polar.
21.55 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : la Femme du prêtre ■
Film italien de Dino Risi (1970) (v.o.), avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni, Venantino Venantini.
Une fille en mini-jupe veut épouser un curé en soutane qui l'a, en quelque sorte, sauvée du suicide. Dino Risi a exploité commercialement le problème des prêtres désirant revenir à la vie civile, dans une comédie un peu lourde, un peu roublarde, sauvée pourtant par la fantaisie des deux vedettes.
0.15 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 7.45 Cabou cadin. 8.30 Cinéma : 5 % de risque ■ film français de Jean Pourtalé (1979), avec Bruno Ganz, Jean-Pierre Cassel, Aurore Clément, Pierre Michael. **10.05 Cinéma : Tootsie ■■** film américain de Sydney Pollack (1982), avec Dustin Hoffman, Jessica Lange, Teri Garr, Dabney Coleman, Charles Durning, Bill Murray. **12.00 Le croc-note show. 12.05 Canaille plus. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Top 20. 14.00 Téléfilm : Deux filles et un camion. 15.30 Série : Les monstres. 16.10 Basket professionnel américain. 17.15 Cinéma : Papa est en voyage d'affaires ■■** film yougoslave d'Emir Kusturica (1985), avec Predgrag-Miki Manojlovic, Moreno de Bartolli, Mirjana Karanovic, Mustafa Nadarevic, Mira Furlan, Davor Dujmovic. *En 1950-1952, la Yougoslavie de Tito doit se défendre contre les ennemis prosoviétiques de l'intérieur. Un petit garçon de six ans, dont le père a été envoyé dans un camp de travail, subit, avec les siens, les contrecoups de l'histoire. Chronique familiale – sur un sujet longtemps tabou – traitée avec chaleur, humour, exubérance caricaturale à la manière d'une comédie italienne.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : Ginger et Fred ■■■** film italien de Federico Fellini (1985), avec Giulietta Masina, Marcello Mastroianni, Franco Fabrizi. *De vieux artistes de music-hall qui furent des sosies de gloires hollywoodiennes, doivent participer à une émission de variétés télévisées. Ainsi se retrouvent l'homme et la femme qui imitèrent Fred Astaire et Ginger Rogers. Une charge féroce de la télévision publicitaire qui tue la création, de très grands moments d'humour et d'émotion dans les rapports d'un couple d'acteurs professionnels exhibé devant les foules.* **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Grizzly, le monstre de la forêt □** film américain de William Girdler (1976), avec Christopher George, Andrew Prine, Richard Jaeckel, Joan McCall, Joe Dorsey. **0.10 Cinéma : Alphabet City ■** film américain d'Amos Poe (1984), avec Vincent Spano, Kate Vernon, Michael Winslow, Zohra Lampert, Jami Gertz, Laura Carrington, Raymond Serra. **1.35 Série : Hollywood Blues. 2.20 Série : Triangle en bermudes.**

LA « 5 »

7.40 Série : Happy Days. 8.10, 14.30 Dessins animés : Les Schtroumpfs. 9.05 Série : Riptide. 10.00 Série : Shérif, fais-moi peur. 10.50, 15.25 Série : Chips. 11.15 Série : K 2000. 12.40 Série : Supercopter. 13.40 Série : Kojak. 16.15 Série : K 2000. 17.15 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.10 Série : Supercopter. 19.10 Série : Happy Days. 19.30 Série : Star Trek. 20.30 Cinéma : Zig-Zig ■■ film français de Laszlo Szabo (1974), avec Catherine Deneuve, Bernadette Lafont, Hubert Deschamps, Walter Chiari, Jean-Pierre Kalfon. *Deux jeunes femmes chantent dans une boîte de nuit de Pigalle et se prostituent – de façon très fantaisiste – pour payer la construction d'un chalet de montagne. D'étranges personnages gravitent autour d'elles. Une mosaïque de destinées qui se croisent dans un monde nocturne, plus rarement dans un jour laiteux presque irréel. Un comique absurde, une brusque tension dramatique, des moments d'émotion. Deneuve et Lafont à contre-emploi. Film à surprises.* **22.00 Série : Kojak. 23.00 Série : Supercopter. 0.00 Série : La cinquième dimension. 0.55 Série : Kojak. 1.50 Série : Star Trek.**

TV 6

14.00 Rediffusions : Les envahisseurs ; Au cœur du temps ; La grande vallée. **17.00 6 Tonic. 19.00 NRJ 6. 20.00 Série : Les globe-trotters. 20.30 Cinéma : Creepshow ■** film de Cesar Romero, avec Hal Holbrook, Adrienne Barbeau, Leslie Nielsen, Fritz Weaver, Carrie Wye. *Un vent violent fait tourner les pages d'un album de bandes dessinées horrifiantes. Cinq histoires s'animent. Humour noir, angoisse et peur panique. Un hommage de Stephen King, scénariste et du réalisateur de* la Nuit des morts-vivants, *aux BD fantastiques des années 50.* **22.10 Variétés : Tam-tam** (rediff.). **23.40 6 Tonic.**

FRANCE CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. 22.30 Musique : Trois fois un. Avec Angélique Ionatos, Colette Magny, Brenda Wootton. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 janvier au grand auditorium de Radio-France) : Six pièces pour orchestre op. 6, de Webern ; Le chant de la terre, de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski, avec Jacques Prat, 1ᵉʳ violon ; Hanna Schwarz, mezzo-soprano ; Jeffrey Lawton, ténor. **23.00 Les soirées de France-Musique ;** à 23.05, climats ; à 1.00, champ d'étoiles : voyage à travers la chanson.

Economie

Une étude de l'INSEE

L'investissement sauveteur de l'emploi

Une étude de l'INSEE montre qu'une amélioration durable de la situation économique passe par un énorme effort d'investissement.

Les difficultés du quotidien, le désordre des monnaies, l'écho des querelles politiques risquent de faire oublier que la situation de notre économie s'est fondamentalement améliorée ces dernières années : l'inflation a reculé, les entreprises sont moins endettées et parfois plus prospères, les comptes extérieurs du pays équilibrés grâce à la baisse des prix pétroliers. N'était le chômage qui continue de croître, 1987 et les années suivantes pourraient annoncer des temps meilleurs.

Ces temps viendront peut-être à partir de 1989. Une équipe d'économistes de l'INSEE vient de démontrer (1) ce que l'on pressentait, à savoir qu'il est maintenant possible de tabler sur une croissance économique plus soutenue sans inflation supplémentaire, sans détérioration de la santé de nos entreprises. Une condition est toutefois posée dont dépend tout le reste : que soit accepté un énorme effort d'investissements.

La croissance économique pourrait atteindre 2,8 % par an entre 1987 et 1991 avec des hausses de prix de 3,2 % l'an en moyenne (une très légère accélération se produisant du fait justement de l'insuffisance des capacités de production). Jusqu'en 1989 nos performances en termes d'expansion continueraient d'être inférieures à celles des pays industrialisés. Mais, à partir de là, le produit intérieur brut français croîtrait plus vite qu'à l'étranger, comme cela était le cas avant 1983.

Pour arriver à ce résultat, qui n'est pas mince si l'on se souvient que notre taux de croissance n'a pas dépassé 1,1 % entre 1979 et 1985, le pays devra continuer d'accepter pendant encore longtemps un partage de la valeur ajoutée favorisant les entreprises aux dépens des ménages. Sacrifice peu gênant au demeurant puisque l'étude de l'INSEE montre que le pouvoir d'achat du revenu disponible pourrait croître en moyenne de 2,9 % par an et la consommation de 2,6 % contre, respectivement, 1 % et 1,9 % entre 1979 et 1985.

A ce prix, qui apparaîtrait doux après plusieurs années de recul du pouvoir d'achat, au prix également d'une stabilisation de la pression fiscale pesant sur les entreprises, l'investissement pourrait – devrait – entamer une montée en puissance pour atteindre un rythme moyen de 6,3 % l'an entre 1987 et 1991, rythme qui serait même de 9,3 % pour les seules entreprises industrielles (hors énergie, transports et télécommunications).

L'indispensable effort

De pareils taux sont indispensables pour que se développent – au rythme de 2,6 % l'an dans l'exercice effectué par l'INSEE – les capacités de production industrielle. Celles-ci sont en effet constamment réduites par le déclassement d'une quantité importante d'équipements mis en service une quinzaine d'années plus tôt ! Et comme l'essentiel des investissements effectués depuis le premier choc pétrolier a visé la rationalisation et non l'accroissement des capacités...

Mais, dira-t-on, si tout était si simple et si peu coûteux en termes de sacrifices, que ne l'a-t-on fait plus tôt ? La stratégie proposée par l'INSEE n'aurait pu se concevoir il y a trois ans, nos paiements extérieurs étant trop déséquilibrés. Une certaine marge de manœuvre existe maintenant. Force est, ensuite, de reconnaître que rien n'est simple quand il s'agit d'investissements. Ce sont des milliers de chefs d'entreprise – et non l'Etat – qui décident chaque année, indépendamment les uns des autres, les sommes qu'ils consacreront pour s'équiper et se moderniser.

« On ne force pas à boire un âne qui n'a pas soif », dit-on couramment pour exprimer le sentiment d'impuissance que peut éprouver un gouvernement en constatant que, malgré tous ses efforts, les entreprises n'investissent pas assez. Une chose devrait pourtant rassurer : parmi les facteurs qui poussent à investir ou à s'abstenir d'investir, certains sont subjectifs, comme le climat politique, d'autres au contraire très objectifs. Parmi ces derniers, la santé financière des firmes, la demande adressée à ces firmes par les ménages, notamment, les taux réels d'intérêt.

La première condition semble à peu près remplie maintenant, et l'exercice de l'INSEE a été fait sur l'hypothèse que l'actuelle politique économique favorable aux entreprises serait poursuivie. La deuxième condition est plus difficile à mettre en œuvre : un relâchement de la rigueur salariale – pour soutenir la demande – ferait courir le double risque de gonfler les coûts des entreprises et de réduire leurs profits, mais aussi de relancer l'inflation, ce qui doit être exclu si l'on veut conserver au franc sa valeur par rapport aux autres monnaies.

L'INSEE a tout de même retenu dans ses calculs une croissance progressive du pouvoir d'achat des salaires à partir de 1988, croissance qui rejoindrait, à partir de 1989, les gains de productivité.

Des propos d'iconoclastes mais...

On voit tout ce que peut avoir d'iconoclaste un raisonnement évoquant des gains de pouvoir d'achat au moment où il n'est question dans le discours officiel que du simple maintien – voire de la baisse – des salaires réels. Rigueur acceptée depuis 1982 à cause de la montée inexorable du chômage. L'intérêt de l'exercice auquel se sont livrés les économistes de l'INSEE est d'ouvrir une nouvelle voie ou plutôt de nouvelles perspectives. Il aboutit à cette conclusion que l'austérité peut ne pas durer éternellement et qu'elle n'est peut être pas souhaitable trop longtemps.

Reste quand même, malgré une explosion de l'investissement industriel au rythme de presque 10 % l'an, qui fragiliserait notre balance commerciale, un chômage qui atteindrait 3,4 millions de personnes en 1991, soit 14 % de la population active. (2)

Une telle constatation condamne d'autant moins la voie de l'investissement intensif que la plupart des politiques ayant comme objectif d'améliorer l'emploi se heurtent tôt ou tard à l'insuffisance des capacités de production. On l'a vu en 1981 avec la relance socialiste et, d'une certaine façon, au premier semestre 1986.

Aussi, l'INSEE, pour éviter cette catastrophe que représenteraient 3,4 millions de chômeurs, suggère de forcer davantage l'allure en matière d'investissement industriel. A l'amélioration des profits, au renforcement de la demande des ménages, il est ajouté une troisième condition : la baisse des taux d'intérêt réels.

Capacité de production accrue, inflation moindre, croissance activée : en 1991, les effets d'une telle politique seraient encore modestes sur l'emploi (20 000 créations, dont 11 000 dans l'industrie). Mais ils se feraient plus nettement sentir à l'horizon de l'an 2000, puisque le nombre des chômeurs serait alors inférieur de 150 000 à ce qu'il aurait été sans « forcing ».

En attendant ces temps, qui apparaîtront lointains à ceux qui n'ont pas de travail, l'INSEE suggère le développement du travail à temps partiel, qui, grâce à une productivité moindre, permettrait de créer des emplois (300 000 d'ici à 1991) à coûts modérés. Il suggère aussi une certaine relance par la demande publique, autorisée par de meilleures rentrées fiscales et par la baisse de taux d'intérêt qui réduiraient le coût de la dette publique. Relance qui, au prix d'une très légère détérioration des déficits des administrations (0,5 point), aboutirait à la création de 68 000 emplois en quatre ans.

Le chômage n'est pas stoppé (3), mais il augmente moins vite. A suivre...

ALAIN VERNHOLES.

(1) « L'Économie française à l'horizon 1991 », In : *Economie et Statistique*, numéro 195, janvier 1987.

(2) La croissance de la population active (180 000 par an) ne se ralentira notablement qu'à partir de 1995. Elle commencera à diminuer à partir de 2005.

(3) Le freinage du chômage pourrait être plus fort si aux investissements de rationalisation de ces dix dernières années succédaient des investissements de capacité.

Fragilité des échanges industriels

L'effort d'investissement qui est demandé aux entreprises sur la période 1985-1991 aura pour effet, dans un premier temps, de compromettre l'équilibre de la balance commerciale, indique l'INSEE dans le même numéro d'*Economie et statistiques*.

La branche des biens d'équipement contribuera pour moitié, à elle seule, à la dégradation du solde des échanges industriels. En francs courants, prévoit l'INSEE (et hors le cas d'un écart conjoncturel, qui, comme en 1982 et en 1986, aggraverait la situation), l'excédent industriel serait de 60 milliards, alors qu'il était de 80 milliards en 1985.

« Cette prévision décevante, tient, d'un côté, à une relance des importations tirée par la demande intérieure (...). De l'autre côté, nos exportations se heurteront à une concurrence multiple », dont celle des nouveaux pays industrialisés, tels la Corée du Sud et Singapour. Il en résultera une nouvelle distribution des parts de marché, le jeu, si l'on peut dire, consistant à savoir qui fera de la place à ces nouveaux arrivants.

Les branches construction navale, aéronautique et armement resteront excédentaires, mais ce qui faisait encore notre force en 1985 – services marchands aux entreprises, automobile, transports, sidérurgie et mécanique – perdrait du terrain. En compensation, le solde agro-alimentaire serait excédentaire de 50 milliards de francs en 1991, contre 30 milliards en 1985, c'est le secteur où l'offre nationale est la plus forte. En revanche, dans des secteurs en croissance rapide (biens d'équipements, matières plastiques), *« de nombreuses parts de marché ne sont pas détenues par des producteurs nationaux »*, et résisteront donc mal à la concurrence étrangère.

Malgré des crédits en forte baisse

M. Madelin redécouvre l'ANVAR

L'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche) l'a échappé belle. M. Madelin ne la supprimera pas et a, au contraire, récemment affirmé la nécessité d'une politique d'innovation. Mais 1986 restera pour l'ANVAR une année noire. Le FIM (Fonds industriel de modernisation) qu'elle gérait a été supprimé. Les dotations budgétaires d'aide à l'innovation ont été réduites de 40 % en cours d'année à 587,3 millions de francs, contre 987,3 millions prévus (et 906,3 millions attribués en 1985). Malgré cela, l'ANVAR a pu préserver ses engagements à hauteur de 942,3 millions (contre 1 112,6 millions en 1985). Cette réduction d'engagements, limitée à 15 %, a été rendue possible par une forte croissance des remboursements des aides antérieures qui ont atteint 243 millions, contre 154 millions en 1985.

Du coup, l'ANVAR a fortement diminué ses engagements au niveau du siège (dossiers supérieurs à 3 millions de francs) au profit des dossiers instruits au niveau des régions : respectivement 371,8 millions en 1986 pour les premiers (contre 634,5 millions en 1985), et 570,5 millions pour les seconds (contre 466,6 en 1985).

L'effort en faveur des PME (moins de 500 salariés) a donc considérablement augmenté puisqu'elles ont concentré 67 % des crédits d'aide à l'innovation l'année dernière, contre 60 % l'année précédente.

1987 se situera dans la lignée de 1986. Les engagements totaux devraient, selon les prévisions minimales, atteindre 840 millions de francs avec des dotations de 566,5 et des remboursements de 250 millions (le solde est constitué par des reprises d'autorisation de programme). Les engagements au profit des PME devraient atteindre 700 millions de francs, soit 83,3 % du total.

Pour mieux concentrer son action sur les PME, l'ANVAR a d'ailleurs signé une convention avec la CGPME d'une part, une autre avec le Crédit lyonnais et Innolion d'autre part. L'agence met l'accent sur les délégations régionales, qui vont désormais employer la moitié de ses effectifs après une réduction de soixante postes à Paris.

C. B.

● **M. Périgot reçu par M. Mitterrand.** – Après avoir été reçu par le président de la République le 29 janvier, M. François Périgot, président du CNPF, a déclaré : *« L'entretien qui vient de se dérouler illustre le rôle et l'importance du CNPF dans la vie économique et sociale du pays. Nous avons eu avec le président de la République un échange de vues important et direct... Nous lui avons exprimé notre souci de voir les entreprises françaises mises en état de compétitivité internationale. Nous l'avons assuré de notre volonté d'user avec discernement des libertés qui sont les nôtres et de développer toutes les voies de la concertation pour renforcer la cohésion sociale des entreprises. »*

● **M. Guiraud à la présidence de l'Institut de l'entreprise.** – M. François Guiraud, président de la société Fichet-Bauche, a été élu le mardi 27 janvier à la présidence de l'Institut de l'entreprise, en remplacement de M. François Périgot, élu en décembre dernier président du CNPF. M. Guiraud, soixante-cinq ans, est membre de la Fédération protestante de France et du Centre français du patronat chrétien. Il était depuis 1980 membre du conseil d'orientation et président du groupe social de l'Institut de l'entreprise.

Avenir incertain pour l'énergie nucléaire

L'Indonésie confie l'étude d'un réacteur à Framatome

Le développement de l'énergie nucléaire après la catastrophe de Tchernobyl reste incertain. Certes la plupart des programmes continuent sur leur lancée. Ainsi 21 nouveaux réacteurs, découlant de commandes passées au début de la décennie, ont été couplés au réseau l'an passé dans le monde (1), a annoncé cette semaine l'Agence internationale de l'énergie atomique, en soulignant qu'aucun chantier de construction n'a été arrêté depuis l'accident. Au total, le parc nucléaire mondial s'élevait à la fin de 1986 à 394 réacteurs dans 26 pays, assurant 15 % de la production mondiale d'électricité.

Mais la situation est beaucoup plus confuse pour les commandes nouvelles, et les informations se succèdent, soufflant le chaud et le froid sur l'industrie. D'un côté, certains pays absents ou sortis du marché de la construction nucléaire continuent à bâtir des projets. C'est le cas de l'Indonésie, jusqu'ici peu intéressée en raison de ses ressources de gaz et de pétrole, mais qui vient de conclure avec la société française Framatome un mémorandum pour l'étude d'un réacteur de 600 à 900 mégawatts, payé sous forme de concession. Ce projet, s'il aboutit, permettrait à Djakarta de faire face à ses besoins énergétiques au siècle prochain, lorsque ses réserves d'hydrocarbures (dix-huit années de production) seront épuisées.

De même la Grande-Bretagne, qui n'a pas commandé de réacteur depuis 1980, pourrait décider enfin d'ici mars la construction de la seconde tranche de la centrale de Sizewell, dans le sud-est du pays. Le rapport d'expertise remis au gouvernement cette semaine après quatre ans d'enquête publique conclut que le réacteur qui, contrairement aux précédents, adopterait la technique américaine PWR à eau pressurisée, serait la solution la mieux adaptée pour faire face aux besoins en électricité du pays.

En sens inverse, l'accident de Tchernobyl fait hésiter un certain nombre de pays déjà engagés dans le nucléaire. Après la Finlande et les Pays-Bas, la Belgique pourrait à son tour différer la poursuite de son programme. Le secrétaire d'Etat belge à l'énergie a déclaré mardi 27 janvier que le gouvernement devrait attendre un débat parlementaire sur les conséquences de Tchernobyl avant de décider la commande de la huitième tranche nucléaire belge. En vertu des accords passés entre la France et la Belgique, Bruxelles devait, avant la fin mars 1987, donner le feu vert à la commande de ce réacteur prévu à Doel, et pour lequel les sociétés françaises doivent assurer la moitié des travaux. En cas de non-respect du calendrier, des pénalités sont prévues.

Enfin, en Suisse, un projet d'initiative populaire réclamant un moratoire de dix ans sur la construction de centrales nucléaires a d'ores et déjà recueilli 130 000 signatures, soit plus que le minimum requis (100 000) pour permettre aux promoteurs de l'initiative de proposer un projet de loi au vote de leurs compatriotes. La récolte des signatures se poursuivra jusqu'à la fin février, et le projet devrait être officiellement déposé au printemps.

V. M.

(1) 6 en France, 5 aux Etats-Unis, 2 au Canada, en Tchécoslovaquie, en RFA, et en Corée du Sud, et 1 au Japon et en Hongrie.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Dumez lance une OPA de 1 milliard de francs sur une société canadienne

L'un des plus importants groupes français de travaux publics, Dumez, a lancé, le jeudi 29 janvier, une OPA sur la totalité des actions de la société canadienne Westburne International Industrie, spécialisée dans la construction pour l'énergie. Dumez s'est associé avec Unicorp Canada, une société développant ses activités dans le domaine du gaz, du pétrole, de l'énergie et de l'immobilier au Canada et aux Etats-Unis. Pour ce faire, une société nouvelle (70 % Dumez, 30 % Unicorp) a été créée. Elle propose aux actionnaires de Westburne un prix de 20 dollars canadiens par action, soit 234 millions de dollars pour la totalité des actions (1 milliard de francs environ). Dumez et Unicorp détiennent déjà ensemble environ 17 % du capital de Westburne.

Zodiac : une percée décisive dans les toboggans pour avions

Le groupe Zodiac, numéro un mondial des structures gonflables, avec 1,2 milliard de francs de chiffres d'affaires, a racheté, sous réserve de l'autorisation de la Federal Trade Commission, la société américaine Air Cruisers. Cette société du New-Jersey réalise un chiffre d'affaires annuel de 25 millions de dollars (150 millions de francs) et un bénéfice avant impôt de 3,5 millions de dollars, dans la fabrication de toboggans d'évacuation et de radeaux de sauvetage pour avions, soit environ la moitié du marché mondial, concurremment avec une filiale de la firme américaine Goodrich.

Cette opération permettra à Zodiac d'accéder à un marché porteur à un moment où les flottes aériennes se rénovent.

Le chocolat belge Côte d'Or racheté par Jacobs-Suchard

Les chocolats Côte d'Or – un des fleurons de l'industrie belge, mais aussi le sponsor du dernier bateau d'Eric Tabarly, – vont passer sous contrôle suisse. Le groupe Jacobs-Suchard a, en effet, annoncé qu'il allait, dans un premier temps, devenir l'actionnaire principal de Côte d'Or, puis, dans un deuxième temps, lancer une opération publique d'achat sur la totalité des actions du groupe. Côte d'Or a réalisé, en 1986, un chiffre d'affaires de 7,3 milliards de francs belges (environ 1 milliard de francs français) et emploie 1 600 personnes.

Le groupe suisse, qui réalise un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards de francs dans le café et le chocolat, exercera un quasi-monopole dans le secteur du chocolat en Belgique, puisqu'il y possède déjà plusieurs marques. – (*Corresp.*)

Total subit un fort effet de stocks

Total a dégagé, en 1986, *« un résultat économique »* de l'ordre de 6 milliards de francs, en hausse de 76 % sur 1985, si l'on fait abstraction des effets de la chute des cours du pétrole sur les stocks. Si on intègre ce phénomène, le résultat comptable devrait être négatif de 1,1 milliard à 1,5 milliard de francs (contre un bénéfice de 1,4 milliard en 1985).

Selon les estimations, le groupe dégagerait une marge brute d'autofinancement *« économique »* de 11,5 milliards de francs, en hausse de 27,7 % par rapport à 1985 (9,9 milliards).

SEP : l'échec d'Ariane a coûté 300 millions de francs

Une *« année contrastée »* : c'est ainsi que le président de la Société européenne de propulsion (SEP), M. Jean Sollier, a présenté l'exercice 1986. Le chiffre d'affaires, de 2,6 milliards de francs, est en progression de 15 % par rapport à 1985. Mais il aurait pu compter 300 à 350 millions de francs supplémentaires s'il n'y avait eu l'échec du dernier tir de la fusée Ariane, dont la SEP fabrique le système de propulsion. Les résultats, non encore arrêtés, seront de 25 à 35 millions de francs et les investissements de 150 millions de francs, en nette progression par rapport à l'année précédente. M. Sollier prévoit pour 1987 un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs. En 1987 sera aussi *« probablement »* engagée une augmentation de capital.

La BEI financera le tunnel sous la Manche

La Banque européenne d'investissements (BEI) négocie avec le consortium Eurotunnel afin de participer pour 1 milliard de livres sterling (9,2 milliards de francs) au financement du tunnel sous la Manche. Celui-ci coûterait un peu plus de 5 milliards de livres. La décision définitive interviendra au milieu de l'année 1987. M. Ernst-George Broder, président de la BEI, a également annoncé, le 29 janvier, que sa banque entendait financer la construction du TGV-Nord, qui est, selon lui, *« un projet d'un très grand intérêt »*.

هكذا من الأصل

Economie

Démarrage des négociations au GATT

Les Douze ont donné leur aval à l'accord CEE-Etats-Unis sur les céréales

L'accord entre l'Europe et les Etats-Unis sur les ventes de céréales *américaines* à *l'Espagne* et au Portugal est conclu. Formellement, les Douze devaient confirmer par télex leur approbation à Bruxelles avant midi ce vendredi 30 janvier. Valable jusqu'au 31 décembre 1990, cet accord entre en vigueur rétroactivement à compter du 1er janvier.

Le gouvernement américain a affiché sa satisfaction estimant *« avoir obtenu des compensations totales et équitables »*. Le négociateur de Washington, M. Yeutter, a déclaré que l'accord *« était totalement cohérent avec le programme du président Reagan pour améliorer la compétitivité économique des Etats-Unis »*.

La fin, sans doute provisoire, de ce contentieux a permis, en parallèle, le déblocage des négociations du GATT, qui vont pouvoir démarrer comme prévu le 9 février prochain. Le nouveau round de l'Accord général sur le commerce et les droits de douane butait sur une question de calendrier. Les Etats-Unis voulaient accélérer le rythme des négociations concernant l'agriculture contre l'avis de la CEE. Celle-ci aurait obtenu satisfaction sur ce point, faisant valoir qu'elle avait suffisamment fait de concessions dans ses pourparlers bilatéraux avec les Etats-Unis.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Tout est désormais accompli. Le *jeudi 29 janvier au matin*, la Commission européenne et l'équipe de négociateurs américains conduits par M. Clayton Yeutter, le représentant spécial du président Reagan pour les affaires commerciales, ont mis la dernière main à l'arrangement conclu entre la CEE et les Etats-Unis afin de compenser les effets négatifs qu'aurait pu entraîner pour ces derniers l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. Dans la nuit de jeudi à vendredi, après de longues tractations, dues *surtout aux Espagnols qui se sont* soudainement demandé si l'arrivée massive et programmée de ces céréales américaines sur leur marché ne risquait pas de perturber leur propre production, les représentants permanents des Douze ont donné *leur aval au document mis au point* par les Américains et la Commission.

La Communauté s'engage donc à importer à prélèvement réduit 2 millions de tonnes de maïs et 300 000 tonnes de sorgho par an pendant quatre ans, étant entendu qu'il faudra déduire de ces montants les importations de trois produits de substitution des céréales (PSC), le gluten de maïs, les drêches de brasserie et les déchets d'agrumes. Contrairement à ce qui était le cas dans l'arrangement intérimaire conclu avec les Etats-Unis pour le second semestre 1986, il est précisé que ces importations à *prélèvement* réduit seront destinées exclusivement au marché espagnol.

Il ne s'agit donc pas d'une facilité d'accès à laquelle les opérateurs pourront faire appel pour livrer sur l'ensemble du territoire de la CEE. L'idée est d'essayer de limiter autant que faire se peut les effets déstabilisateurs pour le Marché commun des importations de maïs américain et argentin. Au reste, la Commission a joint à l'accord une déclaration indiquant qu'elle prendrait les mesures nécessaires, y compris l'octroi de subventions à l'exportation, pour que les importations ainsi imposées ne portent pas atteinte *à l'équilibre du marché* européen.

Le traité d'adhésion prévoyait que, durant la période de transition, le Portugal se procurerait 15 % de ses besoins en céréales, soit environ 400 000 tonnes, dans la Communauté. Cette dernière a renoncé à cette clause. Outre ces facilités d'accès accordées aux fournisseurs *extérieurs de maïs et de sorgho*, la Communauté accepte de baisser ses droits de douane sur une petite trentaine de produits industriels et agro-alimentaires. Apparemment, ce supplément de concessions n'affecte pas les intérêts français.

« Je suis satisfait qu'on ait trouvé un accord équitable. C'est un compromis honorable, qui nous permet d'éviter une guerre commerciale qui aurait causé aux deux parties un dommage sans précédent », a déclaré M. Willy De Clercq, le vice-président de la Commission chargé des relations extérieures, qui avait conduit les négociations au nom des Douze. Il a rappelé que les exigences *américaines, qui se fondaient* sur les livraisons réalisées au cours des cinq dernières années, dépassaient 4 millions de tonnes de maïs et de sorgho et étaient donc très supérieures à ce qui a été finalement accordé. Il reste que, si l'on se fonde sur les besoins actuels d'importation du marché espagnol, soit environ 3,2 millions de tonnes, la Communauté a accepté de renoncer au jeu de la préférence communautaire pour les deux tiers de ce marché.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le Pérou mise sur l'industrie pour maintenir la croissance

LIMA
de notre correspondante

Avec un rythme de croissance de *8,5 % en 1986*, le Pérou a *rejoint* le peloton de tête des pays latino-américains, derrière le Brésil. Ce bond en avant est d'autant plus notoire que ce taux, l'année précédente, n'avait été que de 1,6 %. La lutte contre l'inflation a également porté *ses fruits, revenant de 180 %* à 70 %.

Le succès de ce plan d'urgence, à contre-courant de l'orthodoxie du Fonds monétaire international – gel des prix, hausse des salaires et réduction des taux d'intérêt, – est pourtant limité à moyen terme car cet effort de redressement a obligé le pays à brûler le quart de ses réserves monétaires. De plus, l'industrie utilise à plein ses capacités de production alors que le contrôle des prix décourage les investisseurs.

Les autorités cherchent donc un second souffle pour parvenir à un développement soutenu, fixé pour l'année en cours à 6 % afin de passer d'une étape de relance grâce à la *reprise de la demande* à une relance due à la réanimation de l'appareil productif et à l'investissement interne.

Compte tenu de la décision du président Garcia de ne consacrer que 10 % des recettes à l'exportation au remboursement de la dette extérieure à moyen et long terme, le Pérou ne peut espérer obtenir une injection de capitaux des banques privées étrangères ou des institutions multilatérales. Il mise donc sur l'effort interne, et tout spécialement sur les industriels qui ont largement profité de la relance de la consommation.

Depuis décembre, le gouvernement péruvien a donc pris une série de mesures qui marquent non pas un *brusque virage de la politique* économique, mais un réajustement pragmatique qui s'appuie sur deux instruments : le retour à la liberté relative des prix et à un taux de change plus réaliste.

Le mois dernier, le gouvernement *a décidé une dévaluation déguisée* de 25 %, en passant sous le régime du *« dollar financier »* les deux tiers des importations (huit types de changes sont actuellement utilisés, qui font fluctuer la valeur de l'inti par rapport au dollar entre 14 000 et *20 000). Pour 1987, il a annoncé* une dépréciation de l'inti de 30 % en revenant à un système de mini-dévaluations, à un rythme mensuel de 2,2 %. D'autre part, le contrôle des prix a été partiellement levé.

L'appel à la concertation a, *semble-t-il*, trouvé *un écho auprès* d'une douzaine de groupes péruviens qui se sont engagés à devenir le moteur d'un développement autofinancé de l'industrie et des exportations non traditionnelles. Mais, pour croître à un rythme annuel de 6 %, le pays a *besoin d'une injection de* 2 milliards de dollars, ce qui explique les récentes mesures favorisant le réinvestissement des profits et le rapatriement des capitaux.

Gagner du temps

Jusqu'à présent, le gouvernement n'a pas essayé de donner un coup de fouet à l'activité minière, le seul secteur à avoir enregistré en 1986 un taux de croissance négatif (– 4 %). Pourtant, ce secteur reste le premier fournisseur de devises. Cette volonté de croissance obligera le président Garcia à maintenir, face aux créanciers, la stratégie adoptée lors de sa prise du pouvoir, le 28 juillet 1985 : limiter le remboursement de la dette à un montant déterminé des exportations et essayer de gagner du temps. *L'objectif* de croissance de 6 % pourrait d'ailleurs l'obliger à ramener à 5 % des recettes à l'exportation le plafond de 10 % fixé au remboursement des échéances (en fait, le Pérou a consacré plus de 20 % de ses exportations en 1986 aux échéances dues sur un endettement global de 14 milliards de dollars).

Lima semble également prêt à promouvoir le paiement en nature, autrement dit en produits péruviens, d'une part de sa dette. Dévaluation, augmentation des prix, ce retour à une certaine orthodoxie financière fait dire aux économistes de l'opposition que l'inflation pourrait reprendre de plus belle cette année et que le grand bond en avant de la production n'a été qu'un feu de paille. Le gouvernement estime pour sa part ses objectifs réalistes, compte tenu d'un matelas de réserves de près de 1 milliard de dollars.

NICOLE BONNET.

REPÈRES

Commandes de biens durables

Augmentation de la *demande* civile aux Etats-Unis

Les commandes de biens durables ont augmenté de 0,9 % en décembre aux Etats-Unis, portant *la progression* de l'ensemble de 1986 à 1,5 %, un net recul sur la hausse de 3,7 % enregistrée en 1985. Ce résultat médiocre, annoncé par le département du commerce, recouvre pourtant une réalité plus encourageante. En dehors des contrats militaires, très volatiles, les commandes civiles ont connu une hausse de 6,9 % en décembre, la plus forte qui ait été enregistrée depuis janvier 1983. Ce rebond est partiellement attribué à la volonté des industriels d'accélérer leur demande avant l'entrée en vigueur de la réforme fiscale, en raison de la suppression de la déduction *fiscale de 10 % pour investissements.*

Inflation

Remontée en Allemagne fédérale

Les prix à la consommation allemands ont progressé de 0,4 % en janvier par rapport au mois précédent, indique l'Office fédéral des statistiques, selon des données provisoires. *En glissement annuel, les prix* ont baissé de 0,8 % entre janvier 1986 et janvier 1987. Mais les résultats du premier mois de l'année en cours confirment les prévisions du gouvernement selon lesquels l'effet pétrole qui a joué à plein l'an dernier, *s'estomperait* en 1987. L'inflation mensuelle de janvier est la plus forte depuis février 1985. Cette remontée des prix devrait malgré tout rester très limitée. Les *objectifs* officiels portent sur une hausse des prix moyenne située entre 0 et 0,1 % en 1987.

Social

Les salaires dans les assurances

Les syndicats déboutés

La branche assurances de la Fédération CFDT des services et son syndicat parisien ont été déboutés, le 27 janvier, par le tribunal de grande instance de Paris. Les syndicats avaient assigné les quatre groupes d'assurances nationalisées – l'UAP, le GAN, les AGF et la MGF du Mans – et quatre sociétés nationalisées pour non-application d'un accord salarial. Le 20 janvier 1986, en effet, la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), avait conclu un accord salarial avec la CFDT et la CGC. Mais les sociétés nationalisées n'ont pas suivi la recommandation contenue dans l'accord d'appliquer au 1er septembre 1986, *« sauf cas exceptionnel »*, une majoration de 1 % des salaires réels. La CGC avait, de son côté, assigné trois sociétés de l'UAP (*le Monde* daté 23-24 novembre 1986).

Le tribunal de grande instance de Paris a débouté les syndicats en établissant une distinction entre salaires minima, négociés dans les branches, et salaires réels, négociés dans les entreprises, et en considérant que la recommandation pour le 1er septembre n'avait pas un caractère obligatoire. La CFDT a décidé de faire appel.

Dirigeant des Commissions ouvrières espagnoles

M. Camacho annonce son départ

M. Marcelino Camacho, secrétaire général du syndicat espagnol Commissions ouvrières (CC OO, centrale proche du Parti communiste), a annoncé, le jeudi 29 janvier à Madrid, qu'il ne se représenterait pas à cette fonction lors du prochain congrès en novembre 1987.

M. Camacho, âgé de soixante-neuf ans, est un des dirigeants historiques du mouvement syndical espagnol. Il a précisé que la base du syndicat aurait le dernier mot sur son avenir syndical. Il s'est déclaré prêt *« à modifier sa participation »* en tant que militant syndicaliste, l'éventualité d'une présidence d'honneur étant envisagée.

M. Camacho a été le syndicaliste le plus actif durant le franquisme et pendant les premières années de la transition vers la démocratie en Espagne. Il a été incarcéré pendant plus de quatorze ans sous le régime de Franco. Il est secrétaire général des CC OO depuis 1978. – *AFP.*

COMMERCE

Concurrence

M. Balladur met fin à la querelle des super-centrales d'achat

Fin officielle de l'épisode des trois super-centrales d'achat (DI-FRA, ARCI et SERFAAL) qui, en 1984, avaient provoqué la grogne des industriels fournisseurs du grand commerce, amenant le ministre de l'économie et des finances de l'époque, M. Bérégovoy, à saisir la commission de la concurrence. Son successeur, M. Edouard Balladur, leur interdit deux pratiques condamnées par la récente ordonnance (du 1er décembre 1986) sur la liberté des prix et la concurrence et passe l'éponge sur ce qui pouvait, dans leur objet, constituer une entente. Les trois décisions ministérielles, parmi les dernières du genre, sont publiées au *Bulletin officiel de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes* du 29 janvier.

Après ce chant du cygne de la commission de la concurrence, on repart à zéro, avec le nouveau conseil de la concurrence, en cours de formation, qui sera chargé d'appliquer les nouvelles règles du jeu.

En accord avec ce texte, le ministre précise donc aux super-centrales qu'elles doivent, dès maintenant, s'abstenir d'additionner les chiffres d'affaires ultérieurs de leurs membres pour obtenir des fournisseurs une ristourne supplémentaire à celle accordée à chacun, et renoncer à la menace du *« déréférencement »* (ne plus acheter un produit) sans contrepartie.

La hache de guerre avait au reste déjà été enterrée entre industriels et distributeurs, qui avaient signé en 1985 et 1986, au sein d'une commission *ad hoc* du CNPF, des accords sur les règles du jeu à respecter.

A la Sécurité sociale

Suppression de la franchise postale

La loi *« portant diverses mesures d'ordre social »*, après son examen par le Conseil constitutionnel, a enfin été publiée au *Journal officiel* du mercredi 28 janvier.

Par conséquent, la franchise postale est supprimée dès maintenant pour la correspondance avec les organismes de sécurité sociale : les assurés sociaux devront timbrer leurs lettres. La loi autorise ensuite le gouvernement à moduler selon la nature de l'établissement ou la durée du séjour le *« forfait journalier »* payé pour les hospitalisations depuis 1983 et fixé à 25 F depuis le 1er janvier. Elle autorise aussi à exonérer des charges sociales, au moins en partie, pour la rémunération d'une aide à domicile, les personnes âgées, celles ayant à charge un enfant handicapé et bénéficiant de l'allocation d'éducation spécialisée et celles devant *« recourir à l'assistance d'une tierce personne pour les actes ordinaires de la vie »*.

Par ailleurs, la loi permet aux médecins conventionnés pratiquant des honoraires libres de s'affilier à la Caisse d'assurance-maladie des travailleurs indépendants (CANAM) au lieu de celle des salariés comme les autres médecins conventionnés. Ce choix devra être fait dans les deux mois qui viennent.

Enfin, la loi autorise les employeurs à s'assurer contre les conséquences financières d'une faute inexcusable de leur part, comme ils pouvaient déjà le faire pour leurs subordonnés – une disposition qui a provoqué des protestations des syndicats. Les employeurs pourront aussi obtenir des avances des caisses d'assurance-maladie pour des actions de prévention.

● **Une commission sur les rapports URSSAF-usagers.** – *« Humaniser »* un recouvrement efficace – en 1985, 97,94 % des cotisations ont été recouvrées dans l'année, – *« clarifier des règles qui favorisent un juridisme parfois irritant »* – les tribunaux des affaires sociales consacrent les quatre cinquièmes de leur temps à des litiges avec les URSSAF (Unions de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales), – inégalement strictes de surcroît, telles sont les missions confiées à la commission sur l'amélioration des relations entre les URSSAF et les usagers, installée mardi 27 janvier par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales. Composée de représentants des entreprises, de l'artisanat, du commerce, de l'administration, des juridictions, des URSSAF elles-mêmes, présidée par M. Claude Thomas, président de l'AFPA, la commission doit remettre son rapport en avril.

La trésorerie du régime général resterait équilibrée au premier semestre 1987

La trésorerie du régime général de la Sécurité sociale va traverser une période délicate. Au 31 décembre dernier, l'ACOSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale), qui gère la trésorerie du régime général, avait en caisse 11,854 milliards de francs, soit 750 millions de plus qu'elle ne prévoyait. Toutefois, en raison de versements encore à intervenir, notamment l'apurement des dotations des hôpitaux publics pour 1985 (852 millions de francs) et le montant du forfait postal pour le dernier trimestre 1986 (214 millions), le *« solde significatif »* pour l'année 1986 n'était que de peu supérieur à 9 milliards de francs (contre 8 milliards prévus par le dernier rapport des comptes de la Sécurité sociale). Au 31 décembre 1985, il y avait 21,249 milliards de francs en trésorerie, donnant un *« solde significatif »* de 29 milliards pour l'exercice.

La situation sera donc tendue dans les prochains mois, notamment en raison de la mensualisation des retraites, qui entraîne une baisse moyenne de trésorerie de l'ordre de 6,5 milliards de francs. Pour le mois de janvier, les « sorties » prévues s'élevaient à 62,5 milliards de francs seulement, contre 83,1 milliards de francs de recettes attendues ; pour février, en revanche, les sorties devraient être de 62,2 milliards de francs et les encaissements de 53,2 milliards seulement. L'ACOSS négocie actuellement la réactualisation annuelle du « plafond » d'avances de la Caisse des dépôts ; celui-ci devrait être porté à 8,5 milliards de francs. Mais il ne serait pas nécessaire de recourir aux avances de la Caisse des dépôts avant la fin du premier semestre 1987.

G. H.

● **Grève à l'hôtel Prince de Galles.** – Plusieurs dizaines d'employés de l'hôtel Marriott-Prince de Galles (palace situé avenue George-V à Paris) sont en grève. Le personnel proteste contre la réduction des effectifs de l'hôtel, qui connaît des difficultés depuis le début de l'année 1986 (voir *le Monde affaires* de ce jour). Il demande que du personnel soit réembauché et une amélioration des conditions de travail.

Marchés financiers

PARIS, 30 janvier ↑

Reprise

La Bourse de Paris a remonté la pente pour la dernière séance hebdomadaire. A l'approche de la clôture, l'indicateur instantané gagnait 1,1 %, après avoir repris 0,9 % en séance du matin. Autour de la corbeille, les investisseurs réagissaient à la remontée du dollar au-dessus de la barre des six francs. L'information selon laquelle l'Allemagne de l'Ouest s'apprêtait à abaisser son taux directeur (de 4 à 3 %) redonnait du cœur à l'ouvrage au marché, qui retrouvait du même coup le chemin de la hausse. On notait aussi des rachats d'opérateurs à découvert, tandis que les étrangers arrêtaient de vendre.

Parmi les valeurs les mieux orientées, figuraient Raffinage (+ 11 %), Saint-Louis, Bouchon et Penarroya. Les valeurs pétrolières étaient très recherchées. Damart était aussi bien orienté, toujours porté par les effets de la vague récente de froid.

En repli, Prouvost cédait 2 %. Auxiliaire d'entreprises, UIC, Spie-Batignolles, Darty et BNP participatif cédaient aussi du terrain.

Autour de la corbeille, les opérateurs n'entretenaient cependant pas un trop grand espoir au sujet de l'évolution prochaine des monnaies, en dépit du geste allemand. La prudence restait de mise, en attendant de juger sur une durée plus longue les effets du recul des taux au jour le jour outre-Rhin. Les professionnels continuaient de craindre une légère reprise de la hausse des prix. Ils reconnaissaient cependant l'importance du volume des liquidités prêtes à s'investir en Bourse.

Le marché obligataire accueillait avec satisfaction le recul des taux allemands. La hausse était générale au MATIF. Le contrat à échéance septembre 1987 gagnait 0,66 % à 106,45.

Lingot : 79 600 F (+ 550) ; napoléon : 519 F (– 2 F).

NEW-YORK, 29 janvier ↓

Prises de bénéfices

Dans un marché très actif, l'indice des valeurs industrielles a poursuivi son évolution en dents de scie pour clôturer à 2 160,01, marquant ainsi un retrait de 3,37 points.

Quelque 206 millions d'actions se sont échangées, contre 195,82 millions lors de la séance précédente.

Selon les analystes, les prises de bénéfices, après les gains de près de 270 points enregistrés depuis le début de l'année, ainsi que les ventes stop sur ordinateur ont contenu l'essor du marché. De plus, des rumeurs non confirmées selon lesquelles la Réserve fédérale américaine était intervenue pour stabiliser le dollar ont contribué à entretenir une certaine nervosité dans les milieux boursiers.

Un raffermissement de la monnaie américaine risque, en effet, de tarir les investissements étrangers à Wall Street.

Parmi les valeurs les plus actives figuraient Union Carbide (4 millions de transactions), Southern Corp. (3,144 millions), American Telephone (2,643 millions) et General Motors (2,489 millions).

VALEURS	Cours du 28 janv.	Cours du 29 janv.
Alcoa	40 5/8	40 3/8
A.T.T.	25 1/4	25 7/8
Boeing	49 3/8	50 1/2
Chase Manhattan Bank	39 3/8	39 1/4
Du Pont de Nemours	98 3/8	96 1/2
Eastman Kodak	76 7/8	78 1/4
Exxon	81 3/4	82
Ford	74 5/8	74 1/4
General Electric	101 1/4	100 1/4
General Motors	71 7/8	74 1/4
Goodyear	47 7/8	47 3/4
I.B.M.	129 3/4	128 3/4
I.T.T.	60 5/8	60 1/2
Mobil Oil	43 1/4	43 1/4
Pfizer	68 3/4	68 1/8
Schlumberger	36 3/8	36 7/8
Texaco	38 3/8	38 1/4
U.A.L. Inc.	55 1/4	53 3/8
Union Carbide	25 1/8	25 3/4
U.S.X.	23 1/4	22 3/4
Westinghouse	63 3/4	63 1/2
Xerox Corp.	67 3/8	68 3/8

CHANGES

Dollar : 6,03 F ↑

Initialement stables, les cours du dollar se sont brutalement orientés à la hausse, après l'annonce d'une baisse des taux d'intérêt allemands à très court terme, revenus de 3,8 % à 3 %. En conséquence, le billet vert est passé de 1,78 DM à 1,81 DM et de 5,95 F à 6,03 F, le cours du deutschemark à Paris revenant de 3,3380 F à 3,3325 F.

FRANCFORT	29 janv.	30 janv.
Dollar (en DM) ..	1,78	1,81

TOKYO	29 janv.	30 janv.
Dollar (en yens) ..	152	151,75

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (30 janv.).	8 1/4-8 3/8 %
New-York (29 janv.)...	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	28 janv.	29 janv.
Valeurs françaises ..	105,4	
Valeurs étrangères .	99,6	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 janv.	29 janv.
Indice général ...	425,7	413,4

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	28 janv.	29 janv.
Industrielles	2 163,39	2 160,01

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	28 janv.	29 janv.
Industrielles	1 440,4	1 427
Mines d'or	331,1	322,6
Fonds d'Etat	85,31	85,35

TOKYO

	29 janv.	30 janv.
Nikkei	19 921,05	20 048,35
Indice général ...	1 731,73	1 750,65

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 janvier
Nombre de contrats : 26 105

COURS	ÉCHÉANCES				
	–		Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	–	105,75	105,70	105,80
Précédent ...	–	–	106,10	106	106,05

AUTOUR DE LA CORBEILLE

UNION CARBIDE : RETOUR AUX BÉNÉFICES EN 1986. – Malgré un quatrième trimestre déficitaire de 495 millions de dollars, Union Carbide est redevenu bénéficiaire en 1986. Le groupe chimique américain a dégagé un résultat positif de 496 millions de dollars pour l'ensemble de l'année, contre une perte de 581 millions de dollars en 1985. Le chiffre d'affaires, quant à lui, a baissé de 1 %, à 6,3 milliards de dollars.

ATT ENREGISTRE UNE BAISSE DE 91 % DE SES RÉSULTATS. – La compagnie américaine de télécommunications ATT a enregistré, en 1986, un bénéfice net de 139 millions de dollars, en baisse de 91 % par rapport à 1985, où il s'élevait à 1,56 milliard de dollars. Le chiffre d'affaires de la firme s'est replié de 1 % à 34,09 milliards de dollars.

LES BÉNÉFICES DE DU PONT DE NEMOURS EN HAUSSE DE 38 %. – Le groupe chimique Du Pont de Nemours annonce un bénéfice net de 1,538 milliard de dollars, en hausse de 38 % par rapport au 1,118 milliard de dollars de 1985.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9470	5,9500	+ 105	+ 120	+ 215	+ 245	+ 610	+ 710
$ can.	4,4397	4,4436	+ 25	+ 43	+ 54	+ 87	+ 133	+ 223
Yen (100) ...	3,9171	3,9217	+ 124	+ 139	+ 264	+ 289	+ 805	+ 880
DM	3,3363	3,3399	+ 104	+ 122	+ 226	+ 253	+ 657	+ 734
Florin	2,9572	2,9602	+ 65	+ 76	+ 139	+ 159	+ 436	+ 495
F.B. (100) ...	16,0939	16,1094	– 64	+ 63	– 28	+ 183	+ 168	+ 696
F.S.	3,9700	3,9746	+ 147	+ 168	+ 312	+ 343	+ 895	+ 986
L (1 000) ...	4,6827	4,6857	– 87	– 57	– 161	– 111	– 504	– 393
£	9,1435	9,1541	– 190	– 155	– 404	– 334	– 1135	– 931

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4
DM	3 5/8	3 7/8	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 3/8
F.B. (100) ..	7 1/2	8 1/2	8 3/8	8 7/8	8 1/16	8 9/16	7 3/4	8 1/4
F.S.	1	1 1/2	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16	3 1/16	3 11/16
L (1 000) ..	9	10 1/2	10 1/8	10 3/4	10 1/4	10 3/4	10 1/8	10 5/8
£	11 1/8	11 1/4	11 1/16	11 3/16	11 1/16	11 3/16	10 7/8	11
F. franç. .	8 1/4	8 3/4	8 3/4	9	8 3/4	9	8 15/16	9 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Caisse nationale de l'énergie – Obligations 9,80 % 1979

Les intérêts courus du 26 février 1986 au 25 février 1987 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 9,80 % 1979 seront payables, à partir du 26 février 1987, à raison de 176,40 F par titre de 2000 F nominal, contre détachement du coupon nº 8 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 19,60 F (montant global : 196 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 29,38 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 1,96 F, faisant ressortir un net de 145,06 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A compter de la même date, les 27359 obligations comprises dans la série de numéros 461 948 à 497 327 sortis au tirage du 24 décembre 1986 cesseront de porter intérêt et seront remboursables, à 2000 F, coupon Nº 9 au 26 février 1988 et suivants attachés.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sorties aux tirages antérieurs :

Amortissement 1982 : 450756 à 461947;
Amortissement 1983 : 089800 à 102088;
Amortissement 1984 : 567525 à 569232 et 569236 à 581020;
Amortissement 1985 : 131202 à 147025;
Amortissement 1986 : 381906 à 404172.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 12,50 % février 1980

Les intérêts courus du 25 février 1986 au 24 février 1987 sur les obligations Caisse nationale de l'Energie 12,50 % février 1980 seront payables, à partir du 25 février 1987, à raison de 562,50 F par titre de 5000 F nominal, contre détachement du coupon nº 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 62,50 F (montant global : 625 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 93,71 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 6,25 F faisant ressortir un net de 462,54 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A partir de la même date, ces obligations cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5000 F (démunies de coupons).

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 14,80 % février 1981

Les intérêts courus du 16 février 1986 au 15 février 1987 sur les obligations Caisse nationale de l'Energie 14,80 % février 1981 seront payables, à partir du 16 février 1987, à raison de 666 F par titre de 5000 F nominal, contre détachement du coupon nº 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 74 F (montant global : 740 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 110,95 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,40 % faisant ressortir un net de 547,65 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

S.A.P.A.R. – Obligations à taux variable août 1982

Les intérêts courus du 17 février 1986 au 16 février 1987 sur les obligations S.A.P.A.R. à taux variable août 1982 seront payables, à partir du 17 février 1987, à raison de 495 F par titre de 5000 F nominal, contre détachement du coupon nº 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 55 F (montant global : 550 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 82,46 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 5,50 F faisant ressortir un net de 407,04 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

UNITED TECHNOLOGIES

Résultats : 4e trimestre et année 1986

	4e TRIMESTRE		ANNÉE	
	1985	1986	1985	1986
● Bénéfice net (en millions de US $)	165,9	–228* (119)**	312,7	72,7* (419)**
● Chiffre d'affaires (en milliards de US $)	4,2	4,4	15	15,7
● Bénéfice par action	1,25	–1,75 (0,91)**	2,12	0,27 (3,09)**
Après dilution (en US $) ...	1,19	–1,75 (0,91)**	2,25	0,54 (3,13)**
● Carnet de commande (au 31-12, en milliards de US $)			11,7	13,6

* Après provisions constituées pour un plan de restructuration et de réduction des effectifs, qui a nécessité l'inscription d'une charge avant impôts de US $ 593 millions (US $ 346,7 millions après impôts).

** Chiffres hors provisions.

SAINT LOUIS-BOUCHON

La Chambre syndicale des agents de change, par un avis en date du 27 janvier 1987, a fait connaître le résultat de l'offre publique d'échange proposée pour le compte de Saint Louis-Bouchon aux actionnaires de Lesieur SA, par la Banque Demachy et associés et la Banque nationale de Paris.

Il résulte du dépouillement des ordres que cette offre a rencontré un très large succès, puisque les actions apportées (71 %), augmentées de celles antérieurement détenues par le groupe Saint Louis-Bouchon, représentent 95 % du capital de Lesieur SA.

Il sera proposé à une assemblée générale extraordinaire, qui se réunira en mars prochain, d'augmenter le capital de Saint Louis-Bouchon d'un montant de 229982400 F, par création de 2299824 actions, qui seront réparties entre les actionnaires de Lesieur SA ayant répondu à l'offre publique d'échange.

La confiance témoignée par l'ensemble des actionnaires Lesieur SA va permettre au nouveau groupe d'aborder une nouvelle phase de son développement et de jouer un rôle de premier plan dans la construction du nouveau paysage agro-alimentaire.

SOLITAIRE-PRODEF

La Société holding SOLITAIRE-PRODEF communique que l'opération de cession de sa filiale Solitaire produits d'entretien à Henkel France, annoncée fin novembre 1986, vient de prendre effet, les conditions suspensives ayant été levées.

Cette opération donne à la holding Solitaire-PRODEF de nouveaux moyens pour développer ses activités, en particulier autour de ses filiales spécialisées : IDEAL, LHN et STES.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 30 JANVIER

Cours relevés à 14 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	1585	1575	1575	− 0 63
4280	C.N.E. 3%	4350	4400	4395	+ 1 03
1215	B.N.P. T.P.	1210	1195	1195	− 1 23
1155	C.C.F. T.P.	1146	1136	1136	− 0 86
1145	Créd. Lyon. T.P.	1105	1107	1107	+ 0 18
2684	Electricité T.P.	2635	2657	2657	+ 0 83
2042	Renault T.P.	2043	2060	2060	+ 0 83
2132	Rhone-Poul. T.P.	2160	2170	2170	+ 0 46
1208	St-Gobain T.P.	1216	1230	1230	+ 1 15
1255	Thomson T.P.	1277	1273	1273	− 0 30
540	Accor	529	530	537	+ 1 51
2040	Agence Havas	2027	2050	2050	+ 1 13
1900	Ag. Havas C. I.	1952	1968	1968	+ 0 82
710	Air Liquide	699	710	710	+ 1 57
2380	Alcatel	2190	2249	2249	+ 2 69
1890	Als. Superm.	1995	1970	1970	− 1 25
450	A.L.S.P.I.	418	436	434	+ 3 83
375	Alsthom ★	348	356	355	+ 2 01
2450	Arjom. Prioux	2379	2398	2400	+ 0 88
490	Aussedat-Rey	494	500	510	+ 3 24
1530	Aux. Entrepr. ★	1572	1530	1550	− 1 39
1160	Avions Dassault	1155	1180	1199	+ 3 81
....	BAFIP	873	890	887	+ 1 60
530	Bail-Equipem.	502	518	520	+ 3 59
1060	Bail-Investiss.	1030	1041	1041	+ 1 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2360	Damart S.A.	2240	2350	2399	+ 7 10
475	Darty ★	481	480	476 20	− 0 99
265	Dév. P.d.C. (Li)	265 50	265	265	− 0 19
670	D.M.C.	663	680	681	+ 2 71
2800	Docks France ★	2680	2700	2685	+ 0 18
2100	Dumez ★	2130	2120	2179	+ 2 30
1370	Eaux (Gén.)	1419	1439	1450	+ 2 18
2920	Ecco ★	2849	2850	2855	+ 0 21
1090	Electro-Finan.	1105	1107	1107	+ 0 18
340	Elf-Aquitaine	339	339	342	+ 0 88
300	— (certific.)	308 50	309 60	313	+ 1 46
3240	Epeda-B-Faure	3135	3200	3200	+ 2 07
3730	Essilor	3530	3530	3550	+ 0 57
450	Esso S.A.F. ★	473	473 50	486	+ 2 74
3040	Eurafrance	3100	3100	3110	+ 0 32
1480	Eurocom ★	1455	1456	1480	+ 1 71
2880	Euromarché	3010	3005	3005	− 0 17
930	Europe n° 1 ★	945	946	946	....
1670	Facom	1801	1815	1820	+ 1 05
1300	Fichet-bauche	1245	1225	1230	− 1 20

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 29/1

Droits et bons

Attribution

Cote des changes

Marché libre de l'or

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

c : coupon détaché
o : offert
d : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

La réunion de la convention nationale de l'UDF

Un sursaut de fierté

L'UDF réunit, le samedi 31 janvier, au Zénith, à Paris, une convention nationale qui a fait l'objet d'un dosage subtil entre les cinq composantes de la confédération. Le seul sujet qui intéresse toute l'UDF n'est pas à l'ordre du jour : l'élection présidentielle de 1988.

Les responsables de l'UDF ont établi un singulier record : tenir exactement cinquante mois sans provoquer le moindre congrès ni la plus petite convention. Le dernier congrès de l'UDF remonte aux 27 et 28 novembre 1982. Presque de l'histoire ancienne ! C'était à Pontoise. L'UDF connaissait alors les affres de l'opposition. Dans une salle confectionnée à son intention, M. Valéry Giscard d'Estaing repassait pour la première fois le nez à la fenêtre, d'aucuns jurant du même coup que jamais plus on ne les y reprendrait.

Depuis, il ne s'est effectivement rien passé. Peur obsessionnelle de la récupération giscardienne, puis léotardienne ou barriste, refus de chacune des composantes d'admettre l'intérêt supérieur de cette confédération qui n'existe réellement qu'au moment des élections, les caisses vides aussi, tout cela a contribué à ce que cette UDF se trouve durant plus de quatre ans dans l'incapacité de rassembler les élus et les responsables de ses cinq composantes sous la même bannière, et devant une seule tribune. C'est dire que la convention nationale de samedi est un événement qui ne se reproduira peut-être pas de sitôt...

Les esprits pratiques y verront sans doute la conséquence d'un soudain et miraculeux assainissement des finances de la famille UDF depuis le 16 mars. Plus sérieusement, pourquoi ce qui fut impossible durant quatre ans va-t-il se réaliser en ce début d'année 1987, la seule année — paradoxe supplémentaire — qui ne verra normalement aucune élection ?

Faut-il croire que les rivalités entre centristes et libéraux du PR, entre giscardiens, léotardiens, barriste auraient fondu comme neige au soleil ? Ce serait assurément faire montre d'un bel optimisme. Les organisateurs de cette manifestation ont dû déployer un luxe de précautions pour éviter tout noyautage partisan de la salle. Six mille personnes sont attendues. Interdiction générale de hisser la plus petite banderole. Tous pour l'UDF, l'UDF pour tous.

Selon une règle de quotas discutée pendant des semaines, chaque formation a reçu un contingent strict d'invitations proportionnel à son poids politique au sein de la confédération. Le temps de parole de chaque orateur a été minuté pour faire une convention... la plus conventionnelle possible. Néanmoins certains n'excluaient pas que d'autres puissent avoir recours, comme on dit autour des stades, à la double billetterie. D'autres encore ne pouvaient tout à fait s'empêcher de penser que certains se feraient une obligation de se constituer *« en brigades d'applaudissements et de sifflets »*.

Unanimement et prudemment, les dirigeants de l'UDF sont convenus de ne pas aborder, au cours de cette journée, le seul sujet qui aujourd'hui passionne tout le monde à l'UDF : celui du choix de son candidat à l'élection présidentielle de 1988. Libéraux et radicaux en ont même fait une condition *sine qua non* de leur présence à cette convention. M. François Léotard n'a cessé de rappeler ces derniers jours qu'il importait d'éviter *« toute confusion et toute précipitation »*. Silence dans la salle et rendez-vous l'année prochaine, *« quand le moment sera venu »*.

Pas de grand-messe présidentielle donc, ce qui n'interdira vraisemblablement pas les messes basses dans les couloirs. Qu'importe ! L'autruche UDF ne veut pas perdre ses plumes. *« J'espère*, a souhaité M. Jean Lecanuet, *qu'il n'y aura pas dans la salle du Zénith des tentatives d'exalter par acclamations un nom ou un autre. »*

M. Barre « très chaleureux »

M. Raymond Barre se contentera, lui, d'être au zénith des sondages. N'ayant pas considéré ce rendez-vous politique comme suffisamment important pour se dispenser de sa participation annuelle au symposium international de Davos, en Suisse, le député du Rhône fera lire en début de séance un long message qui, à en croire son entourage, sera *« très chaleureux »*. Si tel est le cas, il est peu probable que la salle recueille avec froideur les encouragements du non-candidat non-présent. Ce n'est pas ce qui inquiète les centristes, qui redoutent plutôt que M. Giscard d'Estaing, se drapant dans sa toge de père fondateur de l'UDF, ne s'évertue à se distinguer. Partant du principe que *« l'élection présidentielle de 1988 n'est plus sa préoccupation »*, un responsable CDS craignait encore par exemple que celui-ci ne tienne *« un discours très unitaire et très partisan »*, susceptible de contrarier la stratégie de rassemblement des barristes.

Un risque peut en cacher un autre. En tout cas, les responsables de l'UDF ne désirent pas prendre non plus celui d'évoquer publiquement, au cours de cette convention, le débat sur un possible rapprochement avec les socialistes. Chacun a pu constater ces derniers temps, notamment au travers de la toute récente explication entre M. Jacques Barrot et M. Alain Madelin, qu'un tel sujet était peu propice au renforcement des liens de camaraderie entre centristes et libéraux.

Pour M. Léotard, persuadé que si *« la majorité n'est pas en mesure d'être battue par les socialistes »* elle est en revanche *« en mesure de se suicider »*, pas question de *« flirter avec les socialistes »*. M. Lecanuet est le premier à convenir qu'il serait fâcheux de *« livrer la bataille présidentielle en ayant déjà signé l'armistice... »* Ce sujet sera donc, lui aussi, évacué, les responsables de l'UDF ayant retenu du bon docteur Queuille que, en la circonstance, l'important n'était pas de résoudre les problèmes mais de les taire.

« Le RPR n'a pas changé »

Alors, pourquoi cette convention ? Dans le carton expédié à tous les militants, M. Lecanuet indique qu'elle sera pour eux *« l'occasion majeure d'affirmer notre capacité de réflexion et de proposition sur les thèmes qui* (leur) *tiennent à cœur et qui concernent l'avenir de la France : les libertés, l'emploi et la solidarité, l'Europe et la défense »*. Incontestablement, ces dix mois de pratique gouvernementale ont rapproché davantage les points de vue centriste et libéral sur ces différentes questions. Suffira-t-il de le constater ?

A la tête du seul véritable laboratoire à idées de l'UDF que sont les clubs Perspectives et Réalités, M. Alain Lamassoure certifie que l'UDF doit aller plus loin dans le renouvellement de sa doctrine pour *« justifier la présence au premier tour de l'élection présidentielle d'un candidat UDF face à M. Chirac premier ministre qui, de toute façon, sera jugé sur son action gouvernementale »*. Et puis, ajoute-t-il, *« il ne faudrait pas que nous nous retrouvions en 1988 en ayant pris un an de retard sur le règlement des problèmes et pris un an d'avance sur la polémique des personnes »*. Voulant montrer la voie à suivre, les clubs ont été les seuls à rédiger *« une contribution »* intitulée *« pour une société libérale à conscience sociale »*. Son examen sera-t-il prioritaire au cours de cette convention ? Il est permis d'en douter.

Car l'objectif essentiel de cette journée n'est pas là. Le principe de l'organisation de cette convention avait été arrêté à la fin de l'été dernier, au moment où les surenchères à l'intérieur de l'UDF n'avaient d'égales que la volonté du RPR d'en jouer pour mettre sous tutelle toute la majorité. Le climat ne s'est guère amélioré depuis. Bien au contraire. Les tentations hégémoniques du RPR sur la majorité et au sein du gouvernement sont toujours aussi pesantes. Après avoir cru le contraire, les libéraux du PR ne sont plus les derniers à confier, en établissant parfois de saisissants parallèles avec les pratiques du Parti communiste, que *« le RPR n'a pas changé et qu'il ne changera pas »*.

Bref, l'adversité étant comme souvent l'épreuve du courage, chacun au sein de l'UDF a fini par se rendre compte de la nécessité de prouver que l'UDF existe. Autrement dit, cette convention nationale n'est rien d'autre qu'un sursaut de fierté d'une UDF soucieuse, comme l'annonce M. Lecanuet, *« d'exprimer sa force d'implantation, son unité et son identité »*.

L'unité a toutes chances de n'être que de façade, l'identité d'apparaître un peu floue. Qu'importe ! Les responsables de l'UDF voudraient seulement que, prenant la peine de baisser le son, on ne retienne de cette convention qu'une image : celle de six mille militants rassemblés en un même lieu pour prouver aux autres et à eux-mêmes que l'UDF bouge encore !

DANIEL CARTON.

M. FRANÇOIS LÉOTARD invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 1er février de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Fréjus, secrétaire général du Parti républicain, qui aura participé la veille à la convention nationale de l'UDF, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Jean-Pierre Tison, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Sur le vif

Haut les cœurs !

Il faut que je vous parle d'un sujet délicat, là, aujourd'hui. De quoi ? De votre zizi, messieurs. C'est mes chefs qui me l'ont demandé. Si, si, je vous jure. A la conférence, ce matin, il y en a un qui évoquait le cas d'un chirurgien en fuite, condamné par contumace, à Mulhouse, à trente mois de prison et 230 000 balles d'amende pour escroquerie, coups et blessures volontaires. Il prétendait rallonger les petits robinets un peu trop discrets. On m'a refilé la dépêche : Tiens, prends, c'est pour toi. Essaye de faire preuve d'un peu de doigté pour une fois.

Bon, alors, que je vous raconte. Cet « artiste du pénis » a pratiqué une bonne centaine d'implants au silicone, traitement réservé à l'impuissance organique, sur des modèles réduits en parfait état de marche. Des Allemands pour la plupart. Il faisait de la pub dans leurs journaux : Je vous garantis des érections normales et une verge souple au repos. Tu parles ! Les malheureux se sont retrouvés avec des membres bizarres, douloureux, gonflés comme des ballons. Incapables de boutonner leurs pantalons. Enfin, la cata ! Sauf pour un gai luron de soixante-dix berges qui est venu bomber le torse à la barre des témoins : Maintenant, ça va trois fois mieux qu'avant.

Dur, dur d'être un homme, un vrai. Quand on voit où va se nicher leur amour-propre, on se dit qu'elle est bien fragile, bien aléatoire, la condition masculine. J'en parlais l'autre jour à un professeur réputé. Il a trouvé un produit qu'on s'injecte soi-même dans les testicules, juste avant de passer à l'acte, pour être à la hauteur. Gare à ne pas dépasser la dose, sinon le septième ciel on y monte... et on n'en redescend pas. Je lui demandais si ça faisait mal. Oui, encore assez. Mais l'obsession est telle qu'on se cramponne à la première perche tendue : greffes, aphrodisiaques, attrape-gogos, cures miracles. Sur ce marché-là, marché honteux, marché noir, marché de dupes, à la Bourse du sexe, c'est le boom permanent.

CLAUDE SARRAUTE.

En Espagne

Voiture piégée à Saragosse

Deux morts, trente-six blessés

MADRID
de notre correspondant

Deux morts et trente-six blessés, dont plusieurs dans un état grave, tel est le bilan provisoire de l'attentat qui s'est produit le vendredi 30 janvier peu après 8 heures du matin à Saragosse, à 300 kilomètres au nord-est de Madrid.

Une voiture piégée, stationnée sur une place, dans le centre de la ville, a fait explosion au passage d'un autobus transportant des officiers de l'Académie militaire de Saragosse. Le chauffeur du véhicule a été tué sur le coup. Plusieurs passants ont été, eux aussi, atteints par la déflagration. L'explosion a été particulièrement violente, endommageant toutes les maisons situées sur la place.

L'autobus, qui effectuait apparemment tous les jours le même trajet, allait chercher chaque matin une vingtaine d'officiers à leurs domiciles respectifs pour les emmener à l'Académie militaire. Il s'agit du premier attentat frappant cet établissement. Cette action n'a pas encore été revendiquée, mais personne ne doute à Madrid qu'elle est l'œuvre de l'ETA militaire.

Il s'agit du premier attentat enregistré depuis le démantèlement, le 16 janvier, du « commando Madrid », de l'organisation indépendantiste. Tout porte à croire que l'ETA a voulu, de la sorte, démontrer que cet important succès policier n'avait pas véritablement affecté sa capacité opérationnelle. Cet attentat montre également que les séparatistes basques, en difficulté dans la capitale, ont décidé d'étendre leur action à l'ensemble du territoire national. Après avoir frappé ces derniers temps en Catalogne (Barcelone et Baqueira-Beret, dans les Pyrénées), c'est maintenant en Aragon qu'ils se manifestent pour la première fois.

THIERRY MALINIAK.

Deux dissidents soviétiques autorisés à émigrer

Moscou *(UPI, Reuter.)*. — Les autorités soviétiques ont autorisé les dissidents Anatoli Koryaguine et Serguei Khodorovitch à quitter leurs camps de travail et à émigrer vers l'Ouest, a-t-on appris, vendredi 30 janvier, de source digne de foi dans les milieux dissidents.

M. Koryaguine, un psychiatre de quarante-huit ans, qui servait de consultant à un groupe officieux surveillant les accords d'Helsinki de 1975, avait été condamné en 1981 à douze ans de camp de travail et d'exil intérieur pour agitation antisoviétique.

M. Khodorovitch, quarante-cinq ans, est un informaticien qui a mis sur pied un fonds au profit des familles de dissidents emprisonnés. Il a été condamné en 1983 à trois ans de camp de travail. Sa peine a été prolongée de trois ans après qu'il eut été accusé d'activités antisoviétiques pendant sa détention.

● **THAILANDE : expulsion de deux journalistes.** — Une journaliste américaine, Edith Tarleton Mirante, et un photographe néo-zélandais, Terence White, arrêtés deux jours plus tôt, vont être expulsés de Thaïlande, a annoncé jeudi 29 janvier, la police. Les deux journalistes sont accusés d'avoir pénétré illégalement en Birmanie depuis la Thaïlande afin d'y interroger le *« roi de l'opium »*, Khun Sa. Selon les autorités de la province de Mae Hong Som, à 950 kilomètres au nord-ouest de Bangkok, où Mirante et White ont été arrêtés, tous deux devaient être expulsés du territoire.

● **URSS : incendie à l'hôtel Rossia, de Moscou (un mort).** — Une femme a péri et plusieurs personnes ont été hospitalisées à la suite d'un incendie qui s'est produit, jeudi soir 29 janvier, au Rossia, l'un des plus grands hôtels de Moscou, a annoncé, vendredi, l'agence Tass.

L'incendie était dû à l'implosion d'un poste de télévision dans l'une des chambres, indique l'agence, qui ne précise pas la nationalité des victimes.

Un grave incendie, en 1977, dans ce même hôtel avait fait quarante-deux morts et quatre-vingt-dix blessés, selon des sources non officielles. — *(AFP.)*

Le dollar à 6,12 F

Le dollar a très vivement rebondi sur tous les marchés des changes, vendredi à 14 h 30, à l'annonce d'une forte diminution du déficit commercial américain, qui revient de 19,2 milliards de dollars en novembre à 10,6 milliards en décembre. A Paris, le cours du « billet vert » est ainsi passé de 6,03 F à 6,12 F.

Explosion dans le secteur chrétien de Beyrouth

Beyrouth. — Une violente explosion s'est produite vendredi 30 janvier en début d'après-midi à Beyrouth-Est, quartier à majorité chrétienne de la capitale libanaise, a annoncé la station de radio Voix du Liban.

La radio fait état d'au moins une dizaine de victimes, mais ne donne pas d'autres précisions sur l'explosion, survenue dans le quartier populeux de Zalka.

Il s'agit de la deuxième explosion depuis le début de l'année dans la partie chrétienne de Beyrouth. Le 7 janvier, l'ancien président Camille Chamoun était sorti indemne d'un attentat à la voiture piégée, qui avait fait sept morts. — *(AP, AFP.)*

● **BOXE : victoire de Tiozzo à New-York.** — Le poids moyen français Christophe Tiozzo a remporté une nouvelle victoire aux points devant l'Américain Troy Watson, dans une rencontre en huit reprises disputée, jeudi 29 janvier, au Felt Forum de New-York.

Le numéro du « Monde » daté 30 janvier 1987 a été tiré à 492 242 exemplaires